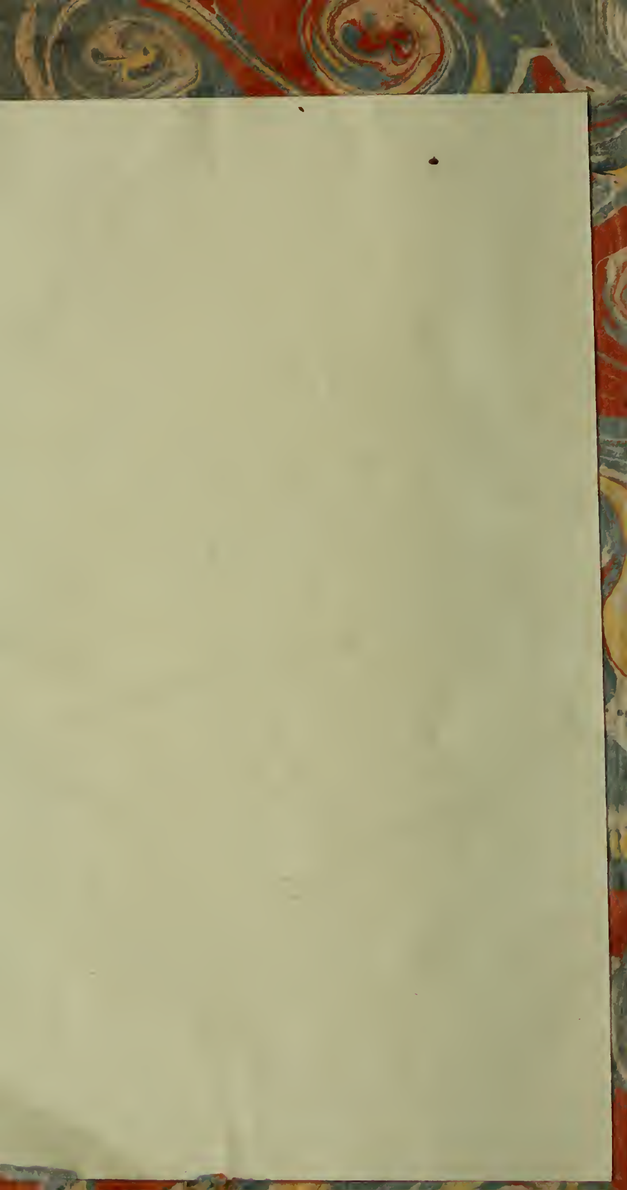






HISTOIRE

DE

SAINT LOUIS.

TOME SECOND.

HISTOIRE
DE
SAINT LOUIS,
ROI DE FRANCE,
AVEC

Un Abrégé de l'Histoire des Croisades.

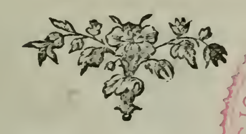
Misericordia & veritas custodiunt Regem & roboratur clementia thronus ejus.

La miséricorde & la vérité conservent le Roi, & la clémence affermit son trône.

Prov. de Salomon, ch. xx, v. 28.

PAR M. DE BURY.

TOME SECOND.

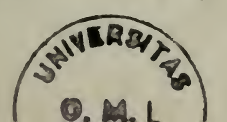


A PARIS,

Chez la Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.





HISTOIRE
DE
SAINT LOUIS.

LA nouvelle du départ de Saint Louis de la Palestine pour revenir en France, y avoit répandu une allégresse universelle. Tous les peuples étoient dans la plus grande impatience de le revoir. Cependant l'espérance qu'ils en avoient étoit fort modérée par la crainte des dangers qu'il pouvoit courir sur un élément aussi sujet aux tempêtes & aux naufrages. Il y avoit près de trois mois que ce prince étoit parti du port de Saint-Jean d'Acre;

1254. Retour de Saint-Louis en France.

enfin il débarqua, comme je l'ai dit,
1254. le dix Juillet aux iſles d'Hieres, & s'étant mis en chemin pour ſe rendre à Paris, il trouva ſur ſa route une affluence prodigieuſe de peuple, qui venoit lui témoigner par les plus vives acclamations la ſatisfaction qu'il avoit de revoir ſon prince : il arriva enfin à Vincennes dans les premiers jours d'Août. Paris ſe préparoit à recevoir avec toute la ſolemnité poſſible, un Monarque ſi digne de ſon reſpect & de ſon amour : Louis cependant, avant d'en être le témoin, alla, pour ſatisfaire aux mouvemens de ſa piété, rendre graces à Dieu en l'Egliſe de Saint Denis, où il laiſſa de magnifiques préſens.

Quelques jours après il fit ſon entrée dans Paris, qui le reçut aux acclamations redoublées de ſes habitans : leur joie ne fut tempérée que par la vue de la croix qu'il portoit tou-

jours ſur ſes habits ; preuve non équivoque, qu'il avoit plutôt ſuſpendu, 1254.
qu'abandonné le deſſein de la croiſade. Ce ne furent néanmoins, pendant plusieurs jours, que réjouiſſances, feux, danſes & feſtins. Louis, après avoir donné quelques ſemaines aux empreſſemens de ſes fidèles Pariſiens, qui tous vouloient le voir de leurs yeux, ce prince qui avoit fait de ſi grandes choſes, ſi chéri & ſi digne de leurs reſpects, crut devoir ſe dérober à leurs empreſſemens, pour s'appliquer tout entier à corriger les abus qui s'étoient gliſſés pendant ſon abſence, & s'il ſe pouvoit, à bannir de ſon royaume juſqu'à l'ombre du mal.

Dès les premiers jours après ſon retour il aſſembla un Parlement, où il fit publier une ordonnance qui contient pluſieurs articles très-importans pour l'exacte adminiſtration de la juſtice.

Elle porte entr'autres choses : « Que
1254. » les baillifs, prévôts, vicomtes &
» autres juges supérieurs ou subalter-
» nes, jureront de rendre la justice
» sans acception de personne, de con-
» server de bonne-foi les droits du
» roi, sans préjudicier à ceux des par-
» ticuliers ; de ne recevoir, ni eux,
» ni leurs femmes, ni leurs parens,
» aucuns dons ou présens des plaideurs
» quand la valeur n'excéderoit pas
» dix sols : de ne rien emprunter des
» personnes qui peuvent avoir des
» procès à leurs tribunaux : de ne point
» envoyer de présens, ni aux gens du
» conseil du roi, ni à ceux qui sont
» préposés pour examiner leurs comp-
» tes, ou pour informer de leur con-
» duite : de n'acheter ni directement,
» ni indirectement, aucun immeuble
» dans l'étendue de leur jurisdiction :
» de ne point exiger d'amende, qu'elle
» n'eût été publiquement prononcée;

» de tenir leurs audiences dans les
» lieux où ils ont coutume de les don- 1254.
» ner pour ne point consumer les par-
» ties en frais. Enfin lorsqu'ils seront
» hors d'exercice, de demeurer pen-
» dant quarante jours dans leurs Bail-
» liages, ou du moins d'y laisser un
» procureur suffisant pour répondre
» aux plaintes qu'on pourroit faire
» contr'eux devant les commissaires du
» seigneur roi ».

Ce serment devoit être fait aux assises devant le peuple, afin que les juges fussent retenus en même-temps, & par la crainte de l'indignation divine & royale, & par la honte toujours inséparable du parjure.

Louis ordonne de plus, que l'édit contre les usures & les Juifs soit fidélement exécuté. Que les femmes publiques soient chassées tant des villes que de la campagne. Il défend, sous peine *d'être réputé infame & débouté*

de tout témoignage de vérité, non-ſeu-
1254. lement de jouer aux dez, mais même d'en fabriquer dans toute l'étendue de ſes domaines : il enjoint de punir ſévérement ceux qui tiennent des académies de jeu. Il proſcrit même juſqu'aux échets, qui ne paſſent aujourd'hui que pour un ſimple jeu d'eſprit; mais qui pouvoit peut-être alors entraîner des inconvéniens que nous ignorons.

Pour ce qui eſt de l'article des préſens, qu'on y défend aux juges de recevoir, ce projet d'ordonnance, ſi nous en croyons le ſire de Joinville, fut conçu à l'occaſion qu'il rapporte, dès le temps que le roi débarqua en Provence.

L'abbé de Cluny étoit venu ſaluer ce prince pour lui faire ſon compliment ſur ſon retour : il lui fit préſent de deux très-beaux chevaux. Le lendemain il demanda audience au roi,

qui la lui donna longue & favorable. 1254.
Après cette audience, Joinville avec cette familiarité que le roi lui permettoit, lui demanda s'il répondroit franchement à une question qu'il vouloit lui faire, le roi le lui promit.

« N'est-il pas vrai, sire, reprit Joinville, que les deux beaux chevaux » que vous a donné l'abbé de Cluny, » lui ont mérité la longue audience » dont vous l'avez honoré? Cela pour» roit bien être vrai, lui répondit le » roi. Ho-bien, sire, continua Join» ville, défendez donc aux gens de » votre conseil, de rien prendre de » ceux qui ont à faire à eux; car soyez » certain que s'ils prennent, ils en écou» teront plus diligemment & plus lon» guement, ainsi qu'avez fait de l'Abbé » de Cluny ». Le roi se mit à rire de la réflexion de Joinville & en fit rire son conseil, qui lui dit que l'avis étoit sage, & qu'il falloit le mettre à exécu-

tion. C'eſt ce qu'il fit par l'ordonnance
1254. dont je viens de parler. Heureux les princes qui écoutent la vérité en faveur de leurs peuples, & plus heureux les peuples qui ſont gouvernés par de tels princes !

Au reſte, le roi non content de publier des ordonnances & de recommander à ſes officiers de faire juſtice, tenoit ſévérement la main à l'exécution. Un bourgeois de Paris ayant été convaincu d'avoir proféré un blaſphème, il n'y eut ni prieres, ni égards qui puſſent fléchir le roi. Il fit exécuter ſans rémiſſion l'édit publié contre les blaſphèmateurs, par lequel ils étoient condamnés à ſouffrir l'application d'un fer chaud ſur la bouche. Comme pluſieurs perſonnes de la cour murmuroient de cette ſévérité, il dit qu'il aimeroit mieux ſouffrir ce même ſupplice, que de rien omettre pour arrêter un tel ſcandale.

Mais, ce qui étoit de la derniere importance, il s'appliqua ſur-tout à remplir ſon conſeil de gens habiles, déſintéreſſés, vertueux, dignes enfin de la confiance d'un roi qui ne cherche que le bonheur de ſes ſujets : car il n'étoit pas de ces princes, ou trop faciles, qui n'écoutent qu'un favori toujours intéreſſé, qui les trompe, ou trop préſomptueux, qui ne s'en rapportent qu'à leurs propres lumieres. Sa maxime étoit de prendre du temps pour accorder ce qu'on lui demandoit, afin de pouvoir conſulter. Auſſi ne lui vit-on jamais compromettre ſon autorité. Ce qu'il avoit réſolu étoit toujours le meilleur & demeuroit fixe & invariable : mais cela ne l'empêchoit pas, dit Joinville, de ſe décider ſur le champ. 1254.

Les rois ſes prédéceſſeurs envoyoient des commiſſaires dans les provinces, pour examiner & réparer les injuſtices

qui s'y pouvoient faire : avant son
1254. voyage d'outre-mer, il avoit constamment suivi cette louable coutume; mais craignant que cela ne fût pas suffisant, il résolut d'y aller lui-même, & commença cette année la visite de son royaume.

Il se rendit d'abord en Flandre, puis
1255. en Picardie, ensuite à Soissons, où il vit le sire de Joinville qu'il combla de caresses. *Quand je fus devers lui*, dit le bon sénéchal, *il me fit si grand joie, que tous s'en émerveilloient.* Comme on connoissoit le crédit de ce seigneur, il fut chargé de demander la princesse Isabelle fille du roi, pour Thibaut V, comte de Champagne & roi de Navarre, prince de la plus grande espérance.

Le roi fait la visite de son Royaume.

Mais Louis ne voulut point entendre parler de cette alliance, que le jeune prince n'eût fait justice à la comtesse de Bretagne sa sœur, qui avoit des

prétentions assez considérables sur les comtés de Champagne & de Brie. Envain le sénéchal insista, le Monarque fut inébranlable. 1255.

Ces prétentions consistoient en ce que le comte de Bretagne avoit épousé Blanche de Champagne, fille aînée du comte Thibaut, dernier mort, qui l'avoit eue d'Agnès de Beaujeu, sa premiere femme, dont il étoit veuf quand il épousa Marguerite de Bourbon, mere du jeune roi de Navarre dont il est ici question : de sorte que Blanche demandoit à rentrer en partage de la succession de son pere, & avoit des droits au moins sur une partie de la Champagne ; & c'étoit ce que le roi vouloit qui fût liquidé, avant qu'on parlât du mariage de sa fille Isabelle avec le roi de Navarre.

Comme il s'agissoit de la Champagne, qui étoit un fief de la couronne, cette affaire devoit se décider en pré-

fence du roi par la cour des Pairs.

1255. Le roi fit donc examiner le procès du roi de Navarre avec la comtesse de Bretagne en présence des parties. Il fut accommodé par l'achapt que fit le roi de Navarre des droits de la comtesse de Bretagne, en s'obligeant de lui payer trois mille livres de rente, qui selon le poids de la monnoie de ce temps-là, monteroient aujourd'hui, à un peu moins de trente mille livres de rente.

Mariage du roi de Navarre avec Isabelle de France.

Au moyen de cet arrangement, le mariage de Thibaud, roi de Navarre, avec Isabelle de France fut conclu. La dot de la princesse fut de dix mille livres, comme celles des autres filles de Saint Louis, qui furent mariées depuis. Les noces se firent à Melun avec beaucoup de solemnité. Le roi n'épargnoit rien dans ces circonstances d'éclat, où les princes doivent attirer les regards & l'admiration des peuples.

par quelque grand ſpectacle. Alors il ſavoit donner avec magnificence : ſon économie n'étoit que dans le particulier. Par-là il ſe trouvoit toujours en état de dépenſer lorſqu'il étoit néceſſaire. Auſſi réſervé quand il s'agiſſoit de ſon plaiſir, que libéral lorſque les raiſons d'état, ou les motifs de religion l'exigeoient : ſachant bien, que c'eſt le retranchement des choſes ſuperflues, qui conſerve & multiplie les fonds pour les dépenſes néceſſaires.

1255.

Le roi permet au roi d'Angleterre de venir à Paris & lui fait une fête magnifique.

Avant que ces noces fuſſent célébrées, il y eut en France une fête magnifique à l'occaſion que je vais dire. Henri III, roi d'Angleterre, étoit depuis aſſez long-temps en Gaſcogne. Il en avoit enfin appaiſé les troubles & les révoltes qui s'y étoient élevés par la dureté du gouvernement de ceux qu'il y avoit envoyé commander : de ſorte que ſa préſence n'y étant

plus néceſſaire, il avoit pris la réſo-
1255. lution de retourner dans ſon royaume. Le deſir de voir la France, peut-être auſſi la crainte d'un trajet par mer beaucoup plus long en partant de Bordeaux, que celui de Calais à Douvres, lui fit demander au roi la permiſſion de paſſer par ſes Etats. Ce prince la lui accorda avec joie, & lui fit ſavoir qu'il le verroit avec un très-grand plaiſir.

Louis envoya des ordres dans toutes les villes de ſon royaume par leſquelles Henri devoit paſſer, pour lui faire rendre tous les honneurs dûs à ſon rang. Il vint par Fontevraud, où il vit les tombeaux de quelques-uns de ſes ancêtres qui y étoient inhumés, & y fit élever un mauſolée à la reine ſa mere, dont on tranſporta le corps du Cimetière dans l'Egliſe. Il paſſa auſſi par l'Abbaye de Pontigni, pour y prier auprès du tombeau

de Saint Edmond, Archevêque de Cantorbéry, qu'il avoit beaucoup persécuté. Il traversa ainsi la France sans suivre les grands chemins, & selon que sa curiosité le conduisoit. Il arriva a Chartres, où le roi alla le recevoir, & où ils se donnerent mutuellement beaucoup de marques de tendresse & d'amitié. Le roi d'Angleterre étoit accompagné d'environ mille personnes, tant seigneurs que gentilshommes, fort bien montés, & en très-bel équipage. A mesure qu'il avançoit, sa cour augmentoit. 1255.

La reine de France & la comtesse d'Anjou sa sœur avoient accompagné le roi à Chartres, où elles trouverent, avec le roi d'Angleterre, leurs deux sœurs ; savoir la reine d'Angleterre & la comtesse de Cornouaille, femme du comte Richard, frere de Henri. Béatrix comtesse douairiere de Provence, mere des quatre princesses,

1255. étoit du voyage. L'entrevue fut des plus tendres, & elle eut la joie d'embraſſer en même temps toutes ſes filles. De Chartres, on marcha droit à Paris, dont tout le peuple ſortit pour aller au-devant d'eux, les uns ſous les armes, les autres couronnés de fleurs, ou tenant en leurs mains des rameaux; le pavé étoit jonché de feuilles & de fleurs. L'univerſité en corps & tous les écoliers, dont le nombre étoit très-grand, parurent en habits de cérémonie. Ce n'étoit que cris de joie, que concerts de muſique & d'inſtrumens dans tous les lieux où les rois & les princeſſes paſſoient. Le ſoir, & toute la nuit, il y eut des illuminations & des réjouiſſances par toute la ville.

Le roi offrit au roi d'Angleterre de le loger où il ſouhaiteroit, ſoit au palais, ſoit au temple, ou en quelqu'autre hotel de la ville où il juge-

roit à propos. Henri choisit le Temple pour lui & pour sa cour, & tout 1255.
le quartier des environs jusqu'à la Grève.

Dès le lendemain matin, il fit dresser des tables en divers endroits de son quartier, où l'on servit toute la journée, du pain, du vin, de la viande & du poisson pour tous les pauvres, qui voulurent y venir manger.

Pendant cette matinée, le roi mena Henri à la Sainte Chapelle, où il lui fit voir les précieuses reliques qu'on y honoroit : delà il le conduisit dans la ville, pour lui montrer ce qu'il y avoit de curieux ; & le prince laissa dans la Sainte-Chapelle, ainsi que dans les autres lieux où il fut conduit, des marques de sa libéralité.

Le roi d'Angleterre, après avoir été traité magnifiquement au Temple le soir de son arrivée, pria le roi de

trouver bon qu'il lui donnât le len-
1255. demain à dîner au même lieu. On s'y
rendit au retour de la cavalcade du
matin. Tout étoit préparé dans la gran-
de ſalle. Louis, pour faire les hon-
neurs, vouloit placer le roi d'Angle-
terre entre lui & le jeune roi de Na-
varre ; mais Henri s'excuſa de prendre
une place qui ne pouvoit être mieux
& plus convenablement occupée que
par le roi de France; *car*, ajouta-t-il,
*vous êtes mon ſeigneur & le ſerés tou-
jours.* Le roi fut contraint de céder
& s'aſſit, ayant à ſa droite le roi d'An-
gleterre, & à ſa gauche le roi de Na-
varre. Toutes les portes étoient ou-
vertes, ſans gardes ; & le ſeul reſpect
des majeſtés préſentes empêcha le déſ-
ordre & la confuſion. Il y avoit en-
core d'autres tables dans les apparte-
mens, où les ſeigneurs des deux Cours,
chacun ſelon ſa qualité & ſon rang,
étoient placés. Il étoit jour maigre ;

on ne vit jamais tant de ſomptuoſité
& d'abondance. 1255.

Le lendemain le roi donna à ſouper au roi d'Angleterre dans le Palais, où il lui avoit fait préparer un bel appartement : & comme Henri voulut après le repas ſe retirer au Temple : « Non pas, lui dit le roi » en riant, je ſuis maître chez moi, » je veux au moins cette nuit vous » avoir en ma puiſſance ».

Le roi d'Angleterre demeura à Paris huit jours, qui ſe paſſerent en fêtes & en réjouiſſances; mais elles n'empêcherent pas les deux rois d'avoir durant ce temps pluſieurs entretiens ſecrets. Si l'on en veut croire l'hiſtorien d'Angleterre, Matthieu Paris, à qui ſon maître peut en avoir parlé, Louis témoigna à Henri, le deſir qu'il avoit de lui reſtituer la Normandie; mais ajoutoit-il, *mes douze pairs & mon Baronage n'y conſentiroient jamais.*

1255. La tendreſſe exceſſive de la conſcience de Louis, & la conduite qu'il tint dans la ſuite, dans quelques traités avec le roi d'Angleterre, rendent ce fait aſſez vraiſemblable. Le témoignage de cet auteur contemporain, nous apprend au moins deux choſes importantes : la premiere, que dès-lors les pairs de France étoient fixés au nombre de douze : la ſeconde, que le roi ne diſpoſoit d'aucune partie conſidérable de ſon Etat, ſans le conſentement, non-ſeulement des pairs du royaume, mais encore de ſes barons, qui étoient les plus grands ſeigneurs de l'état, quoique d'un rang inférieurs à celui des pairs.

Le roi d'Angleterre quitta Paris comblé d'honneurs, & s'y acquit une grande réputation de libéralité. Le roi l'accompagna pendant la premiere journée de chemin, & après avoir renouvellé les témoignages d'amitié qu'ils

s'étoient donnés tant de fois l'un à l'autre, le roi d'Angleterre continua 1255.
ſa route vers Boulogne. Après y avoir attendu quelques jours le vent favorable, il s'embarqua, arriva heureuſement en Angleterre ; & quelque tems après il ſe fit une prolongation de trève entre les deux couronnes.

Ce fut dans le même eſprit de paix, que l'année ſuivante le roi accommo- 1256.
da le comte d'Anjou avec ſa belle-mere, Béatrix comteſſe de Provence. Ils s'étoient brouillés au ſujet de quelques fortereſſes de Provence que la comteſſe retenoit, & que le comte prétendoit lui appartenir : on en étoit déja venu aux hoſtilités. La comteſſe avoit eu recours au pape, qui avoit nommé l'évêque du Bellai pour juge du différend. Mais les deux parties s'en rapporterent au roi ; & ce prince, pour finir ce procès, ordonna au comte d'Anjou ſon frere,

d'acheter ces places, & lui fournit
1259. l'argent pour en faire le paiement.

Les troubles continuent en Italie & en Allemagne.

Pendant ce temps-là, l'Italie & l'Allemagne étoient dans la plus grande agitation par les guerres qui regnoient entre le pape & les successeurs de l'empereur Frédéric II, dans le détail desquelles je n'entrerai pas. Je dirai seulement que Louis, toujours le même, au milieu de tant de scandales causés par l'ambition de ceux qui y étoient intéressés, ne voulut point prendre de parti. Si son respect pour le Saint-Siége l'empêchoit d'éclater contre tant d'excès, son amour pour la justice ne lui permettoit pas de les favoriser, ni même de paroître les approuver. Il détournoit les yeux de ces tristes objets pour ne s'occuper qu'à maintenir son royaume en paix, & à le purger des brigands qui l'infestoient.

Un gentilhomme nommé Anseric,

ſeigneur de Montréal, exerçoit toutes ſortes de violences en Bourgogne. Le 1256.
roi, ſuivant les maximes du gouvernement féodal, ne pouvoit en faire juſtice par lui-même. Il en écrivit fortement au duc de Bourgogne, dont le coupable relevoit. Mais ce prince, trop indulgent pour un ſcélérat qui lui appartenoit, ſe contenta de quelques remontrances qui ne remédierent à rien. Le Monarque indigné d'une ſi lâche condeſcendance, dépêcha au duc deux de ſes officiers, Dreux de Montigny & Jean de Cambrai, pour lui porter les ordres les plus ſéveres d'aſſiéger Anſeric juſque dans ſa retraite : le duc n'oſa plus réſiſter. Montréal fut raſé, le tyran chaſſé; & comme il n'avoit point d'enfans le mal fut extirpé.

Quéribus, château ſitué en Languedoc, étoit le réceptacle d'une infinité de ſcélérats, qui ravageoient la Pro-

vince, & sembloient braver toute jus-
1256. tice & toute autorité. Louis, sur les plaintes qu'il en reçut, envoya des ordres pressans au sénéchal de Carcassonne, de monter promtement à cheval pour exterminer la place & les malfaiteurs auxquels elle servoit de retraite. Pierre d'Auteuil, c'étoit le nom du sénéchal, fit sommer les prélats de la province de venir le joindre, ou du moins de lui donner du secours pour cette expédition. Ceux-ci prétendirent qu'ils n'étoient pas obligés de suivre le roi, ni son ministre; mais que par considération plutôt que par devoir, ils vouloient bien lui envoyer quelques troupes. Cette réserve déplut à la cour, qui fit examiner ces immunités prétendues. Il y a toute apparence que ces prélats fournirent les troupes qu'on leur demandoit: car la forteresse fut emportée & détruite, ceux qui la défendoient furent punis

punis comme ils le méritoient, & la tranquillité fut rétablie dans le Languedoc. 1256.

Le comte d'Anjou, frere du roi, avoit un procès contre un ſimple gentilhomme de ſes vaſſaux, pour la poſſeſſion d'un certain château. Les Officiers le jugerent en faveur du prince. Le chevalier en appella à la cour du roi. Le comte, piqué de la hardieſſe du gentilhomme, le fit mettre en priſon. Le roi en fut averti, & manda ſur le champ à ſon frere de venir le trouver. *Croyez-vous*, lui dit-il, avec un viſage ſévère, *qu'il doive y avoir plus d'un ſouverain en France, ou que vous ſoyez au-deſſus des loix parce que vous êtes mon frere*? En même-tems il lui ordonne de rendre la liberté à ce malheureux vaſſal pour pouvoir défendre ſon droit devant la cour du roi. Le comte obéit. Il ne reſtoit plus qu'à inſtruire l'affaire; mais legentilhomme ne trou-

1256. voit ni procureurs, ni avocats, tant on redoutoit le caractere violent du comte d'Anjou. Louis eut encore la bonté de lui en mommer d'office, & les fit jurer qu'ils conseilleroient le gentilhomme fidèlement. La question fut scrupuleusement examinée, le chevalier fut réintégré dans ses biens, & le frere du roi perdit son procès.

Jugement d'Enguerrand de Couci.

Mais de tous ces exemples d'une justice inflexible & sévère, le plus frappant est celui qui fut fait sur Enguerrand de Couci, fils de ce fameux Enguerrand, qui s'étoit flatté de la couronne dans les premieres années du regne de S. Louis, & qui étoit proche parent du roi. Ce jeune seigneur, héritier de tous les biens de son pere, par le décès de son frere aîné tué à Massoure, étoit d'un caractere violent & très-emporté. Il arriva que trois jeunes gentilshommes Flamands, envoyés par leurs parens à l'Abbaye de S. Nicolas-des-Bois,

pour apprendre la langue françoiſe, allerent un jour ſe promener hors du monaſtere, & s'amuſerent à tirer des lapins à coups de flêches. L'ardeur de la chaſſe les emporta juſques dans les bois de Couci, où ils furent arrêtés par les gardes du comte, qui les fit pendre ſur le champ, ſans leur donner le temps de ſe préparer à une mort qu'ils ne croyoient gueres avoir méritée. Louis en fut averti par l'Abbé de S. Nicolas, & par le connétable Gilles le Brun, proche parent de ces malheureux étrangers. Touché d'une action ſi barbare, ce prince donna promptement ſes ordres pour en faire informer. Le crime fut avéré, & Couci aſſigné à comparoître devant les juges de la cour du roi. Il ſe préſenta, mais ſans vouloir répondre, ſous prétexte qu'étant baron, il ne pouvoit être jugé que par les pairs. On lui prouva par d'anciens Arrêts, que ſes ancêtres n'avoient joui du droit

1256.

de pairie qu'à titre de ſeigneurs de
1256. Boves & de Gournay, titres qui avoient paſſé aux cadets de ſa maiſon; que l'hommage qu'ils lui en rendoient comme à leur aîné, ne changeoit pas la nature des choſes; que Couci demeuroit toujours un ſimple fief qui devoit même un cens à l'Abbaye de S. Remi de Reims. Il fut donc arrêté & très-étroitement gardé dans la tour de Louvre, non par les pairs ou chevaliers, mais par les huiſſiers ou ſergens du roi. Cette action de vigueur étonna tous les barons de France, la plupart parens ou alliés du coupable. Il commencerent à craindre pour ſa vie. Louis vouloit qu'il ſouffrît la peine du talion; il s'en expliquoit ouvertement. Auſſi-tôt ils s'aſſemblerent, vinrent trouver le monarque, & lui demanderent avec tant d'inſtances d'être du nombre des juges, qu'il ne put leur refuſer cette grace, bien réſolu

de faire juſtice par lui-même, s'ils ne la faiſoient pas. 1256.

L'aſſemblée fut nombreuſe. On y vit le jeune Thibaut, roi de Navarre & comte de Champagne, le duc de Bourgogne, l'archevêque de Reims, la comteſſe de Flandre, le comte de Bretagne, les comtes de Bar, de Soiſſons, de Blois, & quantité de ſeigneurs qui voulurent s'y trouver, moins cependant comme juges que comme interceſſeurs. Le coupable interrogé par le roi même & preſque convaincu, ne vit d'autre moyen d'éviter ſa condamnation, que de demander de pouvoir prendre conſeil de ſes parens : ce qui lui fut accordé. Alors, ce qui prouve bien, & la nobleſſe de ſa maiſon, & la grandeur de ſes ailliances, tous les barons ſe leverent & ſortirent avec lui. Le monarque demeura ſeul avec ſon conſeil.

Quelque temps après ils rentrerent, & Couci à leur tête, qui nia le fait,

1256. offrit de s'en justifier par le duel, & protesta contre la voie d'information, qui, suivant les loix du royaume, ne pouvoit avoir lieu à l'égard des barons, quand il s'agissoit de leurs personnes ou de leur honneur. L'information étoit en effet une procédure peu commune alors, sur-tout vis-à-vis de la noblesse; mais Louis cherchoit à l'établir, pour pouvoir abolir insensiblement celle du combat, qui lui sembloit, à juste titre, un monstrueux brigandage.

Il répondit que, « la preuve du duel » n'étoit point recevable à l'égard des » églises & des personnes sans appui, » qui seroient toujours dans l'oppression » & sans espérance d'obtenir justice, » faute de trouver des champions pour » combattre les grands seigneurs ». Le comte de Bretagne voulut insister. «Vous n'avez pas toujours pensé de » même, lui dit Louis, avec cet air de » majesté qui lui étoit si naturel; vous

» devriez vous ſouvenir qu'étant accuſé 1256.
» devant moi par vos barons, vous me
» demandates que la preuve ſe fît par
» enquête, le combat n'étant pas une
» voie de droit ».

Cette fermeté fit trembler pour le malheureux Enguerrand, perſonne n'oſa répliquer; on ne s'occupa plus que du ſoin de fléchir ſon juge par toutes ſortes de ſoumiſſions.

Louis cependant paroiſſoit inexorable. Convaincu que la juſtice doit être la premiere vertu des rois, il ſembloit oublier la qualité du criminel, pour ne penſer qu'à l'énormité de ſon crime. Plein de cette idée, il ordonne aux barons de reprendre leurs places, & de donner leur avis. Alors il ſe fait un profond ſilence, aucun ne veut opiner; mais tous ſe jettent aux pieds du monarque pour lui demander grace. Couci lui-même, proſterné à ſes genoux &

fondant en larmes, implore ſa miſéri-
1256. corde.

On peut juger de l'effet que fit une ſcene ſi touchante ſur un cœur comme le ſien, & ſur une auſſi noble aſſemblée: il inſiſtoit néanmoins encore ſur la néceſſité de punir ſévérement une action ſi barbare. Mais enfin n'eſpérant plus obtenir le conſentement de ſes barons, ne croyant pas devoir mépriſer les ſollicitations des grands de ſon Etat, content d'ailleurs de leur ſoumiſſion, touché de celle d'un homme de la premiere qualité: qui après tout, n'étoit convaincu que par une procédure extraordinaire dans le royaume, il laiſſe tomber un regard ſur lui. *Enguerrand*, lui dit-il d'un ton de maître, *ſi je ſavois certainement que Dieu m'ordonnât de vous faire mourir, toute la France & notre parenté ne vous ſauveroient pas*. Ces paroles mêlées tout-à-la-fois de clémence & de ſévérité, remirent le calme dans l'aſſemblée:

qui ne demandoit que la vie du coupable. On alla ensuite aux opinions, qui furent toutes pour un châtiment exemplaire. Couci fut condamné à fonder trois chapelles, où l'on diroit des messes à perpétuité pour les trois gentilshommes Flamands; à donner à l'Abbaye de S. Nicolas le bois fatal où le crime avoit été commis; à perdre dans toutes ses terres le droit de haute justice & de garenne; à servir pendant trois ans à la terre sainte avec un certain nombre de chevaliers; & enfin à payer douze mille cinq cens livres d'amende, que le monarque se fit délivrer avant que de faire mettre le coupable en liberté.

1256.

C'étoit le zèle de la justice, non l'envie d'enrichir son fisc, qui lui avoit dicté cet arrêt: aussi cet argent fut-il employé à différentes œuvres de piété: une partie fut destinée à bâtir l'Eglise des Cordeliers de Paris, les écoles & le dortoir des Jacobins. Le reste servit

à fonder l'hôtel-dieu de Pontoiſe.

1256. On ſentira encore mieux tout l'héroïſme de cette action de juſtice, ſi l'on fait attention qu'alors la puiſſance des rois de France ſe trouvoit renfermée dans des bornes très-étroites ; mais la vertu a des droits toujours reſpectables. Celle de Louis eut plus de pouvoir en cette rencontre, que l'autorité armée de toute ſa puiſſance. Auſſi l'hiſtorien de ſon regne * obſerve-t-il que toute la France fut ſaiſie d'étonnement ; qu'un homme de ſi grande naiſſance, ſoutenu par tous les barons du royaume, ſes parens ou ſes alliés, eût à peine obtenu grace de la vie, au tribunal de ce rigide obſervateur de l'ordre & des loix. Tous les grands, ajoute-t-il, ne purent s'empêcher de reconnoître que la ſageſſe & l'eſprit de Dieu guidoient ce prince dans toutes ſes démarches : la crainte ſuccéda à l'admiration, & augmenta encore le reſpect qu'inſpiroit la ſainteté de ſes mœurs.

* Nangius, p. 365.

Quelques-uns néanmoins éclaterent en murmures. Un chevalier nommé 1256. Jean de Thorotte, Chatelain de Noyon, effrayé de ce coup d'autorité, s'écria aſſez haut pour être entendu : *après cela il ne reſte plus qu'à nous faire tous pendre.* Louis, qui en fut averti, l'envoya chercher par ſes officiers de juſtice. *Vous voyez*, lui dit-il, *que je ne fais point pendre mes barons, mais que je fais punir ceux qui violent les loix de l'Etat & de l'humanité.* Le malheureux gentilhomme vit bien qu'on l'avoit deſſervi ; il ſe jette aux genoux du prince, proteſte qu'il n'a point tenu un pareil diſcours ; & ſi ſon ſerment ne ſuffit pas, il offre d'en donner trente chevaliers pour garans. Le monarque avoit réſolu de le faire mettre en priſon : content de lui avoir fait peur, il lui ordonna d'être plus circonſpect à l'avenir.

Les ſciences accompagnent ordinairement les héros. Louis qui étoit fort

1256. instruit, auroit desiré faire sortir les François de l'ignorance prodigieuse où ils étoient plongés; mais il n'y avoit dans le royaume aucun homme assez savant pour l'aider dans un si noble projet. Les ecclésiastiques étoient les seuls qui sussent lire & écrire. L'étude de la philosophie étoit très-imparfaite: ceux qui s'y appliquoient n'avoient pour guide de leurs raisonnemens qu'Aristote, qu'ils n'étudioient encore que sur des traductions très-imparfaites; elles nous étoient venues par les Arabes, qui avoient eu un siécle de lumieres, mais très-bornées. L'ignorance où l'on étoit des langues Hébraïque & Grecque, empêchoit d'étudier l'écriture sainte dans ses sources. Louis étoit peut-être l'homme de son royaume le plus savant, & le mieux instruit de ce que c'étoit que la véritable science. Pour faciliter à ceux dont l'état étoit de s'en occuper, les moyens détudier,

Louis forme une bibliotéque dans son palais.

il conçut le deſſein de former dans ſon palais une bibliothéque, où tout le 1256.
monde eût la liberté d'entrer. Il y venoit quelquefois ſeul, ſans toute la ſuite de la royauté, aux heures que les affaires lui laiſſoient libres, & ſe faiſoit un plaiſir d'expliquer les endroits difficiles à ceux qui vouloient en profiter, & qui ſouvent prenoient ſes leçons ſans ſavoir que ce maître ſi complaiſant étoit le roi. Dans le choix des livres dont il compoſa cette bibliothéque, outre pluſieurs originaux de S. Auguſtin, de S. Ambroiſe, de S. Jérôme, de S. Grégoire, & d'autres peres de l'égliſe latine, c'étoit un grand nombre d'exemplaires de l'écriture ſainte qu'il avoit fait copier ſur des manuſcrits authentiques, conſervés dans différentes bibliothéques de ſon royaume.

Le pieux monarque, occupé de deux ſoins également importans, & de la conduite de ſon royaume, & de l'ou-

vrage de ſon ſalut, ne négligeoit
1256. aucun des ſecours qui pouvoient le conduire à cette double fin. Delà cette ſcrupuleuſe attention ſur le choix de ſes miniſtres. Il n'accordoit ſa confiance qu'à la probité, & ſa faveur qu'à la vérité. Sa coutume étoit de choiſir parmi ſes courtiſans, quelque homme d'honneur & d'eſprit, qu'il prioit affectueuſement & à qui il ordonnoit en maître de l'avertir fidèlement de tout ce qu'on diſoit de lui & des fautes qu'il faiſoit. Quels que fuſſent ces avis, il les recevoit avec douceur & tâchoit d'en profiter.

Il avoit un catalogue des eccléſiaſtiques auxquels il vouloit faire du bien : ce n'étoit ni la qualité, ni les ſervices des peres, qui faiſoient mettre ſur la liſte. La ſcience & les bonnes mœurs ſollicitoient ſeules auprès de lui. Il conſultoit là-deſſus ſon confeſſeur, le chancelier de l'égliſe de Paris, &

quelques religieux. On ne le vit jamais donner à un bénéficier un autre bénéfice, sans exiger de lui une résignation pure & simple de celui qu'il possédoit. 1256.

Les traits que je viens de rapporter n'étoient pas les seules affaires qui occupoient le roi pendant la paix qu'il avoit procurée à ses sujets : il s'appliqua plus que jamais à régler le dedans de son royaume ; il alla en Artois, en Champagne, & laissa par-tout des marques de sa justice & de sa libéralité. Plusieurs commissaires dans le même temps parcouroient en son nom ses provinces les plus éloignées, pour réparer les torts que les particuliers avoient soufferts depuis son avénement à la couronne. Ils avoient même ordre de remonter jusqu'au regne de Philippe-Auguste. On voyoit par toute la France des Bureaux établis pour l'examen de ces restitutions, & les sénéchaux ou baillifs étoient chargés d'exécuter avec

célérité ce qu'on y avoit décidé ; mais
1256. comme ſouvent on ne trouvoit ni les enfans, ni les héritiers de ceux qui avoient été injuſtement dépouillés, les commiſſaires étoient embarraſſés ſur ce qu'ils devoient faire. Louis dans cette incertitude ſe crut obligé d'avoir recours au Pape, pour obtenir la permiſſion de diſtribuer aux pauvres la valeur du bien mal acquis : ce qui lui fut accordé par un bref du pape Alexandre IV, qui, rempli des éloges du ſaint monarque, fait aſſez voir combien ſa vertu étoit univerſellement reconnue *.

Ce que ſes lieutenans exécutoient au loin par ſes ordres, il le faiſoit exécuter lui-même dans les lieux où il ſe trouvoit. La facilité de l'aborder, jointe à la certitude d'obtenir une prompte juſtice, lui donna pluſieurs fois occaſion d'exercer cette premiere & la plus noble des

* Ducange, obſ. ſur Joinville, pp. 117 & 118.

fonctions de la royauté. Il avoit toujours auprès de lui un certain nombre de personnes en qui il avoit confiance, entr'autres le sire de Nesle, le comte de Soissons, le sire de Joinville, Pierre de Fontaine & Geoffroi de Villette, bailli de Tours *. Ces bons seigneurs, dès qu'ils avoient oui la messe, alloient chaque jour entendre le plaids de la porte, ce qu'on a depuis appellé les requêtes du palais, & jugeoient sur le champ toutes les petites affaires. Quand les parties n'étoient pas contentes, le monarque en prenoit connoissance lui-même & décidoit. « Souvent j'ai vu, » dit Joinville, que le bon saint après » la messe, alloit se promener au bois » de Vincennes, s'asseyoit au pied d'un » chêne, nous faisoit prendre place au- » près de lui, & donnoit audience à » tous ceux qui avoient à lui parler, » sans qu'aucun huissier ou garde em- » pêchât de l'approcher «. On le vit

1256.

*Joinville, pag. 12.

Ibid. p. 13.

aussi plusieurs fois venir au jardin de
1256. Paris, vêtu d'une cotte de camelot, avec un surcot de tiretaine sans manches, & par-dessus un manteau de taffetas noir : là il faisoit étendre des tapis pour s'asseoir avec ses conseillers, *& dépêchoit son peuple diligemment.* Deux fois par semaine il donnoit audience dans sa chambre, & peu content d'expédier les parties, il les renvoyoit souvent avec des instructions importantes. Une femme de qualité, vieille & fort parée, lui demanda un entretien secret : il la fit entrer dans son cabinet, où il n'y avoit que son confesseur, & l'écouta aussi long-temps qu'elle voulut. « Madame, » lui dit-il, j'aurai soin de votre affaire, » si de votre côté vous voulez avoir soin » de votre salut. On dit que vous avez » été belle : ce temps n'est plus, vous » le savez. La beauté du corps passe » comme la fleur des champs ; on a beau » faire, on ne la rappelle point : il » faut songer à la beauté de l'ame, qui

» ne finira point «. Ce discours fit impression. La dame s'habilla plus modestement dans la suite, & fit pénitence du temps qu'elle avoit perdu en de vains ajustemens. 1257.

On étoit toujours sûr du succès, même dans les affaires où le roi avoit intérêt, lorsque la demande étoit juste & fondée. Si l'équité ne parloit point en sa faveur, il étoit le premier à se condamner. Quand son droit paroissoit certain, il savoit le maintenir; mais dans le doute il aimoit mieux tout sacrifier, que de courir risque de blesser la justice. Louis VII, en fondant les religieux de Grammont, leur avoit donné un bois dans le voisinage de leur monastere. Philippe-Auguste le trouva à sa bienséance, & ne fit point difficulté de se l'approprier. Le saint roi, instruit de l'usurpation, ordonna de le restituer : ce qui fut exécuté promptement. Un chevalier nommé Raoul de Meulan, réclamoit

quelques droits ſur des terres ſituées
1257. aux environs d'Evreux : cette prétention étoit même tout ſon bien, mais elle ne ſe trouvoit appuyée d'aucune preuve ſuffiſante. La nobleſſe & la pauvreté du gentilhomme y ſuppléerent : Louis lui aſſigna une rente de ſix cens livres ſur d'autres biens en Normandie.

Arnaud de Trie redemandoit le comté de Damartin, que le roi retenoit depuis la mort de la comteſſe Malthide, quoiqu'il eût promis ſolemnellement de ne point s'oppoſer à ce qu'il retournât aux héritiers légitimes de la comteſſe. On lui produiſoit des lettres-patentes à ce ſujet; précaution qu'on avoit cru devoir prendre, parce que cette terre ayant été confiſquée pour Félonie ſur Renaud, comte de Boulogne, enſuite rendue à ſa fille, en conſidération de ſon mariage avec Philippe de France, Renaud craignit que cette grace ne s'étendît pas juſques ſur les enfans d'Alix, ſœur du rébelle ; mais le roi ni perſonne de ſa

cour ne se souvenoit de ces lettres : les sceaux en étoient brisés & rompus, il ne restoit de la figure du monarque que le bas des jambes : tout son conseil fut d'avis qu'on ne devoit y avoir aucun égard. La délicatesse de sa conscience ne lui permit pas de s'en tenir là. Il appelle Jean Sarrasin son chambellan, & lui ordonne de lui apporter des vieux sceaux, pour les confronter avec les restes de celui qu'on lui représentoit. On en trouva de parfaitement semblables. « Voilà, dit-il à ses ministres, le » sceau dont je me servois avant mon » voyage d'outre-mer : ainsi je n'oserois, » selon Dieu & raison, retenir la terre » de Damartin. En même-temps il fait » venir Renaud : beau sire, lui dit-il, » je vous rends le comté que vous » demandez ». 1257.

Rien n'étoit plus admirable que l'ordre qu'il avoit mis dans sa maison. On y comptoit comme aujourd'hui un

nombre considérable d'officiers, chambellans, pannetiers, échansons & autres dont on peut voir les noms & les gages ; dans une ordonnance rapportée par Ducange ; mais quoique fort grande, elle étoit mieux réglée que celle d'un parculier. On n'auroit osé s'y attribuer ces profits criminels, qui blessent l'honneur & souillent la conscience. Chacun content de ce qui lui revenoit légitimement, ne s'occupoit qu'à remplir fidèlement ce qu'il devoit : la crainte de déplaire à un maître, qui de tems en tems descendoit dans les plus petits détails, les obligeoit d'être attentifs à leurs actions. Non qu'on pût l'accuser d'une sordide épargne « : il faisoit, dit Joinville, * une grande & large dépense, » telle en un mot qu'il appartient à un » si grand roi. Lorsqu'il tenoit les par» lemens ou états, tous les seigneurs, » chevaliers & autres, étoient servis » à la cour plus splendidement que ja-

1257.

* Joinville, p. 224.

» mais n'avoient fait ſes prédéceſſeurs,
» car il étoit fort libéral ». Mais dans 1257.
la néceſſité où il ſe trouvoit par état
de repréſenter, il ne s'en croyoit pas
moins obligé à une prudente économie, pour ne point fouler ſes ſujets, qui veulent bien ſe gêner pour contribuer à la magnificence du prince, mais qui ſouffrent toujours très-impatiemment que le tribut de leur amour devienne la proie d'une foule de domeſtiques avides.

Mariage de Louis, fils aîné du roi.

Ces divers ſoins ne l'occupoient pas tellement, qu'il ne réſervât la plus grande partie de ſon attention pour les intérêts légitimes de ſon état & de ſa famille. C'eſt ce qui lui fit rechercher pour Louis ſon fils aîné, Berengere, fille d'Alfonſe X, & préſomptive héritiere du royaume de Caſtille. On ſait les juſtes prétentions de Louis VIII ſur cette couronne, dont il avoit épouſé l'héritiere Blanche de Caſtille, mere

de ſaint Louis. Des circonſtances parti-
1257. culieres avoient empêché cette princeſſe de profiter de l'heureuſe diſpoſition des Caſtillans à ſon égard. On prétend que le ſaint roi ſon fils ne prit le même parti que par déférence pour la reine Blanche ſa mere.

Quoi qu'il en ſoit, cette alliance nouvelle, en réuniſſant tous ſes droits, faiſoient ceſſer tous les ſujets de guerre. Louis envoya donc des ambaſſadeurs pour en faire la propoſition : elle fut acceptée avec la plus ſenſible joie. Auſſi-tôt le prince Sanche, oncle de la princeſſe, le grand chambellan de Caſtille, & pluſieurs des principaux ſeigneurs de l'Etat partirent pour la France, munis de tous les pouvoirs pour conclure une ſi belle union. On aſſura la couronne de Caſtille à Berengere & à ſes enfans, s'il arrivoit que le roi ſon pere mourût ſans enfans mâles. On prit même des précautions

pour

pour l'empêcher de rien aliéner au préjudice de ſa fille. 1257.

Louis, de ſon côté, promit à l'Infante cinq mille livres pour ſon douaire, qui fut aſſigné ſur le Valois, Senlis & Beaumont; mais le tems n'étoit pas encore arrivé où le ſceptre Caſtillan devoit paſſer dans la maiſon de France. Il étoit réſervé à un des plus illuſtres deſcendans du ſaint roi, de l'affermir dans la main d'un de ſes petits-fils. On avoit remis la célébration de ce mariage juſqu'à la ſeizieme année du jeune prince : il n'eut pas le bonheur d'atteindre cet âge.

Pieuſes fondations de Louis.

Cependant on vit alors redoubler la ferveur du roi, ſa piété & ſon exactitude dans les pratiques de dévotion & de mortification. On le vit pourvoir avec la plus grande attention au ſoulagement des peuples, en révoquant ou diminuant les impôts, que la néceſſité des tems avoit introduits. A

l'honneur des demoiſelles, en ma-
1257. riant de ſes propres deniers celles dont la pauvreté pouvoit expoſer la vertu: enfin à l'entretien des pauvres communautés religieuſes, en leur faiſant diſtribuer des aumônes dont le détail ſeroit infini.

Les Mathurins de Fontainebleau, les Jacobins, les Cordeliers & les Carmes de Paris, le reconnoiſſent pour leur fondateur; honneur qu'ils partagent avec les abbayes de Royaumont, de Long-Champ, de Lis & de Maubuiſſon, qu'il bâtit & dota avec une magnificence vraiment royale. Le château de Vauvert, habitation des Chartreux de Paris, eſt encore l'ouvrage de ſa libéralité, ainſi qu'une grande partie des biens de cette maiſon.

C'eſt à cette pieuſe profuſion, que tant d'abbayes, de monaſteres & de maiſons de piété doivent leurs établiſſemens & leurs revenus. Mais ſa géné-

rosité s'étendoit sur-tout aux hôpitaux :
fondations d'autant plus dignes d'un 1257.
grand roi, que malgré tous ses soins
pour occuper ses sujets & leur procurer
l'abondance, les différens accidens de
la vie ne font toujours que trop de
malheureux. L'hôtel-Dieu de Paris exis-
toit depuis long-temps : cependant
comme la ville étoit fort augmentée
depuis les conquêtes de Philippe-Au-
guste, les anciennes salles ne suffisoient
pas pour loger commodément les ma-
lades ; Louis en fit bâtir de nouvelles,
& augmenta considérablement les re-
venus de la maison. Pontoise, Com-
piègne & Vernon lui doivent aussi
ces hospices, où les pauvres & les ma-
lades trouvent un asyle dans leur misere
& de remèdes à leurs maux. Ce fut
encore dans ce même esprit, qu'il fonda
ce fameux hôpital pour les aveugles,
dit depuis les Quinze-Vingts, parce
qu'on les a réduits à ce nombre de trois

cens, au lieu de trois cens cinquante
1257. qu'ils étoient alors. On a voulu faire croire que cette fondation étoit pour des gentilshommes auxquels les Sarrasins avoient crevé les yeux, & que saint Louis avoit ramenés de la terre sainte; mais c'est une fausse tradition dont il n'est fait aucune mention dans les histoires de son temps. Il suffisoit d'être malheureux pour exciter la compassion & mériter les bienfaits de ce généreux prince. Les commissaires qu'il avoit envoyés dans les provinces, avoient aussi ordre de dresser un rôle des pauvres laboureurs de chaque paroisse, qui ne pouvoient plus travailler à cause de leur vieillesse; & le saint monarque se chargeoit de veiller à leur subsistance. Ses ministres se plaignoient souvent qu'il faisoit de trop grandes charités; il les laissa murmurer sans vouloir rien changer à sa maniere d'agir. « Il est quelque» fois nécessaire, disoit-il, que les rois

» excédent un peu dans la dépense ; &
» s'il y a de l'excès j'aime mieux que ce 1256.
» soit en aumônes, qu'en choses super-
» flues & mondaines ».

Ce fut dans le même tems que le saint roi, par son autorité & par celle du pape Alexandre IV, travailla à terminer un différend qui s'étoit élevé durant son séjour en Palestine, dans l'université de Paris, & qui avoit causé de grands scandales.

Il avoit pris naissance de la jalousie qui se mit entre les docteurs séculiers & les docteurs de l'ordre de S. Dominique, contre lesquels Guillaume de Saint-Amour, théologien fameux en l'université, publia un ouvrage intitulé, *des Périls des derniers tems*. Les religieux de S. François se joignirent aux Dominicains. Saint Thomas d'Aquin, & saint Bonnaventure, général des Cordeliers, qui fleurissoient dans la même université, entreprirent la

défenſe des religieux par des écrits
1256. que l'un & l'autre publierent. Ce procès fut porté à Rome, & les deux parties furent entendues. Le livre du docteur Saint-Amour fut condamné, & les docteurs des deux ordres furent rétablis en l'univerſité dont ils avoient été exclus. S. Louis, par ſes inſinuations & ſon autorité, appaiſa toutes les diſſentions, & rendit la paix à l'univerſité.

Ce pieux roi avoit beaucoup de conſidération pour ces deux ordres, qui étoient les plus ſavans d'entre le clergé; ſi cependant on peut appeller ſavans des hommes, dont toute la ſcience conſiſtoit dans une ſcholaſtique très-imparfaite. Les Jacobins ſur-tout étoient dans ſa plus grande familiarité; mais ce qui fait voir combien ils manquoient de jugement, & combien peu ils étoient inſtruits de cette prudence ſage & éclairée, ſi néceſſaire à ceux qui veulent conduire les autres (car

ils étoient les ſeuls qui fuſſent appellés aux conſeils des princes, & choiſis pour 1256. leurs confeſſeurs) c'eſt qu'ils avoient perſuadé au roi, de quitter ſa couronne pour prendre l'état monaſtique. Ils ne faiſoient pas attention qu'ils auroient privé le royaume d'un prince qui étoit le plus ſage de tous les rois, & faiſoit le bonheur de ſes peuples ; & qu'ils auroient livré l'Etat à la diſcrétion d'une reine ſans expérience, & d'un roi qui n'avoit pas encore douze ans.

Un jour qu'il s'entretenoit avec eux du bonheur qu'avoit eu Marie, de porter le fils de Dieu dans ſes chaſtes flancs: «Sire, lui dit un de ces religieux, » plus hardi que les autres, ne vou- » driez-vous pas en tenir autant que la » ſainte Vierge en a renfermé dans ſon » ſein ? Oui ſans doute, répondit le » monarque. Vous ſavez, ſeigneur, » reprit le bon religieux, ce qui eſt » dit dans l'évangile, ſi quelqu'un quitte

» ſon pere ou ſa mere, ou ſa femme, ou
1256. » ſes enfans ou ſes biens, pour l'amour de » moi, il recevra le centuple & poſſédera » la vie éternelle. Oſez, ſire, oſez aſpirer » à ce dernier période de la perfection. » Vous avez des héritiers capables de » bien gouverner votre royaume : » votre bonheur juſqu'ici eſt d'avoir » beaucoup ſouffert pour Dieu ; on » vous a vu vingt fois expoſer votre » vie pour la gloire de ſon nom ; il » ne vous reſte plus qu'à tout quitter » pour prendre la croix, c'eſt-à-dire » notre habit. Ainſi, de grade en grade, » vous parviendrez au ſacerdoce, & » vous mériterez de recevoir Jéſus-» Chriſt dans vos mains ».

Le roi frappé de ce diſcours, demeura quelque temps comme enſeveli dans une profonde rêverie : il réfléchiſſoit ſur les dangers du monde & la grandeur des devoirs de la royauté, ſur les douceurs ineſtimables qu'on

goûte dans la retraite. « Si ce que
» j'entends eſt vrai, dit-il, comme 1256.
» je le crois d'eſprit & de cœur, je
» ſuivrai votre conſeil : mais je ne
» puis rien que du conſentement de la
» reine : ſa vertu & mes engagemens
» vis-à-vis d'elle, ne me permettent pas
» de rien décider ſans ſa participation »,

Auſſi-tôt il retourne au palais, ſe rend à l'appartement de la reine, lui ouvre ſon cœur ſur la réſolution où il eſt de lui remettre & à ſes enfans la couronne de France, lui repréſente qu'étant religieux & prêtre, il ne ceſſera de prier le Seigneur pour eux & pour la proſpérité de l'Etat, la conjure enfin par tout ce qu'il y a de plus ſacré de ne point s'oppoſer à l'accompliſſement d'un deſſein inſpiré du ciel.

Marguerite, frappée comme d'un coup de tonnerre, ne répondit rien ; mais ayant fait venir ſes enfans, elle leur demanda en préſence du comte

d'Anjou, leur oncle, qu'elle avoit auſſi
1256. mandé, s'ils aimoient mieux être appellés fils de prêtre, que fils de roi. Les princes ne concevant rien à ce diſcours, elle ne les laiſſa pas long-temps dans cet embarras. Apprenez, leur dit-elle, que les Jacobins ont tellement faſciné l'eſprit du roi votre pere, qu'il veut abdiquer la royauté pour ſe faire prêcheur & prêtre. Le comte d'Anjou à cette nouvelle entra en fureur, s'emporta juſqu'à l'inſolence contre ſon frere, menaça les ſéducteurs des plus terribles châtimens; & par proviſion, envoya dans ſa province d'Anjou, faire défenſe de les laiſſer prêcher, & même de leur diſtribuer aucune aumône.

Louis, fils aîné du monarque, ne fut pas plus maître de ſon reſſentiment: il ſe répandit en diſcours ſi outrageans contre les freres prêcheurs, que le roi, pour le faire taire, lui donna un ſoufflet. « Seigneur, s'écria le jeune

» prince avec feu, je n'oublierai » jamais le respect que je vous dois : il » n'y a en effet que mon pere & mon » roi qui puisse me frapper impuné- » ment ; mais si le ciel m'éléve un jour » sur le trône, j'en jure par monsei- » gneur S. Denis, notre patron, je » ferai chasser tous ces prêcheurs du » royaume ». 1256.

Le bon roi étonné de tant de contradictions, craignit que son inclination pour la retraite ne fût moins une inspiration du ciel, qu'un goût trop décidé pour le repos ; il connoissoit la tendresse de la reine, la fierté du prince son successeur, les violences du comte d'Anjou, l'attachement de ses sujets. Il ne jugea pas que Dieu voulût un sacrifice, auquel tout sembloit s'opposer, l'honneur de sa maison & le bonheur de ses peuples. 1257.

Traité de Louis avec le roi d'Aragon.

Le roi qui suivoit toujours son dessein d'établir une solide paix dans son

royaume, conclud dans cette vue, l'an-
1257. née suivante, deux importans traités avec deux de ses voisins, Jacques premier, roi d'Arragon, & Henri III, roi d'Angleterre.

Quoique les rois d'Arragon eussent presque toujours vécu en paix avec les rois de France, il y avoit toutefois entr'eux de grands sujets, ou des prétextes plausibles de guerre, s'ils avoient voulu s'en servir. Il est certain que tous les peuples d'en-deçà les Monts-Pyrénées avoient été du domaine de la couronne; & que le comté de Barcelone, le comté de Roussillon, & plusieurs autres villes & terres au-delà de ces montagnes, en étoient des fiefs mouvans; que dans ces pays on datoit les monumens publics des années du regne des rois de France, jusqu'au concile de Tarragone, qui changea cet usage du temps de Philippe-Auguste; mais d'autres affaires

empêcherent ce prince d'en tirer raiſon. 1257.

Les rois d'Arragon deſcendoient des comtes de Barcelone, & étoient entrés dans tous leurs droits & dans toutes leurs obligations, & par conſéquent dans celle de rendre à la couronne de France les hommages que ces comtés lui devoient, & Louis auroit eu droit de les exiger du roi d'Arragon.

D'autre part, les rois d'Arragon avoient des prétentions ſur le comté de Toulouſe, ſur l'Albigeois, ſur le Rouergue, ſur Carcaſſone, ſur Narbonne, ſur Niſmes, & ſur quantité de domaines voiſins de ces villes, ou enclavés dans ces territoires. L'on voit effectivement dans l'hiſtoire des guerres des Albigeois, que la plupart de ces domaines étoient regardés comme des arrieres-fiefs de la couronne de France, & que Pierre d'Arragon, pere de Jacques, s'en faiſoit rendre les homma-

ges, comme fiefs immédiatement mou-
1257. vans de la couronne. Tout cela étoit fondé sur la possession, ou sur des alliances par des mariages. Ces droits respectifs étoient autant de semences de guerre entre les deux rois & leurs successeurs. Ces deux princes s'aimoient & s'estimoient beaucoup. Tous deux, quoique guerriers, cherchoient tous les moyens d'entretenir la paix entre les deux états. Dès l'an 1255, ils avoient signé au mois de mai un compromis sur cette grande affaire, qui devoit être terminée par leurs députés. Celui du côté du roi étoit Hébert, doyen de Bayeux; & celui du roi d'Arragon, étoit Guillaume de Montgrin, trésorier de la cathédrale de Gironne. On devoit s'en rapporter à ce qu'ils décideroient; il y avoit un dédit de trente mille marcs d'argent, & l'affaire devoit être terminée dans l'espace d'un an. Toutefois elle ne put être réglée alors,

& ne le fut qu'en l'année 1258, par le traité de Corbeil. Elle le fut de la maniere qu'on le voit dans l'acte publié à Barcelone par le roi d'Arragon, au mois de juillet. 1257.

On expose d'abord dans cet acte les prétentions du roi de France sur les comtés de Barcelone, d'Urgel, de Roussillon, de Cerdagne, de Girone, d'Ausone, & sur toutes leurs dépendances. En second lieu, les prétentions du roi d'Arragon sur Carcassone, Albi, Toulouse & autres places ci-dessus nommées, & sur toutes leurs dépendances. Ensuite il est déclaré que le roi de France, par accord fait avec le roi d'Arragon, renonce, pour lui & pour tous ses successeurs, à tous les droits qu'il a pu & qu'il pourroit désormais prétendre sur tous les pays nommés dans le premier article.

D'autre part, le roi d'Arragon renonce, en faveur de Louis & de ses

ſucceſſeurs, à tous les droits qu'il pour-
1257. roit avoir ſur les pays déſignés dans le ſecond article ; & à tous ceux généralement qui avoient été poſſédés, ſoit en ſeigneuries, ſoit en domaines, par Raymond, dernier comte de Toulouſe. Ce traité ayant été ratifié à Barcelone, le roi d'Arragon renonça encore, en faveur de la reine de France, & de celui de ſes enfans qu'elle jugeroit à propos, à tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur les comtés de Provence & de Forcalquier, auſſi-bien que ſur les villes d'Arles, d'Avignon & de Marſeille.

En cette même année, & au même lieu, fut arrêté le mariage de Philippe, ſecond fils de France, avec Iſabelle, fille du roi d'Arragon. Mais ce mariage, à cauſe de l'âge du prince & de la princeſſe, ne s'accomplit que quelques années après, c'eſt-à-dire, l'an 1262.

Ce traité fut très - avantageux à la France, qui n'y céda que des droits qu'il lui étoit impossible de faire valoir, sur des pays situés au-delà des Pyrénées, pour demeurer en possession d'un grand nombre de villes & de domaines très-considérables, sans craindre désormais aucune contestation. Les rois d'Arragon firent néanmoins dans la suite des tentatives pour se relever de cet accord, mais ce fut toujours envain.

1258.

1259.

Traité de paix avec le roi d'Angleterre.

Une autre négociation, commencée dans le même tems avec l'Angleterre, mais qui ne fut terminée que l'année suivante, excita de plus grandes rumeurs. On peut dire que ce fut proprement l'ouvrage du roi. Les gens de son conseil n'oublierent rien pour l'en détourner. Ce que la noblesse avoit de mieux intentionné pour la gloire de la nation, s'y opposa, tout fut inutile. *C'est la seule fois*, dit Mézerai, *qu'il*

lui arriva de chocquer la volonté de ſes
1259. *barons.*

Depuis plus de cinquante ans qu'on étoit en guerre avec les Anglois, on n'avoit pu faire de paix, les uns demandant trop, les autres n'offrant pas aſſez. Henri cependant ne déſeſpéroit pas de recouvrer, par la négociation, ce que ſon pere avoit perdu par ſa félonie. C'étoit ce qui l'avoit amené à Paris, & l'y avoit fait prodiguer careſſes & préſens pour gagner les confidens de Louis; mais s'il avoit remarqué beaucoup de bonne volonté, il s'apperçut en même tems, dit ſon hiſtorien, qu'elle étoit moins forte que la crainte du baronage. Peu rebuté de cette tentative, il eſſaya de ſe faire mettre ſur la liſte de ceux à qui le roi faiſoit faire des reſtitutions: la réponſe ne fut pas favorable. * Tout récemment encore, il venoit d'envoyer le comte de Leyceſter, ſon beau-frere,

*Matth. Paris, p. 955, 958.

avec plusieurs autres grands seigneurs d'Angleterre, pour réclamer les provinces tant de fois demandées. Ils oserent représenter, que la trêve étant sur le point de finir, la restitution des domaines confisqués étoit le seul moyen d'éviter une guerre funeste aux deux nations; qu'il étoit contre la justice de punir, sur le fils, les fautes du pere; que cette faute, en un mot, quelque grande qu'elle pût être, étoit assez expiée par une si longue privation de tant de riches possessions. Les ambassadeurs étoient accompagnés de ceux de Richard, frere de Henri, nouveau roi des Romains, qui, de son côté, redemandoit le Poitou, qui lui avoit été donné en apanage, trente ans auparavant. Louis les reçut tous avec bonté; mais les princes, ses freres, les seigneurs de la cour, le peuple même, ne leur témoignoient qu'indignation & mépris. Désespérés des far-

1259.

casmes dont on ne cessoit de les accabler en toutes rencontres, peu satisfaits d'ailleurs de la réponse du monarque, qui sans leur dire rien de positif, remit l'affaire au Parlement, qu'il devoit convoquer au carême lors prochain; ils ne virent d'autre parti à prendre, que de retourner porter à leur maître de si tristes nouvelles; mais en partant, ils laisserent à Paris l'abbé de Westminster pour continuer la négociation.

1259.

Pendant que l'abbé de Westminster en étoit occupé, les grands seigneurs d'Angleterre, bien plus jaloux encore de leurs priviléges & de leurs prérogatives, qu'ils n'étoient chagrins de la puissance du roi de France, étoient fort brouillés avec leur roi; & comme ils appréhendoient que saint Louis, en cas de division, ne prît, contr'eux, le parti de Henri, ils députerent au monarque François quelques-uns de leur corps, avant l'assemblée du Parlement

qu'ils devoient tenir à Oxford, pour le prier de ne ſe point mêler des affaires d'Angleterre, l'aſſurant que tout leur but, en ce parlement, étoit de réformer les abus qui s'étoient gliſſés dans le gouvernement, & qu'il ne s'y feroit rien que pour le bien commun du royaume, & pour la tranquillité de l'Europe. On ne ſait point la réponſe que fit le roi ; mais il paroît qu'alors il ne voulut point entrer dans ces démêlés. 1259.

Il s'agiſſoit, dans ce parlement, ſurtout de deux choſes. La premiere, de remettre en vigueur toutes les loix contenues dans la fameuſe grande chartre; & la ſeconde, d'obliger Henri à faire ſortir d'Angleterre les Poitevins. On déſignoit par ce nom les quatre fils du comte de la Marche *, qui étoient

* On a parlé ci-devant de lui. Voir ce qui en a été dit, tom. 1, p. 183 & ſuivantes.

1259. freres du roi d'Angleterre ; Isabelle d'Angoulême, sa mere, après la mort de Jean-sans-terre, son mari, pere de Henri, s'étant remariée à ce comte : ces quatre seigneurs avoient passé en Angleterre, où le roi les avoit comblés de bienfaits : leur grand crédit avoit donné de l'ombrage aux Anglois. Ils furent forcés de remettre leurs châteaux entre les mains du parlement, & de repasser dans leur pays, avec tous les François & les autres étrangers qu'ils avoient attirés en grand nombre. Pour les empêcher d'amener des troupes de France, où ils possédoient beaucoup de terres, la noblesse Angloise se saisit de tous les ports, & après s'être confédérée, elle marcha en armes à Oxfort, pour y tenir le parlement.

Comme ce parti étoit le plus fort, & que le roi n'avoit dans ses intérêts que ces quatre seigneurs, Richard son frere, & peu d'autres, ils le contrai-

gnirent, & le prince Richard ſon fils, 1259.
à jurer de nouveau l'obſervation de la grande chartre, & à conſentir au départ des ſeigneurs de la Marche. Ceux-ci furent contraints d'obéir. Ils s'embarquerent pour repaſſer en France, & ils eurent le chagrin de ſe voir enlever une très-groſſe ſomme d'argent, qu'ils eſpéroient emporter d'Angleterre, & qui fut confiſquée, afin de l'employer pour le bien du Royaume, ſelon que le parlement le jugeroit à propos. Ils aborderent à Boulogne, d'où ils envoyerent demander au roi la permiſſion de paſſer par la France, pour ſe retirer ſur leurs terres. Elle leur fut refuſée d'abord, à l'inſtance de la reine Marguerite, qui les haïſſoit, parce qu'ils en avoient très mal uſé envers la reine d'Angleterre ſa ſœur, dans le tems qu'ils avoient été à la cour de Henri. Ils obtinrent néanmoins, quelque temps après, des paſſe-ports, par

la compassion que le roi eut de leur
1259. malheur. Henri, ayant satisfait son parlement, en consentant au départ des seigneurs de la Marche, reprit sa négociation avec le roi de France, dont l'abbé de Westminster étoit chargé.

On ignore quels ressorts le prélat Anglois put faire jouer pour y réussir; tout ce qu'on sait, c'est que son séjour à Paris fut très-avantageux au monarque Anglois. Bientôt le comte de Leycester revint en France, accompagné de Pierre de Savole, du grand justicier d'Irlande, Hugues Bigol : & tout fut réglé en peu de temps, sans qu'il parût autre chose d'une négociation si épineuse, que beaucoup de courses & de voyages de part & d'autre.

Traité de Louis avec le roi d'Angleterre.

Louis, par ce traité, déclare, 1° qu'il céde au roi d'Angleterre ses droits sur le Limousin, le Périgord, le Querci, l'Agenois, & la partie de la Saintonge, qui est entre la Charente & la Garonne; mais

mais avec la réserve de l'hommage des princes, ses freres, si toutefois Henri peut prouver, devant des arbitres dont on conviendra, qu'il a de justes prétentions sur la terre que le comte de Poitiers tient dans le Querci du chef de sa femme : 2° Qu'il s'oblige, en cas que l'Agénois ne revienne pas à la couronne, d'en donner la valeur en argent, & cependant d'en payer le revenu, qui fut estimé dans la suite à trois mille sept cens vingt livres : 3° Qu'il n'inquiétera point le monarque Anglois sur tout le passé, comme d'avoir manqué à rendre les hommages, à faire les services, à payer certains droits & autres charges semblables : 4° Qu'il donnera & livrera au roi Henri la somme nécessaire pour entretenir, pendant deux ans, cinq cens chevaliers, que le prince Anglois devoit mener à la suite de Louis, contre *les mécréans & ennemis de la foi :* ce 1259.

1250. qu'il n'accomplit pas, dit un auteur contemporain *, quoiqu'il eût reçu ce paiement évalué à cent trente-quatre mille livres.

* Joinville, *pag.* 371 & 372.

Henri, de ſon côté, pour reconnoître tous ces avantages, 1° Renonce, tant pour lui que pour ſes ſucceſſeurs, à tous les droits qu'il prétendoit ſur le duché de Normandie, ſur les comtés d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Poitou, & ſur-tout ce que ſes peres pouvoient avoir poſſédé, terre ou île en-deçà de la mer, excepté les choſes ſpécifiées dans les précédens articles. 2° S'oblige de faire hommage de tout ce qu'on lui rend, comme auſſi de Bayonne, de Bordeaux, de toute la Guyenne, & à tenir ces grands fiefs du roi & de ſes ſucceſſeurs, comme pair de France & duc d'Aquitaine. 3° Déclare qu'il ſe ſoumet au jugement de la cour de France, non-ſeulement pour les différends qui s'éleveront ſur

l'exécution du traité, mais pour ceux même qui naîtront entre lui & ses sujets de France. On a vu en effet cette même cour décider trois ans après, que les Gascons n'étoient point obligés de rendre leurs hommages en Angleterre, mais seulement dans l'étendue de leur province. On avoit même réglé la maniere dont on citeroit les rois d'Angleterre, lorsqu'on seroit obligé de le faire.

1259.

Le traité fut juré de bonne-foi, d'abord au nom de Henri par ses Ambassadeurs, ensuite au nom de Louis, par le comte d'Eu & le sire de Nesle. Le roi voulut qu'il fût souscrit par les deux princes Louis & Philippe, ses fils aînés : mais en même-tems il déclara que son intention n'étoit point de se dessaisir, qu'il n'eût reçu l'hommage & la ratification du monarque Anglois. La trève fut donc continuée jusqu'au 28 avril de l'année suivante ; & cepen-

dant l'acte fut mis en dépôt au Temple ;
1259. sous les sceaux des archevêques de Rouen & de Tarentaise.

Telles sont les conditions de cette fameuse paix, si long-temps desirée, si peu espérée de part & d'autre. On a remarqué (chose assez ordinaire) qu'agréable aux deux rois, elle déplut également aux deux nations.

Il seroit inutile de rapporter ici les réflexions politiques que nous ont débitées leurs historiens sur ce fameux traité. Guidés par la prévention, dont ils sont naturellement affectés chacun pour leur pays, ils ont peut-être aussi mal raisonné les uns que les autres.

Les François ont blâmé leur prince d'avoir, au préjudice des véritables intérêts de son Etat, traité si favorablement le roi d'Angleterre. On lui rendroit, sans doute, plus de justice, si l'on réfléchissoit sérieusement sur la droiture de ses intentions. « Je sais

» bien, disoit-il aux gens de son conseil,
» suivant le rapport de Joinville *, que 1250.
» le roi d'Angleterre n'a point de droit * Joinville, pag. 14.
» à la terre que je lui laisse, son pere
» l'a perdue par jugement; mais nous
» sommes beaux-freres : nos enfans sont
» cousins germains : je veux établir la
» paix & l'union entre les deux royau-
» mes : j'y trouve d'ailleurs un avan-
» tage, qui est d'avoir un roi pour
» vassal. Henri est à présent mon hom-
» me, ce qu'il n'étoit pas auparavant ».
Voilà, sans doute, ce qui le détermina: peut-être aussi les événemens toujours incertains de la guerre, l'horreur de voir répandre le sang chrétien, le desir de procurer à ses peuples une paix durable, enfin la délicatesse de sa conscience, qui lui laissoit toujours quelques scrupules sur la justice de la confiscation faite par son ayeul des domaines du pere de Henri, qui avoit peut-être

1259. été trop rigoureuſe, y eurent beaucoup de part.

Les Anglois ſe plaignoient que leur roi, pour ſi peu de choſe, eût renoncé à des prétentions qui leur paroiſſoient ſi légitimes. On ſembloit, à la vérité, lui rendre cinq provinces; mais après un ſérieux examen, on ne trouvoit que quelques domaines honorifiques peu utiles. Déja même il en poſſédoit une partie, comme Royan en Saintonge, & Bergerac dans le haut Périgord : le reſte ne regardoit proprement que le reſſort. Le Périgord avoit ſon comte, & le Limouſin ſon vicomte. L'Agénois ne pouvoit manquer de revenir à ſa maiſon, ſi la comteſſe de Poitiers mouroit ſans enfans; elle le tenoit de ſon ayeule, à qui le roi Richard l'avoit donné en dot; enfin le peu qu'on lui abandonnoit dans le Querci, ne lui étoit accordé qu'à condition qu'il prouveroit qu'il faiſoit partie de cette même dot. Louis

d'ailleurs se réservoit sur les provinces cédées la régale pour les évêchés, la garde des abbayes, & l'hommage, tant de ses freres, s'ils y possédoient quelques fiefs, que de ceux que ses prédécesseurs & lui s'étoient obligés de ne point laisser tomber sous la puissance de l'Angleterre. Quelle proportion d'une cession si limitée, avec le sacrifice pur & simple de cinq belles provinces, qui réunies pouvoient former un puissant royaume ! Henri devoit-il acheter si cher l'honneur d'être vassal de la France ? Il paroît que les Anglois connoissoient mieux que les François les avantages qui revenoient à Louis par ce traité ; & je crois que ceux-ci avoient tort de blâmer leur prince de l'avoir fait.

1259.

Cependant le roi d'Angleterre vint à Paris pour consommer entiérement ce fameux traité : il y fut reçu avec les plus grands honneurs. D'abord il logea au Palais, où il fut traité pendant quel-

ques jours avec toute la magnificence
1250. possible. Il se retira ensuite à l'abbaye de S. Denis, où il demeura un mois entier. Louis l'alloit voir souvent, & lui faisoit fournir avec abondance tout ce qui lui étoit nécessaire. Henri, pour ne lui pas céder en générosité, combloit de présens l'abbaye, où l'on voit encore un vase d'or de sa libéralité. Enfin toutes les difficultés étant levées, le traité fut ratifié par les deux rois. Alors, pour en commencer l'exécution, le monarque Anglois, en présence de l'une & de l'autre cour, fit hommage-lige au roi pour toutes les terres qu'il possédoit en France : hommage qui emportoit serment de fidélité, ce qui le distinguoit du simple, toujours conçu en termes généraux. Les rois Anglois ont fait de vains efforts dans la suite pour réduire leur dépendance à ce dernier : il fut réglé sous Philippe-le-Bel, que le roi d'Angleterre à genoux,

ayant ſes mains en celles du roi de France, on lui diroit : *Vous devenez homme-lige du roi, monſieur, qui cy-eſt, & lui promettez foi & loyauté porter* : à quoi il devoit répondre, *voire*, c'eſt-à-dire, *oui*. 1260.

Mort de Louis, fils aîné du roi.

Tout étoit fini, & rien n'exigeoit de Henri un plus long ſéjour en France. Il ſe préparoit à ſe rembarquer, lorſque ſon départ fut retardé par un malheur qui affligea tout le royaume. Le fils aîné du roi, nommé Louis comme lui, tomba malade, & mourut âgé de ſeize ans, regretté de tous ceux qui le connoiſſoient. C'étoit un prince aimable, qui joignoit aux agrémens de la figure toutes les beautés de l'ame ; doux, affable, libéral, & dont toutes les inclinations ſe portoient au bien. Plus occupé du bonheur des peuples, que de ſa propre élévation, l'éclat du trône auquel il étoit deſtiné ne fut point capable de l'éblouir. Il s'oppoſa avec ar-

deur à la retraite d'un roi qui faisoit la
1260. félicité publique : c'est la seule occasion où il fit paroître quelque vivacité.
* Duch. tom. 5. pag. 442. *Agréable à Dieu & aux hommes* *, la France avoit mis en lui toutes ses espérances, & la Religion le regardoit comme son plus ferme appui. Elevé sous les yeux d'un pere ennemi de toute dissimulation, il avoit reçu dès sa plus tendre enfance des idées claires & distinctes sur les obligations de l'état auquel sa naissance le destinoit. « *Beau fils*, lui » disoit le S. Roi dans une grande ma-
* Joinvile, pag. 4. » ladie qu'il eut à Fontainebleau *, je » te prie que tu te fasses aimer du peuple » de ton royaume ; car vraiment j'ai» merois mieux qu'un Ecossois vînt » d'Ecosse, ou quelque autre lointain » étranger, qui gouvernât bien & loyau» ment, que tu te gouvernasses mal à » point & en reproche ». Le jeune prince mourut avec tous les sentimens de piété que le religieux monarque lui

avoit inſpirés. On conduiſit ſon corps à
S. Denis, & de-là à Royaumont, où il 1260.
fut inhumé. Le convoi ſe fit avec une magnificence extraordinaire : le roi d'Angleterre lui-même voulut porter quelque temps le cercueil. Tous les barons François & Anglois le porterent à ſon exemple, les uns après les autres. Louis touché de cette marque de tendreſſe & de reſpect, retint à Paris Henri pendant tout le carême, & le reconduiſit juſqu'à S. Omer, où ils paſſerent les fêtes de Pâques, & ſe ſéparerent très-ſatisfaits l'un de l'autre.

1261.
1262.

Mariage de Philippe, fils aîné du roi.

Après deux ans & demi que le Roi employa à faire divers voyages dans ſon royaume, à des fondations de maiſons religieuſes & hôpitaux, & à faire pluſieurs ordonnances utiles à l'Etat, il voulut accomplir le mariage de Philippe ſon fils aîné, héritier préſomptif de la couronne, avec Iſabelle infante d'Arragon. Le roi s'étoit rendu à Clermont

1262. en Auvergne, accompagné de presque toute la noblesse de France, qui par attachement autant que par devoir, avoit voulu se trouver à la célébration de ce mariage. Mais la nouvelle du traité que le roi d'Arragon avoit fait avec Mainfroi fils naturel de l'empereur Frédéric II, pensa rompre une alliance si avantageuse pour l'infante. Louis venoit d'en être informé; il protesta qu'il ne souffriroit jamais que son fils épousât une princesse dont le pere avoit des liaisons si étroites avec le plus mortel ennemi de l'Eglise & des papes. On ne peut exprimer l'étonnement & l'embarras des deux cours : on connoissoit le caractere du monarque, on craignoit que rien ne pût l'ébranler. L'Arragonois sur-tout désespéré d'un si fâcheux contre-temps, cherchoit tous les tempéramens imaginables : il eut enfin le bonheur d'en trouver un, qui satisfit pleinement. Il déclara par un

acte authentique, qu'en mariant ſon fils avec la fille de Mainfroi, il ne prétendoit prendre aucun engagement contraire aux intérêts de l'égliſe Romaine, ni déroger ou préjudicier en rien à l'alliance qu'il venoit de contracter avec la France. Ainſi les noces ſe firent avec l'applaudiſſement des deux nations, qui s'efforcerent à l'envi de ſe diſtinguer par leur magnificence. On fixa d'abord le douaire d'Iſabelle à quinze cens livres de rente : on l'augmenta dans la ſuite, lorſque Philippe parvint à la couronne ; il fut de ſix mille livres. Jacques, fidéle à ſa parole, n'entreprit rien par la ſuite en faveur de Mainfroi. 1262.

Les fêtes que Louis fut obligé de donner en cette occaſion, ne diminuerent rien de ſon application aux affaires de l'Etat. Il ſavoit trouver le moyen de ſatisfaire à tout ; ménageoit ſes momens avec une prudente écono-

mie, & ſouvent reprenoit ſur ſon ſom-
1262. meil ceux qu'un devoir indiſpenſable lui avoit fait perdre en divertiſſemens. On lui diſoit un jour *, qu'il donnoit trop de tems à ſes œuvres de piété. « Les hommes ſont étranges, répondit-il avec douceur, on me fait un » crime de mon aſſiduité à la priere : » on ne diroit mot ſi j'employois les » heures que j'y paſſe, à jouer aux » jeux de haſard, à courir la bête fauve, » ou à chaſſer aux oiſeaux ».

* Duch. *tom.* 3, *pag.* 554.

La police ſur-tout & le commerce ſembloient l'occuper tout entier. Il s'attacha d'abord à punir les crimes nuiſibles à la ſociété, tels que l'uſure, l'altération des monnoies, les ventes à faux poids, & toute eſpece de monopole. Comme il avoit beſoin d'être ſoulagé dans ces pénibles fonctions, il chercha long-temps, diſent les hiſtoriens du tems, *un grand ſage homme* pour le mettre à la tête de la juſtice & police, qu'il vouloit établir

ſur-tout à Paris. C'étoient anciennement les comtes de chaque province qui 1262.
avoient l'adminiſtration de la juſtice, de la police, des finances : les vicomtes en leur abſence exerçoient les mêmes fonctions. Hugues Capet, parvenu à la couronne, ſupprima ces deux titres pour le comté de Paris, & leur ſubſtitua celui de prévôt, avec les mêmes prérogatives. Ce nouvel officier, outre le commandement ſur la milice, adminiſtroit encore la juſtice : c'étoit lui ſeul qui la rendoit à Paris, dans ces ancien tems où le Parlement n'étoit pas encore rendu ſédentaire. Mais cette importante place étant devenue vénale ; plus elle donnoit de pouvoir, plus elle occaſionnoit d'injuſtices. Louis, pour remédier à ces abus, défendit la vénalité d'un emploi qui demandoit le plus parfait déſintéreſſement ; & il eut la ſatisfaction de trouver un homme qui avoit autant de lumieres que d'intégrité. Ce

fut Etienne Boilêve, originaire d'Anjou, chevalier, noble *de parage*, c'est-à-dire de race. Louis lui donna la place de prévôt de Paris. C'étoit un homme de grande considération, tant à la cour qu'à l'armée : car ayant été fait prisonnier à Damiette, sa rançon fut mise à deux cens livres d'or, somme alors considérable. Comme Boilêve étoit seul juge civil, criminel & de police, il fit rigoureusement punir les malfaiteurs, brigands, filoux, & autres fainéans de la société, qui vivent à ses dépens. Ensuite il rangea tous les marchands & artisans en différens corps de communautés, dressa leurs premiers statuts, & leur donna des réglemens si sages, qu'on n'a eu qu'à les copier ou à les imiter dans tous ceux qu'on a faits depuis pour la discipline des diverses & nouvelles communautés de commerce.

1262.

Etienne Boilêve, prévôt de Paris.

Les mœurs, objet si digne de l'attention des rois, quelquefois trop né-

gligé, eurent toujours la premiere part aux ſoins de S. Louis. Tout ce qui reſſentoit la licence étoit proſcrit ſous diverſes peines : les ſpectacles étoient permis, mais ce qui pouvoit cauſer quelque ſcandale en étoit ſévérement banni. 1262.

On vit ſous ſon regne des écrits ſur la Religion, des ouvrages philoſophiques, des poëmes, des romans : mais on n'y voyoit rien qui reſpirât la ſédition, l'impiété, le matérialiſme, le fanatiſme, le libertinage. D'abord il avoit chaſſé les femmes de mauvaiſe vie tant des villes que des villages : convaincu enſuite de la maxime de S. Thomas, que ceux qui gouvernent ſont quelquefois obligés de ſouffrir un moindre mal pour en éviter un plus grand, il prit le parti de les tolérer ; mais pour les faire connoître & les couvrir d'ignominie, il détermina juſqu'aux habits qu'elles devoient porter, fixa l'heure de leur

retraite, & déſigna certaines rues &
1262. certains quartiers pour leur demeure. La pudeur, ſi naturelle au ſexe, vint au ſecours des loix; pluſieurs eurent honte d'un genre de vie qui les notoit de tant d'infamie. Un grand nombre ſe convertirent, & ſe retirerent dans une maiſon de filles pénitentes, qui étoit où l'on a vu depuis l'hôtel de Soiſſons.

On a parlé de ſon attention pour la ſûreté des grands chemins; il voulut encore y joindre la commodité. S'il n'eut pas le bonheur de les porter à ce point de perfection où nous les voyons aujourd'hui, il eut du moins la gloire de les avoir rendu plus praticables qu'ils n'avoient été ſous ſes prédéceſſeurs. Souvent il envoyoit des commiſſaires pour veiller à ce que les rivieres fuſſent navigables. Enfin rien n'étoit oublié, ni pour les réglemens, ni pour l'exécution, qui eſt encore plus eſſentielle.

Tant de ſoins, en établiſſant l'ordre dans l'Etat, en aſſuroient la tranquillité; 1262. ils répandirent l'abondance dans le royaume. C'eſt peu dire, ils augmenterent les revenus de la couronne; ce qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de politique. Ce ne fut pas, en effet, par les impoſitions extraordinaires que le monarque s'enrichit; on ne les connoiſſoit preſque pas dans ces anciens temps. Alors la richeſſe de nos rois, comme celle des ſeigneurs, ne conſiſtoit qu'en terres, en redevances, en confiſcations, en péages, tant pour la ſortie que pour l'entrée des marchandiſes. On les voyoit, à la vérité, quelquefois exiger des décimes ſur le clergé; d'autres fois lever une eſpece de taille ſur les peuples de leurs domaines: mais Louis, perſuadé que ce qui eſt à charge aux ſujets, ne peut être avantageux au prince, loin de paſſer les bornes, fut

1262. toujours en garde contre les vexations nuisibles à l'Etat.

Cette ſage conduite repeupla la France, que les déſordres des regnes précédens avoient rendue preſque déſerte. On venoit de tous côtés chercher ce qu'on ne trouvoit pas ailleurs, l'aiſance, la juſtice & la paix. Le commerce reprit une nouvelle vie, rien ne demeuroit inutile ; chacun faiſoit valoir ce qu'il poſſédoit. « Finalement, » dit Joinville *, le royaume ſe multiplia tellement pour la bonne droiture qu'on y voyoit regner, que » le domaine, cenſive, rentes & revenus du roi, croiſſoient tous les » ans de moitié. »

* Joinville, *pag.* 124.

1263. Ce prince, ennemi de toute violence, étoit prêt à ſacrifier ſes droits, lorſqu'il y avoit l'ombre de doute. C'eſt ainſi que dans un parlement on le vit ordonner qu'un banni de Soiſſons, à qui il avoit fait grace, ne

laisseroit pas de garder son ban, parce que les habitans de cette ville lui remontrerent que c'étoit donner atteinte à leurs priviléges. On admira la même modération lorsque dans un autre parlement, il fut décidé qu'il ne lui appartenoit pas, pendant la vacance du siége de Bayeux, de conférer les bénéfices de l'église du Saint-Sépulchre de Caen : aussi-tôt il révoqua la nomination qu'il avoit déja faite à une de ces prébendes. Rare exemple, qui apprend aux rois que l'autorité doit toujours céder quand la justice paroît.

1263.

Mais l'héroïsme de cette inflexible droiture éclata sur-tout dans une affaire qu'il eut avec l'Evêque d'Auxerre. On avoit mis par ses ordres sur le pont de cette ville, quelques poteaux où l'on avoit arboré les fleurs-de-lis : le prélat les fit arracher de son autorité privée. C'étoit un attentat contre les loix, qui défendent de se faire justice

à ſoi-même. Louis cependant avoit
1263. entrepris ſur ſes droits : cette raiſon fut ſuffiſante pour lui faire pardonner ce qu'il y avoit d'irrégulier dans le procédé de l'évêque. C'eſt cet amour inviolable de l'ordre, qui lui mérita l'eſtime, la confiance & le reſpect de toute l'Europe. L'Angleterre lui en donna une preuve bien glorieuſe, en le choiſiſſant pour arbitre de ſes différends : heureuſe ſi elle s'en fût rapportée à ſon jugement ! Ce trait d'hiſtoire exige quelque détail.

Il y avoit pluſieurs années que les barons d'Angleterre, irrités des prodigalités de leur roi, l'avoient obligé de jurer à Oxford l'obſervation de la grande chartre, que les uns regardent comme le frein, les autres comme l'anéantiſſement de l'autorité royale. Henri menacé ſecrétement d'une priſon perpétuelle, fit plus encore : non-ſeulement il ſouſcrivit à l'éloignement

de ſes quatre freres, les ſeigneurs de la Marche, en qui il avoit mis toute ſa confiance *, mais même il avoit conſenti que l'on choisît vingt-quatre ſeigneurs pour travailler à la réforme dn gouvernement ; que ce qui ſeroit déterminé dans ce conſeil, à la pluralité des voix, fût inviolablement exécuté ; qu'on remît entre leurs mains tous les châteaux & toutes les places fortes du royaume, pour en confier la garde à qui ils jugeroient à propos ; enfin qu'ils nommaſſent chaque année les juſticiers, les chanceliers & les autres principaux officiers de l'Etat. C'étoit proprement le mettre en tutèle, & ne lui laiſſer que le nom de roi : terribles pronoſtics * de ce que ſes ſucceſſeurs auroient à craindre des Communes, s'il eſt vrai, comme on l'aſſure, que c'eſt ici la premiere fois qu'elles ont été admiſes dans le parlement d'Angleterre. Du moins eſt-il

1263.

* Mathieu Paris. Math. Veſtm. Kuiglon.

* Rap. Thoyr. liv. 2, p. 473.

certain que le monarque demeura
1263. alors à la discrétion de ses barons, dont le plus accrédité étoit le comte de Leycester, François de naissance, beau-frere de Henri par son mariage avec la comtesse du Perche, digne fils du fameux Simon de Montfort, par cette inflexibilité de caractere que rien ne peut détourner d'un premier dessein. Bientôt les ligués se virent maîtres de toutes les villes du royaume, & de la capitale même, dont les principaux bourgeois signerent l'acte d'adjonction. Le roi des Romains, Richard, frere du monarque, fut aussi contraint de jurer, tant pout lui que pour ses descendans, d'observer les arrêtés *que le nouveau conseil du roi avoit faits pour la gloire de Dieu & le bien de l'Etat.*

L'infortuné Henri, dépouillé de son autorité, se voyoit forcé d'approuver tout ce qu'il plaisoit aux vingt-quatre.

Dans

Dans cette extrémité, il ſe jetta dans la tour de Londres, s'y fortifia, & ſe ſervit de l'argent qu'il avoit amaſſé depuis long-tems, pour regagner les bourgeois & pour y lever des ſoldats. Un jour qu'il étoit ſorti pour aller ſe promener ſur la Tamiſe, une tempête qui s'éleva tout-à-coup, l'obligea de ſe faire mettre à terre au lieu le plus prochain. Il ſe trouva par haſard que c'étoit préciſément à l'hôtel du comte de Leyceſter, qui le reçut à la deſcente du batteau, & lui dit, pour le raſſurer, qu'il n'y avoit rien à craindre, puiſque l'orage étoit déja paſſé. *Non, non*, lui répondit le monarque en jurant, *la tempête n'eſt point paſſée; & je n'en vois point que je doive craindre plus que vous.* Il avoit écrit au Pape, pour le prier de l'abſoudre du ſerment fait à Oxford; il l'obtint d'autant plus aiſément, que depuis la réforme, les Italiens ne touchoient plus rien des bé-

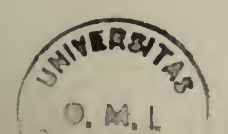
1263.

néfices qu'ils avoient en Angleterre.
1263. Aussi-tôt il assemble un parlement, qu'il ouvre & ferme tout-à-la-fois par cette déclaration : « qu'il ne se croyoit » plus obligé de tenir sa parole, puisqu'on n'exécutoit point ce qu'on lui » avoit promis ; qu'au lieu des trésors » qui devoient remplir son épargne, » il se trouvoit seul dans l'indigence, » tandis que les vingt-quatre épuisoient » l'Etat pour s'enrichir ; qu'il étoit tems » qu'il reprît le personnage de roi, & » que ses sujets rentrassent dans le de» voir ; qu'il ne les avoit mandés que » pour leur donner le choix de l'o» béissance ou de la guerre ». C'étoit parler véritablement en roi : mais pour soutenir cette démarche, il falloit de la fermeté. Henri étoit le plus foible de tous les hommes. Ce discours néanmoins parut pour le moment produire un bon effet : toute l'assemblée donna les mains à la révo-

cation du *convenant*, c'eſt ainſi qu'on appelloit l'arrêté d'Oxford. Le ſeul comte de Leyceſter oſa tenir ferme ; & bientôt ſut regagner la plus grande partie des barons. Si l'on en croit ſes panégyriſtes, *ce fut la dignité inviolable du ſerment qui le rendit inflexible :* ce qui leur fournit la matiere d'un grand éloge. Mais un ſerment contraire à la loi peut-il jamais obliger? Celui que Leyceſter avoit fait autrefois, en prêtant foi & hommage à ſon roi, étoit-il moins ſacré que celui qu'il avoit fait en ſe ſouſtrayant à l'obéiſſance?

1263.

Tout ſembloit diſpoſé à la guerre. Ce n'étoit par-tout qu'aſſemblées tumultueuſes, la plupart contraires aux intérêts du prince. On courut enfin aux armes de tous côtés ; & de part & d'autre on ne s'occupa que des moyens de ſe ſurprendre. Henri manqua d'être pris dans Wincheſter. Edouard ſon fils, qui d'abord, ſans qu'on ſache



pourquoi, prit le parti des ligués,
1263. qu'ensuite il abandonna de même, fut arrêté à Kingston, & forcé de livrer Windsor, d'où il étoit sorti imprudemment. Le comte de Leycester se trouva lui-même dans un grand embarras en un fauxbourg de Londres, & seroit infailliblement tombé au pouvoir du roi, si les bourgeois, après avoir forcé les portes du pont, ne lui eussent facilité sa retraite dans la ville, où l'on tendit aussi-tôt les chaînes. Alors les barons ne ménagerent plus rien, renouvellerent leurs sermens avec les plus horribles exécrations, & se firent couper les cheveux pour se reconnoître. On n'entendoit parmi le peuple que ces discours séditieux : « qu'ils ne vouloient point d'un roi » esclave du pape & vassal de la France; » qu'ils sauroient bien se conduire sans » lui; qu'il pouvoit aller gouverner sa » Guyenne, & rendre fidèlement au

» monarque François le ſervice qu'il 1263.
» lui avoit juré ». Inſolences trop ordinaires à la populace, ſur-tout en Angleterre.

Louis eſt choiſi pour arbitre entre le roi & les barons d'Angleterre.

Quelques gens ſages des deux partis chercherent différentes voies de conciliation, mais toujours inutilement. On étoit convenu que toute la cour, & les principaux ligués ſe trouveroient à Boulogne, pour y diſcuter leurs prétentions réciproques devant le ſaint roi Louis. On s'y rendit en effet de part & d'autre, on diſputa beaucoup, on ne conclut rien. On propoſa enfin de s'en remettre à l'arbitrage du monarque François, & de ſe ſoumettre ſans reſtriction à ce qu'il ordonneroit. Henri l'accepta ſans peine, les barons avec répugnance, ne voulant point d'un roi pour juge, dans une cauſe qui ſembloit être celle de tous les rois. Tout le monde cependant y conſentit, & des deux côtés, on s'engagea par de

1263. grands ſermens & par des actes ſolemnels. Le prince Anglois, dans ſon compromis, daté de Windſor, où l'on voit les ſceaux d'Edouard ſon fils aîné, de Henri d'Allemagne ſon neveu, & de trente autres ſeigneurs, tant étrangers que regnicoles, jure ſur ſon ame, en touchant les ſaints évangiles, qu'il obſervera fidélement ce que le roi de France décidera ſur les ſtatuts d'Oxford. Les barons (c'étoient les évêques de Londres & de Worcheſter, Simon de Montfort, comte de Leyceſter, trois de ſes fils, & dix-huit autres ſeigneurs) promettent la même choſe & de la même maniere, s'obligeant, ſous les ſermens les plus ſacrés, à exécuter de bonne-foi ce qui ſera ordonné. On n'y met qu'une condition, c'eſt que le différend ſera jugé avant la Pentecôte.

1264. Louis voulut bien ſe charger de l'arbitrage, & convoqua l'aſſemblée dans

la ville d'Amiens. Le roi & la reine d'Angleterre s'y rendirent au jour marqué, & les barons y envoyerent leurs députés. L'affaire fut agitée de part & d'autre avec beaucoup de force, le droit primitif des peuples mûrement pesé, le pouvoir transféré aux souverains par la société, scrupuleusement examiné. On exposa en faveur des sujets qu'en se donnant aux rois, ils n'avoient cherché qu'à posséder leurs biens & leur vie dans une parfaite sécurité, non à les exposer en proie à la cupidité ou à l'ambition; qu'un état policé n'étoit point un composé d'esclaves qu'on ne dût consulter sur rien, dont on pût prodiguer arbitrairement le sang & les trésors; enfin que les articles d'Oxford n'étoient qu'une interprétation, ou plutôt une suite naturelle des loix du royaume.

1264.

Math. Paris, *pag.* 992.

On démontra d'un autre côté, que la dignité des rois n'est, ni un vain

titre, ni un nom de théâtre & ſans
2264. effet; que chargés de veiller au bonheur, à la défenſe & à la gloire de la ſociété, il eſt de la derniere conſéquence, que leurs ordres ſoient inviolablement exécutés en tout ce qui a rapport à ces objets ſi importans; que leurs droits ne ſont pas moins ſacrés que ceux de l'état qu'ils gouvernent; que la qualité de légiſlateur, toujours inſéparable de la ſouveraineté, ne leur laiſſe d'autre juge de leurs actions, que celui d'où émane toute puiſſance; en un mot que le *convenant* d'Oxford étoit une infraction formelle aux loix, un traité monſtrueux, incapable de lier, quand même il auroit été libre.

Louis, pleinement inſtruit de la nature des articles conteſtés, ſenſiblement touché des maux qui en réſultoient, tels que l'aviliſſement de la majeſté royale, la guerre allumée dans toute l'Angleterre, la profanation des

églises, l'oppression, tant des étrangers, que des naturels du pays, prononça, en ces termes, qui marquent un juge souverain & absolu, le célebre arrêt qui tenoit l'Angleterre, la France, & toute l'Europe en suspend. 1264.

« Au nom du Pere, & du Fils, & » du Saint-Esprit : Nous annullons & » cassons tous les statuts arrêtés dans » le parlement d'Oxford, comme des » innovations préjudiciables & inju- » rieuses à la dignité du trône : déchar- » geons le roi & les barons de l'obli- » gation de les observer : déclarons » nul & de nulle valeur tout ce qui a » été ordonné en conséquence : révo- » quons & supprimons toutes les let- » tres que le Roi peut avoir données » à ce sujet : ordonnons que toutes les » forteresses qui sont entre les mains » des vingt-quatre, seront remises en » sa puissance & en sa disposition : » voulons qu'il puisse pourvoir à tou-

» tes les grandes charges de l'Etat,
1264. » accorder retraite aux étrangers » dans son royaume, appeller indifféremment à son conseil tous ceux dont » il connoîtra le mérite & la fidélité: » décernons & statuons qu'il rentrera » dans tous les droits légitimement » possédés par ses prédécesseurs; que » de part & d'autre, on oubliera le » passé: que personne ne sera inquiété » ni recherché: n'entendons pas néanmoins qu'il soit dérogé, par ces présentes, aux priviléges, charges, libertés & coutumes qui avoient lieu » avant que la dispute se fût élevée ».

On sent la sagesse d'un arrêt qui en proscrivant toute innovation, mettoit à couvert les droits du prince & les priviléges de la nation. Plusieurs, en effet, frappés de l'équité d'un jugement qui condamnoit l'usurpation, sans rien faire perdre de ce qui étoit dû incontestablement, renoncerent à

la ligue, & rentrerent dans leur devoir. Mais rarement, en matiere de faction, l'intérêt des chefs eſt que les différends s'accommodent avec tant de promptitude : les barons voyoient tous leurs projets renverſés : la plupart ſe plaignirent que Louis avoit agi, dans cette occaſion, moins en philoſophe éclairé, qu'en roi prévenu des prérogatives de la couronne, & déclarerent hautement qu'ils en appelloient à leur épée. Le comte de Leyceſter, plus méchant, mais plus politique, prétendit que les ſtatuts d'Oxford, n'étant fondés que ſur la grande chartre, les confédérés avoient gagné leur cauſe, puiſque par ce prononcé, ce précieux monument de leur liberté ſubſiſtoit en ſon entier. Ainſi la guerre recommença plus furieuſement que jamais. Henri, d'abord vainqueur en quelques rencontres, enſuite vaincu & fait priſonnier au combat de Lewes, avec le

1264.

prince Edouard ſon fils, & le roi des
1264. Romains ſon frere, fut contraint de jurer de nouveau l'obſervation du funeſte *convenant.* Alors l'ambitieux Montfort ſe montra à découvert: maître de toute la famille royale, il ſut en tirer tout l'avantage que ſa politique put lui ſuggérer. Ce même homme qui peu auparavant ne ſe faiſoit aucun ſcrupule de déſobéir au roi, ſous prétexte qu'il étoit gouverné par de mauvais miniſtres, ne ſe ſervoit plus du nom de ce monarque, que pour faire reſpecter les ordres qu'il en extorquoit lui-même. Cet ennemi prétendu du deſpotiſme, qui n'avoit ſuſcité tant d'affaires au malheureux Henri, que pour réprimer, diſoit-il, la puiſſance arbitraire, trouvoit fort mauvais qu'on n'obéît pas à ce même prince, depuis qu'il n'étoit guidé que par ſes conſeils. C'eſt ainſi que les hommes changent de principes & de ma-

ximes, ſelon leurs intérêts & ſelon les événemens divers qui arrivent dans leurs affaires. 1264.

Edouard cependant échappé de ſa priſon, eut bientôt raſſemblé une armée ſupérieure à celle des confédérés. Auſſi-tôt il marche contre le comte de Leyceſter, qui avoit toujours Henri en ſa puiſſance, le joint près d'Evesham, lui préſente la bataille, le défait, & délivre le roi ſon pere : victoire d'autant plus complete, que le comte de Leyceſter, le chef & l'ame de la rébellion, fut tué ſur la place. On fit mille outrages à ſon corps ; il fut mutilé, coupé en morceaux, & la tête envoyée à la femme de Roger Mortimer, comme un témoignage certain que ſon mari étoit vengé de cet ennemi.

Telle fut la fin malheureuſe de Simon de Montfort, comte de Leyceſter, qu'une fâcheuſe affaire avec la reine Blanche, à laquelle il avoit voulu ôter

1264. la régence, obligea de quitter la France, sa patrie, & qui trouva le moyen, quoiqu'étranger, de se rendre le plus puissant & le plus redoutable seigneur d'Angleterre. Après sa mort tout se soumit, & ce royaume commença enfin à jouir de quelque tranquillité. Il ne l'avoit acquise que par le sang; dans la suite, il lui en coûta beaucoup encore pour l'affermir : juste punition de l'opiniâtre résistance des barons, qui se repentirent, mais trop tard, de ne s'en être pas rapporté au jugement de Louis.

Tous les regards de l'Europe étoient fixés sur la France, où il se négocioit une affaire beaucoup plus importante. C'étoit l'investiture du royaume de Sicile, en faveur du comte d'Anjou frere du roi. Ce royaume avoit été envahi par Mainfroi, fils naturel de l'empereur Frederic II. Il appartenoit, par droit de succession, à Conradin, petit-

fils de cet empereur. Mais les papes, qui soutenoient que ce royaume étoit 1264. un fief du Saint-Siége, ne vouloient ni de Mainfroi, ni de Conradin, ni d'aucun de la famille de Frédéric, qu'ils regardoient comme l'implacable ennemi des papes.

Le pape Innocent IV l'avoit offert au comte d'Anjou, dès l'année 1252; mais l'absence du roi son frere, & l'impuissance où il étoit dans cette conjoncture, de soutenir une telle entreprise, la lui fit refuser. Cette couronne fut ensuite offerte à Richard, frere du roi d'Angleterre, & enfin à Edmond, second fils du même roi, qui l'accepta. Toutefois Urbain IV, qui avoit succédé à Innocent, suivant le dessein de ses prédécesseurs, ne se rebuta point, & voyant que l'embarras où se trouvoit le roi d'Angleterre dans son royaume, l'empêchoit de penser à rien faire pour

la conquête de la Sicile, en faveur du
1264. prince Edmond, il résolut d'offrir au roi de France cette couronne, pour celui de ses enfans auquel il lui plairoit de la destiner : mais Louis refusa son offre, pour ne pas préjudicier aux droits de Conradin, ou à ceux d'Edmond d'Angleterre, qui en avoit déja reçu l'investiture. Malgré tous ces refus, Urbain fit encore proposer cette couronne par Barthelemi Pignatelli, archevêque de Cosence, au comte d'Anjou.

Quoique le roi n'eût accepté pour aucun de ses enfans l'investiture de la Sicile, il ne s'opposa point aux droits que le comte d'Anjou, son frere, acquéroit sur ce royaume par la donation du pape, qui prétendoit, à cause de la félonie des princes de la famille de Frédéric, être en droit de disposer de cet Etat, comme d'un fief relevant du

Saint-Siége. Le roi qui crut, avec raison, qu'il ne lui appartenoit pas d'entrer dans la discussion de droits, peut-être aussi injustes d'une part que de l'autre, laissa l'archevêque de Cosence négocier cette affaire avec le comte d'Anjou. 1264.

Je n'entrerai point dans le détail des difficultés qu'il put avoir sur diverses circonstances de cette affaire, ni des conditions auxquelles le pape lui donna l'investiture du royaume de Sicile, le roi de France n'y ayant eu aucune part : je dirai seulement que l'espérance d'une couronne, & les instances de la comtesse Béatrix, femme du comte d'Anjou, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, être reine, comme ses trois autres sœurs, le firent passer par-dessus toutes les difficultés.

Le comte d'Anjou partit de Marseille, le 15 Mai, 1265, sur une flotte 1265.

de trente galères avec plusieurs vais-
1265. seaux de transport. Après avoir essuyé une violente tempête sur la route, il arriva heureusement la veille de la Pentecôte à Rome, où il reçut l'investiture du royaume de Sicile : elle lui fut conférée par quatre cardinaux, que le pape avoit envoyés pour cet effet. Il prit dès ce moment le titre de roi de Sicile; mais il ne fut couronné, avec Béatrix, sa femme, que le jour des Rois de l'année suivante.

Charles ayant reçu un renfort con-
1266. sidérable de troupes Françoises, tant de ses comtés de Provence & d'Anjou, que de plusieurs autres seigneurs François volontaires, qu'il avoit engagés, par ses promesses, à l'accompagner, & qui se rendirent en Italie par les Alpes, il se mit en campagne.

Mainfroi, de son côté, avec une armée plus forte que celle de Charles, se mit en état de lui résister. Mais

ayant réfléchi ſur le péril qui le menaçoit, & redoutant la valeur de la nobleſſe Françoiſe, il envoya des ambaſſadeurs au pape, pour lui faire des propoſitions de paix : Urbain refuſa de les entendre. Mainfroi en fit faire auſſi à Charles : il répondit à ceux qu'il lui envoya, *dites de ma part au ſoudan de Lucerie* (c'étoit une ville tenue par les Sarraſins, qui étoient au ſervice de Mainfroi) *que devant qu'il ſoit peu de jours, il m'aura mis en paradis, ou que je l'aurai envoyé en enfer.* 1266.

Enfin après pluſieurs combats, dans leſquels Charles eut toujours de l'avantage, & après s'être rendu maître de pluſieurs villes, les deux armées ſe joignirent dans la plaine de Bénevent, où après un combat très-opiniâtre, celle de Mainfroi fut miſe en déroute, & lui-même y perdit la vie. Les hiſtoriens du tems nous appren-

nent que Richard comte de Caſerte,
1266. fut cauſe du malheur de Mainfroi, ayant quitté ſon parti & livré aux François un paſſage important, pour ſe venger de Mainfroi, qui étoit ſon beau-frere, & dont il étoit l'ennemi caché, parce que ce prince avoit abuſé de la femme du comte. C'eſt ainſi que ſouvent la juſtice divine diſpoſe les choſes de telle maniere, qu'un crime eſt puni par un autre crime.

Pendant que Charles, comte d'Anjou, frere du roi, étoit occupé, comme je viens de le rapporter, à la conquête du royaume de Sicile, Louis, qui n'y avoit pris aucune part, toujours égal à lui-même, continuoit de donner à la France le ſpectacle de ſes vertus pacifiques & bienfaiſantes, qui ſont en même-tems la gloire du prince & le bonheur des peuples. Mais quelqu'ardent que fut ſon zèle pour la juſtice, jamais il ne l'emporta au-delà des

bornes. La modération la plus ſage fut toujours l'ame de ſes actions : c'eſt ce qu'on remarque ſur-tout au ſujet du droit d'aſyle. Un voleur avoit été pris par les officiers du monarque dans l'égliſe des Cordeliers de Tours; l'Archevêque ſe recria contre la prétendue profanation, & redemanda le coupable avec grand bruit. Le roi voulut bien avoir égard à ſes plaintes ; il aſſembla un parlement, où l'affaire ſcrupuleuſement examinée, il fut ordonné que le criminel ſeroit reconduit à l'égliſe; mais que les religieux, ou les gens du prélat, l'en chaſſeroient auſſi-tôt, de maniere qu'il pût être repris, ſinon qu'on iroit le ſaiſir juſqu'aux pieds de l'autel. Par cet expétient , Louis ſut accorder ce qu'il devoit à ſa dignité, avec les ménagemens que les circonſtances exigeoient pour des vaſſaux auſſi puiſſans, que jaloux de certains priviléges contraires à la bonne

1266.

1266. police & à la tranquillité des peuples; qu'il n'avoit pas encore été permis de détruire.

Mariage de Jean, fils du roi.

Vers ce même tems, Louis maria le prince Jean, dit Triſtan, ſon quatrieme fils, avec Jolande, fille aînée de Eudes IV, duc de Bourgogne, comte de Nevers, du chef de ſa femme. Il y eut quelques difficultés ſur la tutèle de la jeune épouſe ; les uns prétendoient qu'elle appartenoit inconteſtablement au prince ſon mari, les autres ſoutenoient que juſqu'à ce qu'il eût vingt-un ans accomplis (il n'en avoit alors que ſeize,) il devoit demeurer avec ſa femme & ſes belles-ſœurs ſous la puiſſance de ſon beaupere, qui cependant jouiroit de tout le bien. On trouva le moyen de partager le différend ; il fut arrêté que Eudes auroit la tutèle des trois cadettes, mais qu'il laiſſeroit à ſon gendre, ſous la conduite du roi, l'adminiſtra-

tion des biens qui leur revenoient du chef de leur mere. On n'y mit qu'une condition ; c'eſt que le roi, après avoir prélevé les frais néceſſaires pour cette geſtion, remettroit fidélement l'excédent pour l'entretien des princeſſes qui étoient ſous la garde de leur pere. Le duc de Bourgogne, qui avoit amené ſa fille à Paris pour la célébration des noces, accepta cet accord au nom de ſon fils, qui depuis un an étoit parti pour la Paleſtine, d'où il ne revint pas. Lorſque le roi eut appris ſa mort, il fit un voyage à Nevers pour mettre le jeune prince Triſtan en poſſeſſion du comté de Nevers, qu'il venoit d'acquérir par ſon mariage.

1266.

Celui de Blanche, troiſieme fille de Louis, avec Ferdinand de Caſtille, fut auſſi conclu dans la même année; mais il ne s'accomplit que trois ans après. L'infant étoit plus jeune que la princeſſe, qui elle-même n'avoit pas atteint

1266. l'âge nubile. On convint que si elle survivoit son époux, elle auroit la liberté de revenir en France avec sa dot & son douaire; l'une devoit être de dix mille livres, & l'autre de sept.

Rien n'échappoit à l'attention & aux recherches du sage monarque. Telle étoit alors la tyrannie des péages, qu'en plusieurs lieux les seigneurs se prétendoient en droit d'obliger les marchands à se détourner du chemin le plus court pour se présenter devant leurs bureaux, qu'ils avoient soin de multiplier le plus qu'ils pouvoient. Il arriva que quelques commerçans, pour épargner les frais, éviterent de passer par un endroit où il y avoit douane: toutes leurs marchandises furent saisies. Les malheureux prétendirent envain qu'ils étoient exempts de cette servitude; les commis ne voulurent rien écouter. L'affaire fut portée devant le roi, qui pour n'être trompé, ni à son

profit,

profit, ni à sa perte, tenoit un regis-
tre exact de toutes ces choses. Il vit 1266.
qu'effectivement son droit ne s'étendoit pas jusque-là; il condamna les commis, non-seulement à rendre tous les effets, mais même à dédommager les marchands du dépérissement & de la dépense.

La jurisprudence des anciens tems sembloit moins punir qu'autoriser le meurtre, l'assassinat & les autres crimes. On en étoit quitte pour nier le fait, offrir le duel, & jetter son gage de bataille. La voie d'information, comme on l'a dit ci-devant, en parlant de l'affaire de Couci, malgré tous les efforts de Louis, n'étoit reçue que dans ses domaines : il n'oublioit rien, du moins, pour arrêter le mal par tous les châtimens que la prudence & le droit permettoient à son zèle : c'est ce qui paroît singuliérement dans une affaire entre deux gentilshommes Ar-

téſiens, qui paſſerent un compromis
1266. pour s'en rapporter à ſon jugement.

L'un, c'étoit Alenard de Selingam, ſollicitoit une vengeance éclatante de la mort de ſon fils, que l'autre avoit cruellement aſſaſſiné. Celui-ci, nommé André de Renti, ſe défendoit vivement d'une action ſi barbare. Déja la plainte avoit été portée à la cour d'Artois, où l'accuſé prétendoit s'être juſtifié; mais cette juſtification ſouffroit apparemment quelque difficulté, puiſque la querelle duroit encore. Le roi ordonna des informations. Il fut prouvé que Renti ayant rencontré le fils de Selingam, l'avoit porté par terre d'un coup de lance, en l'appellant *méchant bâtard*; qu'auſſitôt un chevalier de la compagnie de Renti, avoit enfoncé un poignard dans le ſein du jeune Selingam, au moment même qu'il rendoit ſon épée & demandoit la vie. Louis, inſtruit de la vérité du

crime, put à peine retenir ſa juſte indignation : mais enfin ce crime n'étoit notoire que par une procédure d'information, juſqu'alors inuſitée en France lorſqu'il s'agiſſoit de la nobleſſe : le coupable perſiſtoit à le nier. Ainſi le roi n'oſant pas le faire punir comme il auroit ſouhaité, il ne ſongea qu'à en tirer au moins tout l'avantage qu'il pouvoit, ne voulant point d'ailleurs porter atteinte à la juſtice du comte d'Artois, il crut qu'il devoit prononcer, non-ſeulement en nom commun, mais encore conformément aux uſages reçus dans les Etats du jeune prince. Ce qui avoit été décidé à Saint-Omer touchant la piece de terre, fatale cauſe de la querelle, fut confirmé en ſon entier. On l'adjugea aux Selingams à perpétuité. Renti fut en outre condamné à demander pardon à genoux au pere du défunt, à faire quarante livres de rente 1266.

à ſes enfans ; enfin à vuider le royau-
1266. me, pour aller paſſer cinq années au ſervice de la Terre-Sainte.

On le vit, peu de tems après, décerner la même peine de l'exil contre Boſon de Bourdeille, qui pour s'emparer du château de Chalus, en Limouſin, avoit tué un chevalier nommé Maumont. Envain Marguerite de Bourgogne, vicomteſſe de Limoges, intercéda pour le meurtrier, qui offroit de ſe juſtifier par le duel : il fut obligé de rendre la fortereſſe & d'aller ſervir treize ans dans la Paleſtine.

Un chevalier ſe plaignoit d'avoir été inſulté par trois gentilshommes : le châtiment ſuivit de près la pourſuite de l'outrage. Louis, outre une groſſe amende qu'il exigea au profit de l'offenſé, ordonna qu'ils iroient enſuite combattre ſous les étendards du roi ſon frere. C'eſt ainſi qu'il ſavoit tirer le

bien du mal, toujours occupé de l'un pour extirper l'autre. 1266.

Ce fut par le même principe de justice & d'humanité, qu'il s'éleva fortement contre un usage observé de tout tems à Tournai, où ceux qu'on avoit bannis pour meurtre, pouvoient se racheter de leur ban en payant cent sols. C'étoit mettre la vie des hommes à bien vil prix. Il en fut indigné, & rendit une ordonnance qui abolissoit cette étrange coutume; ce qui le mit en si grande vénération parmi les peuples du Tournaisis, que pour éterniser la mémoire de ce sage réglement, ils arrêterent que tous les ans, au jour de l'Ascension, le greffier du siége marcheroit dans les places publiques, cette ordonnance à la main, disant à haute voix, que Louis, roi de France, étoit véritablement le pere du peuple; que par ses soins la vie du citoyen seroit désormais en sûreté, & que les meur-

triers ne devoient plus eſpérer de jouir
1267. de leur patrie.

Ce fut cette année que Louis arma chevalier le prince Philippe, ſon fils aîné, qui entroit alors dans ſa vingt-troiſieme année. Jamais cérémonie, dit un auteur du tems*, ne raſſembla plus de nobleſſe & de prélats : Paris ſur-tout fit éclater, en cette occaſion, le tendre amour qu'on lui connoît pour ſes princes, amour qui ſe reproduit d'une façon toujours nouvelle. Tout travail ceſſa pendant plus de huit jours; les rues étoient parées de ce que chaque citoyen avoit de plus beau en tapiſſeries; un nombre infini de fanaux de différentes couleurs, placés ſur le ſoir, à chaque fenêtre, ne laiſſoit point appercevoir l'abſence du ſoleil. L'air retentiſſoit nuit & jour de mille cris de joie & d'allégreſſe. On compte plus de ſoixante ſeigneurs qui reçurent, avec le jeune prince, l'épée de la main du

* Guill. Nangis, *pag.* 378.

monarque. Les plus confidérables étoient Robert, comte d'Artois, neveu du roi, Jean de Bourgogne, devenu l'aîné de sa maison, par le décès du comte Eudes. Robert IV, comte de Dreux; Guillaume, fils du comte de Flandre; Renaud de Pons; Guillaume & Robert de Fiennes; Jacques de Foucigny, neveu de Joinville, & plusieurs autres. Le roi fit toute la dépense, qu'on fait monter à treize mille livres, somme considérable pour ce tems-là. L'honneur d'être introduit par un prince tel que Louis, *au temple de la gloire*, c'est ainsi que nos anciens nommoient la chevalerie, avoit attiré en France Edmond d'Angleterre & un fils du roi d'Aragon. Tous deux y voulurent paroître avec un éclat qui répondît à leur haute naissance, & tous deux s'y distinguerent par leur magnificence. Il y eut des courses de chevaux, & des combats de barriere,

1267.

1267. où les nouveaux chevaliers firent admirer leur adreſſe, & ſe montrerent dignes du grade auquel ils venoient d'être élevés.

Le roi contribue à l'augmentation de la Sorbonne.

On rapporte encore à cette même année, non l'établiſſement (il eſt de l'année 1253) mais la confirmation du fameux collége de Sorbonne, le plus ancien, pour la théologie, de tous ceux que l'Europe a vu naître dans ſon ſein. La réputation de cette école a fait prodiguer au célèbre Robert, dont elle porte le nom, des titres qu'il n'eut pas réellement, ou du moins qu'il ne mérita qu'en partie : tel eſt celui de prince du ſang royal, quoiqu'il fût fils *de vilain & de vilaine* *, c'eſt-à-dire, roturiers, établis à Sorbonne, village du Rhételois : tel celui de confeſſeur du roi, qu'aucun auteur contemporain ne lui donne, ſur lequel Joinville garde un profond ſilence, qu'il ſemble même lui refuſer, en n'attribuant

* Joinville, *pag.* 8.

qu'à la vertu de cet eccléſiaſtique l'honneur que le monarque lui faiſoit de 1267.
l'admettre à ſa table, de laquelle place enfin le ſeul Geoffroi de Beaulieu paroît avoir été en poſſeſſion depuis le départ du prince pour la Terre-Sainte juſqu'au moment de ſa mort : tel encore celui de fondateur unique de la Sorbonne, dont les plus anciens monumens ne le nomment que proviſeur. Il eſt vrai qu'il contribua de ſes deniers à ce ſuperbe monument, mais Louis y eut beaucoup plus de part que lui. C'eſt à la généroſité du ſaint roi que les Sorbonniſtes doivent la maiſon qui fut comme leur berceau. Elle étoit ſituée vis-à-vis du palais des Thermes, dans une rue nommée anciennement, *coupe-gueule*, *ou coupe-gorge*, parce qu'il s'y commettoit beaucoup de meurtres. On l'appelle aujourd'hui la rue de Sorbonne. Il y joignit par la ſuite pluſieurs autres bâtimens qu'il acheta

ſur le même terrein pour y établir *les*
1267. *pauvres maîtres.* C'eſt le nom qu'on donnoit aux premiers docteurs qui composerent ce collége.

Quoi qu'il en ſoit, le nouvel établiſſement devint en très-peu de tems une école célèbre, où fleurirent les ſciences & la piété. Bientôt on en vit ſortir de grands docteurs, qui répandirent ſa réputation dans toute l'Europe. On compte parmi ſes premiers profeſſeurs, un Guillaume de Saint-Amour, un Odon ou Eudes de Douay, un Gerard de Reims, un Geraud d'Abbeville, noms fameux dans ces tems-là, enſevelis aujourd'hui avec leurs ouvrages dans la pouſſiere des bibliothèques. On ne tarda pas de voir s'élever, toujours ſous la direction de Robert, un nouveau collége pour les humanités & la philoſophie : on lui donna le nom de *Calvi*, ou de la petite Sorbonne. Il ſubſiſta juſqu'au

tems où le cardinal de Richelieu entreprit ce ſuperbe édifice, qui a fait l'admiration de tous les connoiſſeurs. Ce miniſtre, en faiſant démolir le collége de Calvi, pour y conſtruire ſa chapelle, s'étoit obligé de le rebâtir ſur un terrein également contigu ; mais la mort le prévint. Ce fut pour ſuppléer à cet engagement, qu'en 1648, la famille de Richelieu fit réunir le collége du Pleſſis à la Sorbonne. 1267.

Louis cependant, peu rebuté de tout ce qu'il avoit ſouffert dans ſa premiere croiſade, toujours dévoré de zèle pour l'intérêt de la religion & de l'Egliſe, méditoit ſecrétement une ſeconde expédition pour le ſecours des chrétiens de la Paleſtine. Il ſe voyoit en paix, aimé de ſes peuples, redouté de ſes voiſins : ſes finances étoient en bon état : la France nourriſſoit dans ſon ſein une nombreuſe & brillante

jeuneſſe, qui ne reſpiroit que la guerre.
1267. S'il ne ſe ſentoit pas aſſez de forces pour combattre ſouvent de la main comme autrefois, il croyoit du moins qu'un général infirme peut de ſa tante donner les ordres néceſſaires, & faire combattre les autres. Plein de ces idées, que ſa piété lui repréſentoit conformes à ſa raiſon, il en fit part au pape, qui écrivit au ſaint roi une lettre extrêmement tendre, pour l'exhorter à preſſer l'exécution d'une entrepriſe, qui ne pouvoit, diſoit-il, être inſpirée que du ciel.

Etat des affaires de la Paleſtine.

La Paleſtine alors ſe trouvoit dans un état déplorable. Louis, pendant le ſéjour qu'il y fit, y avoit rétabli, comme je l'ai dit ci-devant, & fortifié pluſieurs places. Lors de ſon départ, il y avoit laiſſé pour commander le brave Geoffroi de Sargines. Ce grand homme avoit répondu parfaitement aux intentions du monarque, & ſoutenu par ſa

valeur & par sa conduite, ce royaume désolé & réduit à quatre ou cinq forteresses. Tout y fut long-tems paisible sous le gouvernement de Plaisance d'Antioche, veuve de Henri de Lusignan, roi de Jérusalem : titre vain, à la vérité, car Jérusalem étoit au pouvoir des infidèles, mais toujours ambitionné, parce qu'il donnoit un rang considérable parmi les princes chrétiens. Hugues II le portoit alors avec celui de roi de Chypre : son bas-âge, car à peine avoit-il un an, ne lui permettant pas de gouverner, la régence fut confiée, suivant l'usage, à la reine sa mere, fille de Bohêmont, prince d'Antioche. 1267.

Mais cette tranquillité dont jouissoient les chrétiens d'Orient, étoit moins dûe à la sagesse de leur conduite, qu'à la méchanceté de leurs ennemis. L'ambitieux Moas, soudan d'Egypte, impatient de voir son

autorité partagée, dépoſa le jeune
1267. Achraf-Mudfaredin, qu'on lui avoit donné pour collégue, & fit aſſaſſiner le brave Octai, dont il avoit reçu les plus grands ſervices. Il fut lui-même poignardé dans le bain, par ordre de ſa femme, dont le crime ne tarda pas à être expié par une mort ſemblable. Almanſor-Nuradin-Ali, ſon fils, hérita de ſa couronne, non de ſes grandes qualités. Le peu de courage qu'il montra lors de l'invaſion des Tartares, le fit dépoſer comme indigne du trône. Colus-Sephedin-Modfar fut mis en ſa place d'une voix unanime. C'étoit un Mammelus diſtingué par ſa valeur, ſoldat intrépide, le plus grand capitaine de l'Empire Egyptien. Auſſitôt il donne ſes ordres pour la ſûreté des frontières, renouvelle la trêve avec les chrétiens de la Paleſtine, marche contre cent mille chevaux que Holagou, prince Tartare, avoit laiſſés en

Syrie, les force dans leur camp, tue leur général, & les oblige de repaſſer l'Euphrate. Il revenoit triomphant, lorſqu'il fut aſſaſſiné par l'Emir Bondocdar, autre Mammelus, dont il a été parlé pluſieurs fois dans cette hiſtoire *. Le meurtrier en même-temps ſe préſente aux troupes, l'épée teinte encore du ſang d'un maître, qui n'avoit fait d'autre crime, que de n'avoir pas voulu violer la trêve qu'il venoit de conclure avec les chrétiens. Toute l'armée le proclame ſoudan. Il ſe rendit enſuite au Caire, où il fut couronné ſolemnellement. 1267.

Ce fut ainſi que Bondocdar, deux fois meurtrier de ſes maîtres, paſſa de l'eſclavage à la ſouveraineté, & ſut réunir ſur ſa tête cinq belles couronnes; celle d'Egypte, celle de Jéruſalem, celle de Damas, celle d'Alep & celle de l'Arabie. Les hiſtoriens Arabes le peignent comme un héros ſublime

* Aſſiſes de Jéruſalem, chap. 284 & ſuiv.

dans ſes vues, fécond dans ſes projets;
1267. d'une activité enfin qui le multiplioit, pour ainſi dire, & le reproduiſoit partout. Ce fut lui, diſent-ils, qui établit le premier les poſtes réglées, qui fit refleurir les ſciences en Egypte, qui rendit en quelque ſorte à cette fameuſe région, la célébrité dont elle jouiſſoit ſous les Ptolomées.

Mais les chrétiens, dont il fut le plus terrible fléau, nous le préſentent ſous d'autres couleurs. S'ils le comparent à Céſar pour les talens guerriers, ils le placent en même-tems à côté des Nérons pour la cruauté. Nouvel Hérode, ajoutent-ils, pour n'avoir point de compétiteur au trône, il extermina toute la famille royale du grand Saladin, qui en mourant avoit laiſſé quatorze fils. On compte juſqu'à deux cens quatre-vingts Emirs ou Mammelus, autrefois ſes compagnons, qu'il fit maſſacrer ſur le ſimple ſoupçon qu'ils

en vouloient à ſa vie. Telle étoit la tyrannie de ſon gouvernement, qu'on n'oſoit ni ſe rendre viſite, ni ſe parler familiérement, ni ſe donner les plus légeres marques d'amitié. On le voyoit ſouvent courir ſeul toute l'Aſie ſous un habit étranger, tandis que les courtiſans le croyoient en Egypte, & ſe tenoient dans une humble poſture à la porte de ſon palais, pour avoir des nouvelles de ſa ſanté. S'il arrivoit qu'il fût découvert, c'étoit un crime que de témoigner le reconnoître. Un malheureux l'ayant un jour rencontré, deſcendit de cheval, & ſe proſterna, ſuivant la coutume, pour lui rendre ſon hommage, il le fit pendre comme criminel de lèſe-majeſté. Un de ſes premiers Emirs ſachant qu'il méditoit un pélerinage au tombeau de Mahomet, vint lui demander la permiſſion de l'accompagner dans ce ſaint voyage. Il fut arrêté, conduit ſur la place, où il

1267.

eut la langue coupée. *Tel est*, crioit un
1267. héraut, *le supplice que mérite un téméraire qui ose sonder les secrets du soudan.*

Sévere censeur des perfidies d'autrui, il reprochoit amérement aux Chrétiens d'avoir dégénéré des vertus de leurs ancêtres, ces hommes si fameux & si puissans, parce que l'honneur & la vérité étoient leurs plus cheres idoles. C'étoit précisément, remarque l'auteur que nous suivons, découvrir un fétu dans l'œil de son voisin, pendant qu'il portoit une poutre dans le sien. Lui-même s'engageoit, juroit, promettoit avec beaucoup de fermeté, bien résolu de ne tenir sa parole qu'autant qu'il y trouveroit son intérêt. Mahomet, quoique son prophete, lui paroissoit moins grand que lui : il croyoit avoir fait de plus grandes choses ; il méprisoit surtout la puissance des Chrétiens, & leur milice étoit l'objet continuel de ses

railleries. Ils ſont venus fondre ſur nos Etats, diſoit-il, ces rois ſi fiers de France, d'Angleterre & d'Allemagne. Quel a été le ſuccès de leurs entrepriſes ? Ils ont éprouvé le ſort de ces gros nuages que le moindre vent fait diſparoître. On le loue cependant de ſa continence : il n'avoit que quatre femmes, dont la plus chérie étoit une jeune Chrétienne d'Antioche qu'il menoit toujours avec lui. Il déteſtoit le vin & les femmes publiques, qui aviliſſent l'homme en énervant ſon eſprit & ſon courage. Envain on lui objecta que ſes prédéceſſeurs tiroient de ce double commerce de quoi entretenir au moins cinq à ſix mille ſoldats ; il répondit conſtamment qu'il aimoit mieux un petit nombre de gens ſobres, qu'une multitude efféminée de vils eſclaves, abrutis par la débauche & le vin. 1267.

Tel étoit l'ennemi que Dieu avoit

ſuſcité dans ſa colere, pour punir les
1267. abominations des Chrétiens de Syrie; ennemi d'autant plus redoutable que la gloire & la ſuperſtition enflammoient également ſa haîne. Ce fut pour ſe venger des Chrétiens, qui violerent indignement la foi des traités, qu'il leur jura une guerre éternelle. On ne voit pas néanmoins qu'il ait rien entrepris contr'eux les deux premieres années de ſon regne : il les employa ſans doute à affermir ſa domination.

Ceux-ci, au lieu de profiter de ce tems de repos, ne ſongerent eux-mêmes qu'à ſe ruiner par leurs fatales diviſions. Veniſe & Gênes ſe diſputoient alors la poſſeſſion d'un lieu nommé Saint-Sabas, que le pape Alexandre IV leur avoit accordé en commun : querelle qui ne finit que par une ſanglante bataille que les Génois perdirent.

D'un autre côté, les chevaliers du Temple & de l'Hôpital, par une malédiction de Dieu, que leur vie débordée avoit attirée sur eux se faisoient une guerre ouverte, & provoquoient le courroux du ciel par la plus honteuse infidélité aux traités. Le principal article de la trève conclue avec les Egyptiens par saint Louis, portoit que, de part & d'autre, on rendroit les esclaves & les prisonniers. Geoffroi de Sargines l'exécuta de bonne-foi: mais une insatiable avarice empêcha les chevaliers d'imiter son exemple; ils persisterent, malgré les exhortations du sage commandant, à refuser ceux des Sarrasins qu'ils tenoient dans les fers. 1267.

Bondocdar indigné de la perfidie, rassemble deux cens mille chevaux, entre dans la Palestine, désole tout le plat pays, prend Nazareth, qu'il détruit de fond en comble. Césarée est

1267. emportée d'aſſaut, la citadelle ſe rend par capitulation : tous les habitans ſont chaſſés, & les fortifications, ouvrage de ſaint Louis, ſont raſées juſqu'aux fondemens. Caïfas éprouve le même ſort, ainſi qu'Arſaph, place importante, où l'ordre des Templiers vit périr deux cens de ſes chevaliers : juſte châtiment de leurs crimes. Il attaque enſuite Saphet avec la plus grande opiniâtreté. Les Chrétiens, après une réſiſtance incroyable, ſont enfin obligés de ſe rendre, la vie ſauve, condition preſqu'auſſi-tôt violée qu'accordée : on égorge tous ceux qui refuſent d'embraſſer le Mahométiſme. Auſſi-tôt le vainqueur marche à Ptolémaïs, ou Saint-Jean d'Acre, & ruine tous les environs. La bonne contenance du brave Geoffroi de Sargines l'oblige de ſe retirer, mais c'eſt en menaçant d'en former le ſiége, lorſ-

que ses machines de guerre seront arrivées du Caire. 1267.

Ces tristes nouvelles avoient réveillé le zèle des Chrétiens d'Europe. Dès le tems du pontificat d'Alexandre IV, on avoit parlé d'une nouvelle croisade : elle avoit même été prêchée en divers endroits. Mais dans cette occasion le pape Urbain IV écrivit à tous les princes Chrétiens, les exhortant à se mettre eux-mêmes à la tête de leurs armées, pour aller délivrer cette chrétienté opprimée, ou du moins à lui envoyer de puissans secours d'hommes & d'argent. Tout l'Occident fut en trouble, & donna des marques de la plus grande tristesse : on tint des conciles, on leva des décimes sur le clergé. On ordonna des prieres publiques : les soins en un mot redoublerent à mesure que le mal augmentoit.

Mais rien n'égale en particulier la

douleur dont fut pénétré le cœur de
1267. Louis. Il n'avoit point quitté la croix, indice certain qu'il ne perdoit point la Paleſtine de vue. Lorſque la réſolution d'une nouvelle croiſade eut été priſe entre le roi & le pape, le cardinal de Sainte-Cécile revint en France pour la publier. Auſſi-tôt qu'il fut arrivé, le roi aſſembla, le jour de l'Annonciation, un parlement, c'eſt-à-dire, les pairs du royaume, les barons, les principaux de la nobleſſe & pluſieurs prélats. Le Sire de Joinville eſſaya vainement de s'en diſpenſer, ſur le prétexte d'une fièvre quarte qui le tourmentoit depuis long-tems : le ſaint roi lui manda, *qu'il avoit aſſez de gens qui ſavoient donner guériſon à des fiévres quartes, & que ſur toute ſon amour, il vînt. Ce que je fis,* ajoute le bon Sénéchal.

L'aſſemblée fut fort nombreuſe; perſonne ne ſachant ce qu'on y devoit traiter.

traiter. Mais bientôt on ne douta plus de l'intention du monarque, lorſqu'on 1267.
le vit entrer dans l'aſſemblée tenant à la main la couronne d'épines qu'il avoit été prendre à la ſainte Chapelle. Il s'aſſit ſur le trône qu'on lui avoit préparé, puis avec cette éloquence douce, vive & touchante, qui lui étoit naturelle, il peignit avec les plus vives couleurs les maux qui affligeoient la Terre-Sainte, proteſta qu'il étoit réſolu d'aller au ſecours de ſes freres menacés du plus terrible eſclavage, exhorta enfin tous les vrais ſerviteurs de Dieu à ſe croiſer à ſon exemple pour venger tant d'outrages faits au Sauveur du monde, & tirer l'héritage des Chrétiens de la ſervitude où leurs péchés les tenoient depuis ſi long-temps.

Le Légat, Simon de Brie, cardinal du titre de Sainte-Cécile, parla enſuite avec tout le zèle & l'éloquence que

demandoit une ſi grande entrepriſe ;
1267. & ſur le champ, après le diſcours, le roi, ſes trois fils aînés, Philippe, Jean, comte de Nevers, & Jean, comte d'Alençon, prirent la croix des mains du légat, ainſi que le comte de Flandre, le comte de Bretagne, Beaujeu, ſire de Montpenſier, le comte d'Eu, Alfonſe de Brienne, Gui de Laval, & pluſieurs autres ſeigneurs.

Dès qu'on ſut dans les provinces que Louis marchoit contre les Infidèles, chaçun s'empreſſa de s'enrôler ſous ſes étendards. Le roi de Navarre ſon gendre, s'engagea d'abord, & fit prendre la croix au jeune Prince Henri ſon frere, & à tous les jeunes chevaliers de ſes états d'Eſpagne & de Champagne. Le jeune comte d'Artois, neveu du roi, fils de Robert, tué à Maſſoure, réſolu d'aller venger la mort de ſon pere, prit auſſi la croix ;

le duc de Bourgogne, son parent, soit zèle pour la religion, soit amour pour la gloire, témoigna la même ardeur pour cette expédition. Toute la noblesse du royaume imita leur exemple. On compte parmi les plus considérables, les comtes de Saint-Paul, de Vendôme, de la Marche & de Soissons; Gilles & Hardouin de Mailly, Raoul & Jean de Nesle, les seigneurs de Fiennes, de Nemours, de Montmorency, de Melun, le comte de Guines, le sire de Harcourt, Matthieu de Roye, Florent de Varennes, Raoul d'Etrées, Gilles de la Tournelle, Maurice de Craon, Jean de Rochefort, le maréchal de Mirepoix, Enguerrand de Bailleul, Pierre de Saux, Jean de Beaumont & grand nombre d'autres, dont les noms ne subsistent plus aujourd'hui. 1267.

Cependant plusieurs personnes blâmerent cette expédition : on alla

même jusqu'à la traiter de pieuse extra-
1267. vagance, qu'un roi sage ne devoit ni projetter, ni autoriser. C'est encore de nos jours, la plus commune opinion sur ces entreprises de nos ancêtres. Je n'entreprendrai point de le justifier sur ce point, quant à présent, ni de prouver que s'il y a de la faute, ce fut moins celle de Louis, que celle de son siécle: dans un tems plus éclairé, il eût sans doute épargné cette tache à sa gloire, si c'en est une. Il y a beaucoup de témérité à condamner certaines actions des grands rois. Il faut, pour les juger équitablement, se transporter dans les siécles où ils ont vécu; il faut examiner les usages de leur tems, & quelles en étoient les mœurs. D'ailleurs le roi ne forçoit personne à se croiser; c'étoit l'effet des exhortations des légats du pape & des ecclésiastiques du tems. Tous ces seigneurs qui accompagnoient

le roi, avec leurs chevaliers, y alloient volontairement & à leurs dépens. 1267.
Ils croyoient faire une action méritoire en allant combattre contre les Infidéles, & s'ils y mouroient, gagner la couronne du martyre. C'étoit une opinion fortement gravée dans le cœur de toutes les nations de l'Europe, comme on le voit par le grand nombre de croisades qu'elles ont entreprises. Si l'on étoit bien persuadé de la droiture des sentimens de saint Louis, on seroit plus circonspect à blâmer sa conduite. Il consultoit principalement son zèle, & abandonnoit le surplus à la providence de Dieu. Il faut encore convenir que ces expéditions n'ont fait aucun tort à son royaume pendant son absence; qu'il n'a jamais été plus puissant, & ses peuples plus heureux. Il les a fait jouir d'une paix continuelle, que ses voisins ont toujours respectée.

Le pape ne manqua pas de se ser-

1267. vir de cet exemple du roi de France, pour animer tous les princes chrétiens à ſecourir la Paleſtine. Il envoya partout des légats ou des lettres, en Angleterre, en Eſpagne, en Pologne, en Allemagne, à Conſtantinople, en Arménie ; il écrivit même au Grand-Cham des Tartares, qu'il ſavoit être très-jaloux des progrès de Bondocdar, & aſſez diſpoſé à faire diverſion en faveur des chrétiens.

Le roi cependant continuoit ſes préparatifs avec un zèle que la religion peut ſeule inſpirer : mais ne voyant aucun jour à pouvoir s'embarquer ſitôt pour la Paleſtine, il y envoya du ſecours avec une procuration au brave Geoffroi de Sargines, pour emprunter de l'argent en ſon nom : ce qui ſervit à retenir une multitude de gens que la diſette alloit forcer de déſerter.

Une des cauſes de la déſolation de cette malheureuſe chrétienté, étoient les

funestes divisions qui regnoient entre les Vénitiens & les Génois. Le roi n'oublia rien pour les engager à faire la paix. Les deux républiques, sur ses instances, nommerent des plénipotentiaires; leurs différens intérêts furent soigneusement discutés, rien néanmoins ne fut conclu : tant la haine est opiniâtre, lorsqu'elle est née de la jalousie & de la cupidité! Louis gémit en secret d'une obstination que rien ne pouvoit vaincre, ni la gloire, ni la religion : il n'en fut pas moins ardent à la poursuite de ses pieux desseins. 1267.

Il étoit question sur-tout de se procurer de l'argent pour les dépenses nécessaires. C'étoit un usage très-ancien dans ces guerres saintes de faire contribuer les ecclésiastiques : usage établi dès la naissance des croisades, non toutefois sans beaucoup de contradiction de la part du clergé. On voit plusieurs lettres

des papes, qui lui reprochent avec
1267. amertume de refuser à Jésus-Christ ce qui n'est proprement que son patrimoine, tandis que les Laïcs lui sacrifient avec joie, & leurs biens & leur vie. Le pape Clément accorda pour quatre ans au monarque la dixieme partie du revenu des ecclésiastiques, qui murmurerent beaucoup, firent des assemblées, écrivirent au pontife pour lui exposer la misere où le clergé étoit réduit par les sommes précédemment payées. On leur reprocha l'indécence de leurs plaintes, sous un roi qui prodiguoit son sang & ses biens dans une guerre tant prêchée par les ministres de la religion.

Alors le sacerdoce & l'empire agissoient de concert, il n'y avoit personne à qui recourir. Il fallut obéir, & donner à l'autorité ce qu'on refusoit à la piété.

On imposa en même-tems une taxe,

tant ſur les bourgeois des villes, que ſur les gens de la campagne : impoſition qui n'excita ni plaintes, ni murmures. Elle fut faite avec un tel ordre, que perſonne ne ſe trouva ſurchargé : ceux à qui le travail & l'induſtrie fourniſſoient à peine la nourriture, n'y furent point compris, & l'on prit les meſures les plus ſages pour éviter les injuſtices trop ordinaires dans les répartitions. 1267.

Le prince Philippe, l'aîné de la maiſon royale, eut cette année un fils à qui l'on donna le nom de ſon ayeul. Louis en reçut une joie ſenſible, & n'eut plus de peine à mener avec lui ſes autres enfans, puiſqu'il ſe voyoit un nouvel héritier à couvert des périls de la guerre. 1268.

Comme les malheurs de la Terre-Sainte alloient toujours en augmentant, il déclara qu'il partiroit ſans remiſe dans deux ans, afin que chacun pût donner ordre à ſes affaires. Auſſi-tôt il envoya le prieur des Chartreux au pape,

pour lui donner avis de cette réfolu-
1268. tion, & lui demander le cardinal d'Albe pour légat de la croifade : ce qu'il obtint d'autant plus aifément, qu'il paroiffoit regner alors une grande intelligence entre les deux cours.

Cependant on ne fut pas long-tems fans s'appercevoir que la tendreffe du pape n'exiftoit que dans fes écrits.

Clément fit publier une loi qui attribuoit aux feuls pontifes romains la nomination des bénéfices qui vaquoient en cour de Rome : loi qu'il étendit jufqu'aux bénéfices vacans par l'élection des prélats qui étoient facrés ou même confirmés par les papes. C'étoit anéantir le droit de régale, privilége unique de nos rois. Louis qui en prévit toutes les fuites, forma le deffein d'y remédier efficacement : il ne tarda pas d'en trouver l'occafion.

Guillaume de Broffe, archevêque de Sens, étant dans un âge très-avancé,

qui l'empêchoit de remplir comme il l'auroit desiré les fonctions de son ministere, s'étoit démis de son archevêché. Pierre de Charni, grand archidiacre de cette église, fut élu en sa place. Celui-ci qui étoit camérier du pape, ne manqua pas d'aller se faire sacrer à Rome. Clément de son côté, profita de la circonstance pour, conformément à la loi qu'il venoit d'établir, disposer de l'archidiaconé dont Pierre de Charni étoit pourvu : mais le roi, toujours en garde contre l'usurpation, l'avoit prévenu en y nommant Girard de Rampillon, ecclésiastique distingué par sa piété & sa science. Le pontife désaprouva hautement cette nomination. Il écrivit au monarque une lettre pleine d'aigreur. Girard fut interdit de toutes ses fonctions, & menacé d'excommunication s'il ne renonçoit à son droit, ou si, pour le prouver, il ne se présentoit en personne au tribunal

1268.

1268. du pape. Girard ne fit ni l'un ni l'autre, sans doute par ordre du roi, qui avoit pris la ferme résolution d'empêcher de pareilles usurpations. La mort de Clément, arrivée sur ces entrefaites, laissa l'affaire indécise : elle ne fut terminée que sous le pontificat de Grégoire X son successeur, qui leva les défenses, & fit jouir Girard de Rampillon de tous les fruits de sa nomination.

Pragmatique-Sanction.

C'est le sentiment de tous les historiens, que ce fut pendant l'intervalle de la mort de Clément IV, à l'exhaltation de Grégoire X, que saint Louis rendit cette fameuse ordonnance, si connue sous le nom de *Pragmatique-sanction*.

* Daniel, hist. de Fr. t. 3, p. 359, édit. de 1722.

Le célèbre pere Daniel dit en parlant de saint Louis : * « Que jamais prince » n'eut un plus sincere respect pour les » papes, pour les évêques, pour les » religieux & généralement pour tous

» les gens d'Eglise: mais nul roi de France n'entreprit avec tant de fermeté » que lui, de borner la puissance ecclé» siastique, qui étoit depuis plusieurs » siécles en possession d'empiéter sur » la puissance royale, & sur les tri» bunaux de la justice laïque. On a plu» sieurs de ses ordonnances sur ce su» jet, & entr'autres sa Pragmatique» sanction ». Nous devons dire à l'honneur de Rome moderne, qu'elle a reconnu l'énormité de la plupart de ces abus, & qu'elle a consenti enfin à ce qu'ils fussent supprimés. 1268.

C'est dans cette vue, dit Pasquier, « que saint Louis, pour la tranquillité » de l'Eglise gallicane, pour l'aug» mentation du culte divin, pour le » salut des ames fidelles, pour méri» ter les graces & les secours du » Dieu tout-puissant, fit au mois de » mars de l'année 1282, cette célèbre » ordonnance qu'on a appellée Prag-

Lauriere, ordonnances de nos rois, tom. 1, *pages* 97 & 98.

» matique-ſanction, conçue en ces ter-
1268. » mes.

» Nous voulons, dit-il, & nous or-
» donnons que les prélats, les patrons
» & les collateurs ordinaires des béné-
» fices, jouiſſent pleinement de leurs
» droits, ſans que Rome y puiſſe don-
» ner aucune atteinte par ſes réſerves,
» par ſes graces expectatives, ou par
» ſes mandats; que les égliſes cathé-
» drales ou abbatiales aient toute li-
» berté de faire leurs élections, qui
» ſortiront leur plein & entier effet;
» que le crime de ſimonie ſoit banni
» de toute la France, comme une peſte
» très-préjudiciable à la religion; que
» les promotions, collations, proviſions
» & diſpoſitions des prélatures, digni-
» tés, bénéfices ou offices eccléſiaſti-
» ques, ſe faſſent ſuivant les régles
» établies par le droit commun, par les
» ſacrés conciles, par les anciens peres:
» enfin que les exactions de la cour

» Romaine ne puissent plus se lever
» à l'avenir, si ce n'est pour des néces- 1268.
» sités urgentes, par notre permission
» expresse & du consentement de l'E-
» glise Gallicane » *.

C'est ainsi que Louis savoit concilier

---

* Il y a dans le trésor des Chartres, une lettre de Pierre Collémédio, nonce du pape, où il dit, qu'ayant voulu connoître par le commandement du pape, d'un différend qui étoit survenu entre l'évêque de Beauvais, d'une part, la commune de Beauvais & le roi, de l'autre, ce prince lui en avoit fait défense, & l'acte qui fut signifié au nonce contient entr'autres ces paroles : *Qu'il se donne bien de garde de connoître directement ou indirectement de ses régales, ou de faire enquête en quelque maniere que ce soit, de quelqu'autre chose qui concerne la jurisdiction temporelle ;* de sorte qu'il est vrai de dire que c'est lui qui à commencé à donner en France de justes bornes à l'autorité ecclésiastique, laquelle n'y en avoit point depuis deux ou trois siécles. Inventaire des Chartres, tom. 1, Beauvais, no. 3. *Ne de regalibus suis seu rebus aliquibus ad jurisdictionem suam secularem pertinentibus, agnoscere directè vel indirectè, seu inquisitionem facere aliquatenùs præsumeret.*

les devoirs de chrétien & de souverain, 1268. donnant en même-tems l'exemple aux simples fidéles de la foi la plus soumise, & aux rois, de la fermeté la plus héroïque.

Le roi chasse les usuriers de son royaume.

Ce fut à-peu-près dans le même tems, qu'une compagnie d'usuriers, venue d'Italie, désoloit le monde chrétien, sous le nom de *Caturcins*, *Coarcins*, ou *de Corsins*. C'étoit une société de marchands Lombards & Florentins, qui enchérissant encore sur les Juifs, n'avoient pas honte d'exiger tous les deux mois dix pour cent d'intérêts de ce qu'elle prêtoit sur gages : usure qui, au rapport de Matthieu-Paris, avoit presque ruiné l'Angleterre. Les ordonnances les plus séveres, les censures même des Evêques ne purent arrêter le mal. C'étoient d'ailleurs des gens très versés dans la connoissance des loix, qui savoient si bien colorer leurs contrats, que la chicane y trouvoit

toujours quelque moyen de défenſe. Ce portrait, emprunté de l'hiſtorien Anglois, peut paroître trop chargé : il eſt du moins certain que ces infâmes uſuriers cauſoient des maux infinis partout où il leur étoit permis de s'établir. Les ſoins de Louis n'avoient pu les empêcher de s'introduire en France. Les reſſources qu'on trouvoit en eux, ſoit pour les dépenſes ou le libertinage, ſoit pour les beſoins preſſans faſcinoient les yeux : ceux même qu'ils ruinoient impitoyablement étoient d'intelligence avec eux. Mais enfin le monarque inſtruit de cette horrible prévarication, ſent redoubler tout ſon zèle. Auſſi-tôt il rend une ordonnance qui oblige les baillis royaux de chaſſer de leur territoire tous les Corſins dans l'eſpace de trois mois, accordant ce terme aux débiteurs pour retirer les meubles qu'ils ont mis en gage, en payant le principal ſans aucuns intérêts : on y ſomme 1268.

les feigneurs de faire la même chofe
1268. dans leurs terres, fous peine d'y être contraints par les voies qu'on avifera. Tous obéirent; & fi les Italiens reparurent encore dans le royaume, ce ne fut, fuivant l'efprit de la loi, que pour y exercer un commerce légitime.

1269. La fanté du monarque s'affoibliffoit tous les jours. Incertain de fon retour, il fongea à faire la maifon de fes enfans pour leur ôter tout fujet de divifion. Philippe l'aîné, fans parler de la fucceffion au trône qui le regardoit, avoit déja eu fon appanage dès l'année 1265. Il voulut en cette année 1269, affigner auffi celui des autres. Jean, furnommé Triftan, fon fecond fils, outre le comté de Nevers qu'il poffédoit du chef de fa femme Yolande de Bourgogne, eut pour fon appanage Crépi, la Ferté-Milon, Villers-Cotterets, Pierre-Fonds & tout ce qu'on appella depuis le comté de Valois. Pierre fut pourvu

du comté d'Alençon & du Perche. Robert le plus jeune, il n'avoit que douze ans, eut le comté de Clermont en Beauvoisis, avec les seigneuries de Creil & de Gournai, & quelques autres terres. Il eut depuis le Bourbonnois du chef de sa femme Béatrix, héritiere par sa mere de la maison de Bourbon. C'est ce prince qui est la souche de la maison royale de Bourbon, assise aujourd'hui sur le trône de France. Isabelle, l'aînée des princesses, étoit reine de Navarre. Blanche, la seconde, fut mariée cette année avec Ferdinand, fils d'Alfonse, roi de Castille * : Marguerite, la troisieme, épousa vers le même tems, non Henri de Brabant, avec lequel elle avoit été accordée (il quitta le monde pour se faire moine à S. Etienne de 1269.

* Leurs enfans furent privés de la couronne par Don Sanche, leur oncle.

Dijon), mais Jean, frere cadet & hé-
1269. ritier de Henri. Agnès, la derniere, & la plus jeune, eut dix mille livres, en attendant qu'elle eût l'âge d'être mariée : elle fut depuis femme de Robert II, duc de Bourgogne. Ainſi ce prince eut le plaiſir, ſi ſatisfaiſant pour un pere, de voir tous ſes enfans établis noblement & ſuivant leur condition. Le ſaint roi confirme toutes ces diſpotions par ſon teſtament daté du mois de février de la même année, & dont il nomme exécuteurs Etienne, Evêque de Paris, Philippe, élu à l'évêché d'Evreux, les abbés de S. Denis & de Royaumont, avec deux de ſes clercs *, Jean de Troyes & Henri de Verſel.

* C'eſt ainſi qu'on nommoit alors ceux qui écrivoient les dépêches & les lettres des rois. C'étoient ordinairement des eccléſiaſtiques, car ils étoient preſque les ſeuls qui ſuſſent lire & écrire.

Le surplus de son testament contient un nombre prodigieux de donations aux monasteres, aux hôtels-dieu, aux maladreries, aux filles qui sont dans l'indigence, pour leur constituer une dot, aux écoliers qui ne peuvent fournir aux frais de leurs études, aux orphelins, aux veuves, aux églises pour des calices & des ornemens, à ses officiers pour récompenses de leurs services; enfin à ses clercs, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu quelque bénéfice. Tous ces legs devoient être acquittés, tant sur les meubles qui se trouveroient au jour de son décès, que sur les revenus de son Domaine. Le prince successeur ne pouvoit y rien prétendre que tout ne fût payé. 1269.

Quelque tems auparavant, pour affermir la paix, non-seulement dans son royaume, mais encore dans les pays voisins, ce prince avoit fait prolonger pour cinq ans la trêve dont il avoit

été médiateur entre le roi d'Angleterre
1269. & le roi de Navarre; & il avoit terminé, entre le comte de Luxembourg & le comte de Bar, des différends pour lesquels on étoit déja venu à de grandes violences.

1270. Trois ans ayant été employés à faire tous les préparatifs nécessaires pour cette seconde croisade, le roi se trouva au commencement de l'année 1270, en état de prendre les dernieres mesures pour son départ. Le point le plus important qui restoit à terminer, étoit la régence du royaume pendant son absence. La reine n'étoit pas du voyage, & il sembloit que cette dignité la regardoit plus qu'aucun autre: mais soit que le roi ne la crût pas en état de prendre assez d'autorité, soit qu'elle n'eût pas assez d'expérience dans les affaires, auxquelles il lui avoit toujours donné peu de part, il ne jugea pas à

propos de lui confier le gouvernement de l'Etat. Il choisit pour cet emploi Matthieu, abbé de S. Denis, & Simon de Clermont, sire de Nesle, l'un & l'autre d'une naissance distinguée, tous deux d'une probité reconnue & d'une sagesse consommée. Le premier étoit de l'ancienne famille des comtes de Vendôme, le second de l'illustre maison de Clermont en Beauvaisis, chevalier sans reproche, grand homme de guerre, d'une supériorité de génie & d'une droiture à toute épreuve. Louis leur substitua en cas de mort deux hommes célèbres par leur mérite, Philippe, évêque d'Evreux, & Jean de Nesle, comte de Ponthieu du chef de sa femme. Les nouveaux régens furent revêtus de toute la puissance du roi, dont ils sont qualifiés les lieutenans. Il n'en excepta que la nomination aux bénéfices dépendans de lui. Le religieux prince crut qu'un objet si important méritoit

1270.

1270. une attention particuliere : il établit pour les conférer un conseil de conscience, composé de l'évêque de Paris, du chancelier de Notre-Dame, & des supérieurs des Jacobins & des Cordeliers. Ce qu'il leur recommanda surtout, fut de mettre toute leur application à donner à Dieu les ministres les plus dignes de le servir, & à ne déposer les biens de l'église qu'entre des mains qui en sussent faire un usage légitime.

Le roi ayant ainsi réglé les affaires les plus importantes de son royaume, se trouva, au commencement de cette année en état de prendre les dernieres mesures pour son départ. Il alla, suivant la coutume, prendre l'oriflâme à saint Denis, fit sa priere devant le tombeau des bienheureux martyrs, & reçut des mains du légat le Bourdon de Pellerin. On le vit le lendemain suivi des princes ses enfans, du

du comte d'Artois & d'un grand nombre de ſeigneurs, marchant nuds pieds du palais à Notre-Dame, où il il implora le ſecours du ciel ſur ſon entrepriſe, avec beaucoup d'humilité. Il partit le même jour pour Vincennes, d'où prenant congé de la reine, non ſans répandre beaucoup de larmes de part & d'autre, il ſe rendit d'abord à Melun, à Sens, à Auxerre, à Veſelay, enſuite à Cluni, où il paſſa les fêtes de Pâques, puis à Mâcon, à Lyon, à Beaucaire, enfin à Aigues-Mortes, où étoit le rendez-vous général des croiſés. Il n'y trouva point les vaiſſeaux que les Génois s'étoient obligés de lui fournir pour le tranſport des troupes. On ignore ſi ce fut négligence ou perfidie de leur part. Il eſt du moins certain que ce retardement fut cauſe de la perte de l'armée, qui par-là ſe vit expoſée aux plus grandes chaleurs de la canicule. Ce fut ſans doute un cruel exer-

1270.

cice pour la patience du ſaint roi : il
1270. le ſoutint avec un courage que la religion ſeule peut inſpirer. Contraint de quitter Aigues-Mortes, à cauſe du mauvais air, il alla s'établir à Saint-Gilles, où il tint une cour pléniere, avec cette magnificence qui lui étoit ordinaire dans les occaſions d'éclat.

Les croiſés cependant arrivoient en foule de tous côtés : bientôt Aigues-Mortes ſe trouva trop petite pour contenir une ſi grande multitude : les chefs ſe diſperſerent dans les villes & dans les bourgades des environs ; il ne reſta auprès des drapeaux que des ſoldats, & ceux qui n'avoient pas le moyen d'aller ailleurs. C'étoit un mêlange ſingulier de toutes ſortes de nations, François, Provençaux, Catalans, populace effrenée qui étoit dans de continuelles diſputes. On ne tarda pas à voir naître des querelles, on en vint aux mains : plus de cent hommes avoient été tués avant

qu'on y pût mettre ordre. Tel fut l'acharnement des François en une de ces mêlées, qu'après avoir mis en déroute, & Provençaux & Catalans, ils les poursuivirent jusques dans la mer, où ces malheureux s'étoient précipités pour gagner leurs vaisseaux à la nage. L'éloignement des commandans favorisoit le tumulte. Louis, pour en arrêter les suites, se transporta lui-même sur les lieux, fit punir de mort les plus mutins, & le calme fut entiérement retabli. 1270.

La haute idée qu'on avoit de la sagesse, des lumieres & de la probité du monarque, la grande considération que la cour de Rome avoit pour lui, & plus encore la crainte de ses armes, lui procurerent dans ce même tems une célèbre ambassade, qui le vint trouver à Saint-Gilles de la part de Michel Paléologue, empereur de Constantinople. Ce prince depuis neuf ou dix

1270. ans, avoit ſurpris cette capitale de l'empire de l'Orient, que les empereurs Latins avoient poſſédé près de ſoixante-dix ans; & en conſéquence de cette conquête, l'empire qui avoit été enlevé aux Grecs par Baudouin premier, étoit retourné à ſes anciens maîtres, du tems de Baudouin ſecond. Le prince Grec n'ignoroit ni les grands préparatifs du roi de Sicile, ni ſes liaiſons étroites avec l'Empereur détrôné. Pour conjurer l'orage, il imagina de propoſer la réunion des deux égliſes Greque & Latine. Il ne doutoit point que la piété de Louis ne lui fît embraſſer avec joie une ſi belle occaſion de rendre un grand ſervice à la religion. Il lui envoya, avec de magnifiques préſens, des perſonnes diſtinguées, que les Grecs nomment *Apocriſiaires*, eccléſiaſtiques attachés à la cour pour rendre compte au ſouverain de tout ce qui regarde le clergé. Le roi les reçut à Saint-Gilles, où il faiſoit

ſon ſéjour & les traita ſplendiquement. Ils étoient chargés d'une lettre, par 1270.
laquelle Paléologue proteſtoit : « Que » l'égliſe grecque ne ſouhaitoit rien » avec plus d'ardeur, que de rentrer » ſous l'obéiſſance de Rome ; qu'il en » avoit écrit au pape Clément IV, & » depuis ſa mort au collége des cardi- » naux ; mais que malgré tous ſes ſoins » il n'avoit pu obtenir aucune ſatisfac- » tion ; qu'il le prioit de vouloir bien » ſe rendre l'arbitre de ce grand dif- » férend ; que tout ce qu'il ordonne- » roit ſeroit fidélement exécuté ; qu'il » réclamoit ſa protection au nom de » Jéſus-Chriſt, ſouverain Juge des » hommes, qui au dernier jour lui » demanderoit un compte rigoureux, » s'il refuſoit de ſe prêter à une œuvre » ſi méritoire ».

Louis deſiroit ardemment l'extinction du ſchiſme : mais il ſavoit qu'il ne lui appartenoit point de prononcer ſur

cette matiere. Il répondit qu'il ne pouvoit point accepter l'arbitrage qu'on lui déféroit; que cependant il offroit tous ses bons offices auprès du saint siége. Il écrivit en effet aux cardinaux qui gouvernoient pendant la vacance, & sollicita vivement la conclusion d'une affaire si importante. La réponse fut que le sacré collége étoit extrêmement édifié du zèle & de l'empressement du monarque; que cependant il le conjuroit de ne point se laisser surprendre aux artifices des Grecs, moins disposés qu'il ne pensoit à une réunion sincere; qu'il remettoit toute cette négociation entre les mains du cardinal d'Albe, Raoul de Chevrieres, légat de la croisade; qu'il ne prescrivoit d'autres bornes à sa commission, que de se conformer au plan proposé par le feû pape. C'étoit un ordre à l'empereur, aux évêques, à tous les principaux membres de l'église grecque, de reconnoître

1270.

la primatie de Rome, & de ſigner tous les articles de foi contenus dans le mémoire que le pape Clément avoit dreſſé. Les ambaſſadeurs promirent tout ce qu'on voulut, ce qui fit concevoir de grandes eſpérances : mais elles furent vaines. L'empereur n'avoit cherché qu'à calmer ſes inquiétudes ſur les armemens prodigieux de la France & de la Sicile. Certain qu'ils n'étoient point deſtinés contre ſes Etats, il ceſſa de s'occuper d'un projet que la politique ſeule lui avoit inſpiré.

1270.

Quelque tems après, les vaiſſeaux génois étant arrivés, trouverent ceux de France tous équipés & prêts à mettre à la voile. Le roi, avant de s'embarquer, écrivit une lettre aux deux régens du royaume, pour les faire reſſouvenir des ordres qu'il leur avoit donnés touchant l'obſervation de la juſtice. Il ſuffit de lire cette lettre, pour connoître de quel eſprit ce

Le roi s'embarque pouur la Paleſtine.

1270. ſaint prince étoit animé, & qu'il n'avoir rien de plus à cœur que l'honneur de Dieu & le bonheur de ſes ſujets *.

Enfin tout étant prêt pour le départ, le roi s'embarqua le premier ſeptembre, & le lendemain le vent s'étant trouvé favorable, on mit à la voile. Le tems qui d'abord fut beau, changea bientôt, & on eſſuya deux rudes tempêtes avant d'arriver à Cagliari, capitale de la Sardaigne, où étoit le rendez-vous de toute l'armée chrétienne: enfin le vent s'étant un peu appaiſé, on jetta l'ancre à deux milles du port.

* In Specileg, t. 2, epiſt. lud. ad Math. abbatem, an. 1270.

Les chaleurs exceſſives & les tempêtes avoient gâté toute l'eau de la flotte, & il y avoit déja beaucoup de malades. On envoya une barque à terre, parce que le vent contraire empêchoit que la flotte ne pût entrer dans le port: cette barque rapporta de l'eau & quelques légumes; mais ſur la demande que le roi fit faire au

commandant d'y recevoir les malades, il lui fit de grandes difficultés, parce que ce château appartenoit à la république de Pise, qui étoit en guerre avec celle de Gênes, & que la plupart des capitaines de la flotte étoient Génois. Le roi en ayant envoyé faire ses plaintes au commandant, tout ce qu'il put obtenir fut qu'on débarquât les malades, & qu'on les fît camper au pied du château & loger dans quelques cabanes des environs. Enfin sur de nouvelles instances, le commandant craignant qu'on ne le forçât, comme on le pouvoit faire, d'être plus traitable, il offrit au roi de loger au château, pourvu qu'il n'y entrât qu'avec peu de monde, que les capitaines Génois ne descendissent point à terre, & qu'il promît de faire fournir des vivres à un prix raisonnable. 1270.

Cette conduite choqua extrêmement les princes & seigneurs qui accompa-

gnoient le roi. On lui conſeilloit de
1270. faire attaquer le château & de s'en rendre le maître. Mais Louis, toujours guidé par la juſtice & par la raiſon, répondit qu'il n'avoit pas pris la croix pour faire la guerre aux Chrétiens, mais aux Infidèles.

Sur ces entrefaites le roi de Navarre, le comte de Poitiers, le comte de Flandre & un grand nombre d'autres croiſés entrerent dans le port. Dès le lendemain de leur arrivée, le roi tint conſeil pour délibérer ſur le lieu où l'on porteroit la guerre, ou plutôt pour leur faire agréer le deſſein qu'il avoit conçu.

Quand on partit d'Aigues-Mortes, on ne doutoit point que ce ne fût pour aller en Egypte ou en Paleſtine; mais l'intention du roi n'étoit pas d'y porter premiérement la guerre: on fut fort ſurpris dans le conſeil, lorſque le roi déclara que ſon deſſein étoit

d'aller à Tunis ſur les côtes d'Afrique.

«Quel rapport y avoit-il (demande 1270.
» monſieur de Voltaire, dans ſon Eſſai
» ſur l'hiſtoire générale, tome 12. de
» ſes œuvres, pages 182 & 183) en-
» tre la ſituation de quelques métifs
» ſur les côtes de Syrie, & le voyage
» du monarque (ſaint Louis) à Tunis?
» C'eſt, ſe répond cet auteur, que
» Charles d'Anjou, roi ambitieux,
» cruel, intéreſſé, faiſoit ſervir la ſim-
» plicité du roi ſon frere à ſes deſſeins.
» Il prétendoit que cette couronne lui
» devoit quelques années de tribut,
» il vouloit conquérir tout ce pays; &
» ſaint Louis, diſoit-on, eſpéroit d'en
» convertir le roi ».

On a de la peine à concevoir comment M. de Voltaire, avec autant d'eſprit qu'il en a, marque ſi peu de jugement. Eſt-il poſſible qu'il ait la hardieſſe de traiter ſaint Louis d'homme borné, dont le frere em-

ployoit la simplicité à la réussite de ses
1270. ambitieux desseins? Si M. de Voltaire avoit consulté tous les historiens qui ont parlé de Louis, ils lui auroient dit qu'il étoit le plus grand prince qui eût porté la couronne de la monarchie françoise : ils lui auroient dit que c'étoit l'homme le plus religieux, le plus sage, le plus juste & le plus prudent de son royaume : ils lui auroient appris qu'il étoit l'homme de son tems le plus brave & le plus courageux sans témérité. Ils lui auroient dit qu'il étoit craint, aimé & respecté par tous les potentats de l'Europe, qui le choisissoient pour arbitre dans leurs différends : ils lui auroient dit qu'excepté quelques guerres qu'il avoit eu à soutenir dans le commencement de son regne, pour faire rentrer dans leur devoir quelques vassaux indociles, il fit regner dans la France une solide paix, qui ne souffrit depuis aucune altération, & que les peuples sous son

gouvernement ont joui de la plus grande félicité. Eſt-ce là le caractere 1270.
d'un prince ſimple, qui, comme le dit M. de Voltaire, ſe laiſſe gouverner par ſon frere?

Quand cet auteur demandera d'un ton ironique, ſur quel fondement nos hiſtoriens diſent que ſaint Louis eſpéroit convertir le roi de Tunis, on le renverra aux auteurs contemporains, guides toujours néceſſaires aux modernes qui ne veulent point ſubſtituer, à la vérité, des traits brillans, frivoles & ſatyriques, comme fait M. de Voltaire. Qu'il liſe Guillaume de Nangis, hiſtorien dont on n'a point encore ſoupçonné la fidélité. Qu'il conſulte Geoffroi de Beaulieu, confeſſeur de ſaint Louis, qui l'a accompagné dans ſa derniere croiſade, & qui l'a aſſiſté à l'article de la mort. M. de Voltaire apprendra de ces écrivains, quelles étoient les vertus & les ſentimens de ce grand roi.

Mais pour parler dignement d'un
1270. si saint homme, il faut porter dans le cœur des sentimens nobles & relevés, conduits par la véritable religion, & ne pas être de la secte des matérialistes de notre siécle, qui n'espérant aucune récompense des bonnes actions, & ne craignant aucune punition de leurs crimes, ne cherchent qu'à inspirer du mépris pour la religion, afin de se livrer à toutes leurs passions.

Pour revenir au conseil que notre saint roi tenoit, pour délibérer sur la résolution que l'on prendroit, les avis se trouverent partagés. Les uns vouloient qu'on allât à Ptolémaïs, ou S. Jean d'Acre : c'étoit la seule place forte qui restoit aux chrétiens dans la Palestine, & le soudan d'Egypte menaçoit de venir l'assiéger : l'armée françoise, disoit-on, y trouveroit, avec toutes sortes de rafraîchissemens, les vieilles troupes des croisés orien-

taux, aguerris depuis long-tems ; &
d'autant plus braves qu'ils se voyoient 1270.
réduits à la derniere extrémité. Les autres soutenoient qu'il falloit aller à la source du mal, aller droit en Egypte, tâcher de se rendre maîtres de Damiette Le troisieme avis étoit de marcher droit à Tunis, royaume mahométan, établi sur les côtes d'Afrique. Comme c'étoit l'avis du roi, il prévalut. Guillaume de Nangis & Geoffroi de Beaulieu nous apprennent les raisons qui avoient déterminé le saint roi à prendre ce parti.

Un roi de Tunis nommé, selon quelques-uns, Muley-Mostança, selon quelques autres, Omar, entretenoit un commerce d'amitié assez régulier avec le monarque François : il lui envoyoit souvent des présens ; il lui laissoit enfin espérer qu'il embrasseroit la religion chrétienne, s'il le pouvoit avec honneur & sans trop s'exposer. On ne peut

aſſez exprimer la joie que reſſentoit
1270. Louis, au récit de ces pieuſes diſpoſitions. « Oh, ſi j'avois la conſolation, » s'écrioit-il quelquefois, de me voir » le parrain d'un roi Mahométan » ! Ce n'étoit point un de ces ſouhaits oiſifs d'une ſpéculation ſtérile ; il étoit ſans ceſſe occupé des moyens de faciliter au ſarraſin l'exécution d'un deſſein ſi louable. On le vit une fois, ſous prétexte de viſiter ſes frontières, faire un voyage juſqu'à Narbonne, pour traiter de cette affaire avec des envoyés ſecrets du roi de Tunis. Il crut donc qu'en faiſant une deſcente dans les Etats du prétendu proſélyte, il lui fourniroit l'occaſion la plus favorable pour ſe declarer. S'il ſe convertiſſoit au chriſtianiſme, on acquéroit un beau royaume à l'égliſe : s'il perſiſtoit dans l'erreur qu'il feignoit d'abjurer, on attaquoit ſa capitale, ville peu fortifiée, où l'on établiroit une colonie

de Chrétiens. On lui repréſentoit d'ailleurs que cette conquête priveroit d'une grande reſſource le ſoudan d'Egypte, qui tiroit de ce pays ce qu'il y avoit de mieux en chevaux, en armes, même en ſoldats; que ce ſeroit lui couper la communication avec les Sarraſins de Maroc & d'Eſpagne, dont il tiroit de grands ſecours; que c'étoit en un mot le ſeul moyen de rendre la mer libre aux croiſés, tant pour leurs recrues que pour leurs vivres, les plus grands obſtacles qu'ils euſſent eſſuyés juſqu'alors. 1270.

Tels furent, au rapport de deux hiſtoriens qui racontent ce qu'ils ont vu, non ce qu'ils ont imaginé, les véritables motifs qui déterminerent l'expédition d'Afrique. Il n'eſt queſtion dans ce récit, ni des intrigues de Charles d'Anjou, qui abuſa de la crédulité du roi pour conquérir une couronne, ni de la ſimplicité de Louis, qui fit

servir ses troupes à l'ambition de son
1270. frere, comme le rapporte faussement M. de Voltaire, qui auroit dû parler plus respectueusement du plus grand roi de la monarchie françoise.

La résolution ayant été prise de porter la guerre en Afrique, on se préparoit à se rembarquer, lorsque le roi de Navarre, le comte de Poitiers, le comte de Flandres, & un grand nombre de Croisés entrerent dans le port. On tint le lendemain un conseil de guerre, où le roi déclara sa résolution d'aller à Tunis. On remit aussi-tôt à la voile, & le troisieme jour on reconnut la terre d'Afrique.

Tunis, située sur la côte de Barbarie, entre Alger & Tripoli, autrefois capitale d'un royaume, sous le nom de Tynis ou Tynissa, aujourd'hui chef-lieu d'une république de corsaires, sous la protection plutôt que sous la domination du grand Seigneur, étoit alors

une ville puiſſante, aſſez bien fortifiée, 1270.
pleine de riches marchands, où ſe faiſoit tout le commerce de la mer Méditerranée. A quelque diſtance de-là, vers l'occident, on voyoit la fameuſe Carthage, qui, ruinée d'abord par les Romains, enſuite par les Vandales & par les Arabes, ſubſiſtoit encore, mais ſans aucunes marques de ſon ancienne grandeur. Ce n'étoit du tems de Louis qu'une très-petite ville, ſans autre défenſe qu'un château aſſez fort : ce n'eſt de nos jours qu'un amas de ruines, connu parmi les Africains ſous le nom de Berſak, avec une tour dite Almenare, ou la Rocca de Maſtinacés.

La flotte arriva à quelques milles de cet endroit célèbre, vis-à-vis d'un golphe qu'on appelloit alors le port de Tunis. On y vit de loin deux vaiſſeaux, quelques barques, & beaucoup de peuple fuyant vers les montagnes. Auſſi-tôt Florent de Varennes, qui

faisoit les fonctions d'amiral, fut dé-
1270. taché avec quelques galeres pour aller reconnoître les lieux. c'étoit un guerrier ardent, intrépide : il fit plus qu'on ne lui avoit commandé. Voyant que personne ne paroissoit, il s'empara du port, se rendit maître de tous les bâtimens qui s'y étoient retirés, prit terre sans la moindre difficulté, & manda au roi qu'il n'y avoit point de tems à perdre ; qu'il falloit faire la descente ; que les ennemis consternés ne songeoient pas même à s'y opposer.

Le sage monarque qui appréhendoit une surprise, craignit que l'amiral ne se fût trop engagé, le blâma d'avoir passé ses ordres, & ne voulut pas aller si vîte : il fit assembler le conseil de guerre, où les opinions furent partagées. Toute la jeunesse étoit d'avis qu'il falloit donner, & profiter de cet avantage : mais les plus sages représenterent qu'il n'y avoit rien de prêt pour le dé-

barquement, qu'on ne pouvoit le faire qu'en déſordre & avec confuſion; que 1270.
la retraite des Sarraſins étoit, ſans doute, un ſtratagême pour ſurprendre pendant la nuit les troupes qu'on auroit miſes à terre ; qu'il valoit mieux le remettre au jour ſuivant, & marcher en ordre comme on avoit fait à Damiette.

Ce dernier ſentiment l'emporta ; Varennes fut rappellé. On employa le reſte de la journée a diſpoſer la deſcente pour le lendemain. Le jour paroiſſoit à peine, qu'on vit le port & tous les environs couverts de Sarraſins, cavalerie & infanterie. Les François n'en parurent que plus animés : tous ſe jetterent dans les barques avec de grands cris de joie : tous abordent les armes à la main, mais perſonne n'eut occaſion de s'en ſervir : toute cette multitude de barbares ſe mit à fuir ſans faire la moindre réſiſtance. Bientôt

on fut maître de l'iſtme, qui avoit une
1270. lieue de long & un quart de lieue de large. Les François dreſſerent enſuite leurs tentes ſur ce terrein dont ils venoient de s'emparer. Ils eſpéroient y trouver des rafraîchiſſemens : mais il n'y avoit point d'eau douce ; incommodité bien grande en tout climat, plus terrible encore dans une région brûlante telle que l'Afrique. Il fallut cependant la ſupporter le reſte de la journée & la nuit ſuivante. Le lendemain des fourrageurs découvrirent à l'extrémité de l'iſtme, du côté de Carthage, quelques citernes, qui étoient défendues par une tour aſſez forte, où il y avoit une nombreuſe garniſon de Sarraſins. L'ardeur de la ſoif fit oublier aux François le danger ; ils coururent à ces eaux en déſordre & ſans armes : mais ils furent enveloppés & preſque tous aſſommés. On y envoya un détachement de quelques bataillons, qui

repousserent l'ennemi & s'emparerent de la forteresse : mais peu de tems après 1270.
les barbares reparurent en plus grand nombre. Ils alloient brûler les Croisés dans leur nouvelle citadelle, si le roi n'y eût envoyé des troupes d'élite, sous la conduite des maréchaux Raoul d'Estrées & Lancelot de Saint-Maard. Alors tout changea : les Infidéles épouvantés abandonnerent le fort, qui demeura en la possession des François. On jugea néanmoins à propos d'en retirer la garnison : c'étoit un poste peu sûr, qui pouvoit être aisément enlevé ; d'ailleurs les citernes furent bientôt épuisées.

Deux jours après, l'armée se mit en marche, & s'approcha de Carthage, dont il étoit important de s'emparer avant que d'assiéger Tunis. On trouva les environs de cette place fort agréables ; des vallées, des bois, des fontaines, & tout ce que l'on pouvoit

souhaiter pour le besoin & pour le
1270. plaisir. La ville n'étoit point fortifiée, mais il y avoit un bon château, que les Infidèles paroissoient vouloir défendre. On préparoit déja les machines de guerre pour l'attaquer dans les formes, lorsque les Mariniers vinrent offrir au roi de l'emporter d'assaut, s'il vouloit leur donner quelques Arbalêtriers pour les soutenir. L'offre fut acceptée; les braves Avanturiers, secondés des brigades de Carcassone, de Châlons-sur-Marne, de Périgord & de Beaucaire, s'avancent fiérement vers la citadelle, plantent leurs échelles contre les murailles, montent sur les remparts, & y placent l'étendard royal. Les soldats les suivent avec cette impétuosité qu'un premier succès inspire aux François : tout ce qu'ils trouvent de Sarrasins est passé au fil de l'épée.

Louis cependant à la tête d'une partie de l'armée, observoit les mouvemens

mens des ennemis, qui paroiſſoient en armes ſur toutes les montagnes voiſines, & qui n'oſerent toutefois rien tenter pour défendre une place, dont la conquête, ſelon l'opinion des Africains, entraînoit celle de tout le pays ; opinion mal fondée, ainſi que l'expérience l'a démontré. Carthage fut priſe en même-tems que le château, & ſes vainqueurs ne purent entamer le reſte du royaume. On la nettoya : le roi y établit des hôpitaux pour les malades, & les princeſſes Brus *, (a) fille, (b) belle-ſœur, (c), & niéce (d) du 1270.

* (a) Iſabelle d'Aragon, épouſe de Philippe-le-Hardi, Jolande de Bourgogne, comteſſe de Nevers, femme de Jean de France, ſurnommé Triſtan. Jeanne de Châtillon, comteſſe de Blois, qui accompagnoit ſon mari Pierre de France, comte d'Alençon, (b) Iſabelle de France, reine de Navarre, (c) Jeanne de Toulouſe, femme d'Alfonſe, comte de Poitiers, (d) Amicie de Courtenai, femme de Robert II, comte d'Artois.

monarque, y allerent demeurer pour
1270. être plus commodément.

Le roi de Tunis, outré de cette perte, ne garda plus de mesures. Il avoit envoyé déclarer à l'armée Françoise que si elle venoit assiéger sa ville, il feroit massacrer tous les Chrétiens qui étoient dans ses Etats. On lui avoit répondu que s'il faisoit la guerre en barbare, on le traiteroit de même. Cette fierté l'épouvanta, mais ne lui abbatit point le courage. Il manda au monarque François, que dans peu il le viendroit chercher à la tête de cent mille hommes : étrange maniere, sans doute, de se préparer à demander le Baptême ! Mais déja les Croisés étoient détrompés sur l'espérance qu'on avoit conçue de la conversion de ce prince. On avoit appris par deux esclaves qui étoient venus se rendre, qu'il avoit fait arrêter tous les marchands qui faisoient profession du Christianisme, résolu de

leur faire couper la tête si les François paroissoient à la vue de Tunis. On 1270.
voyoit d'ailleurs tous les jours par expérience, qu'il n'y avoit point de ruse dont il ne s'avisât pour fatiguer l'armée: il ne cessoit de faire donner l'alarme au camp, toujours ses troupes rodoient dans les environs : oser en sortir, c'étoit s'exposer à une mort certaine.

Un jour que Jean d'Acre, grand Bouteiller de France, commandoit la garde la plus avancée, trois Sarrasins de bonne mine l'aborderent la lance basse, lui baiserent respectueusement les mains, & lui donnerent à entendre par leurs signes qu'ils vouloient être Chrétiens & recevoir le Baptême. On en porta aussi tôt la nouvelle au roi, qui ordonna de les traiter avec bonté, mais en même-tems de les garder à vue. Une heure après, cent autres Sarrasins, bien armés, vinrent aussi se rendre avec les mêmes démonstrations. Les Croisés

les reçurent comme leurs freres : mais
1270. ces traîtres voyant qu'on ne se défioit point d'eux, mirent le sabre à la main, & chargerent les premiers venus. Ils étoient soutenus par une autre troupe, qui parut tout-à-coup, & fondirent avec fureur sur le tranquille Bouteiller. On cria aux armes, tout le camp s'émut ; il n'étoit plus tems ; déja les perfides avoient tué plus de soixante hommes, & s'étoient retirés. Le malheureux Jean d'Acre, piqué d'une pareille trahison, méditoit de s'en venger sur les trois Sarrasins qu'il avoit en sa garde : il courut à sa tente, résolu d'en faire justice. Ils se jetterent à ses pieds en pleurant. « Seigneur, lui dit le plus » apparent des trois, je commande deux » mille cinq cens hommes au service du » roi de Tunis ; un autre capitaine com» me moi, homme jaloux de mon élé» vation, a cru me perdre en vous fai» sant une trahison : je n'y ai aucune

» part. Si vous voulez relâcher l'un de
» nous pour aller avertir mes ſoldats, 1270.
» je vous promets ſur ma tête qu'il en
» amenera plus de deux mille, qui ſe
» feront Chrétiens, & qui vous appor-
» teront toutes ſortes de rafraîchiſſe-
» mens ». Le roi fut informé de la choſe; il réfléchit quelques momens, puis il dit: « Qu'on les laiſſe aller ſans
» leur faire de mal. Je crois que ce ſont
» des perfides qui nous trompent; mais
» il vaut mieux s'expoſer au riſque de
» ſauver des coupables, que de faire
» périr des innocens ». Le connétable fut chargé de les conduire hors du camp. Ils avoient promis de revenir; on n'en entendit point parler depuis.

Quelqu'importante que fût la priſe de Carthage, elle n'aſſuroit point celle de Tunis, ville très-fortifiée pour ce tems-là, défendue d'ailleurs par une armée conſidérable. Ce n'étoit pas ce qu'on avoit promis au roi lorſqu'il étoit

encore en France ; il vit bien qu'il fal-
1270. loit ſe tenir ſur la défenſive, en attendant le roi de Sicile, qui, au rapport d'Olivier de Termes, devoit arriver inceſſamment. Ainſi, ſon premier ſoin fut de mettre ſon camp à l'abri des fréquentes alarmes que lui donnoient les Afriquains : il le fit environner de foſſés & de paliſſades. Les travaux étoient à peine commencés, que toute la campagne parut couverte de ſoldats. Ils ſembloient vouloir engager une action générale ; le roi mit ſes troupes en bataille, prêtes à les bien recevoir. Mais tout ſe paſſa en eſcarmouches, où pluſieurs Infidèles furent tués. On ne perdit du côté des François qu'un chevalier, nommé Jean de Roſelieres, & le châtelain de Beaucaire. Les Barbares épouvantés de la fiere contenance des Croiſés, ſe retirerent en déſordre. Louis qui avoit promis à ſon frere de ne rien entreprendre ſans lui, ne les pourſuivit pas.

Bientôt cependant les chaleurs excessives, l'air même que l'on respiroit, impreigné d'un sable mouvant & brûlant, que les Sarrasins élevoient avec des machines, & que les vents poussoient sur les Chrétiens; sable réduit en poussiere, & si fort pulvérisé, qu'il entroit dans le corps avec la respiration, & desséchoit les poumons; les mauvaises eaux, les vivres plus mauvais encore, peut être aussi le chagrin de se voir comme enfermés, infecterent le camp de fièvres malignes & de dissenteries: maladies si violentes, qu'en peu de jours l'armée fut prodigieusement diminuée. 1270.

Déja plusieurs grands seigneurs étoient morts. On comptoit parmi les principaux les comtes de Vendôme, de la Marche, de Viane, Gauthier de Nemours, Montmorenci, Fiennes, Brissac, Saint-Briçon, Gui d'Apremont, & Raoul frere du comte de

Soiſſons. Le prince Philippe fils du roi,
1270. & le roi de Navarre, frappés du même mal, eurent le bonheur d'échapper à la contagion. Mais le comte de Nevers, Jean, dit Triſtan, ce fils ſi chéri de Louis, & ſi digne de l'être par la bonté de ſon caractere, par l'innocence de ſes mœurs, & par un diſcernement qui ſurpaſſoit de beaucoup ſon âge, fut une des premieres victimes de cette cruelle peſte : le cardinal-légat le ſuivit de près. Le ſaint monarque en fut lui-même attaqué, & ſentit dès les premiers jours que l'atteinte étoit mortelle. Jamais il ne parut plus grand que dans ces derniers momens : il n'en interrompit aucune des fonctions de la royauté. Il donna toujours ſes ordres pour la ſûreté & le ſoulagement de ſon armée avec autant de préſence d'eſprit, que s'il eût été en parfaite ſanté. Plus attentif aux maux des autres, qu'aux ſiens propres, il n'épargna rien pour

leur ſoulagement ; mais enfin il ſuc-
comba, & fut obligé de garder le lit. 1270.

Le prince Philippe ſon fils aîné, quoique fort abattu par une fièvre quarte dont il étoit attaqué, étoit toujours auprès du roi ſon pere. Louis l'aimoit, il le regardoit comme ſon ſucceſſeur : il ramaſſa toutes ſes forces pour lui donner cette belle inſtruction que tous les auteurs anciens & modernes ont jugée digne de paſſer à la poſtérité la plus reculée. Elle ne contient que ce qu'il avoit toujours pratiqué lui-même : on aſſure, dit le ſire de Joinville, qu'il avoit écrit ces enſeignemens de ſa propre main avant qu'il tombât malade : il les avoit compoſés afin de donner à ſon ſucceſſeur un modèle de la conduite qu'il devoit tenir, lorſqu'il ſeroit monté ſur le trône. Louis fit faire la lecture de ces inſtructions en préſence du prince

1270. ſon fils & de tous les aſſiſtans. C'eſt un extrait de ſes propres ſentimens, & des maximes qu'il avoit ſuivies toute ſa vie, dont voici les principaux articles *.

« Beau fils, la premiere choſe que » je te commande à garder, eſt d'aimer » Dieu de tout tõn cœur, & de deſirer » plutôt ſouffrir toutes manieres de » tourmens, que de pécher mortelle- » ment. Si Dieu t'envoye adverſité, » ſouffres le en bonne grace, & penſes » que tu l'as bien deſſervi (mérité). » S'il te donne proſpérité, n'en ſois » pas pire par orgueil; car on ne doit » pas guerroyer Dieu de ſes dons. Vas » ſouvent à confeſſe; ſur-tout élis un » confeſſeur, idoine & prud'homme » (habile), qui puiſſe t'enſeigner ſûre-

* Joinville, p. 126. Meſn. p. 308. Nangis, pag. 391. Gaufrid. de Ball. Loc. pag. 449.

» ment ce que tu dois faire ou éviter ; 1270.
» ferme, qui ose te reprendre de ton » mal, & te montrer tes défauts. Ecou- » tes le service de l'Eglise dévotement, » de cœur & de bouche, sans bourder » ni truffer avec autrui (sans causer ni » regarder ça & là). Ecoutes volontiers » les sermons en appert & en privé » (en public & en particulier). Aimes » tout bien, hais toute prévarication » en quoi que ce soit ».

Louis étoit lui-même le modèle de ce qu'il prescrivoit. Tout dévoué à Dieu dès sa plus tendre enfance, il n'oublia jamais l'enseignement de la reine sa mere ; *qu'il valoit mieux mourir mille fois, que d'encourir la disgrace de l'Etre suprême par un péché mortel.* Il regardoit l'adversité comme un châtiment, ou comme une épreuve qui pouvoit apporter un grand profit. Il envisageoit la prospérité comme un nouveau motif de redoubler de ferveur

envers l'Auteur de tout bien. Auſſi
1270. conſtant dans les fers en Egypte, que modeſte après la bataille de Taillebourg, on le voyoit à la tête des armées avec la contenance d'un héros affronter les plus grands périls, & on l'admiroit au pied des autels dans la plus grande humilité & le plus grand recueillement.

Le choix des amis, objet important pour un prince, occupe auſſi une grande partie de l'attention du ſaint roi. Il exhorte ce cher fils à ne donner ſa confiance qu'à ceux dont la vertu & le déſintéreſſement forment le caractere, & à exclure de ſa familiarité tout homme capable ou de médire d'autrui, « deriere ou devant par détraction, ou » de proférer aucune parole qui ſoit » commencement d'émouvoir à péché, » ou de dire aucune vilenie de Dieu, » de ſa digne mere, de ſaints ou de » ſaintes; enfin à bannir de ſa préſence

» ces courtisans *pleins de convoitise*, 1270.
» vils flatteurs, toujours occupés à dé-
» guiser la vérité, qui doit être la prin-
» cipale régle des rois.

» Enquiers-toi d'elle, beau cher fils,
» sans tourner ni à dextre ni à senestre :
» sois toujours pour elle en contre-toi.
» Ainsi jugeront tes conseillers plus har-
» diment selon droiture & selon justice.
» Veille sur tes baillifs, prévôts &
» autres juges, & t'informe souvent
» d'eux, afin que s'il y a chose à re-
» prendre en eux, tu le fasses. Que ton
» cœur soit doux & piteux aux pauvres :
» fais-leur droit comme aux riches. A
» tes serviteurs sois loyal, libéral &
» roide de parole, à ce qu'ils te crai-
» gnent & aiment comme leur maître.
» Protége, aime, honore toutes
» gens d'Eglise, & garde bien qu'on
» ne leur *tollisse* (enleve) leurs reve-
» nus, dons & aumônes, que les an-
» ciens & devanciers leur ont laissés.

» N'oublie jamais le mot du roi Phi-
1270. » lippe mon ayeul, qui preſſé de ré-
» primer les torts & forfaits, répon-
» dit » : *Quand je regarde les honneurs & les courtoiſies que Dieu m'a faites, je penſe qu'il vaut mieux laiſſer mon droit aller, qu'à ſainte Egliſe ſuſciter contens* (procès).

Louis pouvoit ſe donner lui-même pour exemple : mais le propre de la modeſtie eſt de s'ignorer ſoi-même. Toujours en garde contre le vice, il ne donna ſa confiance qu'à la probité, ſon eſtime qu'à la vertu, ſon cœur qu'à la vérité. Les pauvres le regardoient comme leur pere ; ſes domeſtiques le ſervoient comme un généreux bienfaiteur, qui méritoit tout leur attachement.

Philippe étoit deſtiné à regner ſur les François : Louis ſongeoit ſur-tout à le rendre digne de cette couronne. Il lui recommande d'aimer ſes ſujets

comme ſes enfans, de les protéger comme ſes amis, de leur faire juſtice 1270.
comme à ſes *fidéles*. « Garde-toi, » Beau cher fils, de trop grandes convoitiſes; ne boute pas ſur tes peuples » trop grandes tailles ni ſubſides, ſi ce » n'eſt par néceſſité pour ton royaume » défendre : alors même travaille tôt » à procurer que la dépenſe de ta maiſon ſoit raiſonnable & ſelon meſure. » Obſerve les bonnes anciennes coutumes, corrige les mauvaiſes. Regarde avec diligence comment tes » gens vivent en paix deſſous toi, par » eſpécial es bonnes villes & cités. Maintiens les franchiſes & libertés, eſquelles tes anciens les ont gardées: » plus elles ſeront riches & puiſſantes, » plus les ennemis & adverſaires douteront de t'aſſaillir. Que ton premier » ſoin ſoit d'éviter d'émouvoir guerre » contre homme Chrétien, ſans grand » conſeil (qu'après une mûre délibé-

» ration), & qu'autrement tu n'y puisses
1270. » obvier. Si nécessité y a, garde les
» gens d'Eglise, & ceux qui en rien ne
» t'auront méfait, qui n'auront de part
» à la guerre que par leur malheur ».

Toute la conduite de Louis étoit une preuve de sa morale. Il regardoit son royaume comme une grande & nombreuse famille, dont il étoit le chef, moins pour la gouverner en maître, que pour en être le pere & le bienfaiteur. Quelques guerres qu'il eût à soutenir, on ne le voyoit point charger son peuple d'impôts. Il n'avoit recours aux subsides qu'après avoir commencé par retrancher la dépense de sa maison. Il savoit si bien ménager les revenus publics, dit un auteur qui écrivoit au commencement du dix-septieme siécle *, qu'il y en avoit assez pour son train & ses grandes affaires, pour donner aux pauvres veuves, pour nourrir les orphelins, pour marier les

* Aubert, hist. de France.

filles indigentes, pour procurer aux malades les ſecours néceſſaires, pour élever des temples au Seigneur. 1270.

Son premier ſoin étoit que Dieu fût craint & honoré, ſon peuple maintenu en paix, ſans être foulé ni opprimé; la juſtice adminiſtrée ſans faveur ni corruption, les emplois & les honneurs diſpenſés au mérite, non à la brigue. Peu content d'avoir travaillé toute ſa vie à la félicité de la France, il ne ſouhaitoit rien avec plus d'ardeur que de laiſſer un fils qui en fût, comme lui, l'amour & les délices.

Louis finit l'inſtruction qu'il adreſſe à ſon fils, par ces tendres paroles: « Je te ſupplie, mon cher enfant, » qu'en ma fin tu ayes de moi ſouvenance, & de ma pauvre ame, & me ſecours par meſſes, oraiſons, » prieres, aumônes & bienfaits partout ton royaume. Je te donne toutes les bénédictions que bon pere

1270. » & preux peut donner à ſon chef » fils ».

J'ajouterai à cet éloge, dont j'ai pris la plus grande partie dans la belle hiſtoire de France de M. l'abbé Velly, une eſquiſſe du portrait que le célèbre pere Daniel a fait de ce ſaint roi.

Le reſpect, dit cet auteur, la vénération & l'admiration que les ſujets de Louis avoient pour ce prince étoient l'effet d'une vertu & d'une ſainteté qui ne ſe démentirent jamais: plus modeſte & plus recueilli au pied des autels, que le plus fervent ſolitaire, on le voyoit, un moment après, à la tête d'une armée, avec la contenance d'un héros, donner des batailles, eſſuyer les plus rudes fatigues, affronter les plus grands périls. La priere, à laquelle il conſacroit plusieurs heures du jour, ne diminuoit en rien le ſoin qu'il devoit à ſon Etat.

Il tenoit exactement ses conseils, donnoit des audiences publiques & particulieres, qu'il accordoit aux plus petites gens, jusqu'à vuider quelquesfois des procès de particuliers, assis sous un arbre, au bois de Vincennes, prenant, en ces occasions, pour assesseurs les plus grands seigneurs de sa cour qui se trouvoient alors auprès de lui. Plusieurs ordonnances qui nous restent de ce prince sur diverses matières importantes, & pour le réglement de la justice, une espèce de code, publié par le savant M. du Cange *, intitulé : *les établissemens de saint Louis, roi de France, selon l'usage de Paris & d'Orléans & la cour de Baronie*, sont des monumens qui nous marquent l'application qu'il avoit au réglement de son royaume ; & c'est un grand éloge pour ce prince, que sous les regnes de plusieurs de ses successeurs, la noblesse & les peuples, 1270.

* Trésor des Chartres, registre coté 55.

quelquefois mécontens du gouverne-
1270. ment, ne demandoient rien autre chose, sinon, *qu'on en réformât les abus, suivant les usages observés sous le regne de ce saint roi.*

Quelqu'austère qu'il fût pour lui-même, jusqu'à s'interdire presque tous les divertissemens, sa vertu ne fut jamais une vertu chagrine. Il étoit extrêmement humain & fort agréable dans la conversation. Sa taille médiocre ne lui donnoit pas un air fort majestueux, mais ses seules manières le faisoient aimer de ceux qui l'approchoient. Il étoit naturellement bienfaisant, & sa libéralité parut sur-tout dans les guerres d'outre-mer, envers plusieurs seigneurs & gentilshommes, qui avoient perdu tous leurs équipages, à qui il donna de quoi les rétablir.

Sa douceur naturelle, sa modestie dans ses habits & dans ses équipages,

ſur-tout depuis qu'il eut pris la croix, l'humilité chrétienne en laquelle il s'exerçoit plus qu'en aucune autre vertu, & qu'il pratiquoit ſur-tout envers les pauvres, en les ſervant ſouvent à table, en leur lavant les pieds, en les viſitant dans les hôpitaux; toutes ces vertus qui, lorſqu'elles ſont accompagnées de certains défauts, attirent quelquefois du mépris aux grands qui les pratiquent, ne firent jamais de tort à ſon autorité; & il eſt marqué expreſſément dans ſon hiſtoire, que depuis ſon retour de la Terre-Sainte, on ne vit jamais en France plus de ſoumiſſion pour le ſouverain, & qu'elle continua durant tout le reſte de ſon regne.

1270.

Selon le témoignage du ſire de Joinville *, ce prince étoit le plus ſage & la meilleure tête de ſon conſeil. Dans les affaires ſubites, il prenoit aiſément & prudemment ſon par-

* Mémoires de Joinville, pag. 119.

ti. Il s'étoit acquis une si grande ré-
1270. putation de droiture, que les autres princes lui mettoient souvent leurs intérêts entre les mains dans les différends qu'ils avoient ensemble & souscrivoient à ses décisions. Jamais on ne le vit s'emporter, ni dire une parole capable de choquer personne. Tout guerrier qu'il étoit, il ne fit jamais la guerre, quand il put faire ou entretenir la paix sans porter un préjudice notable à son Etat. Il ne tint qu'à lui de profiter des brouilleries de l'Angleterre, pour enlever à cette couronne tout ce qu'elle possédoit en France. Ceux qui envisageoient les choses dans des vues purement politiques, l'en blâmerent : mais son unique régle étoit sa conscience. Il contribua au contraire de tout son pouvoir à réunir Henri III, roi d'Angleterre, avec ses sujets ; & ce prince avoit coutume, pour cette raison, de

l'appeller son pere. Il n'y a qu'à se rappeller toute la suite de son histoire pour être persuadé qu'il étoit non-seulement le prince le plus vaillant de son tems, mais encore qui entendoit le mieux la guerre : car, quoique ses deux croisades lui aient mal réussi, il est certain que dans toutes les actions particulieres qui s'y passerent, il battit toujours ses ennemis, quoique supérieurs en troupes; & il combattit avec le même succès, nonobstant un pareil désavantage, à la bataille de Taillebourg. Mais après tout, entre tant de belles qualités, qui rendent ce prince recommandable, la piété fut la dominante. Il en étoit redevable, après Dieu, à l'éducation sage & chrétienne que lui donna la reine Blanche, sa mere. Toute la conduite de sa vie fut animée par cet esprit de piété : une infinité d'hôpitaux, d'églises, de monastères, fondés ou rétablis par ses

1270.

1270. libéralités. Le détail que Geoffroi de Beaulieu, religieux Dominicain, ſon confeſſeur, fait des pénitences, des ſentimens & des bonnes-œuvres de ce ſaint prince, l'idée qu'on avoit de lui, comme d'un Saint pendant ſa vie, ſa canoniſation, fondée ſur la voix du peuple & ſur pluſieurs miracles bien atteſtés, faits après ſa mort, montrent en effet qu'il étoit encore plus diſtingué par ſa ſainteté que par ſes autres grandes qualités.

Cependant la violence de la maladie augmentoit. Louis, après avoir donné au prince ſon fils les belles inſtructions que nous avons rapportées, ſentant que les forces commençoient à lui manquer, demanda l'Extrême-Onction, & pendant toute la cérémonie, il répondoit à toutes les prieres de l'égliſe, avec une ferveur qui faiſoit verſer des larmes à tous les aſſiſtans. Enſuite il demanda le ſaint Viatique, que malgré

malgré sa foiblesse il reçut à genoux aux pieds de son lit, avec les sentimens de la plus vive foi. 1270.

Depuis ce moment il ne fut plus occupé que des choses de Dieu. On l'entendoit tantôt former les souhaits les plus ardens pour la conversion des Infidèles, tantót réclamer la protection des saints auxquels il avoit plus de dévotion. Quand il se sentit près de sa fin, il se fit étendre sur un lit couvert de cendres, où, les bras croisés sur la poitrine, les yeux au ciel, il expira sur les trois heures après midi, le vingt-cinquieme jour d'août, en prononçant distinctement ces belles paroles du Psalmiste : *Seigneur, j'entrerai dans votre maison, je vous adorerai dans votre saint temple, & je glorifierai votre nom.*

Ainsi mourut, dans la cinquante-sixieme année de son âge, & la quarante-quatrieme de son regne, Louis

neuvieme du nom : « le meilleur des
1270. » rois, dit Joinville, qui ſi ſainte-
» ment a vécu & fait tant de beaux
» faits envers Dieu ; le prince le plus
» ſaint & le plus juſte qui ait porté
» la couronne, dont la foi étoit ſi
» grande, qu'on auroit penſé qu'il
» voyoit plutôt les myſtères divins
» qu'il ne les croyoit ; le modèle enfin
» le plus accompli que l'hiſtoire four-
» niſſe aux ſouverains qui veulent re-
» gner ſelon Dieu & pour le bien de
» leurs ſujets ». On a dit de lui, & c'eſt le comble de ſon éloge, qu'il eut tout enſemble les ſentimens d'un vrai gentilhomme, la piété du plus humble des Chrétiens, les qualités d'un grand roi, les vertus d'un grand ſaint ; j'ajouterai, & toutes les lumieres du plus ſage légiſlateur.

La mort de Louis répandit la conſternation dans l'armée Chrétienne. Les ſoldats le pleuroient comme un ten-

dre pere ; la nobleſſe, comme un digne chef ; les gens de bien, comme le gardien & le ſoutien des loix ; les évêques, comme le protecteur & le défenſeur de la religion ; tous les François en général, comme le plus grand roi qui eût regné ſur la nation. On admiroit les ſecrets de cette Providence impénétrable, qui avoit voulu le ſanctifier dans ſes ſouffrances ; tous s'entretenoient des grandes qualités & des vertus du ſaint monarque. On le voyoit dans ſa tente étendu ſur la cendre : ſa bouche étoit encore vermeille, ſon tein frais, on eût dit qu'il ne faiſoit que ſommeiller.

1270.

Il venoit d'expirer, lorſqu'on entendit les trompettes des croiſés Siciliens. Charles arrivoit avec de belles troupes & toutes ſortes de rafraîchiſſemens. Surpris que perſonne ne vienne au-devant de lui, il ſoupçonne

quelque malheur. Il deſcend à terre, 1270. laiſſant ſon armée ſous la conduite de ſes lieutenans, il monte à cheval, pouſſe à toute bride vers le camp, & ayant mis pied à terre à la vue du pavillon royal, il y entre avec une inquiétude que tout ce qu'il voit ne fait que redoubler. Quel ſpectacle que celui qui s'offre à ſes yeux ! Il en eſt ſaiſi ; ce cœur ſi fier, ſi hautain, ſe livre à tous les tranſports de la plus vive douleur. Il ſe proſterne aux pieds de ſon ſaint frere, & les baiſe en verſant un torrent de larmes.

Après lui avoir donné ces dernieres marques de ſon amitié, il s'occupe à lui faire rendre les derniers devoirs. On ignoroit alors l'art d'embaumer les corps. On fit bouillir celui du ſaint roi dans du vin & de l'eau, avec des herbes aromatiques. Charles, par ſes inſtantes prieres, obtint du roi, ſon neveu, la chair & les entrailles de

Louis, qu'il envoya à l'abbaye de Montréal près de Palerme, lieu que 1270.
ces précieuſes reliques ont rendu ſi fameux dans la ſuite, par les miracles ſans nombre qu'elles ont opérés. Le cœur & les os furent mis dans un cercueil, pour être tranſportés à l'abbaye de ſaint Denis, où le pieux monarque avoit choiſi ſa ſépulture. Déja Geoffroi de Beaulieu, ſon confeſſeur, chargé de les conduire en France avec quelques ſeigneurs de la premiere qualité, ſe préparoit à mettre à la voile, lorſque toute l'armée s'y oppoſa, proteſtant qu'elle ne conſentiroit jamais à ſe voir privée d'un tréſor, dont la poſſeſſion étoit le ſalut commun. Philippe encore plus rempli de confiance aux mérites du feû roi ſon pere, ſe rendit avec plaiſir aux vœux de ſes ſujets. Beaulieu partit avec Guillaume de Chartres, Dominicain, & de Jean de Mons, Cor-

delier d'une grande piété, tous trois
1270. fort chers au feû roi; mais ſans autres ordres de la part du nouveau ſouverain, que de rendre diverſes lettres aux régents pour les confirmer dans leur autorité, & les exhorter à maintenir la paix & la juſtice dans le royaume; aux évêques pour leur recommander de faire prier Dieu pour ſon illuſtre pere; aux commiſſaires prépoſés à la collation des bénéfices en régale, pour leur enjoindre de ſe conformer aux inſtructions qu'ils avoient reçues de ſon prédéceſſeur; à tous ſes ſujets en général, pour leur ordonner d'obéir à ſes lieutenans, & de leur prêter ſerment de fidélité pour lui & pour ſes ſucceſſeurs.

Après qu'on eut rendu les honneurs funèbres au corps du ſaint prince, on rendit les honneurs de roi à Philippe ſon ſucceſſeur, qui étoit alors dans ſa vingt-ſixieme année. Il reçut, avec

la plus grande ſolemnité les hommages de ſes vaſſaux. Le comte Alfonſe, 1270.
comme l'aîné de ſes oncles, le rendit le premier, tant pour les comtés de Poitiers & d'Auvergne, que pour celui de Toulouſe, qu'il poſſédoit du chef de ſa femme. Le roi de Sicile le rendit enſuite pour le Maine & l'Anjou : le roi de Navarre pour la Champagne. Les comtes d'Artois, de Dreux, de Bretagne, de Saint-Paul, les évêques & tous les barons François qui ſe trouvoient à l'armée, en firent autant pour ceux qu'ils tenoient du monarque.

On délibéra cependant ſur la maniere de pourſuivre l'entrepriſe projettée par le feû roi. Les Sarraſins encouragés par la nouvelle de ſa mort, fortifiés d'ailleurs par les troupes de pluſieurs ſouverains, ſe flattoient de détruire les François. C'étoient tous les jours de nouvelles eſcarmouches, où

les barbares, quoique ſupérieurs en
1270. nombre, étoient ordinairement battus. Ils venoient au combat avec aſſez de fierté, à grands cris, & obſcurciſſoient l'air d'une nuée de flêches; mais dès qu'ils trouvoient quelque réſiſtance, ils prenoient la fuite & ſe ſauvoient aiſément par la vîteſſe de leurs chevaux. L'abondance étoit dans leur camp, où ſans ceſſe on voyoit arriver toutes ſortes de munitions, par le moyen d'une eſpece de lac qui facilitoit la communication de leur armée avec la ville de Tunis. Le roi de Sicile, qui commandoit en l'abſence de ſon neveu, qu'une fièvre violente avoit repris, forma le deſſein de ſe rendre maître de cet étang. Il commanda aux mariniers d'y tranſporter tout ce qu'on pourroit raſſembler de barques, & les troupes eurent ordre d'être ſous les armes avant le lever du ſoleil. Les Infidèles en eurent avis, ſortirent de

leurs retranchemens, & vinrent présenter la bataille avec des cris épouvantables. On fut obligé d'en venir aux mains avant que tout fût disposé pour le combat. Quelques avanturiers ayant à leur tête Hugues & Gui de Beaucey, deux braves chevaliers, partirent de la main, sans attendre l'ordre du comte de Soissons, qui commandoit le corps de troupes dont ils faisoient partie, & allerent attaquer les escadrons ennemis. Tout plia sous leurs efforts & prit la fuite. L'ardeur qui les emportoit ne leur permit pas de penser à leur retour : ils s'abandonnerent à la poursuite des fuyards, & lorsqu'ils furent assez éloignés pour ne pouvoir être secourus, les Sarrasins se rallierent, les envelopperent & les taillerent en pieces, après avoir chérement vendu leurs vies.

1270.

Le roi de Sicile arrive sur ces entre-

faites, ſuivi du comte d'Artois, avec
1270. un corps de troupes. Ils attaquent les Sarraſins avec cette impétuoſité ſi naturelle aux François, les renverſent & les pouſſent avec tant d'ardeur, qu'ils les mettent en fuite. Les uns ſe retirent en déſordre vers les montagnes, où les vainqueurs aveuglés par la pouſſiere qu'on élevoit avec des machines, ne peuvent les pourſuivre. Les autres fuient avec précipitation vers le lac, eſpérant ſe ſauver ſur un grand nombre de bâtimens qu'ils y avoient laiſſés: mais leurs mariniers, que la peur avoit ſaiſis, s'étoient eux-mêmes ſauvés à l'autre bord. Les fuyards furent tous tués ou noyés : on fait monter la perte des barbares à cinq mille hommes, non compris les priſonniers.

Quelques jours ſe paſſerent ſans aucune action conſidérable. Il paroît même que le roi de Sicile, quoique vainqueur, n'avoit pu ſe rendre maître du

lac, le ſeul poſte qui pût faciliter les approches de Tunis. 1270.

Bientôt les Sarraſins reparurent en ſi grand nombre, qu'ils crurent inſpirer de la terreur aux croiſés; ils ſe tromperent : le roi qui ſe trouvoit en état de combattre, fit ſortir ſes troupes du camp, réſolu de livrer bataille. C'étoit ce que les François ſouhaitoient le plus ardemment : pleins de mépris pour des ennemis qui n'avoient jamais oſé tenir devant eux, ils s'avancerent avec cet air fier qu'inſpire le ſentiment de la ſupériorité du courage. Mais le deſſein des barbares n'étoit que de harceler leurs ennemis, & s'il ſe pouvoit, de les épouvanter par leur multitude & par d'horribles hurlemens; ils ſe retirent en bon ordre & preſque ſans combat. Comme on ne vouloit rien haſarder, on ne les pourſuivit pas. Le roi de Sicile déſeſperé de ne pouvoir réuſſir, imagine un ſtratagême qu'il

communique au jeune roi de France.

1270. Il part à la tête de ſa cavalerie & de ſes meilleures troupes, charge le corps des Infidèles le plus proche, & prend auſſi-tôt la fuite avec une vîteſſe qui marque la plus vive frayeur. Les Maures donnerent imprudemment dans le piége, & tomberent ſur le prince Sicilien, qui ſe battit quelque tems en retraite, juſqu'à ce qu'il les eût amenés dans un lieu d'où le reſte de l'armée françoiſe pût leur couper leur retour. Alors Charles tourne bride & fond ſur eux avec beaucoup de courage. Philippe en même-tems attaque vigoureuſement ce corps ſéparé, & l'enferme de toute part. Le maſſacre fut grand, il en demeura trois mille ſur la place : le reſte fut pris ou périt malheureuſement, les uns noyés dans les eaux de la mer, où ils ſe précipiterent pour échapper à l'épée des vainqueurs, les autres dans des foſſes profondes qu'ils

avoient creusées, soit pour trouver des puits, soit pour y faire tomber les 1270.
Chrétiens, dans l'ardeur de la poursuite.

Tous ces combats, quoique favorables aux Chrétiens, ne décidoient rien. Il falloit être maître du lac pour marcher à Tunis : le dessein fut donc formé de s'en emparer. On fit faire des galères plus fortes & plus légeres que celles que l'on avoit : on les remplit d'arbalêtriers. Bientôt on remporta de grands avantages sur les Infidèles, dont plusieurs vaisseaux furent pris ou coulés à fond. Un ingénieur du roi travailloit en même-tems à la construction d'un château de bois qu'on devoit placer sur le bord du golphe, pour écarter avec des pierres les barques ennemies. Déja l'ouvrage avançoit, lorsque les Sarrasins ayant reçu de nouveaux secours, quitterent encore une fois leurs retranchemens, s'avancerent en ordre

de bataille, faiſant retentir l'air de cris
1270. affreux, avec un bruit effroyable de mille inſtrumens militaires qui ſonnoient de tous côtés. L'armée chrétienne crut qu'ils vouloient enfin en venir à une bataille déciſive. On laiſſa le comte d'Alençon avec les Templiers, à la garde du camp & des malades : l'oriflâme fut déployé, & les rois de France, de Sicile & de Navarre, ſortirent en armes, chacun à la tête de ſes troupes : ils marchoient avec moins de bruit, mais auſſi avec plus de hardieſſe que les Sarraſins. Jamais on n'avoit vu de plus belles diſpoſitions pour le combat; cependant il n'y en eut point : ce fut plutôt une déroute qu'une bataille. Les barbares repouſſés dès le premier choc, ſe renverſent les uns ſur les autres, ils jettent tous les armes & cherchent leur ſalut dans une fuite précipitée. On les pourſuivit juſqu'à leur camp qu'ils abandonnerent. Com-

me on craignoit quelqu'embuſcade, & qu'on vouloit les empêcher de ſe rallier, Philippe fit défenſes aux ſoldats, ſous les plus grièves peines, de s'arrêter au pillage : il fut obéi. On pouſſa les fuyards juſqu'aux défilés des montagnes, où la prudence ne permettoit pas de s'engager. Les vainqueurs revinrent enſuite ſur leurs pas, pillerent le camp où ils trouverent des proviſions immenſes, égorgerent dans la premiere chaleur, & malades & bleſſés, emporterent tout ce qui pouvoit être à leur uſage, & brûlerent le reſte. 1270.

Mais ſi les armes des croiſés proſpéroient, leur nombre diminuoit chaque jour par les maladies qui continuoient de les déſoler. Déja elles commençoient à attaquer les troupes du roi de Sicile, elles n'épargnoient pas même les naturels du pays : toute la contrée étoit infectée de la contagion.

On dit que le roi de Tunis, pour ſe

ſouſtraire à ce poiſon, ſe tenoit ordi-
1270. nairement dans des cavernes ſouterraines, où il croyoit que le mauvais air ne pouvoit pas pénétrer. L'horreur de ſa ſituation, la nouvelle défaite de ſes troupes, la crainte de ſe voir aſſiégé dans ſa capitale, tout contribuoit à ſes alarmes : il envoya donc propoſer la paix ou une trêve.

Les conditions qu'il offroit étoient des plus avantageuſes pour les deux nations. Le conſeil des croiſés fut néanmoins partagé ſur le parti qu'on devoit prendre. Les uns étoient d'avis qu'il falloit pouſſer vivement les Sarraſins, qui dans les combats ne pouvoient pas tenir contre les Chrétiens, leur tuer le plus de monde que l'on pourroit, s'emparer de Tunis leur plus fort rempart, le détruire ſi l'on ne pouvoit le garder, & par-là s'ouvrir un chemin ſûr pour tranſporter les armées chrétiennes en Paleſtine.

Les autres remontroient qu'il n'étoit pas si facile d'exterminer une nation si nombreuse ; que les combats qu'il faudroit livrer, le siége, la disette, les maladies emporteroient sans doute beaucoup de monde; qu'avant qu'on fût maître de la place, on se trouveroit au plus fort de l'hiver, temps où la mer devenue orageuse, empêcheroit ou retarderoit du moins l'arrivée des convois : enfin que l'objet principal de cette croisade étant de secourir les chrétiens de Syrie, on ne devoit pas négliger l'occasion de se procurer par une bonne paix, l'avantage qu'on étoit venu chercher jusques sur les côtes d'Afrique. Le roi de Sicile appuyoit fortement cet avis, qui étoit aussi celui des plus grands seigneurs de l'armée. Il prévalut, la trêve fut conclue pour dix ans. 1270.

Les conditions étoient, « que le » port de Tunis seroit franc à l'avenir

» & que les marchands ne feroient plus
1270. » obligés à ces impôts immenfes, dont
» ils avoient été furchargés par le paffé.
» (On prenoit la dixieme partie des
» marchandifes qu'ils apportoient). Que
» tous les Chrétiens qu'on avoit arrêtés
» à l'approche de l'armée françoife,
» feroient remis en liberté; qu'ils au-
» roient le libre exercice de leur reli-
» gion; qu'ils pourroient faire bâtir des
» églifes; qu'on ne mettroit aucun ob-
» ftacle à la convetfion des Mahomé-
» tans; que le roi de Tunis jureroit de
» payer tous les ans le tribut ordinaire
» au roi de Sicile; qu'il rembourferoit
» au monarque & aux barons François,
» les dépenfes qu'ils avoient faites de-
» puis le commencement de la guerre,
» (ce qui montoit à deux cens mille
» onces d'or,) dont la moitié feroit
» payée comptant, & l'autre dans deux
» ans ».

On ne pouvoit rien efpérer de plus

ſavorable dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit. La multitude en murmura ; elle s'étoit flattée de s'enrichir par le pillage de Tunis : elle accuſa hautement le prince Sicilien d'avoir ſacrifié l'honneur de la religion à ſon intérêt particulier. Charles mépriſa ces clameurs. On reçut, le premier novembre, les ſermens du roi Mahométan. Auſſi-tôt toutes les hoſtillités ceſſerent. Les François allerent à la ville : les Sarraſins vinrent au camp, où l'on vit bientôt regner l'abondance ; & les maladies diminuerent. 1270.

Le prince Edouard d'Angleterre arriva ſur ces entrefaites, avec la princeſſe ſa femme, le prince Richard ſon frere, Henri d'Allemagne ſon couſin, & un grand nombre de ſeigneurs. On prétend qu'il déſaprouva hautement la convention qu'on venoit de faire, & que pour en témoigner ſon mécontentement, il s'enferma dans ſa tente, ſans

1270. vouloir participer aux délibérations, ni au partage que l'on fit de l'argent des Infidèles, sur lequel on fit une libéralité aux soldats. C'est peut-être ce qui a donné lieu à la maniere emportée, dont les historiens Anglois parlent de ce traité.

Le roi de Tunis en ayant fidèlement exécuté les conditions, les croisés se disposerent à se rembarquer. Lorsque tout fut prêt, le roi de Sicile, le connétable, Pierre le chambellan & quelques autres seigneurs, se rendirent sur le rivage pour empêcher la confusion à l'embarquement, veiller à ce que chacun trouvât place, & que personne ne fût insulté par les Infidèles. Deux jours entiers furent employés à cette occupation.

Le convoi fut partagé en deux parties. La premiere, où étoient le roi & la reine de France, le roi de Navarre & son épouse, & le roi de Sicile,

mit à la voile le jeudi dans l'octave de S. Martin, & les pilotes eurent ordre 1270. de faire route vers le royaume de Sicile. Le vent fut si favorable, qu'après deux jours de navigation cette partie de la flotte entra dans le port de Trapani. L'autre partie, obligée de demeurer à la rade, faute d'avoir pris, avant son départ, toutes les provisions nécessaires, n'arriva en Sicile qu'après avoir essuyé une horrible tempête, qui fit périr plusieurs bâtimens & beaucoup de monde. Le prince Edouard d'Angleterre laissa partir les croisés avec assez d'indifférence, & persistant dans son premier dessein d'aller en Palestine, il se rendit à Saint-Jean-d'Acre, suivi de ses Anglois, du comte de Bretagne son beau-frere, & de quelques Seigneurs François. Le succès ne répondit point à son attente, il ne fit que de très-médiocres exploits. 1271.

Rien n'arrêtoit Philippe, roi de France, à Trapani, que sa tendresse

pour Thibaut V, roi de Navarre, ſon
1271. beau-frere, qui s'étoit embarqué avec une fièvre violente, dont il mourut quinze jours après ſon arrivée en Sicile. Ce prince auſſi bien fait d'eſprit que de corps, avoit gagné par ſes grandes qualités le cœur de tous les croiſés. Le roi ſon beau-pere l'avoit toujours tendrement chéri, & ce qui acheve ſon éloge, il l'avoit plutôt regardé comme ſon fils, que comme ſon gendre : il fut généralement regreté. La reine Iſabelle ſa femme, fille de ſaint Louis, qui l'aimoit autant qu'elle en étoit aimée, ne lui ſurvécut pas long-tems. Elle avoit fait vœu de paſſer le reſte de ſes jours dans la viduité : quatre mois après elle mourut aux îles d'Hieres, dans les larmes & dans la priere. Trapani n'étant plus pour Philippe qu'un ſéjour de deuil, il ſe rendit à Palerme, où le roi de Sicile lui fit une réception magnifique : delà il prit le chemin de Meſſine,

& paſſa par la Calabre, où il eut une nouvelle affliction plus ſenſible que toutes les autres. La reine ſa femme qui étoit enceinte, tomba de cheval en paſſant à gué le Savuto, riviere qui coule un peu au-deſſus de Martorano. La douleur de la chûte, la fatigue du voyage, peut-être auſſi la frayeur plus dangereuſe encore dans les circonſtances où elle ſe trouvoit, lui firent faire une fauſſe couche, dont elle mourut à Cozenza, laiſſant par le ſouvenir de ſes vertus, une triſteſſe incroyable dans tous les cœurs. Celle du roi ſon époux fut ſi vive, qu'on craignit pour ſa vie. Il continua cependant ſa route, faiſant conduire avec lui les corps du roi ſon pere, d'Iſabelle d'Aragon ſon épouſe, du comte de Nevers ſon beau-frere. Il ſe rendit à Rome, où il ſéjourna quelques jours, pour ſatisfaire ſa dévotion envers les Saints apôtres. De Rome il paſſa à Viterbe,

1271.

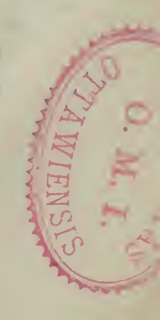
où les cardinaux étoient aſſemblés de-
1271. puis deux ans pour l'élection d'un pape. Philippe les exhorta vivement à mettre fin au ſcandale qui faiſoit gémir toute l'égliſe. Enſuite preſſé par les inſtantes prieres des régens de ſon royaume, il traverſa toute l'Italie pour ſe rendre en France; & ayant franchi le mont-Cénis avec beaucoup de fatigues, il ſe rendit à Lyon, enſuite à Mâcon, à Châlons-ſur-Saône, à Cluni, à Troyes en Champagne, & enfin à Paris, où il arriva le vingt-unieme jour de mai de l'année 1271.

Tous les peuples, tant en Italie qu'en France, s'empreſſoient pour honorer les reliques du feû roi, que la voix publique avoit déja canoniſé. Le clergé & les religieux le recevoient en proceſſion : les malades ſe croyoient guéris, s'ils pouvoient toucher le cercueil où ſes os étoient renfermés : la plupart en recevoient du ſoulagement.

Le

Le roi fut reçu à Paris avec les plus grandes démonſtrations de joie de la part des peuples ; mais la déſolation de ſa famille ne lui permettoit pas de goûter beaucoup de plaiſir. Il avoit toujours le cœur percé de douleur pour la mort de tant de perſonnes qui lui étoient infiniment cheres : car, outre celles dont je viens de parler, il apprit encore en arrivant à Paris, le décès d'Alfonſe ſon oncle, comte de Poitiers, & de la comteſſe ſa femme, qu'il avoit laiſſés malades en Italie. 1271.

Un des premiers ſoins de Philippe, fut de faire rendre les derniers devoirs à tant d'illuſtres perſonnes. Il leur fit faire de magnifiques obſéques. De l'Egliſe de Notre-Dame, où leurs corps avoient d'abord été mis en dépôt, on les tranſporta en proceſſion à ſaint Denis. Philippe marchant à pied, aida à porter le cercueil du roi ſon pere depuis Paris juſqu'à cette abbaye. On



y conduisit en même-tems, outre les
1271. corps de la reine Isabelle & du comte de Nevers, celui de Pierre de Nemours, chambellan, chevalier d'un mérite distingué, que saint Louis avoit toujours tendrement aimé, & à qui, par cette raison, on fit l'honneur de l'inhumer aux pieds de son cher maître.

On voit encore aujourd'hui au fauxbourg de S. Laurent & sur le chemin de S. Denis, sept piramides de pierre qui furent élevées par ordre de Philippe, aux endroits où il s'étoit arrêté pour se reposer en portant le corps du roi son pere, & c'est une tradition que les statues des trois rois, placées sous la croix qui termine ces piramides, sont celle de ce prince, celle de saint Louis son pere, & celle de Louis VIII son ayeul.

On fut fort étonné en arrivant à l'abbaye, de trouver les portes de l'église fermées : étonnement qui re-

doubla, quand on ſut le motif d'un procédé ſi étrange. C'étoit l'effet de 1271.
l'opiniâtreté de l'Abbé, Matthieu de Vendôme, l'un des régens de l'Etat pendant l'abſence du monarque. Fier du crédit que lui donnoient ſes ſervices & ſa naiſſance, il ne vouloit point que l'archevêque de Sens & l'évêque de Paris entraſſent revêtus de leurs habits pontificaux, dans un temple que Rome, au mépris des anciens canons, avoit ſouſtrait à la juriſdiction de l'ordinaire. Il fallut que les deux prélats allaſſent quitter les marques de leur dignité au-delà des limites de l'abbaye. Juſqu'à ce que cela fût exécuté, il fallut que Philippe & tous les barons de France, attendiſſent patiemment à la porte, *qu'on pouvoit*, dit un judicieux écrivain *, *qu'on devoit peut-être même enfoncer. Ce ſont là des choſes*, ajoute le pere Daniel, *qui ſe ſouffrent en de certaines conjonctures, & dont on eſt*

* La Chaiſe, tom. 2, pag. 80.

1271. *ſurpris, je dirois ſcandaliſé en d'autres tems.* Lorſque l'Abbé vit ſes priviléges aſſurés, il ordonna d'ouvrir l'égliſe. On fit la cérémonine ordinaire des obſéques avec la plus grande piété inſpirée par la préſence des reliques d'un ſi grand ſaint, & d'un roi ſi digne de la vénération de ſes peuples.



ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DES CROISADES.

AVANT-PROPOS.

LORSQUE je me ſuis propoſé de donner au public un abrégé de l'hiſtoire des Croiſades, mon intention a été de faire connoître la fauſſeté des reproches qu'on a faits à ſaint Louis, & qu'on réitere encore de nos jours, de s'être engagé trop facilement dans les deux dernieres croiſades, d'y avoir conduit la plus brillante nobleſſe de ſon royaume

& d'avoir été cauſe de la perte de la plus grande partie.

Quand, après plus de cinq cens ans, on veut blâmer la conduite d'un auſſi grand prince que ſaint Louis, il faut auparavant s'inſtruire exactement de ſes actions, des motifs qui en ont été la régle, & des circonſtances dans leſquelles il s'eſt trouvé. Il faut ſe tranſporter dans ces tems, où les mœurs étoient bien différentes de ce qu'elles ſont aujourd'hui.

Alors les ſentimens des papes, de tout le clergé, des rois, des princes & des grands ſeigneurs étoient uniformes ſur les croiſades. Lorſqu'on s'y engageoit, c'étoit l'effet des vives & continuelles exhortations des papes, & des perſonnages les plus recommandables par leurs vertus & par leur zèle pour la religion. Saint

Bernard, que l'on regardoit alors comme l'oracle de la chrétienté, prêcha la croiſade que Louis-le-Jeune, roi de France, & l'Empereur Conrad entreprirent en même-tems. Perſonne n'étoit forcé de s'engager dans cette pieuſe milice : auſſi ne voit-on pas dans l'hiſtoire de Saint Louis, qu'il eût obligé, malgré eux, aucuns ſeigneurs de s'y enrôler. Ils y ont été de leur bonne volonté, & la plus grande partie à leurs frais. Les papes accordoient aux princes des décimes ſur le clergé, qui étoit dès-lors d'une richeſſe immenſe, pour contribuer aux dépenſes néceſſaires. Si la premiere croiſade que ſaint Louis entreprit ne réuſſit pas, on ne doit pas l'en blâmer, mais en accuſer le défaut de ſubordination, la témérité de ceux qui l'accompagnoient & le déré-

glement de leurs mœurs, comme je l'ai rapporté dans l'hiſtoire de ce prince.

On verra dans l'extrait que je vais donner, que la nobleſſe Françoiſe, conduite par ſon courage & ſon amour pour la gloire, a toujours eu la plus grande part dans les croiſades. La premiere ſous Godefroi de Bouillon, qui fit la conquête du royaume de Judée & de Jéruſalem, étoit compoſée pour la plus grande partie de ſeigneurs François. Il étoit François lui-même. La ſeconde croiſade fut entrepriſe par Louis-le-Jeune, roi de France, qui conduiſit en Paleſtine une armée Françoiſe de cent cinquante mille hommes: ſi elle n'eut aucun ſuccès, ce fut par les infidélités & la perfidie de l'Empereur de Conſtantinople & des Grecs. Philippe-

Auguſte entreprit la troiſieme croiſade, à la tête d'une armée conſidérable de François. Ils ſe croiſerent encore avec d'autres nations de l'Europe, en l'année 1203, ſous le regne de ce prince, qui ne prit d'autre part à cette expédition, que d'y donner ſon conſentement. Mais ces croiſés, au lieu d'aller ſecourir les Chrétiens, firent la conquête de l'empire de Conſtantinople, & le partagerent entr'eux : enfin il ſe fit encore une croiſade en l'année 1238, au commencement du regne de ſaint Louis, conduite par Thibaut, roi de Navarre, toute compoſée de ſeigneurs François, qui fut ſans ſuccès par leur faute.

Lorſque ſaint Louis entreprit en l'année 1248 ſa premiere croiſade, il pouvoit eſpérer d'y réuſſir, ainſi que Godefroi de

Bouillon & les François qui l'avoient accompagné. Il étoit bien résolu d'éviter les fautes que les précédens croisés avoient faites. Conduit seulement par son zèle pour la religion, il ne desiroit faire des conquêtes que pour l'utilité des Chrétiens de la Palestine. Il étoit à la tête d'une brillante armée, composée de seigneurs François qui l'accompagnoient de leur bon gré sans y être contraints. Ils y alloient pour acquérir de la gloire, à l'imitation de leurs ancêtres, qui avoient fait dans toutes ces guerres une quantité prodigieuse d'actions héroïques, dont on ne trouve des exemples dans aucune histoire des autres nations.

Si lorsque saint Louis entreprit cette croisade, il fit une faute, ce fut moins la sienne que celle de son siécle, où l'on

regardoit encore ces expéditions comme utiles à la religion, & glorieuses pour ceux qui alloient y sacrifier leurs biens & leur vie. Comme les papes, le clergé, les princes & les seigneurs de l'Europe étoient dans les mêmes sentimens, on ne s'avisoit pas de critiquer la conduite de ceux qui s'engageoient dans ces guerres.

Toutes les nations de l'Europe y furent tellement attachées pendant l'espace de cent cinquante-trois ans, qu'il sembloit qu'elles n'eussent d'autres ennemis que les Infidèles de la Palestine, & qu'on voyoit continuellement des corps d'armée s'y rendre pour la secourir.

Ne blâmons donc point si légérement la conduite & les actions d'un prince qui a été le plus grand roi de la monarchie

françoiſe. Je me flatte qu'on lui rendra la juſtice qui lui eſt dûe, lorſqu'on aura réfléchi ſérieuſement ſur l'hiſtoire de ſa vie.



ABRÉGÉ

DE L'HISTOIRE DES CROISADES.

LA PALESTINE, ainſi appelloit-on alors cette contrée ſi connue dans les hiſtoires ſous le nom de Judée, dans laquelle s'étoient opérés les myſteres de notre rédemption, gémiſſoit depuis pluſieurs ſiécles ſous le joug des Sarraſins-Arabes. Leurs califes, ſucceſſeurs de Mahomet, après s'être emparé de l'Arabie, de l'Egypte, de la haute-Aſie, & enſuite de la Perſe, avoient fait la conquête de la Syrie, de la Judée & de Jéruſalem. Quoiqu'ils fuſſent ennemis de notre religion, les Chrétiens néanmoins, ſous leur domination, eurent permiſſion d'y avoir une égliſe; &

moyennant les gros tributs qu'ils payoient, ils y avoient l'exercice libre de leur religion, plus ou moins maltraités, ſuivant le caractere de ceux qui y gouvernoient.

Du tems de Charlemagne, ſous le regne du fameux Aaron Raſchid, un des plus grands princes que les Sarraſins ayent eu, & qui, par l'eſtime qu'il avoit conçu pour cet empereur, ſe faiſoit un plaiſir de l'obliger, les Chrétiens eurent beaucoup de liberté, & les pélerins venoient en grand nombre de toutes les parties de l'Europe à Jéruſalem viſiter les lieux ſaints. Les Turcs parurent enſuite, qui profitant des diviſions des Sarraſins, ſe rendirent maîtres de la Perſe, de la Méſopotamie & de la Paleſtine.

Environ quarante ans avant la deſtruction de l'empire des Sarraſins par les Turcs, le pape Sylveſtre II avoit conçu quelque deſſein de liguer les

princes Chrétiens contre les Infidèles, dont la puiſſance formidable menaçoit le monde Chrétien de ſa ruine. Nous avons une lettre de ce pape, qu'il écrivit à toute l'égliſe au nom de celle de Jéruſalem, afin de toucher de compaſſion tous les Chrétiens pour les lieux Saints. Cette lettre ne laiſſa pas d'ébranler les princes Chrétiens; mais elle n'eut alors aucun autre effet : à moins qu'on ne lui en attribue un, qui fut bien funeſte à la chrétienté de la Paleſtine. Il eſt rapporté par nos hiſtoriens François, & il arriva ſix ans après la mort du pape Sylveſtre.

Il y avoit alors à Orléans un grand nombre de Juifs, qui par leur haine naturelle pour les Chrétiens, donnerent avis au ſoudan d'Egypte de la diſpoſition où ils voyoient les princes de l'Europe de conquérir la Terre-Sainte.

Ils ſe ſervirent pour cela d'un moine

apoſtat, nommé Robert, qu'ils corrompirent à force d'argent. Il prit l'habit de pélerin, il mit les lettres dont on le chargea dans un bâton creux, de peur de ſurpriſe, & les porta au ſoudan d'Egypte. Les Juifs, par ces lettres, l'avertiſſoient qu'il auroit apparemment bientôt ſur les bras toutes les forces des princes Chrétiens; que les pélerins qui alloient en grand nombre à Jéruſalem par dévotion, pour viſiter les lieux que leur Meſſie avoit habités, rempliſſoient à leur retour toute l'Europe des plaintes des mauvais traitemens qu'ils recevoient dans la Paleſtine, & animoient par leurs diſcours les ſouverains à ſe réunir pour retirer ce pays des mains des Sarraſins; que le moyen le plus prompt & le plus aſſuré pour arrêter les ſuites qu'il devoit en appréhender, étoit de ruiner de fond en comble l'égliſe appellée de la Réſurrection, où ils ve-

noient rendre leurs reſpects au ſépulchre de leur Chriſt ; d'en faire autant de tous les lieux qui faiſoient l'objet de leur vénération ; que par ce moyen il empêcheroit ce nombreux concours de Chrétiens dans la Paleſtine, & le mauvais effet qu'il pouvoit produire.

Le ſoudan ſuivit ce conſeil, il fit renverſer l'égliſe de la Réſurrection de fond en comble, & maltraita tous les Chrétiens & les pélerins qui ſe trouvoient à Jéruſalem. On ſut bientôt cette nouvelle en Europe ; & le ſoudan ne s'étant pas mis fort en peine de garder le ſecret aux Juifs, on apprit en même-tems qu'ils étoient les auteurs de la perſécution : ils en porterent la peine. On fit main-baſſe ſur eux en pluſieurs endroits : on les chaſſa non-ſeulement d'Orléans, mais de la plupart des autres villes. Pluſieurs, pour éviter la mort ou la perte de leurs biens, firent ſemblant de changer de

religion, & demande ent le Baptême. Le moine apoſtat fut décelé, mis à la queſtion, convaincu, & brûlé vif.

Toutefois la perſécution de la Paleſtine ne dura pas. La mere du ſoudan, qui étoit chrétienne, obtint de lui, pour les Chrétiens, de rebâtir l'égliſe de la Réſurrection : ſelon d'autres auteurs cela n'arriva que ſous ſon ſucceſſeur. Cette égliſe fut rebâtie à la priere & aux frais de Conſtantin, ſurnommé Monomaque, empereur de Conſtantinople, qui ſe chargea avec plaiſir de cette dépenſe.

Cependant malgré les avanies que les Turcs continuoient de faire aux Chrétiens, ceux-ci venoient en foule en pélerinage à Jéruſalem, & en beaucoup plus grand nombre depuis que l'égliſe avoit été rebâtie. Ce n'étoit pas ſeulement des gens du peuple : les plus grands ſeigneurs y alloient. On y avoit vu en l'année 1036 Robert, duc de

Normandie, pere de Guillaume le Conquérant, accompagné de beaucoup de noblesse : enfin c'étoit la dévotion du tems. Lorsque Grégoire VII fut sur le trône pontifical, il reprit le dessein de Sylvestre II. Il s'étoit déja assuré de plus de cinquante mille hommes; il devoit marcher en personne à cette expédition, & il étoit de caractere à la faire réussir: mais les différens qu'il eut avec Henri, roi d'Allemagne, fit avorter ce grand dessein : l'honneur en étoit réservé au pape Urbain II, & il l'entreprit à l'occasion que je vais dire.

Sur la fin du onzieme siécle, il y avoit en France un hermite, nommé Pierre, du diocèse d'Amiens, homme d'une grande vertu, & vivant dans une extrême pauvreté. Il étoit de petite taille, avoit le visage maigre, l'extérieur négligé, alloit nuds pieds, couvert d'un méchant manteau, &

n'uſoit d'autre monture que d'un âne. Il alla par dévotion à Jéruſalem viſiter les lieux Saints, qui étoient ſous la domination des Infidèles. Sur la place de l'ancien temple étoit bâtie leur moſquée. Comme il étoit homme induſtrieux & curieux de s'inſtruire ; il s'informa de ſon hôte, non-ſeulement de la ſervitude actuelle des Chrétiens, mais de ce que leurs ancêtres avoient ſouffert depuis pluſieurs ſiécles ; & pendant un aſſez long ſéjour qu'il fit à Jéruſalem, il reconnut par lui-même le dur eſclavage ſous lequel ils vivoient.

Ayant appris que Siméon, patriarche de Jéruſalem, étoit un homme vertueux & craignant Dieu, il alla le voir, & entra en conférence avec lui. Le patriarche reconnoiſſant que ce pélerin étoit un homme ſenſé, éloquent, & de grande expérience, s'ouvrit à lui ; & voyant qu'il ne pouvoit retenir

ſes larmes, & demandoit s'il n'y avoit point de remede à tant de maux, il lui dit : « Nos péchés empêchent que » Dieu n'exauce nos prieres, ils ne » ſont pas encore aſſez punis ; mais » nous aurions quelque eſpérance, ſi » votre peuple, qui ſert Dieu ſincére- » ment, & dont les forces ſont encore » entieres & formidables à nos enne- » mis, vouloit venir à notre ſecours: » car nous n'attendons plus rien des » Grecs, quoiqu'ils ſoient plus proches » de nous, & par les lieux & par la » religion, & que leurs richeſſes ſoient » plus grandes : à peine peuvent-ils ſe » défendre eux-mêmes ; & vous devez » avoir appris que depuis peu d'années » ils ont perdu la moitié de leur em- » pire ».

Pierre répondit : « Sachez, ſaint- » pere, que ſi l'égliſe romaine & les » princes d'occident étoient inſtruits

» de la persécution que vous souffrez,
» par une personne éclairée & digne
» de foi, ils feroient en sorte de vous
» donner au plutôt de puissans secours.
» Ecrivez donc au pape & aux princes
» chrétiens de l'Europe des lettres pa-
» thétiques, qui les instruisent des
» maux que souffrent les Chrétiens : je
» m'offre d'en être le porteur, & d'al-
» ler par-tout, avec l'aide de Dieu, pour
» les solliciter en votre faveur ». Ce dis-
cours plut extrêmement au patriarche
& aux Chrétiens qui étoient présens ;
& après avoir affectueusement remer-
cié Pierre l'hermite, ils lui donnerent
les lettres qu'il demandoit. Quelque
tems après, comme il prioit dans l'é-
glise du Saint-Sépulchre pour le succès
de son voyage, il s'endormit, & vit
en songe Jésus-Christ, qui lui disoit :
« Leve-toi, Pierre, hâte-toi d'exécu-
» ter ta commission sans rien craindre,
» car je serai avec toi : il est tems que

» les ſaints lieux ſoient purifiés, & mes » ſerviteurs ſecourus » *.

· Pierre, encouragé par ce ſonge, prit congé du patriarche, s'embarqua, vint à Rome, rendit au pape les lettres du patriarche, & s'acquitta heureuſement de ſa commiſſion. Il fut très bien reçu du pape Urbain II, qui lui promit de s'occuper ſérieuſement de cette affaire, lorſque l'occaſion s'en préſenteroit.

Cependant Pierre l'hermite, excité par ſon zèle, parcourut toute l'Italie, paſſa les Alpes, & alla trouver l'un après l'autre tous les princes d'occident, les ſollicitant & les preſſant par ſes exhortations de donner du ſecours aux Chrétiens d'Orient, de les délivrer de l'oppreſſion des Infidèles : & il en perſuada quelques-uns. Non content de

---

* Guill. de Tyr, liv. 1, chapitre 11. M. l'abbé Fleury, hiſt. eccl. t. XIII, pag. 614.

parler aux grands, il exhortoit auſſi les peuples à cette bonne œuvre avec tant de chaleur, que c'étoit toujours avec fruit. Auſſi ſervit-il, pour ainſi dire, de précurſeur au pape, & il diſpoſa les eſprits à recevoir ſes exhortations.

Le pape Urbain II étant venu en France pour y régler différentes affaires, & principalement pour engager les princes de l'Europe à ſecourir les Chrétiens de la Paleſtine, convoqua un concile vers la fin de novembre de l'année 1095 à Clermont en Auvergne. Il étoit accompagné de pluſieurs cardinaux, de treize Archevêques, & d'un très-grand nombre d'évêques & d'abbés, outre une prodigieuſe quantité de laïques, du nombre deſquels étoit Pierre l'hermite.

Le pape fit un diſcours au ſujet des ſecours qu'il deſiroit procurer aux Chrétiens de la Paleſtine, dans lequel il

il dit en ſubſtance * : « Vous ſavez, » mes freres, que le Sauveur du monde » a honoré par ſa préſence la terre qu'il » avoit promiſe aux anciens patriarches; » qu'il l'a nommée ſon héritage, & l'a » particuliérement chérie : & bien qu'à » cauſe des péchés de ſes habitans, il » l'ait livrée pour un tems entre les » mains des Infidèles, il ne faut pas » croire qu'il l'ait rejettée. Depuis lon- » gues années, la nation impie des Sar- » raſins tient les ſaints lieux ſous une » dure tyrannie. Ils ont réduit les Fi- » dèles en ſervitude, & les accablent » de tributs & d'avanies. Ils enlevent » les enfans, les contraignent d'apoſta- » ſier; & s'ils le refuſent, ils les font » mourir. Le temple de Dieu eſt de- » venu le ſiége des démons. L'égliſe » du Saint-Sépulchre eſt ſouillée de » leurs impuretés: les autres lieux ſaints » ſont devenus des étables & des écu- » ries. Ils n'ont pas plus d'égards pour

* Guill. de Tyr, lib. 11, cap. 15.

» les Chrétiens : ils mettent à mort les » prêtres & les diacres dans le ſanc- » tuaire : on y corrompt les femmes » & les vierges.

» Vous donc, mes chers enfans, » armez-vous du zèle de Dieu : mar- » chez au ſecours de nos freres, & le » Seigneur ſera avec vous. Tournez » contre l'ennemi du nom Chrétien » les armes que vous employez injuſte- » ment les uns contre les autres. Ra- » chetez, par ce ſacrifice agréable à » Dieu, les pillages, les incendies, les » homicides, & les autres crimes qui » excluent de ſon royaume, afin d'en » obtenir promptement le pardon. » Nous vous exhortons & vous enjoi- » gnons, pour la rémiſſion de vos pé- » chés, de compatir à l'affliction de » nos freres qui ſont à Jéruſalem & aux » environs, & de réprimer l'inſolence » des Infidèles, qui veulent réduire » ſous leur domination tous les royau-

» mes & les empires, & se proposent
» d'éteindre le nom Chrétien : autre-
» ment il est à craindre que bientôt
» la foi ne périsse dans l'orient. Plu-
» sieurs d'entre vous ont été témoins
» de la cruelle persécution qui y re-
» gne; & nous l'apprenons encore par
» cette lettre que le vénérable Pierre-
» l'Hermite, ici présent, nous a appor-
» tée.

» Pour nous, ayant confiance en la
» miséricorde de Dieu, & en l'autorité
» de S. Pierre, nous remettons à ceux
» qui prendront les armes contre les
» Infidèles, les peines qu'ils méritent
» pour leurs péchés, & ceux qui y
» mourront en vraie pénitence, ne doi-
» vent point douter qu'ils n'en reçoi-
» vent le pardon & la récompense
» éternelle. Cependant nous prenons
» sous la protection de l'église & des
» apôtres S. Pierre & S. Paul, ceux
» qui s'engageront à cette sainte entre-

» prise, & nous ordonnons que leurs » personnes & leurs biens soient dans » une entiere sûreté. Que si quelqu'un » est assez hardi pour les inquiéter, il » sera excommunié par l'évêque du lieu » jusqu'à une satisfaction convenable ».

J'ai rapporté ce discours, dit M. l'abbé Fleuri *, suivant le récit de Guillaume de Tyr, auteur grave & judicieux. Remi, moine de Saint-Remi de Reims, qui étoit présent au concile, dit qu'après que le pape eut parlé, tous les assistans furent si touchés de son discours, qu'ils s'écrierent : *Deus lo volt, Deus lo volt, Dieu le veut, Dieu le veut.* Alors le pape levant les yeux au ciel, & faisant signe de la main pour imposer silence, continua ainsi :

* L'auteur de l'histoire ecclésiastique.

« Vous voyez aujourd'hui, mes » freres, l'accomplissement de cette » parole de Notre-Seigneur, qu'il se » trouve au milieu de ceux qui sont

» assemblés en son nom *. Car vous » n'auriez pas ainsi crié tout d'une » voix, s'il ne vous l'avoit inspiré : ce » sera donc votre cri de guerre. Au » reste nous ne prétendons pas que les » vieillards ou les invalides, & ceux » qui ne sont pas propres aux armes » entreprennent ce voyage, ni les » femmes sans leurs maris, leurs freres, » ou d'autres hommes qui en répon- » dent : toutes ces personnes donnent » plus d'embarras que de secours. Les » riches aideront les pauvres, & me- » neront à leurs dépens, avec eux, des » gens de service ». Il fut ordonné que ceux qui entreprendroient ce pélerinage, porteroient sur l'épaule droite une croix d'étoffe rouge, d'où leur est venu le nom de Croisés.

* S. Matth. c. 18, v. 20.

Alors tous les assistans s'étant prosternés, le cardinal Grégoire, qui fut depuis le pape Innocent II, prononça la Confession, & tous frappant leur poi-

trine, reçurent l'abſolution de leurs péchés, puis la bénédiction.

Le lendemain le pape aſſembla les évêques, & les conſulta ſur le choix d'un chef pour conduire les pélerins, parce qu'il n'y avoit encore entr'eux aucun ſeigneur diſtingué pour mettre à leur tête. Ils choiſirent tout d'une voix Aymar de Monteil, évêque du Puy, comme très-inſtruit de la religion & des affaires temporelles. Il accepta la commiſſion, quoique malgré lui. Le pape le déclara ſon légat dans cette premiere expédition, & le revêtit de toute ſon autorité ſur les Chrétiens & dans les lieux où il ſe trouveroit avec les Croiſés. Quelque tems après vinrent des députés de Raimond, comte de Toulouſe & de Provence, qui firent part au pape de la réſolution que leur maître avoit priſe de donner l'exemple à la nobleſſe Françoiſe; qu'il avoit pris la croix, & qu'il feroit le voyage avec

plusieurs autres seigneurs & un grand nombre de ses propres sujets. Ainsi la Croisade eut deux chefs, un ecclésiastique & un séculier.

Telle est l'origine des Croisades, qui ont si long-tems occupé les chefs de l'église, le clergé, & toutes les nations de l'Europe.

Cependant les pélerins, qui s'étoient croisés pour faire le voyage de Jérusalem, commencerent à s'assembler de toutes parts. Les principaux étoient Hugues, surnommé le Grand, comte de Vermandois, frere de Philippe I, roi de France; Raymond, comte de Toulouse, que je viens de nommer; Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, avec ses deux freres Baudouin & Eustache; & Robert II, comte de Flandre. Ils étoient accompagnés d'un grand nombre d'autres seigneurs François moins qualifiés.

Ce mouvement fut si grand, qu'il

entraînoit auſſi le petit peuple, & juſques aux femmes & aux enfans. Ils accouroient en troupes auprès des ſeigneurs croiſés, avec promeſſe de les ſervir & de leur obéir. Les ſeigneurs vendoient ou engageoient leurs terres & leurs châteaux, même à vil prix. Chacun quittoit ce qu'il avoit de plus cher, femmes, enfans, peres, meres. Les voleurs même & les ſcélérats confeſſoient leurs péchés, & cherchoient à les expier par les mérites de la guerre ſainte. Il eſt vrai que tous les Croiſés n'étoient pas animés du même zèle : quelques-uns s'engageoient par compagnie, pour ne pas quitter leurs amis; d'autres par honneur, pour n'être pas regardés comme poltrons; les uns par légereté, les autres par intérêt, pour éviter les pourſuites de leurs créanciers : les moines quittoient leurs habits pour porter les armes.

Le premier des Croiſés qui partit,

fut Gautier *Sans-Avoir*, gentilhomme brave, & qui ſavoit la guerre, mais dont le ſurnom fait voir qu'il n'étoit pas riche. Il ſe mit en chemin pendant le mois de mars de l'année 1096, conduiſant une grande multitude de gens de pied. Il paſſa par l'Allemagne & par la Hongrie, & ſe rendit aux environs de Conſtantinople. Il fut ſuivi par Pierre-l'Hermite, avec une troupe d'environ quarante mille hommes, qu'il avoit ramaſſés en France & en Allemagne. Pluſieurs autres troupes partirent auſſi pendant le même été.

Gautier Sans-Avoir part pour la Paleſtine.

1096.

Il eſt ſuivi de Pierre l'Hermite.

Vers le printemps de l'année 1097, le pape Urbain étant retourné en Italie, écrivit à Alexis Comnene, empereur de Conſtantinople, une lettre par laquelle il l'inſtruiſit de ce qui s'étoit paſſé au concile de Clermont, dans lequel la réſolution avoit été priſe de faire la guerre aux Sarraſins. Il lui marquoit que le nombre des Croiſés ſe 1097.

montoit à trois cens mille hommes, dont il lui nommoit les chefs, qui étoient les ſeigneurs les plus diſtingués de la France & de l'Italie ; & il prioit l'empereur de donner les ordres néceſſaires pour la ſubſiſtance de ces troupes, & de favoriſer de tout ſon pouvoir une guerre ſi juſte & ſi glorieuſe. Mais Alexis y étoit peu diſpoſé ; il fut terriblement alarmé de voir ſes Etats inondés par ces troupes innombrables de Francs, que les Grecs regardoient alors comme des barbares. Il en uſa très-mal à l'égard des Croiſés qui étoient arrivés aux environs de Conſtantinople ſous la conduite de Pierre l'Hermite & de Gautier *Sans-Avoir*, qui effectivement ne lui en donnerent que trop de ſujet. Il n'y avoit aucune diſcipline parmi eux : ils commettoient les plus grands déſordres. Ils abattoient & brûloient les belles maiſons, & pilloient les autres ;

ils ravageoient toute la campagne, & enlevoient les vivres & les beſtiaux; ce qui obligea l'empereur de leur faire paſſer promptement l'Helleſpont : mais ils ne ſe conduiſirent pas mieux en Aſie qu'en Europe.

Cependant l'élite des armées de la Croiſade ne s'étoit pas encore miſe en marche : je veux dire celle des ſeigneurs François, Italiens & autres Croiſés de l'Europe. Le premier qui partit fut Hugues le Grand. Comme le roi de France, ſon frere, ne lui avoit donné aucun ſecours pour ſe mettre en équipages, & qu'il menoit peu de troupes avec lui, il avoit pris la réſolution de ſe rendre à Conſtantinople, & d'aller ſe mettre à la tête des troupes que conduiſoient Pierre-l'Hermite & Gauthier *Sans-Avoir*, ne doutant pas qu'on ne lui en déféràt le commandement; mais il fut ſi malheureux, que s'étant embarqué, il fut accueilli par une furieuſe

tempête, qui fit couler à fond le vaisseau qu'il montoit. Il eut bien de la peine à se sauver dans une chaloupe, & à prendre terre à quelques lieues de Durazzo. Le gouverneur de cette place en étant averti, lui envoya une escorte, le garda plusieurs jours pour se reposer, & ensuite le fit conduire à Constantinople, où l'empereur le retint dans une espece de prison.

Godefroi de Bouillon, général de la croisade, se met en marche.

Pendant ce tems-là Godefroi de Bouillon, qui avoit été choisi pour général de l'armée des Croisés, s'étoit mis en marche au mois d'Août 1096, à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes de pied & de quinze mille chevaux. Il étoit accompagné de Baudouin son frere, & de Baudouin Dubourg son cousin, de Baudouin de Mons, de Hugues comte de Saint-Pol, d'Angelran fils de ce comte, de Garnier de Grès, de Henri d'Asché, de Godefroi frere de Henri, de Dudon

de Cons, & de plusieurs autres seigneurs, tous à la tête de leurs vassaux. L'armée avoit pris à peu près la même route que Pierre-l'Hermite & Gautier, par l'Allemagne & l'Autriche. Lorsqu'on fut en Hongrie, on traita avec le roi Carloman, & l'on convint avec lui pour la sûreté du passage dans son royaume. L'armée marcha avec tout l'ordre & la discipline possible: on traversa la Bulgarie sans opposition; & l'armée, après une très-longue marche, arriva à Philippopoli en Thrace.

Ce fut en cette ville que Godefroi apprit la détention de Hugues-le-Grand; sur quoi les généraux s'étant assemblés, ils envoyerent des ambassadeurs à l'empereur Alexis, pour le prier de permettre au prince Hugues de les venir joindre. L'empereur l'ayant refusé, l'armée continua sa route, & arriva à Andrinople. Godefroi, piqué du refus de l'empereur, abandonna au pillage tout

le plat pays. Il y avoit déja huit jours qu'il duroit, lorſque des envoyés de ce prince vinrent faire des plaintes de cette conduite : on leur déclara qu'on étoit réſolu de continuer, ſi l'on ne rendoit le prince Hugues. Ils le promirent; auſſi-tôt le ravage ceſſa : l'armée, après quelques jours arriva à la vue de Conſtantinople, & le lendemain l'empereur fit conduire le prince Hugues à l'armée des Croiſés.

Peu de tems après, le comte Bohémond arriva avec une armée de Normands & d'Italiens, qui débarqua au port de Durazzo. Il fut ſuivi de près par le comte de Flandre, par le comte de Toulouſe, & par pluſieurs autres ſeigneurs. Toutes ces troupes s'étant réunies avec celles du général Godefroi, on en fit la revue, & l'armée ſe trouva monter à cent mille hommes de cavalerie, ſans compter l'infanterie, qui étoit encore plus nombreuſe.

Pendant que ces ſeigneurs ſe diſpoſoient à paſſer en Aſie, l'armée qui y étoit ſous la conduite de Gautier *Sans-Avoir* & de Pierre-l'Hermite, pilloit & ravageoit, tant le pays qui étoit ſous la domination des Grecs, que ſous celle des Mahométans, où elle faiſoit un butin conſidérable.

Mais un jour que Pierre-l'Hermite étoit repaſſé à Conſtantinople pour prier l'empereur de faire fixer le prix des vivres, que l'avarice des Grecs leur faiſoit vendre extrêmement cher aux croiſés, une troupe de ſept mille hommes de pied & de trois cens chevaux ſortit du camp, malgré les ordres qu'ils avoient de ne rien entreprendre avant l'arrivée de l'armée des ſeigneurs, & alla juſqu'auprès de Nicée, où elle enleva quantité de vivres & de toutes ſortes de beſtiaux. Ce premier ſuccès fit venir l'envie à d'autres de tenter auſſi fortune. Trois mille

Allemands avec deux cens chevaux ; marcherent du même côté : non contens de piller le plat pays, il attaquerent une petite ville à deux lieues de Nicée, & l'emporterent. Ils en tuerent tous les habitans, & croyant que de-là ils pourroient faire des courſes beaucoup plus loin, ils s'y fortifierent.

Les Turcs, ſur les nouvelles des mouvemens qui ſe faiſoient en Europe, & des deſſeins qu'on y avoit formés contr'eux, ſe préparoient depuis longtems à ſe mettre en défenſe. Soliman, ſoudan de Nicée, avoit fait venir dans ces quartiers toutes les forces de l'orient. Il avoit fait fortifier les principales places, & y avoit mis de fortes garniſons : il ne s'étoit pas encore mis en campagne ; mais quand il fut informé de la priſe de la petite ville dont je viens de parler, & que les Allemands s'y fortifioient, il fit promptement avancer un grand nombre de troupes ;

il vint les inveſtir, les attaqua, les força, & les fit tous paſſer au fil de l'épée.

Cette perte, qui devoit rendre les croiſés plus circonſpects, ne ſervit qu'à augmenter leur fureur. On courut aux armes par-tout le camp. Les plus ſages des commandans tâcherent envain d'appaiſer le tumulte, on les traita de lâches : ils furent obligés de céder & de marcher.

De cette multitude innombrable qui avoit ſuivi Pierre-l'Hermite & Gautier, & dont une grande partie avoit péri par les chemins, il ne ſe trouva guere plus de trente mille hommes armés & en état de combattre. Gautier en prit vingt-cinq mille, parmi leſquels étoient cinq cens cavaliers aſſez bien montés, & marcha vers la ville de Nicée, après avoir laiſſé le reſte à la garde du camp, rempli de

femmes, de vieillards, de prêtres & de moines.

Dans le même tems Soliman s'étoit mis en marche pour ſurprendre le camp des croiſés. Il fut averti par ſes coureurs, qu'un corps d'armée venoit à lui : il fit faire alte auſſi-tôt, & ſe mit en bataille dans la plaine.

Les croiſés furent bien ſurpris de trouver l'ennemi ſi près d'eux : cependant ils allerent fièrement à lui, s'animant les uns les autres à tirer vengeance de la perte de leurs compagnons, & à périr glorieuſement les armes à la main, en combattant contre les ennemis du nom Chrétien.

L'armée des premiers croiſés, eſt miſe dans une entiere déroute.

Le ſoudan ſoutint la premiere furie des croiſés avec beaucoup de réſolution. Mais il avoit l'avantage du nombre, & il s'en ſervit utilement : car, durant la chaleur de ce choc, ayant fait étendre ſes troupes, qui étoient infiniment plus conſidérables que celles

des croiſés, il les inveſtit & les fit charger de toute part. Il leur fut impoſſible de ſoutenir cette attaque. Rompus de tous côtés, ils ne penſerent qu'à fuir; mais ils ſe trouverent arrêtés de toute part, de ſorte qu'à peine s'en échappa-t-il un ſeul. Gautier Sans-Avoir y perdit la vie avec pluſieurs Gentilshommes qui l'avoient ſuivi.

Le ſoudan n'en demeura pas à cette bataille, elle ne s'étoit donnée qu'à deux lieues du camp des croiſés : il y marcha auſſi-tôt. Il entra preſque ſans réſiſtance, & paſſa au fil de l'épée tout ce qu'il y rencontra : il ordonna ſeulement qu'on épargnât tous les enfans, dont il fit autant d'eſclaves.

Tel fut le ſort déplorable de cette premiere armée des croiſés qui avoient marché ſous les auſpices de Pierre-l'Hermite. Ce bon prêtre avoit eu la grace de la vocation pour prêcher la croiſade, mais il ne l'eut pas pour

l'emploi de général d'armée, ſi peu conforme à ſon état & à ſon caractere. C'eſt pourquoi Dieu lui ayant donné des ſuccès prodigieux dans ſes prédications, il l'abandonna dans l'exécution dont il ne l'avoit point chargé, & qui ne lui convenoit pas.

Ce fut une choſe bien funeſte que cet horrible carnage des combattans, & de tant de milliers de perſonnes qui périrent dans le camp : mais il délivra les princes croiſés de l'embarras qu'ils auroient eu à défendre & à nourrir tant de perſonnes inutiles.

Les Turcs s'apperçurent bientôt de la différence qu'il y avoit entre une multitude de gens ramaſſés ſans chefs d'autorité, & la plus brave nobleſſe de l'Europe.

L'armée des ſeigneurs ayant appris la mort de Gautier & le maſſacre de tous ceux qu'il conduiſoit, paſſa auſſitôt en Aſie ſur les vaiſſeaux qu'elle

obligea l'empereur de lui fournir. Elle marcha vers la ville de Nicée, ville alors très-considérable & la résidence ordinaire du soudan. Elle fut défendue avec beaucoup de courage : le soudan qui étoit en campagne avec une armée très-nombreuse, fut repoussé avec perte de quatre mille hommes; mais enfin les assiégés se trouvant extrêmement pressés, furent obligés de capituler malgré le soudan, le 20 Juin de l'année 1097.

La ville fut remise à l'empereur Alexis, par les seigneurs croisés, au grand déplaisir de leurs troupes, qui s'étoient attendues à profiter du pillage. Mais il fallut commencer à exécuter les traités que les seigneurs avoient fait avec Alexis. Ils avoient promis de le remettre en possession de toutes les villes qui avoient été autrefois sous sa domination, & qu'ils reprendroient sur les Infidèles, ou de les tenir de lui 1097.

comme ſes vaſſaux; & l'empereur, de ſon côté, devoit joindre ſes forces à celles des croiſés, & leur fournir des vivres. Cependant lorſqu'il fut en poſſeſſion de la ville de Nicée, il n'exécuta rien de ce qu'il avoit promis, & il ceſſa de fournir des vivres. Les croiſés de leur part, prétendirent être quittes de leurs promeſſes, puiſque l'empereur n'exécutoit pas les ſiennes : ainſi continuant leur route après la priſe de Nicée, ils s'emparerent de grand nombre de places de la Natolie, où ils mirent des garniſons & des gouverneurs pour les garder en leurs noms.

Peu de jours après la priſe de Nicée, l'armée chrétienne ſe mit en marche. Son principal deſſein étoit d'aller aſſiéger Antioche de Syrie, pour s'ouvrir par cette conquête le chemin de la Paleſtine. Soliman, à la tête d'une armée de plus de deux cens mille hommes, dont la plus grande partie étoit de

cavalerie, cotoyoit toujours les croisés, épiant l'occasion de les attaquer à son avantage. Si quelqu'un de leurs corps s'éloignoit trop de l'armée, il tomboit sur lui, & sans oser l'approcher de plus près que de la portée de l'arc, il faisoit faire d'épouvantables décharges de flêches, & se retiroit aussi-tôt. Un jour Bohémond s'étant séparé du reste de l'armée pour la commodité des fourages, fut attaqué par les Turcs, & enveloppé de toute part. Il y auroit péri s'il n'eût fait avertir promptement les seigneurs croisés, qui n'étoient qu'à une lieue de lui, du danger où il étoit. Godefroi, après avoir laissé l'infanterie à la garde du camp, vint à la tête de quarante mille chevaux, attaquer les Turcs. Ceux-ci n'oserent tenir ferme, ils prirent la fuite : on les poursuivit l'espace de deux lieues l'épée dans les reins : on entra dans

leur camp, qu'on trouva plein de vivres & de richesses.

Cette défaite des Turcs ayant laissé le chemin libre aux croisés, ils traverserent la Cilicie & la Mésopotamie sans aucun obstacle, & arriverent à la vue d'Antioche de Syrie, résolus d'en faire le siége, parce que la prise de cette ville leur facilitoit l'entrée & la conquête de la Palestine.

Les Turcs qui avoient prévu le dessein des croisés, n'avoient rien oublié pour mettre cette ville en état de défense. Accien, parent ou allié de Soliman, commandoit dans Antioche. Il avoit une garnison de six à sept mille chevaux & de quinze mille hommes d'infanterie.

Quand on eut reconnu la ville, & qu'on fut informé du nombre des troupes destinées à la défendre, une partie des seigneurs fut d'avis de remettre le siége au printemps prochain, car on étoit

étoit déja au mois d'octobre ; mais le ſentiment contraire prévalut. Chacun prit ſon poſte à l'entour de la ville, que l'on attaqua avec beaucoup de vigueur.

Il y avoit déja plus de ſix mois que le ſiége duroit ſans être fort avancé. On fut informé qu'une armée conſidérable, commandée par un chef de réputation nommé Corbagat, venoit au ſecours de la ville. Il auroit fallu ſe réſoudre à lever le ſiége ſans une intelligence que Bohémond avoit dans la place, avec un des principaux habitans nommé Pyrrhus, fort conſidéré du Soudan. La choſe étoit fort ſecrete, & Bohémond n'en avoit donné aucune communication aux autres généraux. Un jour dans le conſeil de guerre, les voyant tous très-inquiets ſur la réuſſite de cette entrepriſe, il leur dit qu'il avoit un moyen de prendre la ville, à la vérité fort hazardeux, mais qu'il ſe chargeoit du riſque avec ſes ſeules

troupes, pourvu qu'on voulût la lui donner en propriété s'il la prenoit. Après bien des conteſtations, on lui accorda ce qu'il avoit demandé. Alors il leur découvrit l'intelligence qu'il avoit dans la place. Il prit auſſi-tôt ſes meſures avec Pyrrhus. Celui-ci lui livra trois tours où il commandoit, & Bohémond ſuivi de ſes troupes, y monta la nuit avec des échelles. Auſſi-tôt qu'il fut entré, il alla rompre une fauſſe porte, par laquelle il fit entrer le reſte de ſes ſoldats : enſuite ayant attaqué le corps-de-garde d'une des portes de la ville, & l'ayant mis en fuite, il l'ouvrit aux autres troupes de l'armée des croiſés, qui s'emparerent de la ville. Les Chrétiens dont il y avoit un grand nombre dans la ville, ſe joignirent à eux & donnerent ſur les Turcs. La ville fut ſaccagée & miſe au pillage. Il y périt plus de dix mille perſonnes, & le gouverneur

Accien fut tué hors de la ville, en voulant ſe ſauver. Mais le péril ne ceſſa pas avec le ſiége.

A peine la ville étoit-elle priſe, que Corbagat parut avec une armée innombrable, & s'appliqua d'abord uniquement à couper les vivres aux croiſés. Ce moyen lui réuſſit : la ville & l'armée chrétienne furent réduites à la plus grande diſette ; de ſorte que dans le déſeſpoir de pouvoir tenir plus longtems, on réſolut de faire une ſortie ſur l'ennemi, avec des troupes infiniment inférieures & preſque exténuées de faim. Mais la conduite & le courage y ſuppléerent. On attaqua Corbagat : ſon armée fut miſe dans une entiere déroute, & l'on s'empara de ſon camp, où l'on trouva une prodigieuſe quantité de vivres, & où l'on fit un butin conſidérable. Les Chrétiens remporterent cette victoire le 28 Juin 1098. 1098.

Cependant l'empereur Alexis Com-

nene, qui ſe défioit des princes, par la raiſon qu'eux-mêmes avoient tout ſujet de ſe défier de lui & d'en être très-mécontens, n'eut garde de les aller joindre à Antioche, comme ils l'en ſollicitoient. Il leur envoya ſeulement des ambaſſadeurs, qui firent de grandes plaintes de ce que, contre le traité fait à Conſtantinople, ils ne lui remettoient pas Antioche & les autres places qu'ils avoient conquiſes. Ils n'eurent point d'autre réponſe, ſinon que l'empereur leur ayant manqué de parole dans les choſes les plus eſſentielles auxquelles il s'étoit obligé, comme à leur fournir des vivres, à les accompagner avec ſon armée, ils n'étoient nullement tenus d'accomplir les autres conditions d'un traité qu'il avoit lui-même violé tant de fois; qu'Antioche demeureroit entre les mains de Bohémond; que les autres places ſeroient conſervées à ceux qui les avoient priſes,

& qu'ils eſpéroient, malgré la conduite peu ſincere qu'il tenoit à leur égard, accomplir, par la conquête de Jéruſalem & de la Paleſtine, le vœu qu'ils avoient fait.

Cependant en attendant le printemps deſtiné à continuer cette expédition, les princes s'étant ſéparés en divers endroits pour faire plus commodément ſubſiſter leurs troupes, attaquerent & prirent pluſieurs villes dans la Syrie & aux environs. Enfin arriva le tems qu'on avoit deſtiné pour entrer en Paleſtine, & on ſe diſpoſa à marcher du côté de Jéruſalem.

Le calife d'Egypte, épouvanté depuis quelques années des grandes conquêtes que les Turcs avoient faites ſur ſes Etats, vit avec ſatisfaction les avantages que les princes croiſés avoient remportés ſur ces ennemis communs. Il les en envoya féliciter, & leur demanda leur amitié. Mais profitant lui-même

du désordre des Turcs & de la défaite de leur nombreuse armée commandée par Corbagat devant Antioche, il s'étoit mis en campagne, avoit pris Jérusalem & plusieurs autres places de la Palestine, qui faisoient, il y avoit trente ans, partie de ses Etats. Cette conduite le mettoit dans la nécessité de devenir l'ennemi des princes Chrétiens, dont le but étoit de rétablir le christianisme dans Jérusalem, & de la délivrer du joug des Infidèles.

Il avoit retenu pendant un an sous divers prétextes, les envoyés que l'armée chrétienne avoit envoyés en Egypte pour traiter avec lui. Il les renvoya avec des ambassadeurs de sa part, qui avoient ordre de dire aux princes, que leur maître étoit toujours dans la disposition d'entretenir l'amitié qu'il avoit contractée avec eux; qu'il donneroit la liberté à tous les Chrétiens de venir visiter les saints lieux;

mais à condition qu'ils n'entreroient jamais plus de trois cens ensemble dans Jérusalem, & qu'ils y entreroient sans armes. Les princes renvoyerent ces Ambassadeurs avec mépris, en leur disant qu'ils feroient leur pélerinage tous ensemble, d'une maniere qui feroit repentir le calife de sa conduite à leur égard.

En effet ils ne furent pas long-tems sans se mettre en marche. Ils prirent par le bord de la mer, cotoyés par une flotte de Vénitiens, Génois, Flamands & Anglois, qui fournissoient abondamment des vivres à l'armée. Les croisés entrerent dans la plaine de Berite, & de-là passant par le pays de Sidon, de Sarepta, de Tyr & de Ptolémaïs, ils marcherent à Lidda, appellée autrement Diospolis, que les Sarrasins avoient abandonnée, aussi-bien que Rama ou Arimathie, & ils y trouverent une très-grande abondance de vivres, que la crainte avoit fait laisser

par les Infidèles: enfin l'armée chrétienne arriva à Emmaüs, appellée alors Nicopolis, à deux lieues & demie de Jérusalem, le septieme jour de Juin de l'année 1099.

1099. De sept à huit cens mille personnes qui étoient parties d'Europe en différens temps, il n'en restoit plus dans cette armée qu'environ quarante-cinq mille, dont il y en avoit vingt-un mille d'infanterie; & le surplus de cavalerie, & on tenoit que dans la ville, il y avoit quarante mille hommes bien armés & toutes sortes de munitions : de plus les assiégés avoient comblé toutes les fontaines & les citernes, jusqu'à cinq ou six milles à la ronde.

Toutefois le siége ne dura que cinq semaines, & les croisés firent de si grands efforts, qu'ils se rendirent maîtres de Jérusalem le 15 de juillet. Les machines dont on se servoit dans ce tems-là pour attaquer les villes, étoient

des tours de bois, à peu près ſemblables à celles dont les Romains s'étoient ſervis autrefois. On les conduiſoit ſur des eſpeces de rouleaux juſqu'aux murailles. Lorſque l'on étoit à une diſtance proportionnée, on baiſſoit un pont-levis qui s'appuyoit ſur la muraille, par lequel on entroit dans la ville, & il y avoit de pareilles machines à toutes les attaques.

Godefroi de Bouillon fut le premier qui entra dans la ville avec ſon frere Euſtache, en paſſant ſur la muraille par une de ces tours; enſuite le comte de Toulouſe, qui étoit à une autre attaque, enfin toute l'armée. On fit main-baſſe ſur tous les Infidèles, & le maſſacre fut horrible. On tua non-ſeulement ceux qui ſe trouverent dans les rues, mais tous ceux qui s'étoient réfugiés dans la grande moſquée, bâtie ſur la place où étoit autrefois le temple de Salomon, où l'on en tua envi-

ron dix mille, & autant dans le reſte de la ville. Tout nageoit dans le ſang. Les vainqueurs fatigués en avoient horreur eux-mêmes, & furent obligés de ceſſer le carnage. On obligea ceux des habitans qu'on avoit épargnés de tranſporter dehors les corps morts, pour éviter la corruption de l'air, & de les inhumer dans de grandes foſſes que l'on fit faire exprès.

Les Croiſés, après avoir donné les ordres les plus preſſans pour la ſûreté de la ville, quitterent leurs armes & leurs habits tout enſanglantés, en prirent de plus propres, laverent leurs mains, & marcherent nuds pieds, en gémiſſant & verſant des larmes, pour viſiter les lieux ſaints, & particuliérement l'Egliſe du Saint Sépulchre. Ils y furent reçus par le clergé & le peuple de la ville, c'eſt-à-dire, le peu de Chrétiens du pays qui y étoient reſtés, & qui rendant graces à Dieu de leur

délivrance, vinrent au devant des Seigneurs avec des croix & des reliques, & les conduisirent à l'église en chantant des hymnes & des cantiques.

C'étoit un spectacle merveilleux de voir avec quelle dévotion les Croisés visitoient & baisoient les vestiges des souffrances du Sauveur. Ce n'étoit que larmes & cris de joie : ce n'étoit qu'actions de graces de voir leur pélerinage si heureusement accompli, & de goûter le fruit de leurs travaux.

Les plus spirituels se représentoient la félicité de la Jérusalem céleste par le plaisir qu'ils ressentoient de voir la terrestre. Les uns confessoient leurs péchés, avec vœu de n'y plus retourner : les autres répandoient de grandes libéralités sur les pauvres, les vieillards & les infirmes, s'estimant trop riches d'avoir vu cet heureux jour. Chacun s'efforçoit de renchérir sur la piété des autres. Les évêques &

les prêtres offroient le ſaint ſacrifice dans les égliſes, priant pour le peuple & rendant graces à Dieu d'un ſi grand bienfait.

Les Chrétiens du pays ayant reconnu Pierre-l'Hermite, qu'ils avoient vu à Jéruſalem quatre ou cinq ans auparavant, ſe mettoient à genoux devant lui, ne ſachant comment lui témoigner leur reconnoiſſance de la liberté qu'il leur avoit procurée.

Mais il manquoit un témoin au ſpectacle brillant de cet heureux jour: c'étoit le Patriarche Siméon, qui n'eut pas la ſatisfaction de jouir d'un bonheur qu'il avoit procuré aux Chrétiens de la Paleſtine. Peu de tems après le départ de Pierre-l'Hermite, Siméon étoit parti de Jéruſalem. Il étoit allé dans l'iſle de Chypre chercher des aumônes, pour payer les impoſitions dont les Infidèles chargeoient ſon Peuple, & empêcher par ce moyen, la

destruction des Églises. Depuis trois années qu'il étoit parti de Jérusalem, on n'avoit eu aucunes nouvelles de lui. Cependant la Croisade avoit fait trop de bruit dans l'Europe pour qu'il ne fût pas instruit de ce qui se passoit dans la Palestine : mais il y a toute apparence qu'il étoit mort.

Huit jours après la conquête, les Seigneurs s'assemblerent pour faire l'élection d'un Roi de Jérusalem. Godefroi de Bouillon, le Comte Raymond de Toulouse, & Robert, Duc de Normandie, furent les trois Seigneurs sur lesquels on jetta les yeux. Après plusieurs délibérations, les suffrages se réunirent en faveur de Godefroi de Bouillon, que son courage, sa sagesse, son habileté dans la guerre, sa probité, sa piété & ses autres belles qualités avoient toujours distingué entre tous les Seigneurs Croisés.

Godefroi de Bouillon est élu roi de Jérusalem.

Sitôt qu'il fut élu, les Seigneurs le

menerent ſolemnellement à l'Egliſe du Saint Sépulchre, pour l'offrir à Dieu : car il ne voulut point être ſacré avec éclat, ni porter une couronne d'or, dans une ville où Jeſus-Chriſt en avoit porté une d'épines.

Sur la fin de l'année 1099, arriva à Jéruſalem Daïmbert, Archevêque de Piſe, Légat envoyé par le Pape Urbain II, accompagné d'un corps nombreux de Croiſés d'Italie. Depuis cinq mois que Jéruſalem étoit au pouvoir des Chrétiens, il n'y avoit point encore de Patriarche : car quoique auſſi-tôt après l'élection du Roi, l'Évêque de Martorane eût fait élire Patriarche, par ſa faction, le Chapelain Arnoul, & l'eût introniſé par la protection du Duc de Normandie, ils furent bientôt obligés d'abandonner cette élection. Le Siége Patriarchal fut donc regardé comme vacant, & les Seigneurs qui reſtoient à Jéruſalem,

s'assemblerent pour y pourvoir. Après une mûre délibération, ils élurent l'Archevêque Daimbert, & l'introniserent. Ensuite de quoi le Roi Godefroi & le Prince Bohémond reçurent de lui l'investiture, l'un du Royaume de Jérusalem, & l'autre de la Principauté d'Antioche.

Godefroi de Bouillon, peu de jours après son couronnement, signala son regne par la défaite du Soudan d'Egypte, qui venoit, mais trop tard, avec une armée considérable, au secours de Jérusalem.

Cette victoire ayant affermi sa couronne, & les Princes Croisés ayant accompli leur vœu, ils prirent congé de lui pour s'en retourner en Europe. Il lui resta peu de troupes ; mais après le départ des Princes, ayant reçu un renfort d'Italie, il se rendit maître de plusieurs places aux environs de Jérusalem, & fit ses tributaires les Emirs

de Ptolémaïs, de Césarée, d'Antripadride & d'Ascalon. Il ne vécut qu'un an depuis qu'il fut monté sur le trône, & eut pour successeur Baudouin son frere, qui, en venant prendre possession de la couronne, donna le Comté d'Edesse à Baudouin-du-Bourg, son cousin.

Le nouveau Roi fut en état de se soutenir par l'arrivée d'un grand nombre d'Européens, dont la plupart étoient François, qui, sur la nouvelle de la prise de Jérusalem, passerent en Palestine. Hugues-le-Grand, frere de Philippes, Roi de France, & le Comte de Blois y vinrent une seconde fois. Guillaume, Comte de Poitiers, Geoffroi de Vendôme, Etienne de Bourgogne, Hugues, frere du Comte Raymond de Toulouse, & Herpin, Comte de Bourges, s'y rendirent aussi avec leurs troupes, & dans les occasions signalerent leur valeur au service du

Roi de Jérusalem. Ce Prince, dans un regne fort varié de bons & de mauvais succès, par les guerres qu'il eut à soutenir contre les Infidèles, fit la conquête de plusieurs villes, & augmenta considérablement son État. C'est ainsi que se forma ce nouveau royaume de la Palestine, pendant le regne de Philippe I, roi de France, qui n'y prit néanmoins aucune part.

Cet État fut toujours dans la plus grande agitation, par les guerres continuelles que ses rois eurent à soutenir contre les Infidèles, & qui donnerent lieu à de nouvelles croisades que les Princes de l'Europe entreprirent pour le soutenir.

1142. Seconde croisade.

Après la mort de Godefroi de Bouillon, premier Roi de Jérusalem, & de Baudouin, son frere & son successeur, Baudouin-du-Bourg, Comte d'Edesse, leur cousin, monta sur ce trône. Fouques, Comte d'Anjou, qu'il avoit fait

venir de France pour épouser Mélizante, sa fille aînée, lui succéda. Fouques étant mort en l'année 1142, laissa cette couronne à son fils Baudouin, troisieme du nom, âgé de treize ans, sous la régence de la Reine Mélizante.

Pendant l'espace de plus de quarante années, les Sarrasins furent en guerres continuelles avec les Rois de Jérusalem; la victoire se déclara tantôt pour les uns, tantôt pour les autres: & les princes chrétiens essuyerent de tems en tems de sanglantes défaites. Cependant ils étendirent si fort leurs conquêtes, qu'ils formerent quatre Etats considérables dans la Palestine; savoir, le Comté d'Edesse, celui de Tripoli, la Principauté d'Antioche, & le Royaume de Jérusalem.

Josselin de Courtenai étoit Comte d'Edesse, Raymond de Poitiers, oncle de la Reine de France, étoit Prince

d'Antioche, & Raymond, arriere petit-fils de Raymond de S. Gilles, Comte de Toulouſe, qui avoit été de la premiere Croiſade, poſſédoit le Comté de Tripoli.

Si tous ces Princes fuſſent demeurés bien unis entr'eux, ils auroient été invincibles, & en état, avec le ſecours des Chrétiens de l'Europe, de détruire la puiſſance des Mahométans en Aſie. Mais la diviſion ſe mit entre le Comte d'Edeſſe & le Prince d'Antioche; & Sanguin, Soudan d'Alep & de Moſul, le plus puiſſant des Princes Mahométans, profitant de cette méſintelligence, aſſiégea & prit Edeſſe : c'étoit une des plus fortes places du pays, & l'un des remparts de l'Empire chrétien en Aſie: la perte de cette ville répandit partout la conſternation. Sanguin pouſſant toujours ſes conquêtes, ſe ſeroit emparé de tout ce Comté, ſi elles n'euſſent été arrêtées par ſa mort :

il fut aſſaſſiné par quelques - uns de ſes eunuques. Ses deux fils, l'un nommé Cotebedin, & l'autre Noradin, partagerent ſes États. Le premier eut pour ſa part Moſul & la Syrie, & l'autre fut Soudan d'Alep.

Pendant que les deux freres étoient occupés au partage de la ſucceſſion de leur pere, les habitans d'Edeſſe firent ſavoir au Comte Joſſelin qu'ils étoient maîtres de la ville, & que pourvu qu'il ſe hâtât, & qu'il amenât quelques troupes, ils lui ouvriroient les portes. Le Comte ne manqua pas une ſi belle occaſion ; il paſſa promptement l'Euphrate, & arriva la nuit ſous les murailles. Les portes lui furent ouvertes. Il fit en entrant main - baſſe ſur les Mahométans qui étoient dans la ville, mais une partie ſe ſauva dans les tours & dans les forts. Noradin en étant averti, accourut ſur le champ avec une armée, mit le Siége devant

la place, & l'eut bientôt réduite à l'extrémité; en sorte que le Comte fut obligé de l'abandonner. Après avoir perdu ses plus braves soldats, il arriva presque seul à la ville de Samosate; & Noradin maître de la ville fit passer au fil de l'épée tous les Chrétiens qui s'y trouverent.

Telle étoit la situation des Chrétiens en Asie, l'an 1145: un jeune Roi sans expérience sur le trône de Jérusalem: un des quatre Princes dépouillé de la meilleure partie de ses Etats: ceux des deux autres ouverts, par la prise d'Edesse, à un jeune conquérant nommé Noradin, déterminé à pousser ses conquêtes, & en état d'y réussir, par le peu d'union qui regnoit entre ceux dont l'intérêt essentiel étoit d'être parfaitement unis. C'est ce qui obligea le Roi de Jérusalem & le Prince d'Antioche d'envoyer des ambassadeurs en Europe, pour demander un prompt

ſecours aux Princes chrétiens, & les engager à une nouvelle Croiſade.

Ils avoient ordre de s'adreſſer principalement au Roi de France, auquel les intérêts des princes de la Paleſtine devoient être plus chers qu'à nul autre, étant tous François d'origine. Ils ne furent pas trompés dans leur eſpérance: le roi, c'étoit Louis VII, dit le Jeune, ſe trouva très-diſpoſé à leur procurer du ſecours. La premiere perte d'Edeſſe lui avoit déja fait prendre quelques meſures, mais la nouvelle de la ſeconde priſe ranima ſon zèle: il ſe réſolut à une prompte exécution de ſon deſſein, & la déclara aux fêtes de Noël, dans une aſſemblée qu'il tint à Bourges.

Croiſade de Louis VII, dit le Jeune, roi de France.

S. Bernard étoit alors regardé comme l'oracle de l'Egliſe de France. Le roi le conſulta ſur cette entrepriſe; mais il ne voulut rien décider dans

une affaire de cette importance, & lui conſeilla de s'adreſſer au Pape.

Le pape, c'étoit Eugene III, reçut avec la plus grande joie le moyen que la Providence lui préſentoit de ſecourir la chrétienté d'Aſie. Il écrivit au roi pour l'exhorter à accomplir une ſi ſainte réſolution : il promit à tous ceux qui prendroient la croix, les mêmes indulgences & les mêmes priviléges que le pape Urbain II avoit accordés à ceux qui s'étoient enrôlés pour la premiere expédition de la Terre-ſainte, & S. Bernard eut ordre de prêcher par-tout une nouvelle Croiſade.

Le roi, ſur la lettre du pape, convoqua une aſſemblée des Seigneurs & des Evêques de France à Vezelay en Bourgogne, pour les fêtes de Pâques. Comme il n'y avoit point à Vezelay d'Egliſe aſſez grande pour contenir le peuple infini qui y étoit accouru de toutes les parties de la France, l'aſſemblée ſe tint en pleine campagne. On

avoit élevé au milieu d'un champ une eſpece de théatre, ſur lequel S. Bernard monta. Il y lut la lettre du pape, & fit ſur ce ſujet un diſcours très-pathétique.

Lorſqu'il eut achevé, le roi ſe leva, & vint prendre de la main du prédicateur une croix que le pape avoit envoyée de Rome pour ce prince, & lui-même harangua l'aſſemblée avec beaucoup de zèle. La reine Eléonore ſa femme reçut auſſi la croix, & après elle un très-grand nombre de ſeigneurs, dont les principaux furent Alfonſe de S. Gilles, comte de Toulouſe; Thierri d'Alſace, comte de Flandre; Guy, comte de Nevers; Renaud ſon frere, comte de Tonnerre; Robert, comte de Dreux, frere du roi; Yves, comte de Soiſſons; Guillaume, comte de Ponthieu; Guillaume, comte de Varennes, parent du roi; Archambaud de Bourbon; Enguerrand

de

de Coucy; Geoffroi Rancon; Hugues de Luſignan; Guillaume de Courtenai; Renaud de Montargis; Gaucher de Montgeay; Evrard de Breteuil; Anſeaume de Trenel, & pluſieurs autres. Trois prélats & deux abbés voulurent être de cette expédition; ſavoir, Simon, évêque de Noyon; Godefroi de Langres, Arnoul de Liſieux; Herber, abbé de S. Pierre-le-vif de Sens, & Thibaut, abbé de ſainte Colombe.

L'exemple de tant de perſonnes de qualité ne pouvoit manquer d'être ſuivi du peuple; on crioit de tous côtés dans l'aſſemblée, *la Croix, la Croix*. S. Bernard en avoit une infinité de toutes prêtes, qu'il abandonna à ceux qui s'en purent ſaiſir, & l'empreſſement de ceux qui n'avoient pu en avoir, & qui en demandoient, l'obligerent à mettre une partie de ſes habits en pieces, pour en faire de nouvelles; les autres en firent eux-mêmes,

& les attacherent, ſelon la coutume, ſur l'épaule droite.

Comme il y avoit de grands préparatifs à faire, le voyage fut différé à l'année ſuivante. Tous eurent ordre de ſe tenir prêts pour ce tems-là, & le roi indiqua encore une autre aſſemblée à Chartres, pour le troiſieme Dimanche d'après Pâques, où les évêques de France ſe trouverent en grand nombre. On y traita des moyens de faire réuſſir cette grande entrepriſe, & un de ceux qu'on trouva le plus efficace, & que tout le monde approuva, fut de faire S. Bernard généraliſſime de l'armée, tant étoit grande la prévention en faveur de ce ſaint homme. Mais il étoit d'un autre caractere que Pierre-l'Hermite, & il ſe garda bien d'accepter un honneur qui ne lui convenoit point : ſa mauvaiſe ſanté ne lui permit pas même de faire le voyage. Mais au ſortir de l'aſſemblée de Chartres,

il alla prêcher la Croiſade en Allemagne, comme il avoit fait en France, & il n'y eut pas moins de ſuccès.

L'Empereur Conrad, troiſieme du nom, fils de Frédéric, duc de Suabe, prit la croix avec ſon neveu Frédéric, qui fut auſſi depuis empereur, & à leur exemple, une infinité de ſeigneurs, de gentilshommes & de peuple d'Allemagne ſe croiſerent. Il vint un grand nombre d'Anglois & de ſoldats des autres nations ſe joindre, partie à l'armée de France, partie à celle de l'empereur, & il ſe fit preſque par toute la chrétienté une paix générale, les princes voulant à l'envi contribuer au ſuccès de cette expédition.

L'empereur Conrad III ſe croiſe avec le roi de France.

S. Bernard vint l'année ſuivante rejoindre le roi à Etampes, où ſe tenoit encore une aſſemblée qui commença le Dimanche de la ſeptuagéſime. On y prit les dernieres réſolutions pour le départ : on y délibéra ſur la route

qu'on devoit tenir. Plusieurs furent d'avis de prendre la mer, fondés sur l'expérience qu'avoient faite les premiers croisés, de la jalousie & de la perfidie des Grecs. Mais la difficulté de trouver assez de vaisseaux pour transporter tant de troupes, jointe aux inconvéniens auxquels on est exposé sur cet élément par les tempêtes & les vents contraires, firent prendre le parti d'aller par terre jusqu'à Constantinople : on présuma qu'une armée si belle & si nombreuse feroit trembler les Grecs à sa seule approche.

Un autre point important sur lequel roulerent les délibérations de l'assemblée, fut la régence de l'État, pendant l'absence du roi. Ce prince donna à l'assemblée toute liberté sur ce choix, afin qu'on pût dire que cette élection étoit celle de tout le royaume, & que celui ou ceux qui seroient choisis pussent

gouverner avec l'agrément de toute la nation. On se retira dans une chambre séparée pour tenir le conseil. Après différens avis, S. Bernard qui étoit présent, rentra dans l'assemblée à la tête des seigneurs & des évêques, & dit en montrant Guillaume, comte de Nevers & Suger, abbé de S. Denis, ces paroles de l'écriture : voilà deux épées, cela nous suffit *, donnant à entendre qu'on les choisissoit pour protecteurs & régens du royaume, & que par leur courage & leur sagesse, ils sauroient bien le défendre contre ses ennemis.

* Luc, XXII, 38.

Tout le monde applaudit au choix; mais le comte de Nevers refusa absolument cet honneur, & ne put être fléchi. L'abbé Suger s'en défendit fortement aussi, sur-tout quand il vit qu'on le chargeoit seul de tout le poids du gouvernement, après le refus du comte de Nevers. Cet abbé s'étoit toujours opposé au dessein que le roi avoit pris

de s'éloigner ſi fort & pour ſi long-tems de ſes Etats. L'aſſemblée tint ferme dans le choix qu'elle avoit fait, & le pape étant arrivé en France peu de tems après, obligea l'Abbé de ſe ſoumettre à la volonté du roi & des ſeigneurs du royaume.

Suger étoit un homme également diſtingué dans l'état monaſtique par ſa vertu, & dans le conſeil du roi par ſa prudence. C'étoit un génie ſupérieur, ſoutenu d'une vaſte capacité, d'une mémoire prodigieuſe, d'une pénétration vive & prompte, s'exprimant ſur le champ avec beaucoup de graces & de facilité. Tant de belles qualités jointes à beaucoup de gravité & de modeſtie, lui avoient donné un ſi grand aſcendant ſur tous les eſprits, que les plus grands ſeigneurs, tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, le reſpectoient à l'exemple du roi même, qui le regardoit comme ſon pere & comme ſon

maître. Il étoit généralement reconnu pour homme droit, équitable, modéré, ferme, désintéressé; & toutes ces belles qualités étoient accompagnées d'une grande expérience, ayant eu sous le précédent regne grande part au gouvernement. Ce furent ces considérations qui rendirent ce choix si unanime, & qui le firent approuver de tout le royaume. On donna à Suger pour son conseil, Samson, archevêque de Reims, & pour commander les armées sous son autorité, Radulfe, comte de Vermandois, qui avoit toujours été du conseil du roi défunt, & en qui ce prince avoit eu beaucoup de confiance.

Le pape étant arrivé en France sur la fin du carême, on lui rendit compte de tout ce qui s'étoit passé, & il l'approuva. Il régla avec le roi, diverses choses qui regardoient cette expédition, & obligea les églises de

France à contribuer par de grosses sommes aux frais de la guerre.

Le tems du départ étant proche, le roi s'y prépara par plusieurs actions de piété. Ensuite il alla à saint Denis prendre l'oriflâme sur l'autel, & reçut des mains du pape la bénédiction & les marques des pélerins de la terre sainte. Il partit pour se rendre à Metz, où étoit le rendez-vous de toutes ses troupes, pour se mettre à leur tête. Quoique cette ville ne fût pas de son domaine, mais de celui de l'empereur, il y fut reçu avec toutes sortes d'honneurs, & aux acclamations des peuples, par plusieurs évêques & seigneurs de Lorraine, & entr'autres, par Hugues, comte de Vaudémont.

Cependant l'empereur Conrad, de concert avec le roi, avoit pris les devans après les fêtes de Pâques, à la tête d'une très-belle armée, de plus de cent mille combattans, parmi lesquels il y avoit

ſoixante mille cuiraſſiers à cheval. Il monta ſur le Danube à Ratisbonne, & arriva ſur les frontières des deux empires, vers l'Aſcenſion. En approchant de Conſtantinople, il commença à s'appercevoir des mauvaiſes intentions des Grecs.

L'empereur de Conſtantinople étoit alors Manuel Comnene, fils de l'empereur Jean Comnene, & petit-fils d'Alexis, qui en avoit ſi mal uſé avec les premiers croiſés. C'étoit un jeune prince digne de l'empire, par les bonnes qualités qui parurent d'abord en lui; mais qui s'abandonnant trop à l'inclination qu'il avoit à donner, devint prodigue & diſſipateur. Il ceſſa d'être regardé comme le pere de ſes peuples par les impôts dont il les accabla, partie pour fournir à ſes profuſions, partie pour ſoutenir les dépenſes qu'il étoit obligé de faire pour défendre l'empire contre ſes ennemis. Sa prudence & ſa

politique dégénererent en fourbe &
en perfidie, sur-tout à l'égard des
croisés.

Il reçut fort obligeamment les Ambassadeurs que Conrad lui avoit envoyés pour lui donner avis de son entrée sur les terres de l'empire d'orient. Il loua fort son dessein, sa piété, son courage, lui promit de fournir à ses troupes des vivres en abondance, & l'assura qu'elles seroient reçues par-tout comme dans leur propre pays, pourvu qu'elles gardassent une exacte discipline, & ne traitassent pas en ennemis, ceux qui étoient disposés à les recevoir comme amis.

Cependant cent mille Allemands qui devoient être joints par autant de François, donnoient à l'empereur Grec d'étranges inquiétudes. La haine que les Occidentaux avoient conçue contre les sujets de ce prince, à l'occasion de la premiere croisade, lui fit appréhen-

der qu'on ne lui fît porter la peine des trahiſons de ſon ayeul, & qu'on ne commençât par l'attaquer avant que d'aller aux Infidèles.

Manuel ayant conſulté ſur cela ſes miniſtres, prit toutes les meſures poſſibles pour ſa ſûreté. Il fit réparer les murailles & les tours de ſa ville impériale, y mit une forte garniſon, remplit ſes arſenaux de toutes ſortes d'armes, leva des ſoldats, ſe fit inſtruire exactement du nombre & de la qualité des troupes allemandes, envoya des corps d'armée au-devant d'elles, avec ordre de les cotoyer toujours dans leur marche.

Il n'y avoit rien dans tout cela que de ſage & dans l'ordre de la prudence; mais il n'en demeura pas là. Il donna ſecrétement avis aux Mahométans des grands deſſeins qu'on avoit formés contr'eux, & ils en profiterent pour ſe mettre en état de défenſe. Il fit une trêve de

douze ans avec les plus puiſſans de leurs Soudans, & il fut toujours d'accord avec eux pour faire périr les armées chrétiennes.

Enfin l'armée de Conrad arriva à Conſtantinople. Les deux empereurs étoient beaux-freres, ayant épouſé les deux ſœurs, filles de Béranger, comte de Luxembourg. Manuel avoit fait tenir prêts une infinité de vaiſſeaux, pour tranſporter les Allemands, afin qu'ils ſéjournaſſent aux environs de Conſtantinople le moins qu'il ſeroit poſſible ; & dans la crainte que Conrad ne voulût y attendre l'armée Françoiſe, comme en effet il en étoit convenu avec le Roi. Mais enfin Conrad appréhendant qu'on lui coupât les vivres, ou dans l'eſpérance d'avoir le premier l'honneur de l'expédition, prit le parti de paſſer la mer, & peu de jours après, il marcha par la Bythinie, vers la Lycaonie.

Tandis que l'armée impériale s'avan-

çoit vers Conſtantinople, le roi de France s'étoit mis en marche. Il paſſa le Rhin à Worms; marcha delà vers le Danube, qu'il traverſa à Ratisbonne, où l'on prit des vivres pour pluſieurs jours, & arriva heureuſement en Hongrie, dont le roi, nommé Geiſa, n'oublia rien pour lui marquer ſon reſpect & ſon attachement.

La marche de l'armée fut aſſez tranquille juſqu'à ſon arrivée ſur les terres de l'empereur de Conſtantinople; ce fut alors qu'on s'apperçut des mauvais deſſeins de ce prince, dont Conrad avoit déjà fait avertir le roi. Ce n'étoient qu'embuſcades de tous côtés, que plaintes des officiers de l'empereur ſur les moindres déſordres que faiſoient les ſoldats François, tandis qu'on les rançonnoient par-tout pour les vivres. On avoit traité mal & ſans aucun ménagement, un petit corps de troupes Françoiſes, qui avoit ſuivi 1147.

l'armée Allemande, mais qui étoit resté en deçà du détroit de Bosphore, pour attendre l'arrivée du roi. Elles furent attaquées plusieurs fois dans leurs quartiers, malgré les remontrances des ambassadeurs du roi, qui prirent eux-mêmes une fois les armes pour défendre leurs soldats; & tout cela se faisoit pendant le temps que l'empereur Manuel écrivoit au roi, & l'impératrice à la reine, mille honnêtetés, avec de grandes protestations d'amitié, & qu'ils leur faisoient témoigner par leurs envoyés l'impatience qu'ils avoient de les embrasser. Enfin le roi arriva à la vue de Constantinople au commencement d'Octobre.

Manuel le reçut avec tout l'honneur possible, & avec plus d'éclat qu'il n'avoit reçu Conrad. Il envoya au-devant de lui toute sa cour, & le patriarche à la tête du clergé, suivi d'une troupe innombrable de peuple.

Le roi fut invité par l'empereur à une entrevue. Il y consentit; & pour marquer la confiance qu'il avoit en lui, il entra dans la Ville, suivi seulement de quelques seigneurs de son armée. Il trouva l'empereur à l'entrée de son palais, revêtu de ses habits de cérémonie, qui, d'abord qu'il vit le roi, courut au-devant de lui, se jetta à son cou, l'embrassa tendrement, & affecta de lui donner toutes les marques de l'amitié la plus sincere, auxquelles le roi répondit par des manières également honnêtes & affectueuses.

Ces deux princes étoient à peu près de même âge, d'environ vingt-cinq ans, tous deux bien faits, honnêtes, affables, vêtus magnifiquement, l'un en guerrier, l'autre en empereur. Après les premieres civilités, l'empereur mena le roi dans son palais: ils s'assirent chacun sur un siége égal. Ce premier entretien, qui se fit par inter-

pretes, ſe paſſa avec toute l'apparence de la plus parfaite cordialité, mais avec une parfaite diſſimulation de part & d'autre. Enſuite toute la cour reconduiſit le roi hors de la ville, dans un palais qu'on avoit préparé pour lui.

Il laiſſa ſon armée repoſer quelque tems aux environs de Conſtantinople, où elle cauſa de tems en tems quelques déſordres, malgré les précautions que le roi prenoit pour les empêcher, & la ſévérité dont il uſoit envers les coupables. L'empereur le fit ſonder pour ſavoir s'il n'avoit pas deſſein de paſſer bientôt en Aſie pour aller joindre l'empereur Conrad. Le roi lui fit connoître que ſa réſolution n'étoit pas de décamper avant la jonction de quelques troupes, qui s'étant détachées de ſon armée à Metz, pour la commodité des vivres, étoient allé s'embarquer dans la Pouille, & devoient venir par Durazzo.

Cette déclaration donna du chagrin à l'empereur, qui n'osa néanmoins le faire paroître ; mais il donna secrétement ordre aux commissaires des vivres de faire en sorte qu'ils manquassent quelquefois au camp, & qu'on les vendît plus cher, afin d'y exciter du murmure contre le retardement du roi ; car il connoissoit parfaitement le génie impatient des François. Il usa sur-tout d'un artifice qui lui réussit : Il fit répandre la nouvelle d'une bataille donnée entre les Infidèles & les Allemands, dans laquelle ceux-ci, presque sans aucune perte, avoient remporté une grande victoire, & qu'il étoit resté quatorze mille Infidèles sur la place. Peu de jours après, on en publia une autre ; savoir, que la forte ville de Cogne ou Coni, capitale de Licaonie, & la résidence du Soudan, avoit été prise sans résistance, & que Conrad avoit écrit à l'empereur de

Conſtantinople, pour le preſſer de le venir joindre, pour prendre poſſeſſion des places que les Infidèles avoient autrefois enlevées aux Grecs, & que la terreur leur faiſoit abandonner à l'approche des armées chrétiennes. Ces nouvelles étoient ſi bien circonſtanciées & débitées avec des détails ſi vraiſemblables, qu'on les tenoit dans le camp françois pour très-certaines. Elles eurent l'effet que Manuel en attendoit. Les généraux François brûloient de ſe ſignaler ; le ſimple ſoldat entendant à tout moment parler du riche butin des villes pillées, croyoit ne plus rien trouver en Aſie : de ſorte que le roi ſollicité ſans ceſſe de partir par les plus conſidérables ſeigneurs de l'armée, commença à balancer, & aſſembla un grand conſeil pour prendre une derniere réſolution. La plupart conclurent au départ.

Mais Godefroi, évêque de Langres,

ouvrit un avis auquel on ne s'attendoit pas. C'étoit un homme d'une grande pénétration, auquel tous les artifices des Grecs n'en avoient pas imposé, & qui ayant étudié avec application la conduite de Manuel, en avoit reconnu la perversité, & s'étoit fortement persuadé que tous les témoignages d'amitié qu'il affectoit de donner au roi n'étoient que pour mieux cacher les trahisons qu'il méditoit.

Il dit donc que son sentiment n'étoit pas qu'on pensât sitôt à passer la mer ; mais qu'il n'étoit pas non plus d'avis qu'on demeurât plus long-tems à ne rien faire : qu'il falloit commencer par se rendre maîtres de Constantinople : qu'après cela tout réussiroit, & que sans cela on se mettoit en danger de périr, en se rendant dépendans des Grecs pour les vivres & pour les guides, dans un pays que l'on ne connoissoit point : que ce qu'il proposoit

n'étoit point une chose fort difficile : qu'il avoit reconnu les murailles de la ville, qui, en beaucoup d'endroits, étoient sans défenses : qu'on se saisiroit sans combat des aqueducs qui y conduisoient l'eau douce, & que par ce seul moyen on l'obligeroit de se rendre à discrétion : que la plupart des troupes de Manuel n'étoient en rien comparables à celles des Croisés. «Mais » on me dira, ajouta-t-il, qu'il faudroit » avoir au moins des raisons apparentes » de prendre les armes contre l'em» pereur. Il n'y en a que trop, qui ne » sont pas des prétextes, mais des su» jets très-légitimes de lui déclarer la » guerre. Depuis le tems de la premiere » Croisade, le pere & l'ayeul de Ma» nuel ont été les plus grands ennemis » des princes que nous allons secourir. » Il n'y a que peu d'années qu'ils se » sont emparés de Tarse, de Mamistra, » & de plusieurs autres forteresses ap-

» partenantes à ces princes. N'ont-ils » pas encore assiégé Antioche? Ne sont- » ils pas ligués avec les Mahométans » contre les Chrétiens pour les exter- » miner? Combien nous-mêmes avons- » nous souffert d'insultes & d'embû- » ches depuis que nous sommes entrés » dans la Thrace? L'hommage que l'em- » pereur a exigé par force de quel- » ques-uns des seigneurs qui m'écou- » tent, ne nous fait-il pas un affront » qu'il faudroit laver avec tout le sang » françois? Que si enfin l'on m'objecte » que nous avons pris les armes contre » les Infidèles, & non pas pour les » tourner contre des Chrétiens, je sou- » tiens que ces Grecs, en qualité de » schismatiques & d'hérétiques, doi- » vent être regardés par nous comme » des Infidèles, & que nous servirons » aussi utilement Dieu & l'Eglise, en » les subjuguant, qu'en chassant les » Infidèles, après avoir pris cette

» précaution, ſans laquelle nous ne
» réuſſirons jamais contre les Infidèles
» même.

Ainſi parla l'évêque de Langres ;
dont pluſieurs ſuivirent le ſentiment ;
mais la plupart ne purent ſe défaire
du ſcrupule d'attaquer des Chrétiens,
après leur vœu d'attaquer les Mahométans.
Il fut donc réſolu que l'on
paſſeroit la mer au plutôt : de quoi
l'empereur grec ayant été averti, on
eut en peu de tems raſſemblé tous les
vaiſſeaux néceſſaires, ſur leſquels l'armée
paſſa.

On ne fut pas plutôt en Aſie, que
l'empereur leva le maſque, & fit louer,
mais trop tard, le ſage conſeil de l'évêque
de Langres ; car, à l'occaſion de
quelques violences que firent les ſoldats
François, on arrêta les vivres deſtinés
pour le camp. Il fallut que l'armée conſumât
la meilleure partie des magaſins
qu'on avoit fait du côté de l'Aſie, &

ce ne fut qu'après bien des négociations & avec beaucoup d'argent, qu'on obtint de nouvelles provisions.

Quelque tems après, les troupes que le roi attendoit d'Italie par la mer, arriverent à Constantinople sous la conduite du marquis de Montferrat, du comte de Maurienne, du comte d'Auvergne & de plusieurs autres seigneurs tant François qu'Italiens, qui avoient pris la même route. On leur refusa d'abord le passage du détroit; mais enfin, après bien des contestations & des menaces de la part des Croisés de faire ravager les environs de Constantinople, l'Empereur leur fournit des vaisseaux, ils passerent & allerent joindre le roi. Ce prince commença bientôt à craindre plus que jamais les effets des pernicieux desseins de Manuel, sur les nouvelles funestes qu'il apprit de l'armée allemande, bien différentes de celles que les Grecs en avoient mali-

cieusement fait courir. En voici la malheureuse destinée.

L'empereur Conrad après avoir passé le Bosphore avoit, comme j'ai dit, pris sa route par la Bythinie, vers la Licaonie, où le soudan de Coni, bien averti par Manuel, attendoit Conrad avec une armée innombrable de Mahométans. Le dessein du soudan étoit d'attaquer les Allemands dans les passages des montagnes, & de les empêcher d'arriver jusqu'en Licaonie, pays ouvert & fertile, d'où il auroit été difficile de les chasser, s'ils y fussent une fois entrés. Il y avoit des embuscades dans tous les bois, & à tous les détroits des montagnes, où l'on assommoit les soldats qui s'écartoient du gros de l'armée. Les portes des villes grecques de la dépendance de l'empereur Manuel leur étoient fermées : on ne leur donnoit des vivres qu'à force d'argent : on mêloit souvent de la chaux dans la farine

rine qu'on leur vendoit, ce qui fit mourir une infinité de ſoldats : en un mot, il n'y eut artifice dont on ne s'aviſa pour les faire périr. Mais la plus noire de toutes les perfidies fut commiſe par les guides qu'on leur donna, ſoit que ces guides agiſſent par les ordres de l'empereur, ſoit qu'ils fuſſent corrompus par l'argent du ſoudan.

Quand l'armée fut arrivée à Nicomédie, Conrad délibéra ſur le chemin qu'il falloit prendre pour aller à Antioche. C'étoit une néceſſité pour lui de ſe fier à ſes guides, dans un pays qu'il ne connoiſſoit point ; mais il y avoit une grande imprudence de ſa part d'en avoir demandé à Conſtantinople, au lieu d'en faire venir d'Antioche, ou des autres Etats des princes chrétiens. Il ſe mit donc en marche ſur la bonne foi de ces guides, & lorſqu'il les conſulta ſur les vivres qu'on devoit prendre pour le principal corps de l'ar-

mée qu'il conduiſoit, ils dirent qu'il ſuffiſoit d'en prendre pour huit jours. Après le tems marqué, les vivres venant à manquer, il fut fort ſurpris de ſe trouver encore fort éloigné de la Licaonie, & les guides s'excuſant ſur la lenteur des troupes, demanderent encore trois jours pour arriver. Mais ce fut une étrange conſternation, lorſqu'on vit qu'ils s'étoient ſauvés la nuit ſuivante, abandonnant l'armée au milieu des montagnes, où elle ne voyoit de ſûreté ni à avancer ni à reculer. Les Allemands manquoient de tout, ſoit pour les hommes, ſoit pour les chevaux, ſans ſavoir de quel côté tourner. Le malheur voulut qu'ils priſſent à gauche, & ils commencerent à s'engager dans les déſerts du côté de la Cappadoce, au lieu que s'ils avoient pris ſur la droite, ils auroient pu arriver en aſſez peu de tems en Licaonie. Ils avoient fait peu de chemin lorſqu'ils

eurent avis que l'armée mahométane étoit proche & prête à tomber ſur eux.

En effet Parame, un des généraux du ſoudan de Coni, s'étant approché avec un très-grand corps de troupes, preſque tout de cavalerie, vint tout-à-coup inveſtir le camp de l'empereur. Ils firent auſſi-tôt ſur l'armée une décharge de flèches, qui tuerent ou bleſſerent un grand nombre d'hommes & de chevaux.

En même tems l'empereur faiſant tous ſes efforts pour raſſurer ſes ſoldats, les rangea en bataille pour les mener à l'ennemi : mais les Sarraſins, ſuivant leur maniere ordinaire de combattre en ce tems-là, prenoient la fuite, & revenoient peu de tems après faire de nouvelles attaques. Ainſi, quelques efforts que fiſſent les Allemands, il leur fut impoſſible d'en venir jamais aux mains, & d'empêcher les attaques réitérées de l'ennemi. L'em-

pereur revint ſur ſes pas : les Sarraſins le pourſuivirent ſans lui donner aucun relâche ; de ſorte qu'à peine la dixieme partie de cette grande armée ſe trouvoit en état, non pas de combattre, mais de prendre la fuite. L'empereur, qui avoit lui-même été bleſſé de deux coups de flèches, s'échappa avec les miſérables reſtes de ſon armée, abandonnant tous ſes bagages & tous ſes bleſſés à la diſcrétion des Mahométans, qui en paſſerent une partie au fil de l'épée, & menerent les autres en eſclavage. Conrad gagna, avec des peines & des dangers infinis, les environs de la ville de Nicée, juſqu'où l'armée de France avoit marché. Cette défaite arriva au mois de Novembre de l'année 1147.

Tel fut le malheureux ſort d'une des plus floriſſantes armées qu'on eût encore vû dans ces contrées, & qui auroit été ſeule capable de conquérir tout l'Orient : mais il eût fallu dans le chef

une prudence au moins égale à la perfidie des Grecs. Frédéric, neveu de l'empereur, & qui lui ſuccéda depuis à l'empire, fut celui qui vint de ſa part annoncer ſon arrivée au roi de France, & lui apprendre la nouvelle de ſon déſaſtre, dont le bruit s'étoit déja répandu. Il avoit ordre de ſon oncle de prier le roi d'avoir compaſſion de lui dans l'état où il ſe trouvoit, & de vouloir bien qu'ils conféraſſent enſemble ſur la malheureuſe ſituation de ſes affaires.

Le roi, naturellement généreux, répondit que l'empereur pouvoit compter ſur lui comme ſur un ami ſincere, & qu'il vouloit le prévenir. En effet, il fit monter à cheval quelques-uns des principaux ſeigneurs de ſon armée, & ſuivit avec eux Frédéric au camp de l'empereur.

On ne vit jamais rien de plus touchant que cette entrevue. Les larmes

accompagnerent les embraſſemens, le roi offrant à l'empereur tout ce qui pourroit le conſoler dans ſa diſgrace : & l'empereur témoignant au roi ſa joie de trouver une reſſource dans un ami ſi généreux.

La premiere grace que l'empereur lui demanda fut qu'il envoyât au devant de pluſieurs ſoldats qui n'avoient pu ſuivre que de loin le reſte de l'armée, & que les Grecs, qui ne ménageoient plus rien avec lui, aſſommoient à meſure qu'ils les rencontroient.

Le roi commanda ſur le champ à Yves de Neſle & au comte de Soiſſons de marcher de ce côté-là avec quelques eſcadrons, qui mirent les Grecs en fuite, & ramenerent au camp ces pauvres malheureux, la plupart ou bleſſés ou malades.

Enſuite les deux princes convinrent de continuer leur voyage enſemble.

Le roi qui d'abord avoit résolu de prendre la route où l'empereur s'étoit si malheureusement engagé, prit par son avis du côté de la mer. Ils gagnerent Philadelphie : puis laissant cette ville à gauche, ils arriverent sans aucune mauvaise rencontre à Smirne, & ensuite à Ephèse. L'empereur se voyant presque sans troupes, tomba dans une grande mélancolie, & croyant qu'il n'étoit pas convenable à sa dignité d'être, pour ainsi dire, à la solde & à la suite du roi de France, il prit la résolution de se séparer de lui. Il s'embarqua au port d'Ephèse, & repassa à Constantinople, où Manuel, qui ne le craignoit plus, le reçut beaucoup mieux qu'il n'avoit fait la premiere fois, lorsqu'il étoit si bien accompagné. Il le retint jusqu'au commencement du printems pour le faire passer à Jérusalem, où il vouloit accomplir son vœu.

Dans le tems que le roi étoit à Ephèſe, il y arriva des envoyés de la part de l'empereur de Conſtantinople, qui d'abord lui préſenterent des lettres de leur maître, par leſquelles il l'avertiſſoit que pour peu qu'il avancât, il ſeroit accablé par une armée innombrable de Mahométans qui étoient en campagne pour lui couper le chemin, & lui conſeilloit de ſe retirer avec ſes troupes dans les villes du domaine de l'empire.

Le roi qui ne regardoit plus Manuel que comme un ennemi déclaré, & qui voyoit bien que ce conſeil avoit pour but de lui faire diviſer ſes troupes, pour l'expoſer en même tems aux inſultes des Infidèles & des Grecs, répondit aux envoyés, qu'il craignoit auſſi peu les Mahométans, qu'il faiſoit peu de cas de l'amitié & des avis de l'empereur, & qu'il étoit réſolu de pourſuivre ſon entrepriſe. Il ſortit d'Ephèſe, & alla

camper dans une vallée, où il passa la fête de Noël. Après la fête, pour éviter le passage des rivieres & des torrens à leur embouchure, il rentra dans les terres, & ayant pris des vivres pour plusieurs jours, il s'avança vers Laodicée, ville de Lydie, & campa sur les bords du Méandre.

Ce fleuve, un des plus grands de ces contrées, coule entre deux files de montagnes, mais dans une vallée assez large, sur-tout du côté opposé à celui où se trouvoit l'armée françoise. Il est très-profond, il a les rives fort hautes, & il étoit alors extrêmement grossi par les neiges, les pluies & les torrents qui s'y déchargeoient à la descente des montagnes : c'étoit là que les ennemis attendoient l'armée françoise. Ils s'étoient partagés en deux grands corps, dont l'un étoit de l'autre côté de la riviere, pour en empêcher le passage, & l'autre sur les mon-

tagnes d'en-deçà pour harceler l'armée dans ſa marche, & la prendre à dos ſi elle entreprenoit de forcer le paſſage de la riviere.

Le roi connoiſſant parfaitement le danger où il étoit, fit mettre les bagages & les malades au milieu de l'armée, & marchoit fort ſerré, réſolu de tenter le paſſage, à quelque prix que ce fût: car ſans cela il falloit périr, les Mahométans lui coupant les vivres de tous côtés. La difficulté étoit, non-ſeulement de forcer l'armée qu'il avoit en tête de l'autre côté, mais encore de trouver un gué dans une riviere ſi profonde: car pour faire des ponts, la choſe étoit impoſſible en préſence des deux armées ennemies: à peine même pouvoit-on ſonder la riviere; car dès que les ennemis voyoient quelqu'un y entrer, ils l'accabloient d'une grêle de flcèhes auxquelles il étoit difficile d'échapper.

On marcha en remontant la riviere

pendant deux jours, mais fort lentement, parce qu'il falloit à tout moment repousser les infidèles qui, descendant des montagnes, voltigeoient continuellement autour de l'armée.

Enfin, à force de chercher, malgré la vigilance & les flèches des ennemis, on trouva heureusement le troisieme jour un gué assez facile. Les Mahométans qui virent par les mouvemens des François, que leur dessein étoit de passer par cet endroit, se mirent en état de disputer le passage : la perte ou le salut de l'armée Françoise dépendant du succès des efforts qu'elle alloit faire.

Le corps de l'armée Mahométane qui étoit au-delà du Méandre s'approcha du gué, & l'autre descendit des montagnes dans la vallée pour donner sur l'arriere-garde de l'armée, au moment que l'avant-garde tenteroit le passage.

Le roi gardant le même ordre de

bataille qu'il avoit obſervé dans la marche, mit à la tête de ſon avant-garde Henri, fils du comte de Champagne, Thierry d'Aſace, comte de Flandre, & Guillaume de Macon: & lui-même ſe chargea de la conduite de l'arriere-garde.

Dès que les premiers eſcadrons François s'ébranlerent pour s'approcher du fleuve, les Sarraſins accoururent de l'autre côté avec leurs cris ordinaires, & firent de continuelles décharges de flèches, que les François, couverts de leurs bouclie s, ſoutinrent avec beaucoup de fermeté, s'avançant le ſabre à la main, les uns par le gué, & les autres à la nage. Les trois généraux aborderent les premiers, & ayant promptement formé quelques eſcadrons, ils épouvanterent ſi fort les Mahométans par leur intrépidité, & par la furie avec laquelle ils enfoncerent les premiers rangs, qu'ils les firent

plier & fuir en désordre vers leur camp. Les troupes Françoises qui eurent le passage libre dès ce premier assaut, s'étant bientot grossies au-delà de la riviere, poursuivirent vivement les ennemis jusques dans leur camp, l'attaquerent, le forcerent, y firent un grand carnage, beaucoup de butin, & y trouverent quantité de vivres.

Au moment que l'avant-garde de l'armée entra dans la riviere, les Mahométans qui étoient en-deçà ne manquerent pas d'attaquer l'arriere-garde où le roi étoit. Il essuya leur premiere décharge, contre laquelle il étoit bien préparé, & marcha aussi-tôt à eux l'épée à la main. Ils ne tinrent gueres plus que les autres. Ceux qu'on put joindre furent pris, ou taillés en pieces : le reste se sauva dans les détroits des montagnes, où le roi ne jugea pas à propos de les poursuivre, ayant

obtenu par cette déroute ce qu'il prétendoit, qui étoit d'avoir le libre passage de la riviere : il la traversa sur le champ sans aucun embarras.

Après avoir passé la nuit sur le bord du Méandre, l'armée décampa dès le matin, & arriva dans le jour à Laodicée. Le roi voulut y pourvoir ses troupes de vivres pour quelques jours : mais ce ne fut pas sans peine qu'il s'en fit livrer. Il continua aussi-tôt sa marche vers la Pamphilie, pour gagner la Cilicie. Ces provinces par où l'armée passoit étoient de la dépendance de l'empire Grec ; il se hâta d'en sortir pour arriver à Antioche de Syrie, qui étoit la premiere place appartenante aux chrétiens de la Palestine.

On étoit alors au mois de janvier de l'année 1148. Il restoit encore de grandes difficultés pour achever ce voyage qu'il falloit faire au travers

d'un pays ennemi où tout étoit en armes, & où l'on ne pouvoit avoir des vivers que par la force & à la pointe de l'épée. Parmi une infinité de combats qu'on feroit obligé de foutenir, il n'en falloit qu'un malheureux pour être réduit à la derniere extrémité.

Ce malheur arriva bientôt, par la faute d'un des généraux. Sa défobéiffance donna lieu au roi de faire des actions héroïques, mais elles ne purent fauver fon armée : il en vit périr la moitié en cette occafion.

C'étoit un ordre établi, que deux des principaux feigneurs de l'armée, chacun à leur tour, commandoient, l'un l'avant-garde où étoit l'étendard royal, & l'autre l'arriere-garde. Le roi vouloit ordinairement être dans celle-ci, comme la place la plus importante & la plus expofée, parce que les Sarrafins fuivoient toujours les troupes

Françoiſes, pour les attaquer dans les occaſions qui ſe préſenteroient. Geoffroi de Rancon, ſeigneur Poitevin, fut chargé à ſon tour de la conduite de l'avant-garde. Il y avoit dans la route une très-haute & très-rude montagne à paſſer au-delà de laquelle étoit une belle plaine très-commode pour le campement; mais, où ſelon les meſures priſes, on ne ſe propoſoit d'arriver que le jour ſuivant. Geoffroi eut ordre de prendre les devans pour ſe ſaiſir du ſommet de la montagne, & d'y camper, pour attendre l'arriere-garde, qui ne pouvoit le ſuivre que de loin, à cauſe des bagages qu'elle conduiſoit. Il arriva ſur le haut de la montagne ſans aucune difficulté; & comme il y avoit encore beaucoup de Soleil, il délibéra avec le comte de Maurienne & les autres généraux, s'il ne ſeroit pas à propos de pouſſer plus loin & de gagner la plaine, où l'on

trouveroit du fourage en plus grande abondance : plusieurs furent de cet avis, & ils y descendirent.

Les Mahométans toujours alertes, profitant de cette imprudente démarche, vinrent promptement se saisir du haut de la montagne, & se posterent ainsi entre l'avant-garde & l'arriere-garde de l'armée Françoise, qui ayant assez de temps pour arriver, marchoit sans se presser. Mais le roi fut bien surpris, lorsqu'étant entré dans les défilés, il vit toutes les hauteurs qui les bordoient, remplies de ces infidèles, & la tête de ces défilés du côté de la montagne, occupée par leurs troupes.

A peine avoit-il eu le tems de se reconnoître, qu'il se vit attaqué de toutes parts ; les ennemis qui étoient sur les hauteurs, tirant une nuée de flèches, & ceux qu'il avoit devant lui, venant à la charge l'épée à la main avec beau-

coup plus de réſolution qu'à l'ordinaire.

Les troupes Françoiſes qui marchoient les premieres, ſoutinrent le choc avec une grande fermeté; mais tant les chefs que les ſoldats, accablés des flèches qu'on leur tiroit de toutes parts, y furent preſque tous tués ou pris, ſans pouvoir être ſoutenus par ceux qui les ſuivoient, à cauſe des bagages qui bouchoient le chemin. Toutefois un grand nombre de ceux qui étoient les derniers, paſſerent malgré les embarras; mais ce ne fut que pour périr avec leurs compagnons en voulant les ſecourir : car les ennemis les choiſiſſoient à leur aiſe, & les tiroient de haut en bas, ſans qu'on pût parer leurs coups; & d'ailleurs il étoit impoſſible de forcer de longs défilés, où l'on ne pouvoit marcher que trois ou quatre de front.

Dans cette extrémité, la plupart de

ce qui reſtoit de l'arriere-garde, commença à prendre la fuite, les uns revenant ſur leurs pas, les autres s'engageant au haſard dans les ſentiers écartés de la montagne, pour tâcher de gagner la plaine, où l'avant-garde étoit déja campée, ſans qu'elle ſût rien de ce qui ſe paſſoit.

Le roi cependant réſolu de mourir, combattoit encore dans les premiers rangs avec quelque peu de nobleſſe, qui s'étoit raſſemblée autour de lui. Il ne ſe ménageoit plus, & n'avoit d'eſpérance de ſalut que dans la nuit qui s'approchoit. Comme il reſtoit preſque ſeul dans les ténèbres, ceux qui l'accompagnoient ayant été tués à ſes côtés, il monta ſur un arbre, quoique chargé de ſes armes, & delà ſur la pointe d'un rocher. Quelques-uns des ennemis l'apperçurent, & vinrent l'y attaquer, les uns avec des flèches, les autres

Danger où le roi ſe trouve.

montant ſur l'arbre pour gagner le rocher. La bonté des ſes armes ſe trouva à l'épreuve des flèches, & il ſe ſervit ſi bien de ſon ſabre en coupant la tête ou les bras à tous ceux qui vouloient l'approcher, qu'enfin ils le laiſſerent, ne ſachant pas que c'étoit le roi.

Le Moine Odon de Deuil, qui ſervoit de ſecrétaire au roi, avoit reçu ordre de lui au commencement du combat, de chercher quelque route dans la montagne, pour aller avertir les commandans de l'avant-garde de l'état où il ſe trouvoit. Le Moine fut aſſez heureux pour trouver un ſentier qui aboutiſſoit à la plaine. Il arriva au camp, y annonça le déſaſtre de l'arriere-garde, & le péril où étoit le roi. Geoffroi, & le comte de Maurienne, oncle du roi, d'autant plus affligés de cet événement, qu'il étoit une ſuite de leur imprudence, firent auſſi-tôt

prendre les armes à ce qu'ils avoient de meilleures troupes, & laiſſant le reſte à la garde du camp, ils s'avancerent vers la montagne ; mais ils n'y arriverent qu'à la nuit à cauſe des mauvais chemins, recueillant les fuyards à meſure qu'ils avançoient.

Les Sarraſins avoient pillé les bagages, raſſemblé leurs priſonniers & s'étoient retirés. Après leur retraite, le roi entendant paſſer quelques perſonnes au pied du rocher où il étoit toujours reſté, & ayant reconnu que c'étoit des François, les appella & ſe fit connoître. Ce fut pour eux une grande joie dans leur malheur, de rencontrer leur prince qu'ils croyoient mort. Un d'eux lui donna ſon cheval, & après s'être débarraſſé, malgré les ténèbres, avec beaucoup de peine & de danger, du défilé rempli d'hommes & de chevaux morts, ils marcherent vers la plaine, & rencontrerent les troupes

de l'avant-garde, qui ayant retrouvé le roi, retournerent au camp, abandonnant tout le reſte.

L'arrivée de ce prince au camp y diminua beaucoup la conſternation ; mais le jour ayant reparu, la douleur fut plus grande dans toute l'armée, parce qu'il ôta le reſte d'eſpérance que chacun avoit eu pendant la nuit, de revoir ſes parens & ſes amis. Le petit nombre de ceux qui s'yétoient rendus fit connoître la grandeur de la perte qu'on avoit faite. En effet preſque tout avoit été tué ou pris; & ce qu'il y avoit de plus brave & de plus diſtingué dans l'arriere-garde, avoit péri. On comptoit juſqu'à quarante ſeigneurs de marque, qui y avoient perdu la vie, parmi leſquels on nomme Guillaume comte de Varenne, Evrand de Breteuil ſon frere, parens du roi, Gaucher de Montgeai, Thier de Magny, Manaſſès de Bulles, auxquels le roi, dans ſa lettre à l'Abbé

Suger, ajoute Renaud, comte de Tonnerre. L'armée conçut tant d'indignation contre Geoffroi de Rancon, qui avoit été cause de ce malheur, que les soldats demandoient à haute voix, qu'on le fît pendre : mais le comte de Maurienne qui apparemment lui-même avoit eu part à la faute, & qui étoit oncle du roi, demanda la grace de Geoffroi, & l'obtint.

Les suites de cette défaite ne furent gueres moins fâcheuses que la défaite même. La plus grande partie des bagages avoit été perdue, aussi-bien que les provisions que l'on venoit de faire à Laodicée, pour l'armée. Le pain manqua dès le même jour. Il y avoit encore douze jours de marche jusqu'à Attalie, ville maritime & capitale de la Pamphilie, où l'on espéroit en trouver. La plupart des guides qu'on avoit pris à Laodicée, avoient été tués ou avoient pris la fuite dans le combat. On

apprit en même-tems que dans les pays voiſins, tant des Grecs que des Infidèles, par leſquels on devoit paſſer, il avoit été aſſemblé un très-grand nombre des beſtiaux pour conſumer tous les fourages. La plupart de la nobleſſe étoit démontée & obligée de marcher à pied, & dans une grande diſette de toutes choſes. C'étoit pourtant une néceſſité d'avancer : le retour étant encore plus difficile, & ſujet à de plus grands embarras.

Dans ces extrémités, le roi qui avoit beaucoup d'argent, dont le tréſor par bonheur avoit été confié à l'avant-garde, fit de grandes largeſſes aux commandans & aux ſoldats, les aſſurant qu'ils ne manqueroient de rien, tandis qu'il auroit de quoi leur donner; & on eſpéra qu'en payant cherement les vivres, l'avarice des Grecs & des autres gens du pays, l'emporteroit ſur leur haine & ſur l'envie qu'ils avoient de faire

périr l'armée chrétienne. Dans cette eſpérance on ſe mit en marche ; mais afin de le faire avec plus de ſûreté, on prit les meſures que je vais dire.

Le roi ayant fait aſſembler le conſeil de guerre, fit comprendre aux ſeigneurs que, vu le péril où ils étoient tous, il ne devoit être queſtion de la qualité, ni de ſe diſputer le commandement les uns aux autres ; qu'il falloit d'un commun accord choiſir celui de toute l'armée qu'on croiroit le plus expérimenté, le plus ſage & le plus capable de la conduire ; lui déférer le commandement général, ſe ſoumettre ſans réſerve à tous les ordres qu'il donneroit : moi-même, ajouta le roi, je ſerai le premier à donner l'exemple de l'obéiſſance, & je prendrai ſans répugnance le poſte qu'on m'aſſignera.

Tout le monde applaudit à cette propoſition : on choiſit pour général un

gentilhomme nommé Gilbert, qui passoit pour celui de toute l'armée qui entendoit le mieux la guerre. Il se choisit lui-même des lieutenans & des officiers, à chacun desquels il assigna leur emploi. Everand des Barres, grand-maître du temple, qui étoit venu depuis quelques jours joindre l'armée avec quelques-uns de ses chevaliers, eut aussi part au commandement.

On partagea l'armée en trois corps; celui du milieu étoit commandé par le roi même, & destiné comme un corps de réserve, dont on feroit des détachemens pour le secours de l'avant-garde & de l'arriere-garde, selon que l'une ou l'autre en auroient besoin dans les fréquentes attaques qu'on s'attendoit bien qu'on auroit à soutenir. Tous les gentilshommes qui avoient perdu leurs chevaux, furent placés aux derniers rangs de l'arriere-garde avec une partie de l'infanterie.

On les fournit d'arcs & de flèches, afin que quand les Mahométans viendroient ſelon leur coutume à la portée de l'arc, pour faire leurs décharges, on fût en état d'en faire de pareilles contr'eux.

Les choſes étant ainſi réglées, & l'armée rangée ſuivant cet ordre, on ſe mit en marche vers la Pamphilie. On trouva d'abord deux ruiſſeaux aſſez larges & difficiles à paſſer, dont les rives étoient défendues par les Mahométans. Gilbert fit attaquer ceux qui défendoient le premier ruiſſeau par un gros d'infanterie qui les chaſſa. L'armée pouvoit impunément paſſer le ſecond ruiſſeau; mais on ne s'en tint pas là. Gilbert écouta la propoſition que lui firent quelques chevaliers, de charger les ennemis qui ne s'y attendoient point, & qui étant renfermés entre les deux ruiſſeaux auroient peine à échapper, s'ils étoient vigoureuſement attaqués. L'attaque réuſſit: ils furent en un moment

mis en désordre, & on en fit un grand carnage, ce qui augmenta le courage de l'armée & la consola un peu de la perte qu'elle avoit faite sur la montagne de Laodicée.

Cette victoire fit un grand effet, car les Infidèles qui croyoient avoir affaire à des gens épuisés par la faim, voyant encore tant de vigueur dans l'armée Françoise, n'oserent plus la suivre que de loin, & lui laisserent faire son chemin jusqu'à Attalie assez tranquillement.

On ne vit jamais mieux que dans cette marche, de quelle importance sont la discipline & la subordination dans une armée, & qu'elle soit commandée, non par les plus qualifiés, mais par les plus habiles. Alors les armées ne se conduisoient pas comme aujourd'hui : chaque seigneur avoit ses troupes à lui, & il falloit que le roi en fît la disposition selon le rang que

léur donnoient leur qualité, leurs fiefs ou leurs domaines, & qu'il s'accommodât malgré lui à leur humeur, à leur caractere, & souvent à leur bizarrerie.

Attalie étoit une ville de l'Asie mineure appartenante aux Grecs. Le roi y éprouva plus que jamais leur infidélité. Ils acheverent d'appauvrir ses troupes par la cherté des vivres, qu'on leur vendit à un prix exorbitant. Ce prince considérant que son armée presque sans chevaux, épuisée de fatigues, & harcelée sans cesse par les Mahométans, avoit encore quarante jours de marche pour arriver à Antioche, & que par mer elle pourroit y arriver dans trois jours, il résolut de s'embarquer avec ses troupes sur des vaisseaux que les Grecs s'engagerent de lui fournir. Mais, après les lui avoir fait attendre cinq semaines, ils ne lui en amenerent que très-peu & de

fort petits, qu'ils lui firent payer des ſommes exceſſives.

Le roi ſe voyant ainſi trompé, aſſembla les ſeigneurs & les officiers de l'armée, & leur demanda leur avis ſur ce qu'il y avoit à faire dans une ſi fâcheuſe conjoncture. L'impoſſibilité de faire le voyage par terre, fit conclure que le roi s'aſſureroit pour lui & pour ſa nobleſſe des vaiſſeaux qui étoient prêts, & qu'on attendroit l'arrivée des autres qu'on promettoit pour tranſporter l'infanterie. Mais ces vaiſſeaux promis ne venoient point, & les Grecs continuoient à rançonner les ſoldats pour les vivres, d'une maniere qui les déſeſpéroit. C'eſt pourquoi ils députerent au roi, pour le prier de trouver bon qu'ils allaſſent par terre le rejoindre à Antioche quand ils le pourroient; qu'ils ſavoient bien qu'il ne pouvoit faire pour eux plus que ce qu'il avoit fait; qu'ils lui ſouhaitoient une heureuſe

navigation; que pour eux il les abandonnât aux ſoins de la Providence, qu'ils auroient du moins la conſolation de mourir les armes à la main pour la cauſe de Jéſus-Chriſt, après avoir mis leur prince en ſûreté.

Le roi étoit pénétré de douleur & de reconnoiſſance pour de ſi fidèles ſujets; mais ne pouvant imaginer aucun expédient plus avantageux, dans une néceſſité ſi preſſante, il conſentit à leur demande. Ce ne fut pas cependant ſans prendre toutes les meſures que la prudence & ſa bonté purent lui ſuggérer. Il leur donna pour les conduire deux ſeigneurs qui voulurent bien ſe ſacrifier pour un emploi ſi dangereux; ſavoir Thierri d'Alſace & Archambaut de Bourbon. Il fit diſtribuer beaucoup d'argent à tous les ſoldats * : de plus

* Nous avons dit que ſon tréſor avoit été ſauvé par l'avant-garde.

il fit acheter autant de chevaux qu'il en put trouver, & les distribua aux gentilshommes qui n'avoient pu avoir place dans les vaisseaux, & avant de partir il vit entrer dans Attalie les malades, ainsi qu'il en étoit convenu moyennant une grosse somme d'argent. Le roi fit voile pour Antioche, où il n'arriva qu'après une navigation de trois semaines. Malgré les vents contraires & de fréquentes tempêtes, aucun vaisseau ne périt. Il aborda le 19 mars de l'année 1148, au port de Saint-Simon, à l'embouchure de l'Oronte, à cinq lieues au-dessous d'Antioche, dont le prince Raymond, fils de Bohémond, étoit souverain *.

---

* On a vu ci-dessus, pag. 289, comment ce seigneur qui étoit François, avoit été mis en possession de cette principauté, par les seigneurs de la premiere croisade.

A l'égard des troupes que ce prince avoit laiſſées à Attalie, après avoir attendu long-tems les vaiſſeaux que les Grecs s'étoient obligés de fournir, elles furent contraintes de haſarder le voyage par terre. S'étant miſes en route, elles furent enveloppées par une armée conſidérable de Sarraſins, & furent entiérement défaites. Il n'en reſtoit plus qu'un corps d'environ trois mille hommes, dont la moitié étoit malade, qui furent obligés de ſe rendre priſonniers. Les Sarraſins leur offrirent, s'ils vouloient changer de religion, de les recevoir parmi eux. Ils accepterent ce parti, plutôt que de ſe voir réduits à l'eſclavage.

Ainſi toute cette nombreuſe armée, que le roi de France avoit conduite en Paleſtine, périt d'une maniere auſſi déplorable que celle de l'Empereur Conrad, qui l'avoit précédée : & par une triſte expérience on reconnut trop

tard l'utilité des conſeils & des prédictions de l'évêque de Langres, qui avoit opiné à la priſe de Conſtantinople. Précaution eſſentielle pour le ſuccès du deſſein qu'on s'étoit propoſé, & que la perfidie des Grecs, dès-lors aſſez connue, rendoit légitime & abſolument néceſſaire.

La douleur que de ſi triſtes nouvelles cauſerent au roi, auroit pu être ſoulagée par quelque eſpérance qui lui reſtoit encore de voir finir ſon expédition plus heureuſement qu'elle n'avoit commencé, s'il n'avoit trouvé à Antioche un nouveau ſujet de chagrin auquel il ne devoit pas s'attendre.

Le peu qui lui reſtoit de troupes étoit la fleur de ſon armée, tous ſeigneurs ou gentilshommes, qui s'étant remis en épuipages, par les libéralités de ce prince, depuis leur arrivée à Antioche, ſe trouverent en ſi bon état,

que leur ſeule préſence répandit la terreur dans le pays, & fit trembler le ſoudan d'Alep. Le prince d'Antioche eſpéra qu'avec de ſi braves gens, il pourroit ſans peine étendre les bornes de ſon Etat, & venir au moins à bout de s'emparer d'Alep & de Céſarée. Il n'oublia rien pour engager le roi & les ſeigneurs qui l'accompagnoient à le ſeconder dans ce deſſein : le roi refuſa de le faire, diſant qu'avant toutes choſes, il vouloit aller accomplir ſon vœu à Jéruſalem. C'étoit le prétexte ou la raiſon que Louis apportoit au prince d'Antioche, mais il y en avoit une autre qu'il ne diſoit pas.

La reine, qui avoit accompagné le roi ſon époux dans ce voyage, étoit une princeſſe belle, très-ſpirituelle & fort aimable. Le prince d'Antioche lui avoit ſu plaire. Le roi avoit ſur cet article plus que des ſoupçons, & il étoit ſurprenant qu'une reine de France fût

venue de ſi loin par dévotion & au travers de tant de périls, pour ſe déshonorer ainſi elle-même & le roi ſon mari.

Raymond ſur les refus du roi, & voyant que les intrigues qu'il avoit avec la reine étoient découvertes, ne ménagea plus rien ; & de concert avec elle, il commença à en uſer mal ouvertement à l'égard de ce prince, pour l'obliger à ſortir d'Antioche avec précipitation, & d'y laiſſer la reine, qui penſoit déja elle-même à faire divorce avec le roi.

Mais ce prince ayant pris l'avis des ſeigneurs François, qui campoient pour la plupart avec leurs troupes hors de la ville, trouva moyen une nuit de s'en faire ouvrir une des portes, & obligea la reine de le ſuivre.

Il prit le chemin de Jéruſalem, où l'empereur Conrad étoit déja arrivé &

l'attendoit. Baudouin III, roi de Jérufalem, eut beaucoup de joie de voir que le roi avoit quitté Antioche, où il avoit appréhendé que Raymond ne le retînt pour fes intérêts particuliers. Il fut reçu par Baudouin avec tous les honneurs dûs à fon rang.

Louis vifita les lieux faints en pélerin avec beaucoup de dévotion, accompagné du roi de Jérufalem & de toute la cour de ce prince, & y laiffa plufieurs marques de fa piété & de fa magnificence. Sa dévotion fatisfaite, on arrêta un jour pour tenir un grand confeil fur les affaires de la Chrétienté de la Paleftine, & l'on choifit pour s'affembler la ville de Ptolémaïs ou Saint-Jean d'Acre, fur le bord de la mer.

On n'avoit point encore vu dans la Paleftine une fi belle affemblée. L'empereur Conrad fe rendit à Acre avec Frédéric fon frere, les principaux fei-

gneurs de ſa cour, & quantité de nobleſſe d'Allemagne & de Lorraine. Le roi de France y vint avec les évêques de Langres & de Liſieux, le cardinal de Florence, légat du pape, & les principaux ſeigneurs de ſon armée. Baudouin III, roi de Jéruſalem, & ſa mere la reine Melizante, s'y firent accompagner par le patriarche de Jéruſalem, les archevêques de Céſarée & de Nazareth, par les grands maîtres du Temple & de l'Hôpital, & par les ſeigneurs les plus diſtingués de leur cour.

On traita dans cette aſſemblée de ce qui ſe pourroit faire de plus avantageux pour le bien de la religion contre les Infidèles. De toutes les entrepriſes qui furent propoſées, le ſiége de Damas fut celle à laquelle on ſe détermina, comme à une des plus glorieuſes conquêtes qu'on pût faire, à cauſe de la réputation, de la grandeur & de la force de la place, & comme

la plus utile, parce que les Sarrasins faisoient delà des courses sur les terres des Chrétiens.

Cette résolution étant prise, on donna les ordres pour assembler les troupes : elles se trouverent, le 25 mai, sous les murailles de la ville de Tibériade, & se mirent aussi-tôt en marche du côté de Damas. 1148.

L'armée fut divisée en trois corps. Le premier étoit commandé par le roi de Jérusalem, à qui l'on avoit donné l'avant-garde, parce qu'il connoissoit mieux les chemins. Après lui suivoit le roi de France, qui étoit à la tête du second corps avec ses troupes & les pélerins françois qui s'y étoient joints en grand nombre. Le troisieme étoit celui des Allemands, avec l'empereur Conrad à leur tête.

Damas étoit alors la plus grande & la plus considérable ville de la petite Syrie. Elle étoit située au milieu d'une

campagne, ſur un territoire naturellement ſec & ſtérile, mais l'art y avoit ſuppléé, en profitant de la chûte des deux rivieres, qui viennent des montagnes voiſines, & qui partagées par le moyen d'un grand nombre de petits canaux, arroſoient les terres des environs de la ville. Il y avoit à l'occident & au ſeptentrion une infinité de jardins, de vergers & de petites maiſons de plaiſance, dans l'étendue de plus de deux lieues, fermés de murailles & ſéparés les uns des autres par de petits chemins étroits : ce qui faiſoit une ſorte de retranchemens, qui couvroient la ville & la rendoient d'un très-difficile accès. Le côté de l'orient & du midi, étoit une plaine ouverte ſans arbres & ſans jardins. On attaqua la ville par les jardins. Il fallut employer quantité de pionniers, qui eurent bientôt renverſé ces murailles foibles ; & les troupes

étant entrées par les brèches, mirent le feu aux maiſons, & chaſſerent les Mahométans, qui furent obligés de ſe jetter dans la ville : mais on la trouva fortifiée par des retranchemens inacceſſibles.

Le ſiége n'avançoit pas; les vivres commençoient à manquer, parce qu'on en avoit fait une trop petite proviſion, dans l'eſpérance qu'avec un peu de diligence, on ſeroit bientôt maîtres de la ville.

On porta l'attaque du côté de l'orient, où les fortifications ſe trouverent encore plus fortes que du côté de l'occident. Enfin la diſette devint ſi grande, que le roi & l'empereur réſolurent de lever le ſiége, pour ne pas achever de ruiner le peu de troupes qui leur reſtoient. Conrad ſe rembarqua ſur les vaiſſeaux de l'empereur de Conſtantinople, & après s'être abouché

avec lui en Achaïe, il s'en retourna par mer en Allemagne.

Le roi passa le reste de l'été & l'hiver suivant en Syrie & à Jérusalem, & s'embarqua au printemps pour revenir en France. Il arriva à la fin de Juillet 1149 en Calabre : delà il passa à Rome, où il vit le pape Eugene III, & enfin se rendit dans ses Etats pénétré de chagrin d'avoir tenté une entreprise si dangereuse, & qui lui avoit si mal réussi, ayant perdu une armée de cent mille hommes par la perfidie des Grecs, l'ignorance des chemins & la disette des vivres: disons plus, par son peu d'expérience & celle des seigneurs François qui l'accompagnoient, plus courageux & plus braves que prudens, & pour n'avoir pas suivi les sages avis de l'évêque de Langres, qui conseilloit de punir les Grecs de leurs méchancetés.

Louis en rentrant dans son royaume

le trouva dans la tranquillité où la ſage conduite & la fermeté de l'abbé Suger l'avoient maintenu : le tréſor royal même étoit aſſez rempli , nonoſtant les exceſſives dépenſes de cette guerre, pendant laquelle le roi ne manqua jamais d'argent par la prévoyance de ſon miniſtre.

Le roi, malgré les ſoupçons qu'on avoit taché de lui inſpirer ſur la droiture & la fidélité de l'abbé Suger, lui rendit juſtice, & l'honora avec les plus ſages & les plus gens de bien de l'Etat du glorieux nom de pere de la Patrie.

Il s'en falloit bien que la voix publique fût ſi favorable à S. Bernard, qui ayant prêché la croiſade en France & en Allemagne, & animé par ſes prédications les princes & les peuples à prendre les armes contre les Infidèles , étoit regardé, auſſi-bien que le pape , comme la cauſe de tant de malheurs, & de la perte de 200 mille hommes,

à laquelle toute l'Europe prenoit part. Le ſaint abbé fut obligé pour ſe défendre, de faire des apologies où il rejettoit tant de mauvais ſuccès ſur les ſecrets jugemens de Dieu, & principalement ſur les crimes des croiſés; & certainement ſelon le témoignage de ceux qui nous ont laiſſé des rélations de cette expédition, où quelques-uns ſe trouverent, les déſordres, & ſur-tout l'impudicité, étoient extrêmes dans ces armées. Si l'on y ajoute ceux qui regnoient parmi les Chrétiens de l'orient, qu'on alloit ſecourir, dont la plupart ne valoient gueres mieux que les Infidèles mêmes, on y trouvera de quoi juſtifier la conduite de Dieu, & diſculper S. Bernard.

Etat de la Paleſtine.

Après que Louis VII, roi de France, eut quitté la Paleſtine en l'année 1149, Noradin, ſoudan d'Alep, pouſſa ſes conquêtes avec plus de rapidité que jamais. Il défit & tua Raymond, prince

d'Antioche, dont on a ci-devant parlé, & prit plusieurs places de cette principauté. Il fit prisonnier Josselin comte d'Edesse, qui mourut dans sa prison : il se rendit maître de tout cet Etat, & y ajouta celui de Damas, ayant enlevé cette ville au soudan, qui étoit tributaire de Jérusalem. La mort de Baudouin III, roi de Jérusalem, dont Noradin redoutoit la prudence & le courage, fut encore un accident très-fâcheux pour les Chrétiens de la Palestine. Amaury, frere de Baudouin, prit sa place sur le trône de Jérusalem, & soutint assez vaillamment les efforts des Infidèles. Mais un conquérant s'éleva dans l'Egypte, & donna de ce côté-là, autant d'inquiétude aux princes & aux seigneurs de la Palestine, que Noradin leur en donnoit du côté de la Syrie.

C'étoit le fameux Saladin, qui, après avoir assassiné son maître le calife d'Egypte, se fit lui-même monarque de

cet Etat, pour exécuter le deſſein qu'il avoit formé de ſe rendre maître de tout l'orient. Ce fut alors que les Chrétiens de la Paleſtine ſe voyant enfermés entre ces deux terribles ennemis, envoyerent demander du ſecours en occident vers l'année 1168.

1168. Frédéric, archevêque de Tyr, fut chargé de cette ambaſſade. Mais il trouva les conjonctures ſi peu favorables, qu'il fut obligé de s'en retourner ſans avoir pu rien obtenir. Cependant Saladin étant entré en Paleſtine, prit la ville de Gaza, qui en étoit le boullevard du côté de l'Egypte; & pour comble de malheurs, la mort d'Amaury, roi de Jéruſalem, étant arrivée ſur ces entrefaites, donna lieu à des troubles qui préparerent la ruine de ce royaume. On envoya alors une ambaſſade en occident, pour demander du ſecours; mais elle ne réuſſit pas mieux que la précédente : le roi de France,

l'empereur & le roi d'Angleterre, ayant en ce tems-là de grandes raiſons pour ne pas s'éloigner de leurs Etats. Saladin profitant de la diviſion qui regnoit entre les princes Chrétiens de la Paleſtine, attaqua leur armée, & remporta ſur eux, à la fameuſe journée de Tibériade, une victoire complete, qui fut ſuivie de la conquête de preſque tout ce qu'ils poſſédoient. Acre, Beryte, Biblis, & enfin Jéruſalem ſubirent le joug du vainqueur.

Tel étoit l'état auquel ſe trouvoit réduite la chrétienté de l'Aſie l'an 1187. 1187.
Ces triſtes nouvelles qu'on reçut bientôt en Europe, engagerent les princes chrétiens, & en particulier le roi de France, à une nouvelle croiſade: le deſſein fut conçu l'année ſuivante, mais ne fut exécuté qu'en 1190. Voici comme les choſes ſe paſſerent.

Le pape Urbain III étant mort dans le tems qu'on apprit à Rome la désolation de la Palestine, on lui donna pour successeur le cardinal d'Albert de Saint-Laurent, qui prit le nom de Grégoire VIII. Mais ce pape étant mort le second mois de son pontificat, laissa à son successeur Clément III, le soin de poursuivre cette grande entreprise; à laquelle le mauvais succès de la derniere croisade, étoit un grand obstacle. Le pape envoya des légats aux princes Chrétiens, afin de leur inspirer des sentimens conformes au dessein qu'il avoit de les unir, pour faire une nouvelle tentative contre les Infidèles de la Palestine. Ceux sur lesquels il pouvoit le plus compter pour un grand secours, étoient l'empereur Frédéric premier, Philippe-Auguste, roi de France, & Henri, roi d'Angleterre : mais les défiances que ces deux derniers avoient toujours l'un de l'autre,

&

& leurs fréquentes querelles, rendoient ce projet difficile à exécuter. Cependant sur ces entrefaites, Guillaume, archevêque de Tyr, étant revenu en France, toucha tellement le cœur des deux rois, par le récit des choses qui s'étoient passées depuis un an dans la Palestine, qu'il les engagea de remettre la discussion de leurs différends à un autre tems, & à penser sérieusement au secours qu'il venoit leur demander de la part de cette chrétienté affligée.

Les deux rois qui se trouvoient alors entre Trie & Gisors, à une entrevue pour des affaires particulieres, firent entr'eux une trève de six années. Ensuite, de concert ils convoquerent au même lieu une assemblée des seigneurs & des évêques de leurs Etats, où après s'être reconciliés publiquement, & s'être juré l'un à l'autre une amitié sincere, ils reçurent solemnellement la croix des

mains de l'archevêque de Tyr, & une infinité de ſeigneurs & de prélats des deux royaumes ſe croiſerent à l'envi ſur le champ.

On publia en même-tems, de la part du pape, une indulgence pléniere pour tous les croiſés qui feroient une ſincere confeſſion de leurs péchés ; & enſuite les deux rois, pour prévenir les déſordres qui avoient empêché le ſuccès de la derniere croiſade, firent chacun dans leurs Etats pluſieurs ordonnances : & pour fournir aux frais de la guerre; il fut décidé que tous ceux qui ne prendroient point la croix, tant eccléſiaſtiques que laïcs, payeroient une fois pour le ſecours de la Terre-Sainte, la dîme de leur revenu, & de la valeur de leurs biens-meubles. On excepta de cette taxe les Bernardins, les Chartreux, l'ordre de Fontevraud, & les hôpitaux des Lépreux. Cette taxe fut appellée la dîme ſaladine, parce qu'on

l'imposoit pour faire la guerre à Saladin.

Cependant malgré ce qui venoit de se passer, la guerre recommença entre les deux rois, celui d'Angleterre étant venu faire des courses sur les terres de France. Mais cette guerre ne dura que jusqu'au commencement de l'année 1189, que Henri étant mort, eut pour successeur Richard son fils, premier du nom.

Après la mort de Henri, Richard s'accommoda avec Philippe-Auguste, & la paix fut faite à la satisfaction des deux princes. Ce qui y contribua le plus, fut la résolution sincere où ils étoient d'aller en Palestine, & d'y commander chacun leur armée.

En effet Richard ne se fut pas plutôt fait couronner roi d'Angleterre à Londres, qu'il ne pensa plus qu'à prendre ses mesures pour le voyage, ainsi que Philippe les prenoit de son côté.

Comme Philippe ne prévoyoit plus d'obſtacles à ſon expédition, il convoqua une grande aſſemblée de ſeigneurs & d'évêques à Paris, où il fit jurer ſur les évangiles, tous les gentilshommes qui étoient de la croiſade, qu'ils ſe trouveroient avec leurs troupes aux fêtes de Pâques à Vezelai, dans le duché de Bourgogne. Les comtes & les barons, qui n'étoient pas croiſés, jurerent auſſi qu'ils ne s'écarteroient point de la fidélité qu'ils devoient à leur prince, & qu'ils n'exciteroient aucune guerre dans leurs Etats particuliers pendant l'abſence des deux rois. Celui d'Angleterre convoqua à Londres une pareille aſſemblée, où le même ſerment fut prêté par tous les ſeigneurs qui s'y trouverent.

Néanmoins comme le terme de Pâques ſe trouva trop court pour les grands préparatifs qu'il falloit faire, les deux rois s'étant abouchés au gué

de Saint-Remi ſur la Somme, differe-rent l'aſſemblée des troupes juſqu'à la ſaint Jean.

De plus les deux rois convinrent entr'eux, que ſi l'un d'eux mouroit dans le voyage, tous ſes tréſors & toutes ſes troupes ſeroient abſolument à la diſpoſition de l'autre, pour être employés au ſervice de Dieu & des Chrétiens qu'on alloit ſecourir. Après s'être donné mutuellement ces marques de confiance & juré une amitié éternelle, ils ſe ſéparent pour aller donner leurs ordres, & hâter les préparatifs de cette grande expédition.

Tandis que les troupes françoiſes s'aſſembloient à Vezelai, Philippe étant revenu à Paris, ſe rendit à ſaint Denis, ſuivi de toute ſa cour; & le jour de S. Jean-Baptiſte, après avoir fait ſa priere devant les corps des ſaints martyrs, il prit de deſſus l'autel l'oriflâme

avec deux autres étendards, & reçut de Guillaume, archevêque de Reims, la callebaſſe & le bourdon, comme les marques de ſon pélerinage.

Etant de retour à Paris, il aſſembla ſa famille, ſon conſeil & pluſieurs ſeigneurs de ſa cour, pour leur lire le teſtament qu'il avoit fait, en cas que Dieu diſpoſât de lui pendant le voyage. Ce teſtament contenoit, non-ſeulement ce qu'il ſouhaitoit qu'on exécutât après ſa mort, ſuppoſé qu'elle arrivât, mais encore divers ordres qu'il vouloit qu'on obſervât durant ſon abſence, & principalement en ce qui regardoit la maniere de rendre la juſtice, la diſpoſition des bénéfices vacans, & les finances. A l'égard de la régence du royaume & de l'éducation de ſon fils Louis, âgé de trois ans, il crut qu'il ne pouvoit les mettre en de meilleures mains, qu'en celles de la reine ſa mere Adélaïde de Champagne, & de Guil-

laume, cardinal, archevêque de Reims, frere d'Adélaïde. Ils l'accompagnerent l'un & l'autre jusqu'à Vezelai, où il se rendit le mercredi d'après l'octave de la saint Jean; & où il fit ratifier par tous les seigneurs, le choix qu'il avoit fait de la reine & du cardinal, pour gouverner le royaume en son absence. L'armée du roi d'Angleterre, s'étant jointe à celle de France, elles en formoient une très-nombreuse; & il n'étoit pas possible de voir un plus bel appareil de guerre: les deux nations s'étant efforcées à l'envi de se surpasser l'une l'autre par la bonté de leurs armes & de leurs chevaux, mais sans luxe & sans magnificence, conformément aux ordres qui avoient été donnés. Elles marcherent ensemble jusqu'à Lyon, où elles se séparerent pour la commodité des vivres.

Philippe marcha vers les Alpes pour aller s'embarquer à Gènes, & Richard

prit ſa route vers Marſeille, où ſa flotte devoit le joindre. Ils réſolurent d'aller par la mer, afin d'éviter les difficultés, les longueurs de la marche par terre, & ſur-tout les embûches & la perfidie des Grecs, dont ils n'avoient que trop de preuves.

1190. Philippe étant arrivé à Gènes, ſe mit en mer & fit voile pour Meſſine, où étoit le rendez-vous des deux armées. Il y arriva le ſeize ſeptembre avant le roi d'Angleterre, quoique ce prince fût parti de Gènes avant lui. Philippe entra dans le port avec ſa flotte fort en déſordre, parce qu'elle avoit été battue par une furieuſe tempête près de l'île. Richard arriva à Meſſine huit jours après le roi de France, qui vint avec les ſeigneurs de ſon armée, les commandans de la ville & le clergé, le recevoir à la deſcente.

Ces princes ayant encore eu de nouvelles conférences touchant leur expé-

dition, le roi remonta ſur ſa flotte, & fit voile pour le levant : mais un vent contraire qui dura très long-tems l'ayant contraint de relâcher au même port, & la ſaiſon ſe trouvant trop avancée pour ſe mettre en mer, les deux armées ſéjournerent en Sicile.

Ce retardement fut un grand mal pour la cauſe commune, non-ſeulement parce que la Paleſtine ne fut pas ſecourue auſſi-tôt qu'elle l'auroit été, mais encore parce qu'il donna lieu à des commencemens de brouilleries, pour des intérêts particuliers entre les deux rois, qui avoient toujours agi juſques-là avec aſſez de concert. Cependant s'étant accordés en apparence, Philippe s'embarqua le trentieme de mars 1191, fort mécontent de Richard, & après une navigation très-heureuſe, il arriva en vingt-deux jours à la vue d'Acre ou Ptolémais, que les Chrétiens aſſiégeoient actuellement, & que les Mahométans défendoient opiniatrément pour

Saladin, qui commença à craindre beaucoup pour cette place.

Depuis la malheureuſe journée de Tibériade, arrivée l'an 1187, dans laquelle Gui de Luſignan, roi de Jéruſalem, fut fait priſonnier par Saladin, tout avoit plié ſous les loix du vainqueur. La reine Sibille lui avoit livré Aſcalon, la plus forte place du pays, pour la rançon de ſon mari. Ce prince après ſa délivrance alla à Tyr, où Conrad de Montferrat ne voulut point le recevoir, ſoutenant qu'il en étoit légitime poſſeſſeur, ſans aucune dépendance du roi de Jéruſalem. Gui de Luſignan, irrité de voir qu'on lui fermoit les portes d'une ville de ſon royaume, en commença le ſiége, plus par dépit, que dans l'eſpérance de la prendre. Mais il fallut abandonner l'entrepriſe, & il ſe détermina à faire le ſiége d'Acre, prétendant avoir de juſtes raiſons de rompre avec les Ma-

hométans, depuis le traité qu'il avoit fait avec eux pour obtenir ſa liberté.

Tout ce qui étoit reſté de Chrétiens dans la Paleſtine, s'étoit joint à lui, & il avoit formé le ſiége d'Acre au mois d'août 1188 : mais il avoit ſi peu de troupes, & la garniſon étoit ſi forte, que Saladin eſpérant que ce peu de Chrétiens qui reſtoient encore au roi de Jéruſalem périroient à ce ſiége, alla faire de nouvelles conquêtes ailleurs.

Ils furent en effet plus d'un an devant la place fort inutilement, car on la ravitailloit par mer quand on vouloit. Mais par les ſecours que les Chrétiens recevoient de tems en tems d'Europe, d'où il venoit toujours quantité de monde, pour ſe conſacrer à la défenſe de la chrétienté de la Paleſtine, ſon armée devint ſi nombreuſe, que Saladin étant revenu pour la forcer dans ſon camp ; il y donna pluſieurs aſſauts envain. Une nombreuſe flotte

de croisés, qui débarqua sous ses yeux augmenta beaucoup son inquiétude : car outre les soldats qui la montoient, elle apporta des machines de guerre & des munitions aux assiégeans, & leur procura les moyens d'en recevoir encore par la suite.

Cette flotte étoit composée de Danois, de Frisons & d'Anglois, qui voyant le retardement des rois de France & d'Angleterre, avoient pris les devants. Elle avoit été jointe en chemin par plusieurs vaisseaux montés par quantité de seigneurs François, qui pour faire aussi plus de diligence, s'étoient embarqués à Marseille, & avoient fait le trajet en trente-cinq jours.

Il étoit encore arrivé peu de tems après des troupes allemandes sous la conduite du Landgrave de Thuringe & du duc de Gueldres, destinées à renforcer l'armée de l'empereur Fré-

déric, dont l'approche donnoit de grandes inquiétudes à Saladin.

L'empereur Frédéric premier ayant auſſi entrepris une nouvelle croiſade, partit d'Allemagne dès l'an 1189 avec cent cinquante mille hommes; & après avoir hiverné ſur les terres de l'empereur de Conſtantinople, il avoit paſſé le détroit au mois de Mars de l'année ſuivante, étoit entré dans l'Aſie, où il avoit gagné pluſieurs batailles, pris pluſieurs places ſur les Sarraſins; & continuant de paſſer ſur le ventre à tout ce qui s'oppoſoit à ſa marche, il s'acheminoit vers la Paleſtine. Mais par le plus grand de tous les malheurs, en paſſant le Cydne, fleuve de la Cilicie, il s'y noya, ſon cheval s'étant abattu ſous lui; ou, ſelon d'autres, ayant voulu s'y baigner, il mourut ſaiſi tout d'un coup de la froideur extraordinaire de l'eau de ce fleuve. Après ce funeſte accident, Conrad,

Croiſade de l'empereur Frédéric premier.

ſon fils, avoit pris la conduite de l'armée, l'avoit menée par terre juſqu'à Antioche ; mais par une nouvelle infortune, les maladies firent un ſi terrible ravage dans ces troupes, que lorſqu'il arriva en Paleſtine, elles étoient réduites à ſept mille hommes de pied, & cinq cents chevaux, avec leſquels il joignit le roi de Jéruſalem.

Ce prince ſoutenu par les troupes de tous les chrétiens qui ſe trouvoient alors dans la Paleſtine, continuoit le ſiége de la ville d'Acre ; mais la garniſon nombreuſe ſe défendoit avec d'autant plus de courage, que l'armée de Saladin, toujours campée à la vue des chrétiens, les inquiétoit continuellement. L'armée du roi de Jéruſalem étoit de cent mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux. Celle de Saladin étoit de deux tiers plus nombreuſe. Il s'étoit donné en-

tr'elles, quelques jours avant l'arrivée du roi de France, une bataille dont chacune s'étoit attribué l'avantage. Les chrétiens y avoient beaucoup moins perdu que les infidèles ; & pour marque de leur victoire, ils avoient recommencé le siége de la ville. Mais elle continua de se défendre pendant plusieurs mois, & toujours avec la même vigueur.

Les chrétiens étoient encore incertains de la réussite de ce siége, lorsque le roi de France y arriva le samedi de la semaine de pâques de l'année 1191, qui étoit la troisieme année du siége. La joie que son arrivée répandit dans le camp des assiégeans, fit oublier aux soldats les fatigues qu'ils avoient essuyées. Dès qu'il eut mis pied à terre, il fit le tour du camp, & renforça tous les quartiers, afin que rien ne pût entrer dans la ville ni en sortir. Il fit ajouter de nouveaux ouvrages à la

circonvallation, creuſer des retranchemens au-delà, & élever de diſtance en diſtance des redoutes, & des forts de bois pour écarter l'ennemi, & ôter à Saladin, qui donnoit à toute heure des alarmes au camp, toute eſpérance de le ſurprendre.

Philippe établit ſon quartier à l'Orient de la ville, vis-à-vis de la plus forte des tours, appellée la tour Maudite, à la portée de l'arc & des pierriers de la place. Il fit auſſi dreſſer les ſiens, & les autres machines pour battre la muraille. Enfin, après un travail de quelques ſemaines, le foſſé ſe trouva comblé, & il y avoit une aſſez grande brèche à la muraille pour donner l'aſſaut.

Les rois de France & d'Angleterre avant de partir de Meſſine, étoient convenus qu'ils ne le donneroient point l'un ſans l'autre, voulant tous deux avoir part à la priſe d'une place

ſi fameuſe, & qui ſe défendoit depuis ſi long-tems. Philippe tint parole à Richard, & ſe contentant de ruiner tous les nouveaux travaux que les ennemis faiſoient pour réparer la brèche, il attendoit avec impatience l'arrivée de Richard.

Ce prince étoit parti de Meſſine environ quinze jours après Philippe, avec cinquante-trois galeres, & cent cinquante navires bien armés. Il conquit en chemin faiſant & en très-peu de tems, l'iſle de Chypre, ſur Iſaac, prince de la maiſon Impériale des Comnene, qui s'étoit ſaiſi de trois vaiſſeaux de la flotte de Richard, que la tempête y avoit pouſſés, & avoit traité très-inhumainement ceux qui les montoient. Il laiſſa dans l'iſle deux de ſes capitaines pour la garder, avec quelques troupes, & vint enfin aborder auprès d'Acre.

Les choſes étant auſſi-bien diſpoſées

qu'il les trouva en arrivant, il y avoit lieu d'eſpérer de voir la fin de ce long ſiége, & que la place ſeroit emportée au premier jour. La fidélité & les égards que Philippe avoit eus pour Richard méritoient du retour, ou du moins qu'il ne ſacrifiât pas le bien public à ſes intérêts particuliers. Mais la raiſon & l'équité n'étoient pas toujours la régle qui guidoit le génie hautain & bizarre du roi d'Angleterre, le plus inquiet, & le plus turbulent de tous les hommes. Ce qui donna principalement lieu à la nouvelle diviſion qui ſe mit entre ces deux princes, fut la vieille querelle de Henri de Luſignan, roi de Jéruſalem, avec Conrad, marquis de Montferrat, au ſujet de la ville de Tyr.

Gui de Luſignam & lui, dès le tems de leur premier différend, avoient toujours eu chacun leur parti dans le pays. Le marquis de Montferrat fut

aſſez adroit pour faire entrer dans le ſien le roi de France, quand il arriva dans la Paleſtine. Gui de Luſignan pour ſe faire auſſi un appui, s'en alla, avec quelques ſeigneurs de ſes amis, trouver le roi d'Angleterre en Chypre, & lui demanda ſa protection.

Richard ne balança pas à la lui promettre, premiérement parce que le roi de France s'étoit déclaré pour le parti oppoſé, & en ſecond lieu parce que Richard étant venu débarquer auprès de Tyr, on lui en avoit refuſé l'entrée, ſuivant l'ordre du marquis de Montferrat, qui craignoit, avec quelque raiſon, que Richard ne s'en emparât.

Ce fut avec ces diſpoſitions que les deux rois ſe joignirent devant Acre. On diſſimula d'abord de part & d'autre. Ils affecterent de ſe rendre beaucoup de civilités. Mais on ne ſe contraignit pas long-tems, chacun

penſant à fortifier ſon parti & y travaillant ſous main. Les deux rois eurent pluſieurs conteſtations pour différens ſujets. Le marquis de Montferrat, mécontent du roi d'Angleterre, quitta le camp, & s'en retourna à Tyr avec ſes troupes.

Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, c'eſt que les deux rois tomberent dangereuſement malades. Mais ces maladies qui devoient cauſer la ruine de toute la chrétienté d'Aſie, ſi elles euſſent eu les ſuites qu'on en appréhendoit, furent un moyen dont Dieu ſe ſervit pour faire rentrer ces princes en eux-mêmes, & leur inſpirer des ſentimens de paix. Ils remirent après le ſiége à diſcuter les droits de Gui de Luſignam & du marquis de Montferrat.

Lorſque leurs ſantés furent rétablies, on commença à penſer ſérieuſement à l'attaque de la ville. Le marquis de

Montferrat revint au siége avec son corps d'armée ; & comme Saladin étoit toujours aux environs du camp pour l'attaquer dès que les assiégeans donneroient l'assaut à la ville, il fut réglé entre les deux rois, que, quand les François iroient à l'assaut, le roi d'Angleterre auroit la garde des lignes; & que quand les Anglois seroient de jour pour l'attaque, les François défendroient le camp. On s'appliqua d'abord à pousser vivement le siége ; & les machines du roi de France ayant fait une nouvelle brèche à la muraille, il y fit donner l'assaut. Cette brèche étoit fort roide, & fut très-bien défendue par les Mahométans. La résistance des ennemis, leur nombre & l'avantage du terrein, firent résoudre le roi à ne pas s'obstiner plus long-tems à les forcer, il fit donner le signal de la retraite. Cet échec empêcha Philippe de donner un nouvel assaut ; il voulut

attendre que la brèche fût plus large, pour faire une attaque d'un plus grand front. Il continua cependant de faire ſaper la tour Maudite. Selon la maniere de miner de ce tems-là, à meſure que les mineurs avançoient, ils appuyoient la tour avec des étançons de bois pour la ſoutenir, au lieu des pierres & de la maçonnerie qu'ils en retiroient. Quand la ſape eût été pouſſée auſſi loin qu'il étoit néceſſaire, on mit le feu aux étançons, dont la plupart étant conſumés, la tour Maudite s'écroula avec un fracas épouvantable, écraſa tous ceux qui étoient dedans, combla le foſſé, & laiſſa une ouverture à paſſer des bataillons entiers.

La plus grande partie de la garniſon accourut auſſi-tôt en cet endroit, pour empêcher qu'on n'emportât la ville en ce moment; & les emirs ou commandans donnerent le ſignal pour parlementer. Quoique l'armée fût prête à

donner l'aſſaut, & que l'on fût ſûr de ſe rendre maîtres de la ville, on aima mieux l'avoir par capitulation, que de répandre autant de ſang qu'il en auroit coûté pour forcer les meilleures troupes & les plus braves capitaines de Saladin qui la défendoient. On fit dire aux commandans qu'on les écouteroit, & on leur donna ſûreté pour capituler.

Meſtoc & Caracos, deux des cinq emirs qui avoient ſoutenu le ſiége, vinrent trouver les deux rois. Ils offrirent de rendre la place avec toutes les richeſſes qui y étoient, & toutes les munitions de guerre & de bouche, à condition qu'on leur accordât à eux, à leur garniſon & aux habitans, la vie & la liberté de ſe retirer où ils voudroient. On rejetta leurs propoſitions, & on leur dit qu'ils n'avoient aucun quartier à eſpérer, qu'à trois conditions. La premiere, que Saladin rendroit Jéruſalem, & toutes les places

qu'il avoit prises sur les Chrétiens, depuis la derniere Croisade, qui s'étoit faite sous le commandement de Louis-le-Jeune, roi de France. La seconde, qu'il remît entre les mains des deux rois, la Croix de Jésus-Christ, qui avoit été prise, il y avoit quatre ans, à la bataille de Tybériade, & la troisieme, qu'on donnât la liberté à tous les esclaves chrétiens.

Les émirs répondirent qu'il n'étoit pas en leur pouvoir d'accepter ces conditions ; mais que si l'on vouloit leur accorder trois jours de trève, & la permission d'aller trouver leur prince, ils iroient lui demander son approbation. On leur accorda la trève & la permission qu'ils demandoient. Saladin ne put se résoudre à accepter les conditions que les deux rois avoient prescrites : mais il convint avec les émirs, que sitôt que la trève seroit expirée, il attaqueroit la nuit, avec toute son

armée

armée, le camp des Chrétiens, non pas qu'il eſpérât de le forcer, mais afin que pendant l'attaque, la garniſon ſortît par la brèche & par toutes les portes pour ſe ſauver. Les émirs étant retournés le troiſieme jour, dirent que Saladin avoit abſolument rejetté des conditions ſi peu tolérables; que pour eux ils alloient rentrer dans la place, réſolus de la défendre au péril de leur vie, jusqu'à la derniere extrémité. Ils y rentrerent effectivement, & mirent leurs troupes ſous les armes, pour tenter l'expédient dont ils étoient convenus.

Il y avoit alors dans Acre un chrétien dont on n'a jamais ſu le nom, parce qu'apparemment il fut tué dans la mêlée. Cet homme, depuis l'arrivée des Croiſés, leur donnoit avis de tout ce qui ſe paſſoit dans la ville, par des lettres attachées à des flèches qu'il jettoit la nuit dans leur camp. Il les aver-

tit encore du projet de Saladin & des émirs, & les rois en profiterent pour diſpoſer tellement toutes choſes, qu'ils puſſent en même tems repouſſer Saladin, & empêcher la ſortie de la garniſon. Saladin ne manqua pas d'attaquer le camp pendant la nuit, & auſſitôt les aſſiégés tenterent leur ſortie ; mais eux & Saladin furent repouſſés avec une grande perte, & obligés, celui-ci de s'éloigner du camp, & les autres de rentrer dans la ville.

Pendant le tems que les Mahométans avoient demandé à capituler, le roi d'Angleterre avoit beaucoup avancé les ouvrages de ſon attaque, & tellement miné les tours & les murailles, qu'ayant fait mettre le feu aux étançons qui les ſoutenoient, un grand eſpace de la muraille & pluſieurs tours furent renverſées, & la ville fut encore plus ouverte de ce côté là, qu'elle ne l'étoit à l'attaque de France. Le roi

d'Angleterre faiſoit déja monter ſes troupes pour donner l'aſſaut, & les François ſe diſpoſoient auſſi à y monter de leur côté, lorſque les émirs firent un nouveau ſignal, & l'on s'arrêta.

Les cinq émirs ſortirent & demanderent une nouvelle permiſſion d'aller vers Saladin, pour lui repréſenter l'extrémité où étoit la ville. On leur permit encore de l'aller trouver; mais Saladin les renvoya avec des propoſitions ſi déraiſonnables, qu'elles furent abſolument refuſées.

Le roi de France fit donner l'aſſaut par la brèche qui avoit été faite du côté de la Tour-maudite. Les aſſiégés qui s'étoient retranchés derrière, s'y défendirent avec une valeur incroyable, & repouſſerent les François, qui n'y perdirent néanmoins que quarante hommes, d'autant que le roi, qui voyoit la priſe de la ville infaillible, voulut ménager ſes troupes.

Quatre jours se passerent dans l'inaction; on n'en marque pas la raison. Le onze de juillet, le roi d'Angleterre se prépara à donner l'assaut, tandis que les François seroient à la garde des lignes. On le commençoit déja, lorsque les cinq émirs firent un nouveau signal, qui le fit encore suspendre, & s'étant rendus au camp, la capitulation fut conclue avec eux. Ce fut le Marquis de Montferrat qui traita au nom des deux rois, dans la tente du grand-maître du temple, aux conditions suivantes.

Premiérement, que la ville seroit rendue, & qu'il ne seroit permis aux Mahométans d'en rien emporter. 2° Que cinq cens esclaves chrétiens qui y étoient seroient remis en liberté. 3° Qu'on remettroit la Sainte-Croix entre les mains des deux princes. 4° Que mille autres chrétiens esclaves seroient délivrés; & outre cela, que parmi ceux qui étoient en esclavage dans toute

l'étendue de l'empire de Saladin, les deux rois en retireroient à leur choix deux cens gentilshommes. 5° Qu'on payeroit aux deux rois, pour les frais du siége deux cens mille bezans d'or. 6° Que la garnison demeureroit prisonniere de guerre jusqu'à l'entiere exécution du traité, & qu'en cas que tous les articles ne fussent pas exécutés dans l'espace de quarante jours, elle seroit à la discrétion des deux rois, qui la traiteroient ainsi qu'ils le jugeroient à propos.

Ces conventions ayant été confirmées par serment, de part & d'autre, la place fut remise entre les mains des deux rois, & on arbora leurs étendards sur les plus hautes tours. On choisit cent hommes des principaux de la garnison, qu'on enferma dans une des tours de la ville, sous bonne garde. On distribua les autres dans des maisons particulieres, & on leur fit dire, que

ceux d'entr'eux qui voudroient recevoir le baptême feroient remis en liberté. Plusieurs le reçurent, mais la plupart, aussi-tôt après, se sauverent au camp de Saladin, pour faire de nouveau profession du mahométisme, & combattre contre les Chrétiens, ce qui fit qu'on n'en reçut plus aucun au baptême.

Le lendemain les deux rois firent entr'eux le partage de la ville, de l'argent qui s'y trouva, & de toutes les autres richesses, sans en faire part à leurs armées, ce qui causa bien des murmures, & fit déserter, non-seulement grand nombre de soldats, mais encore plusieurs gentilshommes. Le roi de France confia la garde de la partie de la ville qui lui appartenoit, à Drogon de Merlou, & laissa sous ses ordres cent gentilshommes François, avec les soldats qui dépendoient d'eux. Hugues de Gournay,

avec un pareil nombre de gentilshommes ſujets du roi d'Angleterre, fut fait commandant de l'autre partie.

Après cette belle conquête, les princes chrétiens de la Paleſtine, auſſi-bien que les Mahométans, étoient dans l'attente de l'uſage que les Croiſés feroient de leurs troupes : car on n'étoit encore qu'au mois de juillet. Tout dépendoit des deux rois. On ne fut pas longtems dans l'incertitude : douze jours après la priſe de la place, le roi de France déclara qu'il étoit réſolu de repaſſer la mer, en laiſſant toutefois la plupart de ſes troupes dans la Paleſtine. Le roi d'Angleterre fit tout ſon poſſible pour l'en détourner ; mais la ſanté de Philippe étoit en trop mauvais état. Une maladie dont il fut attaqué incontinent après ſon arrivée en Paleſtine, lui avoit laiſſé une extrême foibleſſe, & avoit cauſé un dérangement ſi étrange dans ſon tempéra-

ment, que non-ſeulement il en avoit perdu les cheveux, effet ordinaire des grandes maladies; mais encore les ongles des pieds & des mains, & même preſque par-tout le corps, cette pellicule extérieure qu'on appelle l'épiderme; ce qui fit ſoupçonner à quelques-uns qu'il avoit été empoiſonné. Cela joint aux mécontentemens qu'il avoit reçus du roi d'Angleterre en pluſieurs occaſions, & au peu d'apparence qu'il voyoit à continuer la guerre avec ce prince, dont le caractere exceſſivement impétueux, hautain, & violent juſqu'à la férocité, fit prendre au roi de France la réſolution de retourner dans ſes Etats. Philippe, en prenant ce parti, fit prudemment, non-ſeulement à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté; mais encore parce que l'expérience lui avoit appris qu'il ne pourroit jamais s'accommoder avec le roi d'Angleterre. Richard, au contraire, en demeurant

en Palestine pour continuer la guerre contre les Infidèles, prit sans doute le parti le plus glorieux & le plus utile à la religion. Ainsi, en réfléchissant sans passion sur la conduite de ces deux princes, on les trouvera beaucoup plus louables que répréhensibles. Ne croyons donc ni nos anciens auteurs françois, quand ils nous disent, pour justifier Philippe, que Richard avoit des intelligences secretes avec Saladin, ni les auteurs Anglois, quand, pour justifier Richard, ils reprochent la même chose à Philippe : l'une & l'autre imputations sont également hors de vraisemblance, & de pures idées d'écrivains passionnés, fondées sur des bruits populaires, qui coururent dans ce tems-là en France & en Angleterre.

Avant le départ du roi de France, le différend de Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, avec le Marquis de Montferrat fut accommodé. Ces deux prin-

ces s'en étant rapportés à l'arbitrage des deux rois, il fut convenu que Gui de Lusignan conserveroit tant qu'il vivroit le titre de roi de Jérusalem, avec le comté de Jaffa & celui de Césarée : que ces deux comtés passeroient à ses descendans, s'il en avoit, à condition qu'ils en feroient hommage à celui qui porteroit alors le titre de roi de Jérusalem : que la ville de Tyr, ainsi que celles de Sidon & de Baruth appartiendroient au Marquis de Monferrat, à condition d'en faire hommage à Gui de Lusignan tant qu'il vivroit. Les choses changerent depuis : le Marquis de Montferrat ayant été assassiné peu de tems après, par les ordres du vieux de la Montagne, le roi d'Angleterre, avant son départ de la Palestine, donna le royaume de Chypre à Gui de Lusignan, au lieu de celui de Jérusalem, dont on mit en possession Henri, comte

de Champagne, après lui avoir fait épouſer Iſabelle, veuve du Marquis de Montferrat.

Cet accommodement étant fait, Philippe ſe diſpoſa à partir. Il déclara Eudes de Bourgogne général des troupes qu'il laiſſoit en Paleſtine, au nombre de dix mille hommes d'infanterie, & de cinq cens chevaliers, qui devoient être ſoudoyés pendant trois ans de ſon tréſor royal. Il donna outre cela à Raymond, prince d'Antioche, cent chevaliers & cinq cens fantaſſins, qu'il ſoudoya pareillement; & il donna au Marquis de Montferrat cette moitié de la ville d'Acre qui lui appartenoit.

Après ces arrangemens, Philippe 1291. s'embarqua ſur trois galères Génoiſes. Il fit voile le troiſieme jour d'août, aborda heureuſement dans la Pouille, & delà il alla à Rome, où le pape Celeſtin III le reçut avec les plus grands honneurs. Peu de jours après il partit

pour la France, & arriva à Paris vers les fêtes de Noël, où il fut reçu avec la plus grande joie.

Richard étant resté en Palestine, s'y comporta avec beaucoup de prudence & de bravoure, s'y acquit tant de gloire, par ses belles actions, qu'il fut surnommé *Cœur-de-Lion.* Il gagna une bataille contre Saladin, qu'il obligea de se retirer en désordre, après avoir perdu beaucoup de monde. Il reprit sur ce prince la ville de Jaffa; mais sur les soupçons que lui inspirerent les nouvelles qu'il reçut d'Europe, que Jean-Sans-terre son frere cabaloit, pour s'emparer de la couronne d'Angleterre, Richard fit une trève de trois années avec Saladin, par laquelle ils convinrent que les villes d'Acre & de Jaffa demeureroient aux chrétiens, avec une partie de la côte de la mer, & qu'ils auroient la liberté d'aller

faire leurs dévotions à Jérusalem.

Richard, après avoir ainsi réglé les affaires de la Palestine, s'embarqua au port de Tyr pour retourner en Angleterre, mais son voyage ne fut pas aussi heureux que celui de Philippe. Une furieuse tempête qui pensa le faire périr, l'ayant obligé de quitter la mer, & de continuer son voyage par terre, il fut obligé de passer par les États de Léodold d'Autriche : ce duc, qu'il avoit fort maltraité pendant le siége de la ville d'Acre, le fit arrêter, & le livra à l'empereur Henri VI, qui étoit ennemi particulier de Richard : d'autres ont dit qu'il le lui avoit vendu. Henri retint Richard dans une dure prison pendant environ quinze mois, & ne l'en laissa sortir qu'après lui avoir fait payer une rançon de cent mille marcs d'argent. Saladin étant mort peu de tems après le départ des deux rois, ses enfans

ſe firent la guerre les uns aux autres ; ſans que les chrétiens profitaſſent de ces diviſions. Saphadin, frere de Saladin, en tira plus d'avantage. Ayant fait la guerre à ſes neveux, il les ruina preſque tous, & s'empara de la plus grande partie de leurs États.

La nouvelle de la mort de Saladin & des guerres civiles qui la ſuivirent, firent penſer le pape Céleſtin III à une nouvelle croiſade, dans laquelle il ne put engager que l'empereur Henri VI, les princes d'Allemagne, & quelques ſeigneurs d'Italie. Ni Philippe Auguſte, ni Richard d'Angleterre ne voulurent jamais ſe joindre à eux ; leur jalouſie mutuelle les tenant toujours en défiance l'un de l'autre.

L'empereur n'alla pas en perſonne à cette expédition. Conrad, archevêque de Mayence, Conrad, évêque de Wurtzbourg, les ducs de Saxe & de

Brabant, & plusieurs autres seigneurs de l'Empire, y conduisirent de nombreuses troupes, dont une partie arriva commandée par Valerand de Limbourg, avant que la trève qui avoit été conclue entre Richard & Saladin fût expirée.

Les Chrétiens la rompirent, ne voulant pas laisser ralentir la premiere ardeur des croisés, dont le nombre augmentoit tous les jours par l'arrivée de nouveaux secours de l'Europe.

C'étoit de la part des Chrétiens donner un fort mauvais exemple aux Infidèles, de violer ainsi des traités si solemnels, & leur apprendre à manquer de foi lorsqu'ils en trouveroient l'occasion, comme ils le firent par la suite.

Alors les Sarrasins suspendirent leurs querelles particulieres, & se réunirent contre l'ennemi commun sous la conduite de Saphadin, lequel outré de cette infraction, alla sur le champ assié-

ger Jaffa. Henri, comte de Champagne, auquel la couronne de Jérusalem avoit été donnée par le roi Richard, & qui ne prenoit que le titre de prince d'Acre, parce qu'il n'étoit pas maître de la capitale de son royaume, se mit en devoir d'aller secourir la place. Mais un jour qu'il regardoit de la fenêtre de son palais défiler ses troupes, il arriva par le plus grand malheur, que la croisée sur laquelle il étoit appuyé, rompit tout-à-coup : étant tombé dans la rue, il mourut sur le champ de sa chûte. Ce funeste accident déconcerta les Chrétiens, & Saphadin ayant forcé la ville de Jaffa, fit passer au fil de l'épée tous les habitans, & détruire la place, de peur que les Chrétiens ne pensassent à la reprendre, comme étant pour eux de la derniere importance.

Une nouvelle armée de croisés étant arrivée presqu'en même-tems, avec les

ducs de Saxe & de Brabant, & s'étant jointe aux autres troupes allemandes que commandoit Valerand de Limbourg, il fut résolu de donner au plutôt bataille, si on pouvoit y engager l'ennemi. Saphadin l'accepta. On se battit entre Tyr & Sidon. Le carnage fut grand de part & d'autre, mais la victoire demeura aux Chrétiens. Soixante émirs ou principaux officiers resterent sur la place, & Saphadin ayant été blessé fut sur le point d'être fait prisonnier. Le fruit de cette victoire fut la prise des villes de Sidon, de Laodicée de Syrie, de Giblet & de quelques autres places moins importantes. La forte ville de Baruth, peu de tems après, fut surprise par les Chrétiens esclaves, qui étant dans la place rompirent leurs fers, & la remirent aux croisés. Tous ces avantages leur acquirent une grande supériorité sur leurs ennemis.

Après la mort de Henri, comte de

Champagne, la couronne du royaume de Jérusalem fut donnée, du consentement des seigneurs Chrétiens de la Palestine & des seigneurs croisés, à Emery de Lusignan, qui avoit déja eu le royaume de Chypre, par la mort de Gui de Lusignan son frere, & qui en épousant Isabelle, héritiere du royaume de Jérusalem, dont il fut le quatrieme mari, réunit en sa personne les deux États.

Les affaires des Chrétiens & des Croisés étant en si bonne situation, & le bruit ayant couru que Saphadin alloit assiéger la forte ville de Baruth, on prit la résolution de marcher au secours de cette place. Saphadin, au lieu d'aller à Baruth s'avança du côté de Jaffa, où il se donna un grand combat. Ses troupes y eurent du désavantage; mais les croisés y perdirent le duc de Saxe & Frédéric duc d'Autriche. Cette nouvelle victoire des Chrétiens auroit pu avoir des suites très-favorables, si leurs divisions particulieres & la nouvell-

de la mort de l'empereur, n'eussent achevé de tout perdre. Tel étoit le sort de ces armées, dans lesquelles on n'agissoit point de concert, & où il n'y avoit aucune subordination : les seigneurs Croisés, qui prévirent que la mort de l'empereur alloit causer de grands mouvemens en Allemagne, où leurs intérêts particuliers seroient mêlés, prirent la résolution d'y retourner, & abandonnerent Emery de Lusignan aux seules forces qu'il pourroit tirer de ses États, lesquelles n'étoient nullement comparables à celles des Sarrasins.

Le pape Innocent III instruit de la 1203.
situation des chrétiens de la Palestine, forma le dessein d'une nouvelle croisade en l'année 1203, malgré les divisions que causoient en Europe la double élection à l'empire de Philippe, duc de Suabe, frere du dernier empereur, dont le roi de France appuyoit le parti, & d'Othon

frere de Henri, duc de Saxe, pour lequel le roi d'Angleterre s'étoit déclaré. Le pape envoya des légats dans toutes les cours de l'Europe; on prêcha par-tout la croisade; & ce fut alors que le saint & fameux Fouques, curé de Neuilli-sur-Marne, fit en France tant de prodiges, par ses ferventes prédications, non-seulement en inspirant aux peuples une grande ardeur pour la guerre sainte, mais encore en réformant leurs mœurs & les convertissant à Dieu : ce qui n'étoit pas toujours l'effet des missions qui se faisoient pour la croisade.

Celle-ci fut particuliérement composée des seigneurs François & de ceux des Pays-Bas, auxquels les Vénitiens se joignirent. Boniface, marquis de Montferrat, fut élu chef de cette armée. Il fut accompagné par Baudouin, comte de Flandre, Louis, comte de Blois & de Chartres, Simon,

comte de Montfort, Geoffroi de Joinville, Geoffreoi de Villehardouin, Matthieu de Montmorenci, & par un grand nombre d'autres ſeigneurs très-diſtingués par leur nobleſſe & par leur puiſſance. Jean de Neſle & Nicolas de Mailly, conjointement avec Thierry, fils du comte de Flandre, commandoient la flotte.

Une partie des troupes nombreuſes que tant de ſeigneurs avoient levées dans leurs domaines, ſe rendirent à Veniſe, où elles trouverent toutes choſes prêtes pour l'embarquement, outre quantité de galeres que la République avoit fait équipper en ſon nom, pour contribuer à la croiſade. Les autres troupes s'embarquerent à Marſeille, & dans différens ports de la Méditerranée. Les premieres qui s'étoient embarquées à Veniſe, paſſerent en Dalmatie, où elles ſoumirent la

ville de Zara, qui s'étoit révoltée contre cette République.

Le premier deſſein des Croiſés, étoit d'aller faire une deſcente en Égypte, pour y attaquer Saphadin, pendant que les chrétiens de la Paleſtine agiroient du côté de Jéruſalem. L'hiver qui approchoit, obligea l'armée de s'arrêter en Dalmatie, juſqu'au printemps. Durant cette intervalle, une révolution arrivée dans l'empire Grec, fit changer le deſſein qu'on avoit formé ſur l'Égypte, & l'on prit la route de Conſtantinople.

Quelques années auparavant, l'empereur Iſaac-l'Ange, avoit été détrôné par ſon frere Alexis Comnene, qui lui fit crever les yeux, & mettre en priſon, avec le jeune Alexis, fils de ce malheureux Prince. Il leur avoit donné depuis un peu de liberté, mais il les faiſoit toujours garder de près. Le jeune Alexis, ayant trouvé le moyen

de tromper ſes ſurveillans, ſe ſauva de Conſtantinople, d'où il vint trouver le pape Innocent III. Ce pontife charmé de trouver l'occaſion de réunir l'égliſe Grecque avec l'égliſe Romaine, reçut parfaitement bien le jeune Alexis, lui donna tous les ſecours qui dépendoient de lui, & le renvoya en Dalmatie, à l'armée des Croiſés, avec des lettres de recommandation, qu'il écrivit aux principaux ſeigneurs, par leſquelles il les exhortoit vivement à employer leurs armes, pour rétablir ce jeune prince ſur le trône de ſes ancêtres.

Il y eut ſur ce nouveau projet différentes négociations qui furent traverſées par pluſieurs ſeigneurs, qui vouloient qu'on exécutât le premier projet, & demandoient qu'on paſſât inceſſamment en Égypte ou dans la terre ſainte. Mais les Vénitiens, avec la plupart des ſeigneurs François, conclurent qu'il étoit beaucoup plus important d'aller à

Conſtantinople pour en chaſſer l'uſurpateur. Ils perſuaderent à ceux qui étoient d'avis contraire, qu'étant aſſurés du jeune Alexis & de ſon pere, quand on les auroit remis ſur leur trône, la croiſade réuſſiroit infailliblement par les facilités que ces princes lui donneroient, & par les ſecours dont ils augmenteroient l'armée des Croiſés. Le jeune Alexis fit, avec eux, un traité, par lequel il s'obligeoit, en cas qu'il fût rétabli dans ſes États, de joindre ſes armes à celles des Croiſés, & de fournir tous les ſecours dont ils auroient beſoin. On marcha donc vers Conſtantinople, pluſieurs villes & iſles ſe ſoumettant ſur la route à leur prince légitime. On entra dans l'Helleſpont; l'armée qui étoit d'environ quarante mille hommes ayant débarqué, fut en état d'aſſiéger Conſtantinople au mois de Juillet de l'année 1203. La lâcheté de l'empereur Alexis Comnene, & la

valeur

valeur héroïque des Croiſés, firent réuſſir une entrepriſe, qui eu égard à la force de la place, à la prodigieuſe multitude de ceux qui la défendoient, au petit nombre des aſſaillans, paroiſſoit une des plus téméraires qui ſe fût jamais faite.

Après un premier aſſaut, où les aſſaillans ſe rendirent maîtres d'une partie des murailles, mais ſans pouvoir s'y maintenir, Alexis Comnene craignant apparemment que la ville ne fût priſe d'aſſaut par les Croiſés, en ſortit, emportant avec lui ſes tréſors, & s'enfuit par Mer à Zagora, ville de Thrace, au pied du mont-Hemus.

Le peuple & les troupes qui étoient dans la ville ayant appris ſa fuite, allerent à la priſon, où Comnene avoit fait de nouveau renfermer Iſaac-l'Ange, & lui ayant ôté les fers dont il étoit chargé, le remirent ſur le trône tout aveugle qu'il étoit; & de ſon conſen-

tement, envoyerent au camp des Croiſés, porter cette heureuſe nouvelle, & les prier de leur rendre le jeune Alexis, pour être aſſocié à l'empire par ſon pere.

Les Croiſés, agréablement ſurpris de cet événement, après avoir pris leurs ſûretés, & avoir fait renouveller par Alexis le traité qu'il avoit fait avec eux, le conduiſirent en triomphe dans la ville.

Il y fut reçu avec les plus grands témoignages de joie par le peuple & par le vieux empereur, qui ratifia le traité que ſon fils avoit fait avec les Croiſés, & le fit couronner dans l'égliſe de ſainte Sophie.

Les Croiſés, à la priere des deux empereurs, paſſerent le reſte de l'année & tout l'hiver à Conſtantinople, malgré la répugnance de pluſieurs des ſeigneurs, qui vouloient qu'on marchât inceſſamment en Syrie. Mais on

alla chercher l'usurpateur vers Andrinople, où il s'étoit retiré avec une armée. Il fut vaincu, & l'on soumit toutes les villes de la Thrace, qui avoient pris son parti.

Tout plioit sous les loix des deux empereurs, les villes & les provinces entieres rentroient à l'envi dans l'obéissance, & l'on étoit à la veille de les voir, agissant de concert avec l'armée des Croisés, se joindre à eux pour conquérir la Syrie & la Palestine sur les Sarrasins, lorsque l'ambition d'un seul homme rejetta l'empire dans les plus effroyables désordres.

C'étoit Alexis Murtzulfe, de la maison Impériale des Ducas, qui espéra lui-même monter sur le trône, s'il pouvoit venir à bout de perdre le jeune empereur, en le brouillant avec les Croisés. Les insolences de leurs soldats ne fournissoient à Murtzulfe que trop de prétextes pour irriter le

jeune empereur. Il ſut les faire valoir, & les Croiſés ne furent pas long-tems ſans s'appercevoir du changement de ce prince à leur égard. Les députés de l'armée, dans une conférence qu'ils eurent avec l'empereur, parlerent avec beaucoup de hauteur ; & conclurent par dire que ſi l'on n'exécutoit pas au plutôt le traité dans tous ſes articles, on trouveroit bien le moyen de ſe faire rendre juſtice, & qu'ils avoient ordre de lui déclarer la guerre, s'il différoit à donner la ſatisfaction qu'ils demandoient. Cette liberté des députés fut traitée d'inſolence, & comme une injure faite à la Majeſté Impériale. Ils ſe retirerent ſans attendre de réponſe, voyant bien qu'il n'étoit pas ſûr pour eux de reſter plus long-tems dans la ville. La rupture ſuivit bientôt. On en vint d'abord à de petits combats, & peu de jours après, les Grecs entreprirent de détruire, avec des

brûlots remplis de feu grégeois, la flotte des Croisés. Si la chose avoit réussi, les Grecs n'avoient plus rien à craindre; mais la valeur des Croisés, & l'adresse des Vénitiens, parerent ce coup dangereux.

Cependant Murtzulfe engagea l'empereur à traiter de nouveau avec le marquis de Montferrat, général de l'armée, & se servit de la nouvelle de ce traité, pour persuader aux Grecs que l'empereur vouloit les livrer aux Croisés. Le peuple animé par les émissaires de Murtzulfe se souleva, & dans le tumulte le proclama empereur. Il accepta la couronne; & pour prévenir le changement du peuple, il descendit dans le cachot où il avoit fait enfermer le jeune empereur, & l'étrangla de ses propres mains, après avoir fait mourir le pere.

Cet horrible attentat ne put demeurer caché, & les Croisés qui ne pou-

1204. voient eſpérer d'être ſecondés par ce tyran, dans leur expédition de la terre ſainte, réſolurent de la différer, de tourner tous leurs efforts contre Murtzulfe, & de ſe rendre maîtres de Conſtantinople. Ils y réuſſirent après deux aſſauts, dont le premier ne réuſſit pas. La ville fut emportée le 12 Avril 1204 par des prodiges de valeur, dont les Hiſtoires des Croiſades nous fourniſſent ſeules plus d'exemples & de plus ſurprenans que toutes celles des autres peuples.

Les ſeigneurs François & les Vénitiens s'aſſemblerent pour l'élection d'un empereur: le choix balancé d'abord entre le marquis de Montferrat, général de l'armée, & Baudouin comte de Flandre, tomba enfin ſur ce dernier. On fit le partage de cette conquête. Le marquis de Montferrat eut le royaume de Theſſalie. Les Vénitiens eurent les iſles de l'Archipel, une

grande partie de la Morée, & quelques villes Maritimes. La Bithinie fut donnée au comte de Blois. Plusieurs autres seigneurs furent pareillement récompensés, à condition de tenir en fiefs du nouvel empereur leurs principautés ou seigneuries. Murtzulfe tomba quelque tems après entre les mains de l'empereur, qui le fit punir de ses crimes.

Ainsi finit cette croisade, destinée pour aller secourir les chrétiens de la Palestine. Les seigneurs qui la composoient, contens des avantages qu'ils retirerent de cette conquête, oublierent leur vœu, & abandonnerent Emery de Lusignan, roi de Jérusalem, à ses propres forces.

Ce prince, après avoir été défait en bataille rangée par le soudan d'Alep, fut obligé de faire une trève désavantageuse avec les Sarrasins : elle fut cependant observée assez exactement, parce

que les Infidèles ſe croyant délivrés de la crainte qu'ils avoient eue des Européens, recommencerent à ſe battre les uns contre les autres.

Le roi de Jéruſalem étant mort quelque tems après, & ne laiſſant qu'un fils en bas-âge, les ſeigneurs du pays envoyerent demander un roi François à Philippe-Auguſte, qui choiſit Jean de Brienne, auquel l'hiſtoire attribue toutes les qualités qu'exigeoit une place ſi pénible & ſi difficile. Lorſque ce prince arriva dans la Paleſtine, il avoit ſi peu de troupes, & il trouva ce royaume en ſi mauvais ordre, qu'il ſe vit ſur le point de le perdre dans le même tems qu'il en prenoit poſſeſſion. Cependant le pape Innocent III, ſur l'avis qu'il en eut, écrivit par-tout des lettres circulaires, pour exhorter les chrétiens d'Europe à ſecourir leurs freres, prêts à ſuccomber ſous la puiſſance des Sarraſins :

elles firent pour lors peu d'effet; mais quelque tems après un grand nombre de croisés Allemands, & Frisons pour la plupart, passerent la mer; & de concert avec le roi Jean de Brienne, allerent mettre le siége devant la ville de Damiette. Elle fut prise après une défense de quinze mois, qui fit périr beaucoup de vaillans hommes; mais ils furent remplacés par d'autres qui arriverent des diverses parties de l'Europe, sur-tout de la France. Ces nouveaux renforts inspirerent des idées de présomption, qui eurent des suites bien funestes. Le légat Pélage, appuyé des ecclésiastiques, très-ignorans par leur profession dans le métier de la guerre, mais qui, étant exempts des travaux militaires, ne trouvoient jamais qu'on en fît assez, eurent le crédit d'engager l'armée chrétienne à marcher contre le soudan d'Egypte, & aller assiéger le Grand-Caire. Ce

fut envain que Jean de Brienne s'y opposa, représentant que c'étoit tout hasarder dans un tems où le débordement du Nil approchoit. On se mit en marche. Ce que le sage Brienne avoit prédit ne manqua pas d'arriver. L'armée engagée au milieu de l'inondation, sans provisions, sans vivres, se trouva trop heureuse d'en sortir, par un traité honteux, à la vérité, mais nécessaire. Ce fatal événement obligea l'infortuné Jean de Brienne de passer en Europe, où il conclut le mariage d'Isabelle sa fille, avec l'empereur Frédéric II, qui bientôt le força de lui céder le titre de roi de Jérusalem. Mais les grands démêlés de Frédéric avec les papes, ne lui permirent pas de se rendre si-tôt dans ce nouvel Etat. Tout cependant y demandoit sa présence. Il s'y rendit enfin en l'année 1228 avec des troupes ; & par la négociation plus que par la force de ses

armes, il obligea le ſoudan d'Egypte, embarraſſé par d'autres guerres, à lui rendre Jéruſalem, & les principales villes de la Paleſtine. Ainſi, les chrétiens ſe trouverent encore une fois maîtres de la ſainte cité.

Mais l'empereur, rappellé en Italie par la guerre que le pape lui faiſoit, n'eut pas le tems d'en faire relever les fortifications. Elle demeura donc ſans défenſe, expoſée à être envahie par celui qui ſeroit le maître de la campagne. La trève que Frédéric avoit conclue pour dix ans avec le ſoudan d'Egypte, fut obſervée aſſez réguliérement de part & d'autre.

Comme les croiſades étoient toujours de mode, moins par zèle de religion, quoiqu'il en fût le prétexte apparent, que par une eſpece de maladie du ſiécle, par inquiétude, & ſouvent par brigandage, il s'en fit encore une en l'année en 1238. Elle étoit

toute compoſée de ſeigneurs François.
C'étoient les vaſſaux de la couronne les plus puiſſans, mais les plus brouillons & les plus mutins, dont l'abſence contribua beaucoup à la profonde ſoumiſſion qu'on vit regner pendant le reſte de la minorité de Saint-Louis.

Ceux qui compoſoient cette croiſade étoient Thibaut, comte de Champagne & roi de Navarre, Pierre de Dreux, comte de Bretagne, Hugues, duc de Bourgogne, Henri, comte de Bar, Jean de Dreux, comte de Macon, Robert de Courtenay, le comte de Forez, Gautier de Brienne, Amauri de Montfort, connétable de France, pluſieurs évêques, & quantité d'autres ſeigneurs & gentilshommes. Le rendez-vous de leur armée étoit devant la ville d'Acre, en Paleſtine. Ils s'y trouverent au nombre de quinze cens chevaliers, & de quarante mille hom-

mes, tant cavalerie, qu'infanterie. On pouvoit tout attendre d'une si puissante armée, sur-tout dans une conjoncture où les infidèles, affoiblis par leurs propres divisions, avoient encore à se défendre contre une multitude effroyable de Tartares, qui ravageoient toute l'Asie ; ainsi, tout sembloit devoir livrer la ville & le royaume de Jérusalem, à la discrétion des Croisés : mais qu'espérer d'une multude ramassée au hasard, sans chef prudent & expérimenté qui sût prendre assez d'autorité, sans discipline, sans aucune vue du bien public, sans autre motif que l'amour du butin, ou d'une gloire mal entendue ?

Le roi de Navarre, & le comte de Bretagne, avoient à peine pris terre qu'ils se détacherent, suivis des troupes qui leur appartenoient, pour aller faire une course du côté de Damas. Ils en revinrent chargés de dépouilles

& de butin. C'en fut aſſez pour exciter la jalouſie des autres ſeigneurs. Le duc de Bourgogne, le comte de Forez, le connétable, & pluſieurs autres ſeigneurs de l'armée, ſe perſuaderent qu'ils n'avoient auſſi qu'à paroître pour conquérir & piller. Ils partirent donc ſans rien communiquer de leur deſſein. Mais ſoit défaut de conduite de leur part, ſoit plus de précaution du côté des Infidèles, les François furent ſurpris & enveloppés dans les ſables, du côté de Gaſa : ils furent mis dans une entiere déroute, & tous furent pris ou tués. On compte parmi les morts illuſtres, deux princes du ſang royal, Robert de Courtenay, & Jean de Dreux, comte de Macon. Henri, comte de Bar, Anſeau de Trainel, le connétable, le comte de Forez demeurerent parmi les priſonniers. Ceux qui étoient reſtés au camp, ſe voyant hors d'état de rien entre-

prendre, ne ſongerent plus qu'à leur retour en France.

Auſſi-tôt le roi de Navarre & le comte de Bretagne ſe rembarquerent, laiſſant le duc de Bourgogne, Gautier de Brienne, & quelques autres ſeigneurs, mais diviſés & ſans faire de corps.

Le comte Richard, frere du roi d'Angleterre *, arriva ſur ces entrefaites, avec un corps de croiſés Anglois & Flamans, & fit connoître aux François, que ſi leur conduite avoit été ſage & prudente, & s'ils l'avoient attendu, tant de perſonnes n'auroient pas péri ſi malheureuſement. Tout ce que le comte Richard put faire pendant deux ans qu'il ſéjourna dans la Paleſtine, fut de conclure avec le ſou-

* Voyez ce qui a été dit de ce comte dans l'hiſtoire de ſaint Louis, tome 1, pag. 144 & ſuivantes.

dan de Babylone une trève qui procura la liberté à plus de cinq cens prisonniers François, la plupart Gentilshommes. On met de ce nombre Amauri de Montfort, & le comte de Forez. Telle fut, dit un auteur de ce tems-là *, par un juste jugement de Dieu, la fin malheureuse d'une expédition, dans laquelle la vanité eut plus de part que l'intérêt de la religion.

* Gill de Nangis.

Le comte Richard d'Angleterre, avant de revenir en Europe, auroit encore rendu un grand service aux chrétiens de la Palestine, s'il avoit pu terminer les querelles qui divisoient les chevaliers de l'Hôpital & du Temple. Ceux-ci, après le départ du prince Richard, loin d'observer le traité qu'il avoit fait avec Melech-Sala, soudan d'Égypte, continuerent contre lui les hostilités plus vivement que jamais. Ils se liguerent avec le soudan de Damas, qui permit aux chrétiens de

s'établir librement dans la Palestine. De son côté le soudan d'Egypte s'allia avec un peuple dont le nom n'est pas moins incertain que l'origine. Le plus grand nombre l'appelle les Corasmins, & les fait venir de Perse, d'où ils avoient été chassés par les Tartares, qui inondoient alors toute l'Asie. C'étoit une nation Mahométane, si féroce que personne ne vouloit lui donner de retraite; ennemie de tout le monde, & ayant tout le monde pour ennemi. Melech-Sala lui abandonna la Palestine, où elle mit tout à feu & à sang. Jérusalem, que l'empereur Frédéric n'avoit pas eu le tems de faire fortifier, fut pillée; l'église du Saint-Sépulchre détruite & profanée; sept mille tant chrétiens que mahométans passés au fil de l'épée, & une multitude infinie de femmes, de vieillards & d'enfans égorgés. Deux fois les

chrétiens livrerent bataille à cette nation, deux fois ils furent défaits ; & presque tous les gens de marque tués ou pris, ce qui mit le comble aux maux des chrétiens de la Terre-Sainte.

Bientôt néanmoins celui qui éleve & renverse les Empires, mit fin à tant d'horribles brigandages. Les Corasmins battus par le lieutenant du soudan de Damas, chassés par le soudan d'Egypte, & livrés à l'épée des Sarrasins, furent exterminés de façon que le nom même s'en est perdu.

Telle est, en abrégé, l'histoire des principaux événemens que produisit l'établissement des croisades pendant le cours d'environ cent cinquante-trois ans, depuis le mois de février 1095, que la premiere fut résolue au concile de Clermont jusqu'au 25 août 1248, que Saint Louis partit pour sa premiere croisade, dont je n'ai point

parlé dans cet extrait, parce que j'en ai fait une description plus circonstanciée dans l'histoire de sa vie.

FIN.



De l'Imprimerie de la Veuve HERISSANT. 1775.

APPROBATION.

J'ai, lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un manuscrit qui a pour titre, *Histoire de saint Louis, Roi de France* On ne sauroit mettre trop souvent sous les yeux du public la vie d'un Prince dont le souvenir contribuera toujours à l'honneur du trône François & au triomphe de la Religion. A Paris, le 19 Août 1774.

Signé, RIBALLIER, Censeur Royal.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amée la veuve DESAINT, Libraire, Nous a fait exposer qu'elle desireroit faire imprimer & donner au Public un livre intitulé, *Histoire de saint Louis, Roi de France*, par Monsieur de Bury ; s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposante, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes : Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ; ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre

tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Présentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses ayans-causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le huitième jour du mois de Mars l'an de grace mil sept cent soixante-quinze, & de notre Regne le premier Par le Roi en son Conseil.

Signé, LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 3061, fol. 402, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 8 Avril 1775.

Signé, SAILLANT, *Syndic.*



